REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-MARS 1946

DIRECTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Protohistoire et Antiquités nationales. — R. LANTIER, membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales.

Archéologie grecque et romaine. — Ch. PICARD, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

COMITÉ

Civilisations du Paléolithique. — Abbé BREUIL, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Archéologie égyptienne. — P. MONTET, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Civilisations d'Asie. — Dr G. CONTENAU, conservateur en chef du Département des Antiquités orientales au Musée du Louvre.

Architectures antiques. — R. VALLOIS, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Arts plastiques de la Grèce. — P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Épigraphie et Institutions grecques. — G. DAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Épigraphie latine. — A. MERLIN, membre de l'Institut, conservateur en chef au Musée du Louvre. — J. GAGÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Histoire et Antiquités romaines. — J. CARCOPINO, membre de l'Institut.

Archéologie africaine. — L. LESCHI, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Religions orientales. — F. CUMONT, membre de l'Institut.

Archéologie et histoire byzantine. — P. LEMERLE, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance. — M. AUBERT, membre de l'Institut, conservateur en chef au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

SECRÉTARIAT

Secrétaire de la rédaction. — Y. BÉQUIGNON, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER Charles Picard

MEMBRES DE L'INSTITUT

6. Rev
25.26

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XXV

JANVIER-MARS 1946

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1946

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Σμῆναι

ÉTUDE SUR LE V. 552
DE
L'HYMNE HOMÉRIQUE A HERMÈS

[*Michel Feyel, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, nous avait remis au début de 1944 cet article, marqué de sa sagacité critique et où les connaissances de l'épigraphiste servent heureusement le philologue. Arrêté comme otage le 21 juin 1944, déporté un mois plus tard, sans jugement, en Allemagne, Michel Feyel y est mort, dans les dernières semaines d'avril 1945, des conditions de vie inhumaines faites aux déportés. Nous publions avec un amer regret ces pages d'un helléniste dont la valeur scientifique s'était déjà affirmée et qui devait apporter beaucoup encore à nos études.* — N. D. L. R.]

A la fin de l'*Hymne homérique à Hermès*, Apollon refuse de partager avec son frère le don oraculaire que lui-même tient de Zeus :

533 Μαντείην δέ, φέριστε διοτρεφές, ἣν ἐρεείνεις,
οὔτε σε θέσφατόν ἐστι δαήμεναι οὔτε τιν' ἄλλον
535 ἀθανάτων · τὸ γὰρ οἶδε Διὸς νόος · αὐτὰρ ἐγώ γε
πιστωθεὶς κατένευσα καὶ ὤμοσα καρτερὸν ὅρκον
μή τινα νόσφιν ἐμεῖο θεῶν αἰειγενετάων
ἄλλον γ' εἴσεσθαι Ζηνὸς πυκινόφρονα βουλήν.
Καὶ σύ, κασίγνητε χρυσόρραπι, μή με κέλευε
540 θέσφατα πιφαύσκειν ὅσα μήδεται εὐρύοπα Ζεύς.

Mais, après une parenthèse relative à la façon dont il

entend en user à l'égard des hommes (541-549 : ἀνθρώπων δὲ κτλ.), il offre à Hermès une compensation :

Ἄλλο δέ τοι ἐρέω, Μαίης ἐρικυδέος υἱὲ
καὶ Διὸς αἰγιόχοιο, θεῶν ἐριούνιε δαῖμον ·
σεμναὶ γάρ τινες εἰσὶ κασίγνηται γεγαυῖαι
παρθένοι ὠκείῃσιν ἀγαλλόμεναι πτερύγεσσι
τρεῖς · κατὰ δὲ κρατὸς πεπαλαγμέναι ἄλφιτα λευκὰ
οἰκία ναιετάουσιν ὑπὸ πτυχὶ Παρνησοῖο,
μαντείης ἀπάνευθε διδάσκαλοι, ἣν ἐπὶ βουσὶ
παῖς ἔτ' ἐὼν μελέτησα · πατὴρ δ' ἐμὸς οὐκ ἀλέγιζεν.
Ἐντεῦθεν δὴ ἔπειτα ποτώμεναι ἄλλοτε ἄλλῃ
κηρία βόσκονται καί τε κραίνουσιν ἕκαστα.
Αἱ δ' ὅτε μὲν θυίωσιν ἐδηδυῖαι μέλι χλωρὸν
προφρονέως ἐθέλουσιν ἀληθείην ἀγορεύειν ·
ἢν δ' ἀπονοσφισθῶσι θεῶν ἡδεῖαν ἐδωδὴν
ψεύδονται δὴ ἔπειτα δι' ἀλλήλων δονέουσαι.
Τάς τοι ἔπειτα δίδωμι, σὺ δ' ἀτρεκέως ἐρεείνων
σὴν αὐτοῦ φρένα τέρπε, καὶ εἰ βροτὸν ἄνδρα δαείης
πολλάκι σῆς ὀμφῆς ἐπακούσεται, αἴ κε τύχῃσι[1].

On a vu, depuis longtemps, en quoi consiste cette compensation. Apollon révèle à Hermès l'existence de trois sœurs prophétesses, vierges ailées semblables à des abeilles, qui enseignent la vérité si on leur fournit des rayons de miel, dont elles font leur nourriture. Elles pratiquent leur divination à l'écart du sanctuaire principal de Delphes (556 : ἀπάνευθε) ; Apollon a, jadis, écouté leurs leçons, mais les a quittées pour devenir le prophète de Zeus (557). Il se désiste de tout droit sur elles en faveur de son frère (564) ; Hermès pourra les interroger à sa guise, et, en s'inspirant de leur μαντείη, il pourra ensuite gratifier de ses oracles les hommes qui auront su se concilier ses faveurs. — On a aussi reconnu que le poète fait ainsi allusion à un oracle plus ancien que celui d'Apollon, dans lequel les abeilles, le miel, la farine tenaient une place essentielle, et qui appartenait à trois

1. Je reproduis le texte de l'édition ALLEN-SIKES-HALLIDAY (Oxford, 1936).

déesses-abeilles, venues probablement de la mythologie préhellénique.

Mais la question est de savoir de quel nom le poète désignait ces déesses-abeilles ; car ce nom, qui se trouvait au début du v. 552, ne nous a pas été transmis sous sa forme authentique. Dans le manuscrit de Moscou (M), on lit le mot σεμναί, qui ne convient pas, puisqu'il faut un nom propre et non un adjectif de sens imprécis. Dans tous les autres manuscrits, on trouve Μοῖραι, ce qui ne convient pas davantage, car les déesses-abeilles n'ont rien à voir avec les trois fileuses du destin. Il faudrait donc retrouver le texte original.

C'est ce que crut faire G. Hermann, en 1806, dans son édition des *Hymnes*. Il rapprocha de notre texte : d'une part, un passage d'Apollodore (III, 10, 2), qui lui parut directement inspiré de l'*Hymne ;* en voici le texte : Ἀκούσας δὲ τῆς λύρας ὁ Ἀπόλλων ἀντιδίδωσι τὰς βόας. Ἑρμῆς δὲ ταύτας νέμων σύριγγα πάλιν πηξάμενος ἐσύριζεν. Ἀπόλλων δὲ καὶ ταύτην βουλόμενος λαβεῖν, τὴν χρυσῆν ῥάβδον ἐδίδου ἣν ἐκέκτητο βουκολῶν. Ὁ δὲ καὶ ταύτην λαβεῖν ἀντὶ τῆς σύριγγος ἤθελε καὶ τὴν μαντικὴν ἐπελθεῖν· καὶ δοὺς διδάσκεται τὴν διὰ τῶν ψήφων μαντικήν. — d'autre part, un fragment de Philochore et quelques gloses, d'où il résulte que les θριαί sont les μαντικαὶ ψῆφοι, et qu'elles tiennent leur nom de trois nymphes, habitantes du Parnasse et τροφοὶ Ἀπόλλωνος. Il en conclut qu'Apollodore lisait dans l'*Hymne à Hermès*, 552 : Θριαὶ γάρ τινες εἰσὶ κτλ., « il y a de certaines Thriai... », et que c'est de ce nom des Thriai qu'il tirait διδάσκεται τὴν διὰ τῶν ψήφων μαντικήν. La rareté de ce nom des Thriai en explique assez, selon lui, le remplacement par Μοῖραι, qui n'en est pas très éloigné au point de vue paléographique.

En fin de compte, Hermann n'hésitait pas à écrire dans le texte de son édition : Θριαὶ γάρ τινες εἰσὶ κτλ. Son ingénieuse conjecture a obtenu un très grand succès. Schneidewin l'approuve[1] ; Baumeister, Gemoll, l'admettent dans le texte de leurs éditions et en font grand cas dans leurs commen-

1. *Philologus,* III (1848), 697.

taires[1]. Plus récemment, L. Weniger[2], G. Türk[3] s'expriment comme si le texte contenait Θριαί. Pourtant, les derniers éditeurs des *Hymnes* se contentent de citer la conjecture Θριαί dans leurs apparats critiques ; pour le texte, ils choisissent une des deux leçons attestées dans les manuscrits. J. Humbert écrit Μοῖραι ; Allen-Sikes-Halliday, étant fort attachés à l'idée de la supériorité du manuscrit M, écrivent σεμναί. Mais il ne faut voir là que des concessions de pure forme à la tradition manuscrite. Allen-Sikes-Halliday admettent que le texte est corrompu et que, quelle que fût la forme du nom dans l'original, il y était bien question des Thriai[4]. Selon J. Humbert, la leçon Μοῖραι est authentique, mais il s'agit quand même des Thriai, désignées sous le nom général de « Destinées »[5]. Seul, je crois, L. Radermacher, qui admet dans son texte la leçon Μοῖραι, exprime des réserves sérieuses à l'égard de la conjecture de Hermann : « Die Thrien sind ein Orakel διὰ ψήφων, der Hermeshymnus spricht von weissagenden Bienen » (*Wien. Stzb.*, 213 [1933], Abh. I, 172, n. 1) ; mais il semble admettre lui aussi, au terme de sa discussion, que le texte original parlait bien des Θριαί : « Wahrscheinlich gibt der Dichter der Partie eine ätiologische Erklärung für die überlieferte Tatsache, dass das Orakel am Parnass alte Beziehungen zu Apollon wie zu Hermes besass ; in der apollonischen Sphäre walten die Thrien als Deuterinnen der ψῆφοι, in der hermetischen als weissagende Bienen » (p. 173, n. 1).

---

1. Je n'ai pu consulter qu'un exemplaire incomplet de la dissertation de Lobeck : *De thriis Delphicis* (1816).

2. Dans Roscher, art. *Thriai*, 866-7.

3. *PW.*, *s. v.* Θριαί (1936).

4. P. 346 : « The allusion cannot be to the σεμναί (θεαί) of Athens, and the variant μοῖραι (probably inspired by τρεῖς) is obviously wrong. » P. 347 : « The Thriae taught the humbler kind of divination, used by peasants (ἐπὶ βουσί) ἀπάνευθε, « apart » from me, viz. not at Delphi. »

5. P. 106 : « à la fin de l'*Hymne*, Apollon concède à Hermès l'oracle tout local des Thries » ; p. 138, n. 1 : « Allusion à l'oracle des Thries, qui se rendait au moyen de cailloux. Ces trois êtres, appelés selon les manuscrits *Destinées* ou *Vénérables*, sont conçus tout à la fois comme femmes et comme abeilles... » Voir aussi p. 110 : « Apollodore sait que l'oracle de Thries *(sic)* a lieu au moyen de cailloux — notre poète n'en dit rien, — mais il ne parle pas des singulières Femmes-Abeilles. »

L. Radermacher, on le voit, a vivement senti la difficulté qui résulte de l'opposition entre les légendes relatives aux Thriai et celle qui est exposée dans l'*Hymne*. Les Thriai personnifient la divination par tirage au sort, tandis que les déesses-abeilles dont parle le poète président à une divination par le miel et la farine. C'est là, en effet, la principale objection que l'on doit faire à la conjecture de Hermann. Sans doute, Hermann a cru l'anéantir en soutenant qu'Apollodore, dans le passage cité plus haut, s'est inspiré directement de l'*Hymne*. Mais justement, si l'on y regarde d'un peu près, les différences entre les deux textes sont plus frappantes que les ressemblances. Dans l'hymne tel que nous l'avons, Hermès invente la syrinx pour son usage personnel : il a besoin d'un nouvel instrument de musique pour remplacer la lyre (v. 511-12) ; et Apollon ne songe point à la lui demander aussi. S'il lui cède la χρυσῆ ῥάβδος et la propriété d'un certain genre de divination, ce n'est pas en échange de la syrinx, mais à titre gracieux, pour sceller l'accord définitif (τέλειον σύμβολον, v. 526-7 ; voir plus loin, p. 21). Enfin, la χρυσῆ ῥάβδος n'est pas un simple bâton de bouvier (Apollodore : ἣν ἐκέκτητο βουκολῶν), mais un instrument auxiliaire de la divination (v. 531-2). Toutes ces différences montrent clairement, ce me semble, que la source d'Apollodore, du moins pour le passage qui nous intéresse, n'est pas l'hymne homérique. Apollodore suit une tradition analogue dans ses grandes lignes, mais différente dans le détail, et dans laquelle Apollon concédait à Hermès, non la divination des abeilles, mais celle des ψῆφοι[1].

1. C'est donc en vain, je crois, que GEMOLL (p. 191 de son édition) a prétendu montrer qu'Apollodore reproduisait textuellement l'hymne homérique. HERMANN lui-même, d'ailleurs, reconnaissait qu'il s'était servi au moins partiellement d'une autre source, qui pouvait être par exemple « une interpolation différente de l'hymne ». — Rappelons que, d'une façon générale, les hymnes homériques ont été très peu cités et utilisés par les écrivains anciens. Pour l'*Hymne à Hermès*, en particulier, on ne relève qu'une citation d'Antigonos de Karystos (cf. ALLEN-SIKES-HALLIDAY, p. 277, selon qui Apollodore ne s'est pas inspiré de notre hymne, ou s'en est moins inspiré que du drame satyrique de Sophocle ; voir aussi p. 271). Selon J. HUMBERT, p. 110, « Apollodore connaissait un autre état de la légende, plus rationnel et par ailleurs assez différent du nôtre ».

Peut-être la source d'Apollodore contenait-elle le nom des Thriai ; mais dans l'hymne homérique, ce nom n'a que faire.

Cette conclusion se trouve aujourd'hui confirmée par une découverte récente. P. Amandry a publié une inscription de grand intérêt, contenant le statut des Skiathiens qui viennent consulter l'oracle de Delphes (*BCH.*, 1939, 184). On y apprend que les consultations courantes de l'oracle consistent à tirer au sort entre deux fèves servant de ψῆφοι. L. 15 : αἴ κ' ἐπὶ φρυκτὼ παρίηι, τὸ μὲν δαμόσιον στατῆρα αἰ[γιναῖον —. L'éditeur montre bien que ce texte oblige à modifier les idées reçues en ce qui concerne l'oracle de Delphes : la divination par tirage au sort y a toujours tenu une place essentielle. Mais, s'il en est ainsi, comment serait-il question dans notre *Hymne* de ce genre de divination ? Les trois déesses vers qui Apollon renvoie Hermès sont μαντείης ἀπάνευθε διδάσκαλοι, et le dieu s'est détourné d'elles parce que πατὴρ ἐμὸς οὐκ ἀλέγιζεν. Hermès lui-même, d'ailleurs, jure de se tenir toujours à l'écart du temple de Delphes (v. 523). Il faut donc que les trois déesses représentent une divination écartée définitivement du sanctuaire ; ce ne peut être la thriobolie, puisque, d'après le texte nouvellement découvert, le tirage au sort à l'aide de deux jetons était l'un des deux procédés essentiels de l'oracle d'Apollon[1]. Dès lors, la conjecture Θριαί est à écarter[2].

Du point de vue paléographique, au surplus, elle rend

---

1. P. Amandry n'a pas aperçu cette conséquence de sa belle découverte ; il cite l'hymne homérique, mais de façon inexacte : « Apollon, seul confident de la pensée de Zeus, fait cependant d'Hermès un dieu prophétique ; il lui cède les trois Moires du Parnasse, les Thries, qui pratiquent la thriobolie. » En réalité, le texte fait allusion à de tout autres procédés divinatoires.

2. La source d'Apollodore, au contraire, accordait à Hermès la διὰ τῶν ψήφων μαντική. C'est que, sans doute, elle rapportait pour elle-même la légende du partage entre les deux frères, tandis que l'auteur de l'*Hymne* l'envisage uniquement du point de vue de Delphes et de son oracle. On aperçoit ainsi que notre poète devait être très bien instruit des légendes locales de la Delphide, et qu'il a probablement substitué une de ces légendes peu connues à celle que nous a conservée Apollodore. Théorie différente chez L. Radermacher et chez J. Humbert (voir plus haut, p. 9, note).

assez mal compte de la leçon Μοῖραι[1], et point du tout de σεμναί. Or, si le texte est corrompu dans les deux familles de manuscrits, une bonne conjecture doit, de préférence, rendre compte de la leçon conservée par le manuscrit de Moscou. Il est certain, en effet, que ce manuscrit reproduit une tradition altérée par des fautes matérielles très nombreuses, mais non par des corrections délibérées, tandis que les autres manuscrits présentent les défauts inverses[2]. Au v. 552, en particulier, le mot σεμναί, qui, au fond, n'a aucun sens, a chance d'être une faute graphique ou phonétique, tandis que le nom des Μοῖραι peut être aisément expliqué comme la conjecture d'un demi-savant. En d'autres termes, si l'on rend compte de la leçon Μοῖραι, il est impossible d'expliquer σεμναί ; au contraire, si l'on parvenait à rendre compte de σεμναί, il serait toujours facile d'expliquer en même temps Μοῖραι[3]. C'est donc à ce deuxième parti que l'on doit s'attacher en bonne méthode[4]. Voici comment on peut définir le problème : il faut rétablir, au début du v. 552, un nom qui convienne à des déesses-abeilles, et qui soit en même temps très proche de σεμναί au point de vue graphique ou phonétique.

***

L'épiklésis d'Apollon Hisménios, dieu prophète de Thèbes, provient suivant toute apparence du nom d'un héros ou d'une divinité honorée dans le sanctuaire avant l'arrivée du culte d'Apollon. A ce nom se rattachent diverses formes, masculines

---

1. Aussi L. Radermacher, qui croit à la supériorité de la leçon Μοῖραι, a-t-il songé à proposer Θοῦραι plutôt que Θριαί, d'après un fragment de Ménandre où il est question des Θοῦραι et des Θύαδες comme suivantes d'Apollon (p. 172, n. 1 de son édition).

2. Voir les explications détaillées d'Allen-Sikes-Halliday, p. xxiii sq.

3. Comme il s'agit de trois sœurs, et qui semblent de quelque façon maîtresses du destin (559 : καί τε κραίνουσιν ἕκαστα), un copiste ou un rhapsode embarrassé a pu aisément remplacer par le nom des Μοῖραι un autre nom beaucoup moins connu, qu'il faudrait maintenant retrouver.

4. A cet égard, Allen-Sikes-Halliday ont bien fait de maintenir dans leur texte la leçon σεμναί (contre Μοῖραι de Radermacher).

ou féminines : Hisménos (nom du ruisseau), Hisménios[1], Hisména[2]. Cette dernière forme est aussi un nom commun, attesté chez Hésychius au pluriel : ἰσμῆναι· θῆκαι. ἀκόλουθοι[3]. — Mais on connaît aussi une autre forme synonyme, grâce à une autre glose d'Hésychius : σμῆναι · τῶν μελισσῶν οἱ κηροδόχοι, ἤτοι αἱ θῆκαι. Donc ἰσμῆναι — ou plutôt ἱσμῆναι, car il faut rétablir l'esprit rude[4] — et σμῆναι signifient également « cellules » ou « rayons de miel ». De ces deux formes, l'une est évidemment tirée de l'autre ; ἱσμῆναι est identique à σμῆναι, mais avec un redoublement initial : *σι-σμῆναι → ἱσμῆναι ; d'un autre côté, l'authenticité de la forme σμῆναι est garantie[5] par l'existence du mot neutre bien connu σμῆνος, qui signifie « essaim » ou « ruche ». Il est connu, en effet, qu'aux neutres en -ος correspond souvent un féminin en -α ; P. Chantraine l'a montré[6] par quelques exemples tels que : εὐχή, εὖχος ; πάθη, πάθος ; βλάβη, βλάβος, auxquels il est intéressant d'ajouter deux formes féminines connues par des inscriptions de la Grèce centrale : à πλῆθος répond en locrien πληθα, en béotien πλειθα, signifiant soit « la majorité », soit « la foule considérée comme organisme politique, l'assemblée du peuple »[7] ; — et

---

1. Le culte du héros Hisménios est peut-être attesté par une dédicace du VI[e] siècle (*IG.*, VII, 2455 ; cf. P. Guillon, *Trépieds du Ptoïon*, II, 111, n. 4).

2. Sur cette héroïne thébaine, parfois confondue avec la fille d'Œdipe, voir *PW.*, *s. v. Ismene*. L'esprit doux (que les textes attribuent également au nom de l'Apollon Isménios) provient d'une confusion avec la forme verbale ἴσμεν. Mais un tesson archaïque de l'Acropole conserve la forme correcte Ηισμενε, de même que l'esprit rude est largement attesté à date ancienne dans Ἰσμήνιος.

3. Le mot ἀκόλουθοι peut surprendre ; il n'a aucun sens dans cette glose. On pourrait songer à y reconnaître un ethnique déformé par la tradition manuscrite. Mais il y a une autre explication, plus simple et plus probable : il existe en effet une autre glose ἰσπίλαι · ἀκόλουθοι, et dans ἰσπίλαι, Lobeck a reconnu avec raison εἰσπνῆλαι ; c'est une glose laconienne, comme il y en a tant ; notre texte d'Hésychius l'a confondue et amalgamée avec la glose ἰσμῆναι · θῆκαι.

4. Voir ci-dessus, n. 2.

5. Cette forme est citée aussi par Hérodien, mais sans explication (voir le *Thesaurus*, *s. v.* Σμήνη). Elle a donc fait partie du vocabulaire poétique.

6. *Formation des noms*, 23 et 418.

7. *DGE.*, 362, l. 39 : ἥοτι κα με ἀνφοταροις δοκεει, Ηοποντιον τε χιλιον πλεθαι και Ναϝπακτιον τον ἐπιϝοιϙον πλεθαι (« majorité ») ; — *SEG.*, III, 342 (Thisbé), l. 14 sq. : τὰμ μὲν πόλιν Χορσιείων καταβαλλέμεν [τᾶι πό]λι Θισβείων τὰν

à λάχος, « part assignée par le sort », répond en béotien λαχα, « adjudication de lots fixés par le sort »[1].

Nous avons ainsi : d'une part, un nom commun ἰσμῆναι, « cellules, rayons de miel », auquel correspondent le nom d'une héroïne thébaine Hisména et l'épiklésis du dieu prophète Hisménios ; — d'autre part, un nom commun σμῆναι, synonyme de ἰσμῆναι et au fond identique : n'est-il pas plausible de supposer que cette forme sans redoublement a servi, elle aussi, à désigner des héroïnes ou divinités prophétesses, et, plus précisément, des déesses associées à la divination par le miel ou par les abeilles ? — Avant de rien décider sur ce point, il sera bon de définir plus complètement la nature de la famille de mots que nous cherchons à étudier[2]. On en a cherché l'étymologie à plusieurs reprises, mais, ce me semble, sans succès. La conjecture la plus vraisemblable en apparence[3] consiste à reconnaître dans σμῆνος, dor. (Théocr.) σμᾶνος, une forme *omā-[4] qui serait apparentée à la racine *sem-, « un ». Mais, d'une part, si le sens de cette racine peut justifier celui de σμῆνος, « essaim », il ne justifie en rien celui de σμῆναι ou ἰσμῆναι, « rayons de miel » ; et d'autre part, chez Théocrite, σμᾶνος est bien probablement un hyperdorisme : qui croira, en effet, que la coïncidence de forme entre ἰσμῆναι et Ἰσμήνιος

ἐπαβολὰν κὰτ ἐνιαυτὸν ἕκ[αστον], πα[ρεόν]των τῶν πολεμάρχων καὶ τῶν κατοπτάων π[εδὰ τᾶς π]λείθας. La restitution de Crönert π[εδὰ τᾶς π]λείθας se comprend mal. J'ai examiné et photographié la pierre ; il y a si peu de place vacante qu'on est obligé de restituer π[ρὸ π]λείθας : pour les versements annuels, les polémarques et les katoptai (de Khorsiai) devront se présenter « par-devant le peuple » (de Thisbé). — Bien entendu, le dialecte béotien connaît aussi le mot πλεῖθος, dans le sens de « quantité » : ex. *BCH.*, 1937, 217, l. 5 : τὸ πλεῖθος τῶν τε βλέθρων κὴ τῶ ἀργυρίω.

1. *SEG.*, III, 357 (Akraiphia) : ἐπανγελμένοι τᾶς λαχας — ἑβδομείκοντα δραχμάς. Le sens proposé par Haussoullier (dans la note du *SEG.*) ne me semble pas plausible (« prairie publique » ou « droit de pâture ») ; je reconnais dans τᾶς λαχας un génitif signifiant « au titre de l'adjudication des lots fixés par le sort ».

2. Pour toute cette partie « linguistique » de la présente étude, j'ai profité des précieux conseils de M. J. Brunel, à qui je me permets d'exprimer ici ma reconnaissance.

3. Pour plus de détail, voir le dictionnaire de Boisacq.

4. L'*a* étant garanti par d'autres langues (sanscrit, gotique, celtique).

est purement fortuite ? Or, dans Ἰσμήνιος, l'ē est sûr en béotien. On doit donc constater, je crois, que l'étymologie de σμῆνος est inconnue[1]. D'un autre côté, le sens attaché à la famille de mots, considérée dans son ensemble, n'est point facile à définir ; « essaim », « ruche », « rayons de miel », ce sont là des idées associées à l'idée générale d' « abeilles », mais on ne voit pas nettement quel rapport les unit entre elles ; la filiation des sens ne peut être retrouvée. Ces faits suggèrent l'hypothèse d'un emprunt à une langue égéenne, dans laquelle les différents sens se seraient rattachés à l'idée générale d' « abeilles », suivant des lois que nous ne connaissons pas[2]. Or, le fait même d'associer les abeilles au culte ou à la divination est certainement un emprunt à des croyances préhelléniques ; le monde égéen a honoré une Déesse-Abeille ou des déesses-abeilles[3]. Dès lors, n'est-il pas vraisemblable que ces déesses ont été appelées précisément Ἰσμῆναι ou Σμῆναι?

Mais, s'il en est ainsi, il devient clair que ce nom de Σμῆναι est celui qui convient au v. 552 de l'*Hymne à Hermès*. Rien de plus aisé, en effet, que de passer de Σμῆναι à σεμναί. Ce peut être une « faute phonétique »[4] aussi bien qu'une faute

---

1. De même que celle de σίμβλος, « ruche » (voir une conjecture peu séduisante de Charpentier dans Boisacq, 3e édition, *addenda*).

2. Il existe, il est vrai, une objection possible contre cette hypothèse : c'est le redoublement en -i- dont on constate la présence dans ἰσμῆναι, Ἰσμήνιος. Ce genre de redoublement appartient, en effet, à la morphologie indo-européenne. Mais l'objection est sans force, car le redoublement en -i- a été, en fait, appliqué à de nombreux mots d'origine étrangère, notamment des noms de plantes, tels que ζιγγίβερι, ζιζάνιον, ζίζυφον, σίσαρον, σίσυμβρον, σισυρίγχιον, τιθύμαλος, μιμαίκυλον, κίχορα, γιγγίς, etc. — Autres mots, d'origine égéenne, associés à l'idée d' « abeilles » : σφῆξ, κήρινθος, peut-être aussi ἀνθηδών ou ἀνθρηδών (voir plus loin, p. 16), τενθρηδών ou πεμφρηδών, etc.

3. Sur le culte préhellénique de la Déesse-Abeille et les traces diverses qu'il a laissées, voir Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, 182-3, 522-3 ; *Mélanges Radet*, (= *REA.*, 1940), 280 ; G. W., Elderkin, *AJPh.*, 1939, 203-213 : *The bee of Artemis* (mémoire à consulter avec précaution, car il est plein de rapprochements des plus audacieux).

4. De ce genre de fautes, on peut citer des exemples même dans les inscriptions, quoique le devoir d'un lapicide fût de copier son modèle lettre par lettre. Ainsi, la faute signalée par A. Wilhelm, *Neue Beiträge*, III, 42, dans

graphique ; dans l'un ou l'autre cas, c'est une faute qui a dû se produire très naturellement dès que le nom des Σμῆναι a cessé d'être familier aux scribes ou peut-être aux récitants. C'est dire qu'il est impossible d'en fixer l'époque ; elle peut aussi bien être récente ou très ancienne[1]. Il en va de même de la leçon concurrente Μοῖραι : elle peut avoir été introduite très tôt par un scribe ou un rhapsode peu satisfait de la faute σεμναί. En ce cas, on imaginera volontiers que, dans l'archétype de nos manuscrits, σεμναί figurait dans le texte, et Μοῖραι dans la marge. Ainsi, les deux familles de manuscrits seraient fidèles, mais chacune à sa façon[2]. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut restituer avec confiance :

> Σμῆναι γάρ τινες εἰσὶ κασίγνηται γεγαυῖαι
> παρθένοι ὠκείῃσιν ἀγαλλόμεναι πτερύγεσσι
> τρεῖς ·

« il y a de certaines Smènai, des sœurs, vierges glorieuses de leurs ailes rapides ; elles sont trois... ».

* * *

Ainsi, la compensation qu'Apollon abandonne à Hermès n'est, aux termes de l'hymne homérique, rien d'autre que la divination par le miel ou les abeilles ; et les déesses qui représentent cette divination portent le nom de Σμῆναι. Il y a là

---

l'inscr. Welles, *Roy. Corresp.*, 18 : κατὰ στρατείαν au lieu de (probablement) κατ' Ἀδραστείαν ; là aussi, un mot très connu, mais dépourvu de sens, a pris la place d'un nom propre peu connu.

1. On sera peut-être tenté d'admettre que la faute, purement graphique, est antérieure à l'adoption de l'alphabet ionien : la confusion serait alors entre ΣΜΕΝΑΙ et ΣΕΜΝΑΙ. Mais, en réalité, elle a très bien pu être faite à partir de ΣΜΗΝΑΙ. Sur la question de l'alphabet ionien à date ancienne, voir P. Mazon *Introduction à l'Iliade*, 90 (P. Chantraine). Le cas de l'*Hymne à Hermès* n'est d'ailleurs pas identique à celui de l'*Iliade*, s'il est vrai que l'auteur était un poète de la Grèce centrale, et non pas un Ionien d'Orient (voir plus bas, p. 17 sq).

2. Le v. 563 nous a aussi été transmis dans deux rédactions bien différentes, et celle qu'ont choisie Allen-Sikes-Halliday a dû être reléguée très tôt dans la marge des manuscrits (voir p. li, n. 1 de leur édition ; et pour l'ancienneté de ce genre de variantes, p. lvii).

une tradition qui pourrait sembler d'abord propre à la Delphide : d'après la légende, le plus ancien temple de Delphes avait été fait de plumes d'oiseaux et de rayons de cire ; et la Pythie, comme d'autres prêtresses, fut parfois appelée μέλισσα[1]. Mais le nom des Σμῆναι rappelle directement l'Hisménion thébain, et, en outre, le culte des abeilles (ou des déesses-abeilles) est attesté en Béotie plus qu'ailleurs. On connaît l'histoire de Saon d'Akraiphia, qu'un essaim d'abeilles guida pour lui faire découvrir le tombeau et l'oracle de Trophonios[2]. D'autres traces d'un ancien culte des abeilles se retrouvent dans des noms de lieux, de peuples, ou encore des épikléseis divines. Voici ce que j'ai relevé :

— Hésychius *s. v.* Βλίσσιοι· οἱ Βοιωτοὶ πρότερον οὕτως ἐκαλοῦντο. G. W. Elderkin signale cette glose, ajoutant que Βλίσσιοι équivaut à *Μελίσσιοι ; cf. les gloses βλίσαι, βλίττειν.

— Hésych. Βομβυλία· ἡ Ἀθηνᾶ ἐν Βοιωτίᾳ, et Βομβυλ.ία· κρήνη ἐν Βοιωτίᾳ. Il y avait une légende relative à un devin de Thèbes appelé Βόμβος[3]. Ces noms rappellent peut-être une divination fondée sur le bourdonnement des abeilles ; cf. encore Hésych. βομβυλιός· ποτηρίου γένος ..., ἢ ζῷον, ἦχόν τινα ποιοῦν τοῦ γένους τῶν σφηκῶν. ἢ μέλισσα μεγάλη. ἢ μυῖα[4].

— Le nom de la ville d'Anthédon, à rapprocher de Hésych. ἀνθηδών· ἡ μέλισσα. καὶ πόλις Βοιωτίας, καὶ Παλαιστίνης ; *Etym. Magn.*, ἀνθηδόνες· αἱ μέλισσαι παρὰ τὸ τὰ ἄνθη ἔδειν, etc[5].

— Autre nom de ville : celui de Boumeliteia ; ce nom me

1. Voir p. ex. Wilamowitz, *Pindaros*, 76, 77 ; G. W. Elderkin, *AJPh.*, 1939, 203 ; L. Radermacher, p. 172, n. 3.

2. Voir P. Guillon, *Trépieds du Ptoion*, II, 131 et n. 1 ; G. W. Elderkin, *op. l.*, 210.

3. Zenobios, *Cent.*, II, 84.

4. Le redoublement, dans ἰσμῆναι, me paraît destiné à évoquer le bourdonnement des abeilles, comme d'autres redoublements dans des mots qui évoquent des bruits (p. ex. τίτυρος, le bélier porte-clochette ; cf. latin *tintinnabulum*).

5. D'autres auteurs (p. ex. Elien, *N. A.*, 15, 1) distinguent entre la μέλισσα et l'ἀνθηδών, insecte d'espèce voisine. — Y. Béquignon, *Vallée du Spercheios*, 199 et n. 7, rapproche les noms d'Anthédon et d'Anthéla et rappelle les liens antiques, religieux et autres, qui unirent Anthédon à Orchomène d'une part, à Trézène et à Calaurie d'autre part. Mais l'étymologie qui rattache Anthédon et Anthéla à ἄνθος n'est nullement certaine.

paraît être le même que Meliteia, avec un préfixe intensif que l'on retrouve notamment dans βούλιμος, mot bien connu en Béotie[1].

Tout cela permet d'entrevoir qu'à une époque très ancienne les abeilles ont joué un grand rôle dans les cultes, et plus spécialement dans la divination, d'un bout à l'autre d'un vaste domaine qui déborde les limites de la Béotie, englobant certainement la Delphide, où les Σμῆναι ont rendu des oracles avant Apollon, et peut-être la Locride orientale (Boumeliteia), voire l'Achaïe Phtiotide (Meliteia). Il paraît naturel d'admettre que notre poète a vécu dans cette région, et qu'il a écrit pour ses habitants. C'est une confirmation de ce que l'on supposait déjà : d'après certaines particularités de langue, Allen-Sikes-Halliday ont pu conclure que le poète était un Béotien, ou, plus probablement encore, un habitant de cette région ionienne qui s'étend sur les deux rives du canal de l'Eubée, et dont les deux villes sont Oropos et Érétrie[2]. En fait, on ne saurait prétendre raisonnablement à tant de précision. Admettons, en effet, que le poète ait été Béotien : voulant écrire dans le dialecte ionien, n'est-il pas naturel

1. Cf. Allen-Sikes-Halliday, p. 181, qui citent le passage de Plutarque, *Qu. conv.*, 693 F, sur la clameur rituelle à Chéronée : ἔξω βούλιμον, ἔσω δὲ πλοῦτον καὶ ὑγιείαν. Plutarque, notons-le, nous apprend ensuite (694 A) que la forme dialectale ancienne était πούλιμος. Le nom d'homme Πυλιμιαδας est, en effet, attesté au v^e^ siècle par une épitaphe de Tanagra. Il est donc probable que la ville s'appelait anciennement *Πουμελιτεια. — Sur les textes qui font connaître cette ville, et sur l'emplacement d'icelle (près de Halai, donc aux confins de la Béotie et de la Locride), voir L. Robert, *Villes d'Asie Mineure*, 123-124.

2. Pp. cvii-cix ; 274, 309, 329, 343. Les faits invoqués sont essentiellement les suivants :

1) Accusatif en -ᾶς (ἀθρόας, 106) comme chez Hésiode (mais cette particularité de la langue d'Hésiode ne semble pas avoir un caractère vraiment local : selon A. von Blumenthal, *Hermes*, 1942, 103-104, elle est non-ionienne bien plutôt que béotienne) ; 2) θᾶττον, v. 255 ; 3) φύζαν, v. 114, qui serait eubéen ; 4) surtout la forme restituée (de façon très convaincante) θεμούς, v. 531, qui paraît être eubéenne. — On notera que cette dernière forme se trouve dans la partie du poème qui nous intéresse. Aussi je ne crois guère à l'hypothèse d'une « suite » ajoutée par un auteur différent. Dès les v. 173-178, Hermès annonce l'intention de s'égaler à Apollon, et, au besoin, de dévaliser le sanctuaire de Delphes : la prétendue « suite », avec le partage entre les deux frères, n'est-elle pas dès lors la conclusion logique du poème ?

qu'il ait emprunté quelques formes spéciales aux dialectes de l'Eubée voisine ? On peut en dire autant, s'il est originaire de la Locride orientale ou même de l'Achaïe Phtiotide. Mais un dernier indice, qui n'a pas encore été relevé, doit peut-être nous ramener à la Béotie. Les éditeurs anglais écrivent (p. 275) : « The legal usage in 372 points nowhere in particular », et dans leur commentaire sur ce vers (p. 327) : « Apollo had not complied with legal requirements. The writer models heaven on his own πόλις, which however is not indicated. » Il s'agit du vers où Hermès reproche à Apollon de ne pas s'être fait accompagner de témoins pour opérer sa perquisition dans la grotte du Cyllène :

οὐδὲ θεῶν μακάρων ἄγε μάρτυρας οὐδὲ κατόπτας.

On entend généralement : « il n'amenait avec lui aucun dieu qui pût témoigner pour m'avoir vu de ses yeux » (trad. Humbert) ; ce qui oblige à supposer un hendiadyin, qui me semble difficile à cause de l'opposition οὐδέ ... οὐδέ ..., et surtout à entendre κατόπτης dans un sens qui n'est attesté nulle part ailleurs. Κατόπτης ne signifie pas simplement « celui qui voit », mais bien « celui qui cherche à voir » (cf. les sens de καθοράω et de κατοπτεύω), d'où deux sens dérivés : « éclaireur, espion », — ce qui ne peut convenir ici, — et « inspecteur ». Les κατόπται sont donc, semble-t-il, des inspecteurs dont le plaignant doit requérir l'assistance pour procéder à une perquisition chez le présumé voleur[1] ; il faut entendre : « il n'amenait ni témoins, ni inspecteurs ». Or, des magistrats appelés κατόπται sont bien connus, mais en Béotie seulement. Au IIIe siècle, ce sont des inspecteurs des finances, chargés de

1. Sur les lois concernant la perquisition, ou φωρά, voir Plat., *Lois*, 954 A B ; il n'y est pas question de témoins ; mais si le propriétaire de la maison à fouiller est absent, le φωρῶν doit se faire accompagner par des magistrats, les astynomes. C'est le seul renseignement intéressant qu'on possède sur la procédure de la φωρά (autres textes : Isée, VI, 42, p. 60 ; Schol. *Nuées*, 491 ; cf. G. Glotz, *Dict. Antiq.*, III, 827 B, qui note la « valeur précise juridique » des vers qui nous occupent). A noter une glose d'Hésychius : φῶρος · κατάσκοπος où un mot équivalent à κατόπτης paraît associé à l'idée de la φωρά.

contrôler tous les actes de l'administration publique[1] ; mais leur nom n'implique, en soi, aucune idée de finances, et il est permis de penser que les κατόπται ont commencé par être des « inspecteurs » au sens le plus large du terme. Dès lors, il est possible que notre poète fasse allusion à une institution des cités béotiennes de son temps.

***

Pour un autre passage encore, on peut, ce me semble, proposer une interprétation nouvelle et bien simple. Avant de promettre à Hermès la baguette d'or et la divination des Σμῆναι, Apollon lui a fait jurer de ne jamais approcher de sa demeure, et lui-même a prêté serment en échange :

523 αὐτὰρ Ἀπόλλων
Λητοΐδης κατένευσεν ἐπ' ἀρθμῷ καὶ φιλότητι
525 μή τινα φίλτερον ἄλλον ἐν ἀθανάτοισιν ἔσεσθαι,
μήτε θεόν, μήτ' ἄνδρα Διὸς γόνον. Ἐκ δὲ τέλειον
σύμβολον ἀθανάτων ποιήσομαι ἠδ' ἄμα πάντων
πιστὸν ἐμῷ θυμῷ καὶ τίμιον · αὐτὰρ ἔπειτα
ὄλβου καὶ πλούτου δώσω περικαλλέα ῥάβδον
530 χρυσείην...

J. Humbert traduit : « Apollon..., promit aussi de son côté,... que, parmi les Immortels, il n'aimerait personne plus que lui... « Je vais, dit-il, faire de toi un dieu prophétique « aux sûrs présages, entre les Immortels < *et* > tous les êtres ; « tu seras fidèlement cher à mon cœur ; par ailleurs, je te « donnerai ensuite une baguette... » et il ajoute cette note : « Choqués par un brusque changement de style, qui d'indirect devient direct, les éditeurs ont le plus souvent supposé ici une lacune. Le tour n'est peut-être pas sans exemple (cf. O 347, où une autre explication est d'ailleurs possible). Je crois en tout cas qu'Apollon, après [?] avoir promis à Hermès gloire et richesse (529), définit ses pouvoirs de prophétie et

1. Voir M. Feyel, *Polybe et l'hist. de Béotie*, 238 ; *Contribution à l'épigr. béot.*, 41.

de réalisation (σύμβολος, τέλειος). » Cette ingénieuse interprétation a contre elle de bien graves difficultés. D'abord le complément direct de ποιήσομαι fait défaut : il faudrait σε. Puis, on ne comprend pas ce que fait ἀθανάτων à cette place. Il faudrait l'actif ποιήσω, et non ποιήσομαι. Enfin, je ne vois pas comment σύμβολον pourrait signifier « un dieu prophétique ».

Selon Allen-Sikes-Halliday (p. 342 sq.), il y a « évidemment » une lacune entre les vers 526 et 527. Le σύμβολον est un signe de reconnaissance, conformément à un sens dûment attesté ; et, dans l'espèce, ce ne peut être que la lyre. Il y a échange entre la lyre et la baguette d'or. Au surplus, dès le début du poème, Hermès désigne du nom de σύμβολον la tortue dont il va se servir pour construire la lyre :

30 Σύμβολον ἤδη μοι μέγ' ὀνήσιμον, οὐκ ὀνοτάζω

On peut donc restituer par exemple :

ἐκ δὲ τέλειον
<ὅρκον πέπληκεν · φάτο δ'αὖ τόδε καλὸν ἄθυρμα>
σύμβολον ἀθανάτων ποιήσομαι κτλ.

Il est inutile de discuter le détail de cette restitution. Mais l'idée même ne va pas sans difficultés. D'abord, le rapprochement avec le v. 30 est illusoire, car σύμβολον n'y a pas le sens de « signe de reconnaissance », mais de « heureux présage, aubaine ». Puis la lyre a déjà été échangée contre les vaches (v. 496-499) ; elle ne peut plus maintenant être échangée contre la baguette d'or ; elle ne peut donc pas être un σύμβολον. Enfin, dans l'hypothèse des éditeurs anglais, on comprend mal le rôle des mots ἀθανάτων ἠδ'ἄμα πάντων. — D'autre part, est-il vraiment nécessaire de supposer une lacune ? La question est de savoir si l'on peut admettre la rupture de construction qui ferait passer brusquement à la première personne. Plutôt que O 347, il est intéressant de citer à cet égard Δ 303 :

301 Ἵππεῦσιν μὲν πρῶτ' ἐπετέλλετο · τοὺς γὰρ ἀνώγει
σφοὺς ἵππους ἐχέμεν μηδὲ κλονέεσθαι ὁμίλῳ
« Μηδέ τις ἱπποσύνῃ τε καὶ ἠνορέηφι πεποιθὼς
οἷος πρόσθ' ἄλλων μεμάτω Τρώεσσι μάχεσθαι... »

Les éditeurs anglais croient pouvoir écarter cet exemple parce que les paroles de Nestor sont annoncées par les verbes ἐπετέλλετο, ἀνώγει. Mais, dans notre *Hymne*, celles d'Apollon ne sont-elles pas annoncées de même par αὐτὰρ Ἀπόλλων Λητοΐδης κατένευσεν[1] ? Après ces mots, n'est-ce pas un pléonasme d'ajouter ἐκ δὲ τέλειον <ὅρκον πέπληκεν>, comme le voudraient Allen-Sikes-Halliday ? En fait, si l'on enchaîne directement ἐκ δὲ τέλειον σύμβολον ἀθανάτων ποιήσομαι, une interprétation très claire devient possible[2]. Elle consiste à prendre σύμβολον dans le sens de « convention, accord entre deux parties ». La phrase signifie alors : « Je veux conclure un parfait accord, suivant l'usage des immortels et d'ailleurs de tous les êtres, accord que mon cœur honorera fidèlement » ; c'est pour sceller définitivement cet accord qu'Apollon offre ensuite (ἔπειτα) à Hermès la baguette d'or et la divination par les Smènai. Au point de vue grammatical, cette interprétation n'offre aucune difficulté ; le moyen ποιήσομαι devient tout naturel ; l'adverbe (ou préverbe) ἐκ exprime la volonté de s'accorder entièrement[3] ; enfin σύμβολον ἀθανάτων s'explique comme θεῶν μέγαν ὅρκον (v. 518), le grand serment selon la coutume des dieux. Quant au sens qu'il s'agit d'attribuer à σύμβολον, il appartient déjà à la forme féminine συμβολά dans le document locrien *DGE.*, 363, rédigé tout près de Delphes. On y lit, en effet, l. 14-15 : αἰ κ'ὁ Fασστος ποι τον Fαστον δικαζεται κατας συνβολας. On attribue ce document à la première moitié du v^e^ siècle. Dans le décret d'Athènes concernant Selymbria (*Syll.*[3], 112), de l'année 409/8, on lit de même (l. 21) : [δίκας] ἔναι ἀπὸ χσυμβόλον. A partir du IV^e^ siècle, ce sens devient courant. N'est-il pas permis d'admettre que l'auteur de notre *Hymne* le connaissait déjà ? On aurait alors, comme au v. 372, une allusion aux coutumes juridiques en

1. Un autre exemple du même genre se trouve chez SAPPHO, 1, v. 18.

2. Elle demeure du reste possible si l'on maintient qu'il y a une lacune ; car elle peut prendre appui uniquement sur les mots σύμβολον ἀθανάτων ποιήσομαι, en admettant que ἐκ δὲ τέλειον appartient à une phrase différente de sens inconnu.

3. On trouve chez Hérodote ἐκποιεῖν dans le sens de « accomplir, achever ».

vigueur, et cela expliquerait bien les mots peut-être ironiques ἠδ' ἅμα πάντων : « la coutume des dieux, qui est aussi celle de tout le monde ». Selon J. Humbert, l'*Hymne* a été composé dans le dernier tiers du VI^e^ siècle. Une date aussi basse rendrait parfaitement vraisemblable l'interprétation que je propose[1] ; car un autre poète de la Grèce centrale, Théognis, écrit à cette même époque (v. 1147 sq.) :

Φραζέσθω δ' ἀδίκων ἀνδρῶν σκολιὸν λόγον αἰεί,
οἳ θεῶν ἀθανάτων οὐδὲν ὀπιζόμενοι
αἰὲν ἐπ' ἀλλοτρίοις κτεάνοις ἐπέχουσι νόημα
αἰσχρὰ κακοῖς ἔργοις σύμβολα θηκάμενοι,

« ...la parole oblique des coquins, qui... scellent de honteux accords par de vilaines actions (ou : concluent de honteux accords en vue de vilaines actions) ».

† Michel Feyel.

1. Selon Allen-Sikes-Halliday (p. 276), on ne pourrait pas descendre plus bas que le VII^e^ siècle, à cause du vers 398 : ἐς Πύλον ἡμαθόεντα ἐπ' Ἀλφειοῦ πόρον ἶξον. Il s'agirait là de la Pylos de Triphylie, celle de Nestor, et tout souvenir de cette Pylos aurait disparu après le VII^e^ siècle. Mais il convient d'observer que « Pylos de Triphylie » se trouve en réalité à 20 km. environ au sud de l'Alphée, ce qui ne s'accorde guère avec ἐπ' Ἀλφειοῦ πόρον : « la sableuse Pylos, où l'on franchit l'Alphée » (trad. Humbert). D'autre part, des découvertes archéologiques récentes (*BCH.*, 1939, 302-306) paraissent avoir prouvé que la Pylos homérique était celle de Messénie, et que la « Pylos de Triphylie » n'a jamais existé. N'y aurait-il pas eu, au temps de l'*Hymne*, quelque Pylos minuscule sur la rive même de l'Alphée ? En tout cas, il me paraît peu judicieux de tirer une conclusion chronologique de ces faits géographiques si mal connus ; c'est vouloir élucider *obscurum per obscurius*.

LES TRONES LUDOVISI-BOSTON
ET
LES TEMPLES D'APHRODITE ERYCINE

(PREMIÈRE PARTIE)

Suscepit (Tiberius) curam
libens ut consanguineus.
(TAC., *Ann.*, IV, 43.)

I. — *Le trône Ludovisi et l'Aphrodision de l'Eryx.*

Le trône Ludovisi, la Grande-Grèce et la Sicile. — Le mont Eryx. — L'Erycine, déesse assise. — La restauration de Tibère.

II. — *Le trône de Boston et l'Erycine des Jardins de Salluste.*

L'Erycine des jardins de Salluste. — Faux ou pastiche ? — La composition dramatique romaine. — Le pied romain. — Le thème dans la légende de Rome. — L'Éros Léthéen de la Porte Colline.

Les deux monuments connus sous le nom de « trône Ludovisi » et de « trône de Boston » restent encore énigmatiques. Ils sont l'objet, presque chaque année, de controverses qui portent sur leur destination, sur leur provenance et sur les sujets des reliefs qui les décorent[1]. Ils auraient été trouvés dans la Villa Ludovisi, à Rome, sur l'emplacement des anciens

---

1. *Bibliographie :* voyez la mise au point et l'état des questions dans Ch. PICARD, *Manuel d'arch. gr., Sculpture*, II, 1 (1939), p. 141-149, et les bulletins archéol. de la *Rev. Ét. gr., passim.* Les articles à notre avis fondamentaux sont ceux d'E. PETERSEN (*Röm. Mitt.*, VII, 1892, p. 32-80), de Fr. STUDNICZKA (*Arch. Jahrb.*, XXVI, 1911, p. 50 sq.) et de A. VON GERKAN (*Oesterr. Jahresh.*, XXV, 1929, p. 125-172). — L'annonce du présent travail a paru dans la *Rev. Arch.*, 1945, I, p. 150-151.

jardins de Salluste, non loin de la Porte Colline et du temple de Vénus Erycine. Mais cette provenance, à peu près certaine pour le « trône Ludovisi », l'est beaucoup moins pour celui de Boston, qui serait demeuré de longues années en Angleterre avant de passer en Amérique.

Parmi les archéologues, les uns tentent de réunir en un même monument — lit, autel, ou tombe — le marbre Ludovisi et le marbre de Boston. Les autres considèrent ce dernier comme un faux et ne retiennent que l'original Ludovisi, conservé au Musée des Thermes à Rome. L'hypothèse la plus vraisemblable, et d'ailleurs la plus communément admise, voit dans le relief principal Ludovisi la « Naissance de Vénus », née de l'écume marine. Pour d'autres, peu soutenus d'ailleurs par les gynécologues, il s'agit du plus haut mystère humain, celui de la génération. Mais les thèses sont innombrables : Coré remontant du monde infernal, Létô enfantant un dieu, etc. Ceux qui croient à l'authenticité des deux ensembles se partagent, pour le trône Ludovisi, entre une déposition funéraire, une purification de Rhéa après la mort de Zeus, et bien d'autres identifications, défendues avec un luxe d'arguments toujours vains.

Sur le relief de Boston, ils voient tantôt la pesée des âmes par Éros ; tantôt le mythe assurant à Aphrodite contre Perséphone la possession d'Adonis : pesée, au reste, inconnue de la littérature antique et postulée par l'interprétation du seul monument de Boston.

Certains veulent préciser la provenance originelle des deux monuments, qu'ils associent malgré leurs dimensions différentes : le lit ou l'autel sacré de Gé à Phlya en Attique ; ou bien le lit de la Héra d'Argos, œuvre de Polyclète ; ou bien celui de la Héra de Nauplie ; ou un autel d'Aphrodite et d'Adonis, érigé à Amathonte, puis razzié par les Romains ; enfin, les deux trônes d'un Thétideion thessalien, qui auraient été enlevés par Paul-Émile après Pydna, en 168 av. J.-C., et dont l'un porterait l'accouchement de Thétis, l'autre la pesée des âmes d'Achille et de Pâris en présence de Thétis et d'Aphrodite.

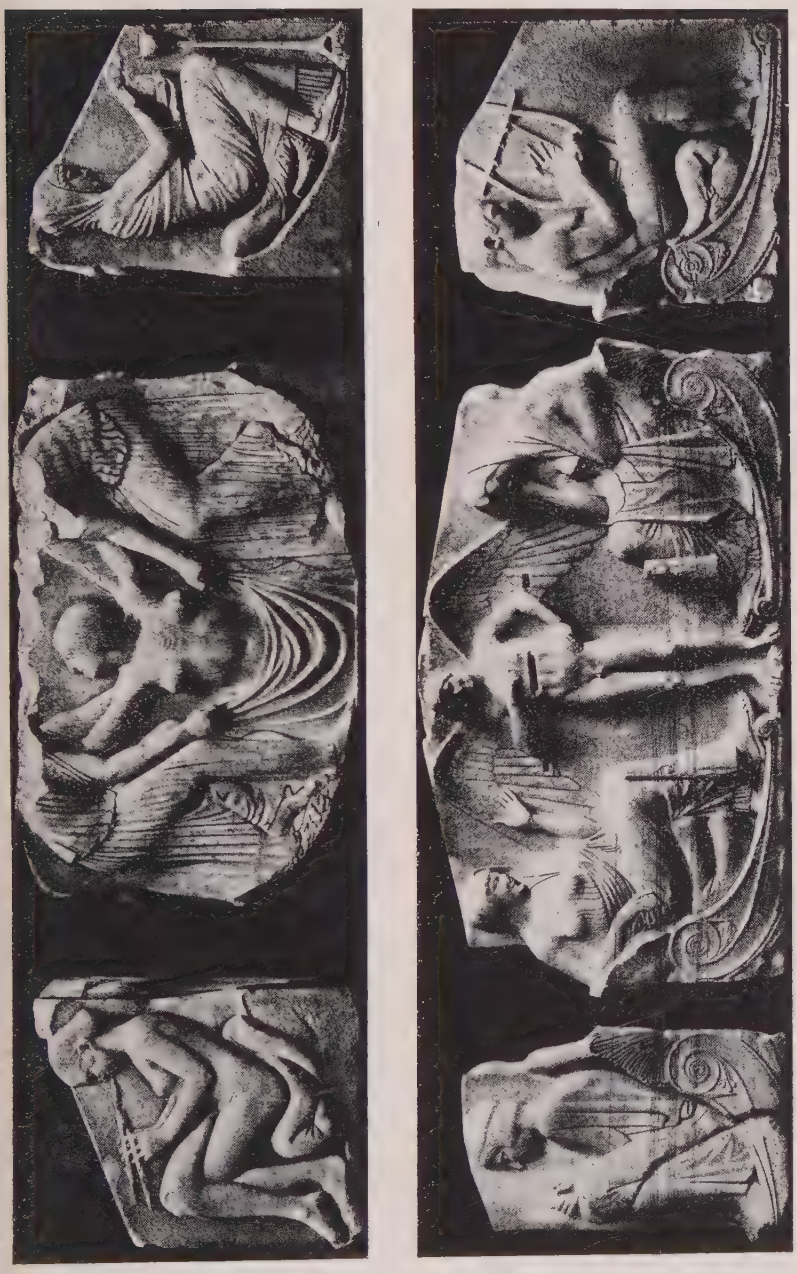

Fig. 1. — Le Trône Ludovisi et le « pendant » de Boston.

Des interprétations aussi divergentes renforcent chaque année la position des archéologues, de plus en plus nombreux, qui considèrent le « trône de Boston » comme un faux moderne ; et de ceux, plus prudents et plus perspicaces, tel M. Ch. Picard, qui ont refusé tout au moins de croire « au caractère *grec antique* du monument de Boston ».

Ceux qui, comme moi, s'occupent des collections d'art de la Rome impériale et de la Rome de la Renaissance ne peuvent qu'être frappés de l'utilisation *religieuse* des monuments grecs apportés dans la capitale du monde. Voir uniquement — comme le font certains historiens — un vaste musée dans la métropole païenne et chrétienne, c'est expliquer d'une façon incomplète la présence des nombreuses œuvres d'art réexposées dans les temples et dans les églises de la Ville Éternelle. Pour ne prendre qu'un exemple, celui des statues grecques qui décoraient le temple d'Apollon au Palatin, construit par Auguste, on s'aperçoit que la plupart ont un rapport direct avec le culte d'Apollon, exercé à cet endroit : statue d'Apollon par Scopas[1] ; statue de Diane par Timothéos[2] ; statue de Léto par Céphisodote[3] ; statue d'Apollon Coméen, apportée à Rome au temps de Verus[4]. C'est à l'emplacement du temple du Palatin que l'on a découvert l'Apollon Sauroctone[5]. Et si les quatre bœufs de Myron sont installés autour de son autel[6], c'est pour rappeler que le dieu a gardé les troupeaux de Laomédon, roi de Troie, pendant que celui-ci bâtissait les murailles de la ville, ancêtre de Rome[7].

---

1. Plin., *N. H.*, XXXVI, 25 : *Scopae ... Apollinem Palatinum.*

2. Plin., *N. H.*, XXXVI, 32 : *Timothei manu Diana Romae est in Palatio Apollinis delubro...*

3. Plin., *N. H.*, XXXVI, 24 : *Praxitelis filius Cephisodotus ... Romae eius opera sunt Latona in Palatii delubro, Venus in Pollionis Asini monumentis...*

4. Amm., XXIII, 6, 24 : *simulacrum Comei Apollinis.*

5. Lanciani, dans *Bull. Com.*, 1883, p. 195 sq.

6. Propert., II, 31, 7-8 :

Atque aram circum steterant armenta Myronis
Quattuor artificis, vivida signa, boves.

7. Sur les sources divergentes de la légende, cf. Gunning, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XII, 1, (1924) col. 750-752.

Enfin, si, sous les portiques du même sanctuaire, on avait placé les statues des Danaïdes[1], c'est que de Delphes — près du théâtre, mais à l'intérieur du téménos d'Apollon — l'impératrice Livie ou les Italiens, visiteurs de la Lesché des Cnidiens[2], avaient rapporté le souvenir des peintures de Polygnote de Thasos : les Danaïdes tenant des urnes brisées[3].

Quoique les reliefs Ludovisi et de Boston aient été commentés à maintes reprises, et notamment par les savants les plus éminents des deux mondes, je ne considère pas comme inutile d'exprimer mon interprétation personnelle, non seulement de leurs sujets, si énigmatiques encore, mais de leur signification religieuse et politique.

La base de notre démonstration, ce sont les mesures du trône de Boston. La critique a vu que les dimensions du trône Ludovisi correspondaient à un pied de Locres ; mais elle n'a jamais pu trouver celui du doublet de Boston. *Nous avons découvert que ce monument était établi en pieds romains, en palmes romains.*

Il convient de reprendre l'étude des deux trônes en tenant compte du lieu traditionnel de leur découverte ; d'expliquer la date de chacun d'eux ; et de rechercher ce qui, malgré leurs différences indéniables, a pu les réunir dans la Ville Éternelle.

Le rapport entre le trône Ludovisi et le trône de Boston, c'est le lien qui unit l'Aphrodision du mont Eryx au temple Erycinien de la Porte Colline : ce sont les vaisseaux d'Énée.

---

1. Propert., II, 31, 1 sqq. :

Quaeris, cur veniam tibi tardior ? aurea Phoebi
Porticus a magno Caesare aperta fuit.
Tanta erat in speciem Poenis digesta columnis,
Inter quas Danai femina turba senis.

Ovid., *Ars. amat.*, I, 73-74 : *quaque parare necem miseris patruelibus ausae / Belides et stricto stat ferus ense pater.*

2. Au N. du sanctuaire, dans la région du théâtre et de chapelles dionysiaques. Cf. le plan du *téménos* (mis à jour en 1943) dans P. de La Coste-Messelière, *Delphes*, 1943, p. 317, n° 45 et XVIII-XIX. Sur un Apollon Leschenorios, protecteur des λέσχαι, cf. Kock, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XII, 2 (1925), col. 2135.

3. Paus., X, 31.

*
* *

I. *Le trône Ludovisi et l'Aphrodision de l'Eryx*

Le trône Ludovisi, la Grande-Grèce et la Sicile. — Les dimensions assez différentes du trône Ludovisi[1] et du trône de Boston[2] obligent à écarter un lit, un autel ou un tombeau. Nous devons revenir à l'interprétation première d'E. Petersen[3], qui, dès 1892, reconnaissait un *trône*[4] (à l'en croire, celui d'Aphrodite Erycine). Les reliefs conservés forment la partie supérieure du monument, c'est-à-dire le dossier et les accoudoirs. La partie inférieure — c'est-à-dire les pieds ou le soubassement du trône, a disparu. Elle consistait probablement en un massif de maçonnerie ou en un bloc de marbre.

Sur la face principale du trône (l'extérieur du dossier), terminé autrefois en forme de fronton, nous voyons trois personnages. A droite et à gauche, sur un sol en pente, semé de galets qui indiquent le rivage de la mer, les deux assistantes — les Horai ou Saisons d'après la tradition — participent à la Naissance d'Aphrodite. Celle de gauche porte un péplos avec apoptygma, mais un péplos diaphane. L'autre, à droite, est vêtue de la fine tunique ionienne, le chitôn aux plis onduleux.

Symétriquement inclinées, elles accueillent doucement, avec un de leurs bras, la déesse qui émerge de l'onde ; et de l'autre bras, elles tirent un voile pudique, qui dissimule aux mortels le bas du corps divin[5]. Aphrodite est vêtue d'un fin chitôn, mouillé et très collant, qui laisse voir les formes du

---

1. Voir le tableau un peu plus loin : Locres.
2. Dimensions : *infra*, § II.
3. E. Petersen, *Aphrodite*, dans *Röm. Mitt.*, 1892, p. 32 sqq.
4. On peut en imaginer la disposition d'après les autres trônes de l'Antiquité connus (Petersen, *l. l.*, fig. III, IV, V). Il reposait sur un soubassement. L'intérieur était probablement recouvert d'une autre matière que le marbre.
5. Ce n'est pas un simple voile dont on se prépare à la couvrir, mais un voile symbolique, dont W. Deonna (*La Vierge de Miséricorde : Rev. Hist. Rel.*, 74, 1916, p. 227) a signalé le sens céleste, et qui sépare du monde profane la divinité, les saints et les élus.

buste. Elle allonge ses bras à droite et à gauche comme une nageuse ; et ses seins divergent parallèlement. Elle tend sa belle tête de profil vers la lumière.

Sur chacun des retours d'angle (les accoudoirs du trône), on voit une jeune femme assise sur un coussin. A droite, selon l'interprétation la plus courante, une fiancée vêtue du long chitôn, étroitement serrée dans l'himation, prend dans une boîte quelques grains d'encens, qu'elle jette en l'honneur de la déesse sur un brûle-parfums. A gauche, une des courtisanes sacrées, une hiérodule de l'Aphrodision, complètement nue, les jambes croisées, joue de la double flûte.

Tout le monde — ou presque — est d'accord pour dater cette œuvre d'art des premières décades du v^e^ siècle avant notre ère, sans doute entre 470 et 460.

Les historiens de l'art grec ont insisté bien souvent, depuis E. Petersen, sur les qualités d'une exécution parfaite, et sur l'agréable variété des détails, qui marque ces reliefs comme un original et authentique chef-d'œuvre de l'art *ionien*. Mais aucun, à la suite de d'E. Petersen, n'a osé rattacher ce trône à l'Aphrodision du mont Eryx : car le caractère ionique de ces panneaux contraste trop avec ce que nous savons de l'architecture et de la plastique siciliennes, si volontiers soumises au courant dorien.

Et pourtant, on a pu rapprocher de ces reliefs des plaquettes de Locres, en Grande-Grèce ; tandis que des publications plus nouvelles nous font connaître, en Sicile même, un ou deux morceaux étroitement liés à la veine ionique.

Le trône Ludovisi paraît être plus récent que les plaques de terre cuite en relief de Locri Epizephyrii. Mais c'est le même style ; ce sont les mêmes têtes de femmes[1], les mêmes seins exceptionnellement fermes et saillants[2]. La ressemblance a été indiquée par W. Amelung, P. Ducati et B. Ashmole. Ce dernier a pu noter, en outre, bien des détails de costumes

1. P. ex., les terres cuites publiées par Quagliati, dans *Ausonia*, III, 1908, p. 193 sqq., fig. 44, 54, 55.

2. P. ex. *ibid.*, p. 147 sqq., fig. 9, 54, 73.

ou de composition de scènes, qui se retrouvent sur le trône Ludovisi et sur ces terres cuites[1], dans lesquelles, aux conventions rigides et schématiques de l'archaïsme, s'allient le mouvement naturel ou la pose sereine des figures, rendues avec une sobre et élégante expression.

On s'est aperçu que les mesures du trône Ludovisi correspondaient exactement au pied de Locres, c'est-à-dire un pied samien de 0 m. 352. Sa longueur correspond à 4 pieds de Locres, avec un écart de 4 $\frac{m}{m}$. Celle du retour gauche correspond, sans aucun millimètre d'écart, à 2 pieds de Locres[2].

Comment seul, ou presque, de toute la Grande-Grèce et de la Sicile, un des temples de Locres est-il un périptère ionique[3] ? Comment, dans les centaines de miroirs de sa nécropole, dans les milliers de fragments des étonnantes tablettes de son Perséphoneion, a pu s'affirmer le triomphe de l'art ionique le plus exquis ? On en cherche les raisons : tantôt dans l'intermédiaire de Sybaris, en relations commerciales, dès le VI^e^ siècle, avec l'Ionie et Milet ; tantôt dans l'intermédiaire de Crotone, en relations maritimes avec l'île de Samos[4] ; et, par là-dessus, la colonisation du début du V^e^ siècle, où les Ioniens de Samos et de Milet, contraints par la conquête perse de l'Ionie, débarquent à Locres en 493[5].

---

1. B. Ashmole, dans *J. H. S.*, 1922, p. 249 sqq.

2. Mesures du trône Ludovisi (Gerkan, p. 141) :

	En mètres	en pieds de 0,3494	de 0,352
Longueur de la face principale..	1,404	4	1,398	1,408
— du retour gauche	0,704	2	0,699	0,704
— — droit	0,703			
Hauteur de la face principale...	1,014 ?	3	1,048	1,056
— de l'angle gauche	0,825	2 1/2	0,874	0,88
— — droit.....	0,873			
— de l'extrémité gauche .	0,598	1 3/4	0,611	0,616
— — droite ..	0,615			

3. Cf. Paolo Orsi, *Caulonia*, dans *Mon. Ant. Lincei*, XXIX, 2, 1924, col. 482.

4. E. Ciaceri, *Storia della Magna Grecia*, II, 1927, p. 151-152.

5. Herod., VI, 22 sqq. — Cf. Ciaceri, *l. l.*, I, 1924, p. 181 et 185 sqq. — P. Marconi (dans *Historia*, 1930, p. 650) a bien montré que ce débarquement serait insuffisant pour expliquer à lui seul le courant nouveau.

Mais, en Sicile, le courant ionien eut moins d'emprise par suite de la prévalence de l'élément dorique. Et pourtant, des savants comme B. Pace[1] et W. Amelung[2] ont commencé l'étude difficile des relations de la Sicile avec les autres centres artistiques de la Grèce et de la Grande-Grèce. A l'activité locale ionico-attique peut se rattacher la statue assise en terre cuite, trouvée à Terravecchia de Grammichele[3], probablement la statue de culte d'un petit temple : merveille du goût et de la riche élégance ioniques[4]. La fameuse statue assise de déesse trouvée, dit-on, à Tarente procéderait du même courant[5]. Mais, dans l'état de nos connaissances, il est difficile de songer, pour le triptyque Ludovisi, à un artiste travaillant en Sicile même[6].

L'archéologue anglais B. Ashmole, qui a fait les rapprochements entre les tablettes de Locres et le trône Ludovisi, a voulu voir dans celui-ci une œuvre importée à Locres par les immigrants de l'Égée[7]. Mais, en conclusion, il ne s'interdit pas de songer à une création de l'Ouest[8].

---

1. B. Pace, *Arte ed artisti della Sicilia antica*, dans *Mem. Accad. Lincei*, XV, 1915, p. 68-70 ; id., *Arte e civiltà della Sicilia antica*, II, 1938, p. 40 sqq.

2. W. Amelung (*Arch. Jahrb.*, XXXV, 1920, p. 54 sqq.) rattache des têtes de Sélinonte au type attique de la tête d'Harmodios par Critios et Nésiotès (p. 55).

3. Mus. de Syracuse ; B. Pace, *Arti e civiltà*, II, p. 41 et fig. 39 sqq. Pour le visage, assez éloigné du caractère du vêtement, cf. P. Marconi, dans *Historia*-1930, p. 651.

4. Sur les rapports précis entre les terres cuites trouvées à Sélinonte et celles de Tarente, cf. la tête à *calathos* de la première moitié du v^e^ s., publiée par Mme L. Quarles Van Ufford ; cf. Ch. Picard, dans *Rev. Arch.*, 1941, II, p. 262.

5. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpt.*, II, 1, 1939, p. 111 et fig. 50 (authenticité un moment contestée).

6. Miss G. M. A. Richter (*The sculpt. and sculptors of the Greeks*, 2^e^ éd., 1930, p. 77 et fig. 185) a insisté sur la belle expression de rayonnement de l'Aphrodite, rayonnement dû à l'incurvation de la bouche vers le haut et à la paupière supérieure fortement relevée. Elle a pu comparer cette expression à celle du « Zeus » de la métope du temple E à Sélinonte (tête de face ; Musée de Palerme ; vers 475 ; fig. 187), où les lèvres ne sont pas seulement arquées, mais séparées l'une de l'autre, et les yeux largement ouverts.

7. B. Ashmole, *Late archaic and early cl. Greek sculpture in Sicily and South Italy*, dans *Proced. Brit. Acad.*, XX, 1934, p. 106.

8. *Ibid.*, p. 118.

Le mont Eryx. — Nous sommes convaincu qu'il s'agit bien d'une production de l'art ionique en Grande-Grèce ; et nous pensons que l'œuvre a été importée de là en Sicile, où elle a servi au culte dans un sanctuaire fameux.

Le mont Eryx, aujourd'hui Monte San Giuliano, à 750 m. d'altitude, était au v^e^ siècle la principale citadelle et le centre religieux des Elymes, dont la capitale était Ségeste[1]. Le culte d'Aphrodite y succédait sans doute à un culte d'Astarté[2]. Les murs qui entourent la haute plate-forme du mont, les Grecs les attribuaient à Dédale ; mais leurs blocs sont souvent timbrés de lettres phéniciennes[3]. Le sanctuaire se trouvait à l'emplacement du château normand[4]. Les fouilles de 1930-1931 ont fait abandonner tout espoir de connaître les détails de la construction. Les fondations même ont péri. Les remaniements du lieu à travers les âges ; la substitution du culte chrétien au culte païen ; et surtout, selon la tradition, la destruction du temple d'Aphrodite *ab imis fundamentis :* voilà les causes de cette désolation[5]. On conserve seulement un fragment de triglyphe[6]. Il prouve que le temple était d'ordre classique ; mais nous ignorerons toujours si l'élément dorique était associé à des éléments ioniques[7]. On connaît seulement l'aspect du temple (mais celui de quelle date ?) par la monnaie

---

1. J. Bérard (*Colonisation gr. de l'It. mérid. et de la Sicile*, 1941, p. 378 ; cf. p. 265) oppose à l'Eryx le temple grec de Ségeste et ses monnaies de type grec au v^e^ siècle, montrant à quel point déjà le voisinage de Sélinonte était pénétré de civilisation hellénique.

2. Indications des sources littéraires par A. Mommsen, dans *C. I. L.*, X, p. 746-749. — Inscr. peu nombreuses : *I. G.*, XIV, 282-6 ; *J. H. S.*, 1928, p. 5 ; *C. I. L.*, X, n^os^ 7253-7264 ; cf. Huelsen, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, VI, 1 (1907), c. 602-604.

3. Selon B. Pace, *Arti ed artisti della Sicilia : Mem. Accad. Lincei*, XV, 1915, p. 486.

4. G. Cultrera, *Erice. Il temenos di Afrodite Ericina e gli scavi del* 1930 *e del* 1931, dans *Not. Scavi*, 1935, p. 302 : à l'extrême pointe S.-E. de la crête du mont San Giuliano.

5. Le célèbre temple de l'Acrocorinthe n'est guère mieux connu, malgré les fouilles complètes des Américains (*Corinth, Results of excavations*, III, 1, 1926).

6. *Cultrera*, p. 327 et fig. 21.

7. *Ibid.*

de Considius Nonianus, émise peut-être en 60 av. J.-C.[1]. Il est tétrastyle, prostyle ou amphiprostyle. Le mur d'enceinte du sanctuaire est à grand appareil[2].

L'Erycine, déesse assise. — Quelle forme avait la statue de culte du mont Eryx ? Une statuette bifronte en terre cuite, longtemps à Trapani et aujourd'hui au Musée de New-York, reproduit probablement l'Erycine à la fin du VI^e^ siècle avant notre ère, c'est-à-dire à une époque qui précède celle du trône Ludovisi. Sur les belles épaules de la déesse, *debout* et tenant une colombe, se modèle un chitôn avec apoptygma, sous lequel, rigide, descend l'étoffe jusqu'aux pieds[3].

Pour le V^e^ siècle (celui où des images de plus grande dimension remplacent les *xoana* de l'époque précédente), les monnaies représentent, à l'Eryx comme ailleurs[4], la statue de culte locale. Au temps même de notre trône, c'est-à-dire vers 460 avant notre ère, les monnaies de l'Eryx, à l'époque ségestaine, ne figurent encore la déesse que par la tête[5]. Mais dans la période 430-400[6], l'Aphrodite Erycine se montre

---

1. *Ibid.*, p. 297, fig. 5 ; et notes suivantes.

2. S. Mirone, *Il tempio di Afrodite Ericina sul denaro di L. Considio Noniano*, dans *Riv. Ital. numism.*, 1918, p. 189-198 et fig. — Ce Considius, non identifié avec certitude, fit graver sur un denier de sa *gens* le temple de l'Erycine de Sicile, peut-être en souvenir de combats pendant la 1^re^ guerre punique. Au droit : buste d'Aphrodite Erycine, à droite, laurée, avec double collier de perles ; cheveux tenus par un nœud orné de joyaux. Lég. : *C. Considii Noniane ; S. C.* — Au revers : temple sur le sommet d'une montagne, avec lég. : *Eruc.* sur la porte de l'enceinte, au bas de la montagne. — Denier d'argent, 1^er^ s. av. J.-C. ?

3. Chacune des deux statuettes adossées est un peu différente : C. Albizzati, dans *Antike Plastik W. Amelung*, 1928, p. 1-4, fig. 1-2, 3 ; Christine Alexander, dans *Bull. Metrop. Mus.*, 25, 1930, p. 242 sqq., et fig.

4. S. Mirone a réuni un certain nombre d'ex. pour la Grande-Grèce (Diomède à Thurium ; Artémis à Métaponte, Hermès à Métaponte, Aphrodite à Locres, etc. : *Rev. num.*, 1924, p. 4 sq. ; 1925, p. 3 sq. ; 1926, p. 7 sq. et 125 sq.) et pour la Sicile (*Rev. num.*, 1920, p. 3 sq.), où l'art monétaire, essentiellement subordonné aux autres, montre des copies d'œuvres d'art du culte local.

5. Cf. M. Bernhart, *Aphrodite auf gr. Münzen. Eine numismat. Materialsammlung*, 1936, p. 157.

6. Cf. M. Bernhart : Aphrodite Erycine assise : tétradrachmes n^os^ 148-149 et litrae d'argent n^os^ 150-152, et pl. IV (a. 430-400) ; *Sylloge nummorum graecorum*, vol. II, parts IV (1934), n^os^ 934 à 948.

« *assise* à gauche, vêtue d'une tunique à manches courtes et d'un péplos qui enveloppe les jambes ; elle porte sur la main droite une colombe qui bat des ailes ; Éros, ailé et nu, est debout à droite, à ses pieds, et tend vers elle la main droite »[1].

Nous pouvons donc affirmer que, peu après l'époque où le trône Ludovisi fut sculpté, l'Aphrodite de l'Eryx était une *déesse assise*. Or, nous savons aujourd'hui que, en dehors des provinces asiatiques, seules les monnaies grecques de Métropolis de Thessalie et de l'Eryx présentent une Aphrodite assise[2]. Il faut y ajouter la statue chryséléphantine de Sicyone par Canachos[3], que l'on situe dans la seconde moitié du VI^e^ siècle avant notre ère[4].

Si la jeune femme du retour gauche du trône Ludovisi est bien une hiérodule, il y aurait là une nouvelle présomption en faveur de l'Eryx. On sait que dans les temples d'Astarté, les servantes de la déesse l'honoraient « avec d'inlassables ardeurs »[5]. Mais en Occident[6], on ne trouve guère ces prostitutions sacrées que là où les Phéniciens les ont importées : c'est-à-dire à Corinthe[7] et à l'Eryx[8].

O. Benndorf, puis E. Petersen dès 1892[9], ont rapproché le

---

1. S. Mirone, dans *Rev. num.*, 1920, p. 19 et pl. I, fig. 14 *a*.

2. Metropolis de Thessalie : M. Bernhart, n° 142 et p. 58-59.

3. Paus., II, 10, 5. — Nous ignorons si la statue qui l'a précédée — probablement un *xoanon* — était, elle aussi, assise, ou bien debout comme celle représentée par une figurine en bronze de Sicyone, coiffée également du *calathos* (K. J. Johansen, *Les vases sicyoniens*, 1923, p. 142).

4. Ch. Picard, *Man. d'arch. gr., Sculpture*, I, 1935, p. 492.

5. Fr. Cumont, *Rel. orient. pagan. romain*, 4^e^ éd., 1929, p. 109, référ.

6. Pour l'Orient gréco-romain, rappelons l'inscr. d'Aidin (Tralles) : *B. C. H.*, VII, 1883, p. 276, n° 19 : dans une famille portant un nom romain (Aurelia), une femme, descendante de courtisanes sacrées, avait accompli temporairement le même office au service du temple, probablement celui de Zeus Larasios. — W. M. Ramsay (*Religious antiquities of Asia Minor*, dans *Annual. Br. Sch. Ath.*, XVIII, 1911-12, p. 53) la date de la fin du II^e^ s. ap. J.-C. Il conclut que le service de παλλακίς était requis des dévotes comme un préliminaire au mariage à Tralles.

7. Strab., XII, 559 ; VIII, 378 ; VI, 418.

8. Strab., VI, 272 ; VIII, 378 ; Diod., IV, 83 ; Pol., VIII, 24, 3. — On rencontre ces hiérodules peut-être aussi à Locres d'Italie, si l'on interprète en ce sens Justin, XXI, 3.

9. *Röm. Mitt.*, 1892, p. 32 sqq.

trône Ludovisi d'une tête de déesse colossale[1], qui faisait partie de la Collection Ludovisi, mais dont la provenance — des jardins de Salluste ? — n'est pas établie[2]. A coup sûr, cette sculpture, dans un marbre différent de celui du trône, est de style plus archaïque que celui-ci : vraisemblablement du premier quart du v^e^ siècle. D'après la taille du cou à angle aigu, cette tête s'insérait dans un corps de bois. O. Benndorf, E. Petersen voyaient dans cet acrolithe la statue de culte qui était assise sur le trône[3]. — Plus récemment, W. Amelung a montré la ressemblance entre la coiffure de cette tête et celle d'une statue d'enfant de Girgenti[4].

Quoi qu'il en soit de cet acrolithe, E. Petersen — suivi par Lanciani —, considérait le trône Ludovisi comme amené à Rome en 181 av. J.-C., au moment de la dédicace du temple de Vénus Erycine près de la Porte Colline[5]. Mais cette solution est rejetée par chacun des critiques : car ils interprètent le mythe représenté sur le trône *de Boston* de telles façons (oh ! combien variées d'ailleurs), qu'ils rendent impossible l'hypothèse d'E. Petersen[6].

---

1. Aphrodite, Héra ou Artémis, selon Helbig, *Führer*, 3^e^ éd., II, n° 1288 [on a voulu parler plus récemment d'un portrait archaïsant].

2. Cf. Schreiber, *Die antiken Bildwerke der Villa Ludovisi*, 1880, p. 12 sqq.

3. Cette statue acrolithe, dans le premier quart du v^e^ s., se justifierait en Sicile, où le marbre est, comme en Grande-Grèce, rare (cf. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpture*, II, 1, p. 128). Dans la tête colossale Ludovisi, certaines parties qui manquent étaient travaillées en métal : elle comportait notamment seize petites boucles en bronze, dont il reste des traces dans les trous (Helbig, *l. l.*). On comparera l'Apollon Alaeos de Crimisa (Cirro) en Grande-Grèce, attribué à Pythagoras de Rhegion, entre 470 et 460 : tête et pieds seuls en marbre ; corps sans doute en bois, chevelure probable en bronze (Ch. Picard, *Man.*, I, p. 210-211). — Cependant, peut-être pourrions-nous nous trouver en présence d'une copie d'époque romaine ?

4. W. Amelung, *Arch. Jahrb.*, XXXV, 1920, p. 57 et fig. 4, juxtapose les deux têtes vues du dessus.

5. Nous évitons la question des origines du culte de Vénus à Rome et celle du rôle qu'a pu y jouer l'introduction de l'Erycine sicilienne. Il faut attendre l'ouvrage d'ensemble sur la Vénus romaine que prépare M. R. Schilling. La façon dont il a déjà posé les divers problèmes (*Rev. Ét. Lat.*, 1942, p. 44-46) laisse bien présager de ce qu'on peut attendre de telles recherches en conclusion.

6. La réfutation de Fr. Studniczka (*Arch. Jahrb.*, 1911, p. 152) est particulièrement typique. Il écarte en quelques lignes la thèse d'E. Petersen : car, dit-il,

Nous allons proposer par la suite une interprétation du trône de Boston qui rend compte à la fois du prototype Ludovisi, des sujets représentés sur les deux trônes, et de leur présence simultanée à Rome, à proximité de la Porte Colline.

La restauration de Tibère. — Le trône Ludovisi a-t-il été amené à Rome en 181 av. J.-C. ? Depuis la découverte du trône de Boston, cette affirmation d'E. Petersen est inconciliable avec ce que nous savons des origines de la légende troyenne à Rome, si l'on adopte l'interprétation que nous développerons ici du mythe figuré sur le trône de Boston : *le destin de Turnus et le destin d'Énée.*

Sans doute Caton l'Ancien déjà, vers la même époque, a introduit dans ses guerres du Latium les ennemis d'Énée : Turnus et Amata[1]. C'est lui qui a conféré à la légende d'Énée et de Turnus les précisions et la solidité de l'histoire[2]. Mais c'est seulement Denys, Varron, Cicéron[3], Virgile enfin[4], qui font passer Énée *en Sicile* avant de le conduire au Latium :

> *Tum vicina astris Erycino in vertice sedes*
> *Fundatur Veneri Idaliae...*

Comme l'a montré la critique la plus récente, c'est seulement « par l'Énéide que la légende a atteint un être stable »[5]. A l'origine, il y a une indépendance complète entre le culte de Vénus Erycine à Rome et la légende troyenne[6]. Ces constatations suffisent pour rendre impossible la sculpture du trône de Boston antérieurement au milieu du Ier siècle avant notre ère.

---

l'Aphrodite de l'Eryx était associée à Eros ; sans doute, mais, autant qu'on le sache, non à Adonis. Or, Fr. Studniczka tenait les deux ensembles pour un autel d'Aphrodite et d'Adonis.

1. Jacques Perret, *Les origines de la légende troyenne de Rome*, 1942, p. 497.
2. *L. l.*, p. 627.
3. *L. l.*, p. 300 et 609. — Ceci paraît bien établi. Par contre, la critique négative de M. Jacques Perret sur les plus *anciens* témoignages qui mettent en relation Énée avec Rome et l'Italie (ve-ive s.) a été combattue par P. Boyancé, *Rev. Ét. anc.*, 1943, p. 282 sqq. [Cf. aussi, ici-même, *R. A.*, 1944, I, p. 154.]
4. Verg., *Aen.*, V, 759-760.
5. J. Perret, *l. l.*, p. 627.
6. *L. l.*, p. 300, avec les référ. aux travaux modernes et aux textes.

En fait, nous devrons abaisser cette date de plus d'un demi-siècle encore.

Ce n'est pas Verrès, à coup sûr, qui put dépouiller le temple d'un marbre aussi encombrant que le trône Ludovisi. Il paraît avoir eu d'ailleurs un respect particulier pour les biens de l'Aphrodision de l'Eryx, dont les esclaves, *servi Venerii*, lui fournissent des appariteurs[1]. Il place même un Cupidon d'argent dans le temple de Vénus[2]. Vers la même époque, Diodore de Sicile témoigne des honneurs que les magistrats rendaient sur l'Eryx, parce que les Romains rapportaient leurs origines à la déesse[3].

Il n'est plus guère question du sanctuaire du mont Eryx jusqu'au début de l'Empire. C'est alors que Tibère, sans nécessité matérielle immédiate (le temple, en fait, ne sera reconstruit que sous Claude[4]), accepte de se charger de sa restauration[5]. C'est à ce moment, selon nous, que le trône Ludovisi est transféré à l'Erycinion de Rome, où il reçoit un pendant. Cette acceptation par Tibère de restaurer l'Aphrodision sicilien, il convient d'en bien marquer le sens politique et religieux, qui dépasse de loin le goût artistique bien connu de l'Empereur[6].

On sait comment Tibère est menacé par les prétentions d'Agrippine, fille de Julie et seule représentante du sang

---

1. Cic., *Verr.*, II, 3, 20, 50 : *Veneriosque servos ;* cf. II, 3, 38, 86-87 ; II, 3, 62, 143 ; II, 4, 46, 104 ; II, 5, 54, 141.

2. *Verr.*, II, 5, 54, 142 *(Supplic.)*.

3. Diod., IV, 83, 5.

4. Suet., *Claud.*, 25, 13 : *templumque in Sicilia Veneris Erycinae vetustate conlapsum ut ex aerario pop. R. reficeretur, auctor fuit.*

5. Texte de Tacite : cf. plus loin.

6. Sous Auguste, en partant pour son séjour de retraite à Rhodes, il force les habitants de Paros à lui vendre leur belle statue d'Hestia pour le temple de la Concorde (Dion C., 45, 9, 6). A peine sur le trône, il fait transporter dans son *cubiculum* l'Apoxyomène de Lysippe, qu'Agrippa avait placé devant ses Thermes ; mais les clameurs du peuple, au théâtre, l'obligent à le remettre à sa place primitive (Plin., *N. H.*, XXXIV, 62). Dans son *cubiculum*, il conservait « l'Archigalle » de Parrhasios (Plin., *N. H.*, XXXV, 70). E. Ciaceri, *Tiberio, successore di Augusto*, 1934, p. 101 (cf. la correction proposée au texte de Pline par J. Carcopino : *Artigamon*, au lieu de *archigallum* (*Mél. Rom.*, 1923, p. 267 sqq.) et *Aspects mystiques*, 194).

d'Auguste[1] : *caelesti sanguine ortam* (Tac., *Ann.*, IV, 52). Fils adoptif, Tibère n'a pas une goutte de ce sang divin[2]. Aussi, sans négliger le culte privé[3] de celui qu'il a le droit d'appeler son père, est-il plus réservé pour son culte public. En 26 ap. J.-C., Tibère se rendra en Campanie pour « dédier deux temples... dont l'un à Auguste, dans la ville de Nole ». Les historiens modernes ont tort d'appuyer sur ce fait. Tacite nous prévient expressément que ce n'est qu'un prétexte *(specie)* pour quitter Rome, dont Tibère a décidé de vivre éloigné, et où il ne voudra jamais revenir[4]. Au cours des années précédentes, il ne s'était guère hâté de dédier le temple à Auguste, dont le Sénat lui avait confié la construction au pied du Palatin[5]. Vers le début de son règne, en l'année 16, on avait bien érigé une statue à Auguste ; mais c'était dans un sanctuaire nouveau, consacré à la famille Julia tout entière[6].

En face des prétentions d'Agrippine et de sa famille, Tibère ne veut donc pas fonder uniquement sur le Divus Augustus ses droits surnaturels, la légitimité de son règne. Il les fonde davantage, croyons-nous, sur la gens Julia tout entière dont il est l'adopté, sur la divinité protectrice des Jules.

César proclamait lui-même du haut de la tribune aux harangues : « C'est de Vénus que descendent les Jules ; et nous sommes une branche de cette famille[7] ». Et pourtant,

---

1. On trouvera un exposé des droits au trône des divers personnages julio-claudiens, dans R. S. Roggers, *The conspiracy of Agrippina : Trans. Am. Phil. Assoc.*, LXII, 1931, p. 141-168.

2. J. Gagé, *Divus Augustus*, dans *Rev. arch.*, 1931, II, p. 19.

3. Tac., *Ann.*, IV, 52.

4. Tac., *Ann.*, IV, 57 (a. 26) : *Inter quae diu meditato prolatoque saepius concilio tandem Caesar in Campaniam, SPECIE dedicandi templa apud Capuam Iovi, apud Nolam Augusto, sed certus procul urbe degere.*

5. La dédicace sera faite seulement par Caligula. Dion, 56, 46. Cf. J. Gagé, *Mél. Rome*, 1930, p. 145.

6. Tac., *Ann.*, II, 41 (a. 16) : *sacrarium genti Iuliae effigiesque divo Augusto apud Bovillas dicantur.*

7. Suet., *Caes.*, 6, 2. Éloge funèbre de sa tante Julie. Cf. Dio, 43, 22 : construction du temple de Vénus à laquelle César rapportait l'origine de sa race. La plus ancienne monnaie de César avec la tête de Vénus : *Br. Mus. Cat. of Coins, Rep.*, III, pl. CX, n° 20.

Vénus n'avait pas été la principale divinité protectrice d'Auguste[1]. Déjà vers l'an 23 avant notre ère, Horace, en s'adressant à Octave vengeur de César à Philippes, demandait « quel dieu le peuple devait alors appeler au secours de l'empire croulant », Apollon ou l'Erycine ?[2] En fait, celui qu'Horace, dans le *Chant séculaire*, nommait « le descendant illustre d'Anchise et de Vénus » (*C. S.*, v. 50) s'était moins recommandé de son aïeule divine que d'Apollon[3] ; et il avait négligé, semble-t-il, le sanctuaire du mont Eryx, alors presque abandonné par les desservants du culte[4] : ce sanctuaire dont la réputation s'était accrue si vite à l'époque précédente[5], au temps même de César[6].

Tibère reprend ces droits divins qu'il tient de César ; il essaie même, je crois, de les renforcer par une politique de mariages. En l'année 28, il mariera « sa petite-fille Agrippine » à Cn(eius) Domitius : « Ce qu'il avait choisi en Domitius, nous dit Tacite, c'était le rejeton d'une antique famille, un sang qui était celui des Césars *(Caesaribus sanguinem)*. Car Domitius avait pour aïeule Octavie ; et, par elle, il pouvait s'enorgueillir d'avoir Auguste pour grand oncle[7]. » L'important ici, c'est moins l'ascendance indirecte d'Auguste, le grand-oncle,

---

1. Pour les monuments avec Vénus et Auguste, tous ou presque tous légèrement postérieurs à l'apothéose de celui-ci, cf. *infra*, § II.

2. Horat., *Od.*, I, 2, 25 sqq. (à Octave vengeur de César à Philippes en 42 av. J.-C. ; *Od.*, I, avant 23 av. J.-C.) : *augur Apollo | sive tu mavis, Erycina ridens.*

3. A la gloire duquel Horace paraît avoir écrit avant tout le *C. S.* ; cf. vers 75 : *doctus et Phoebi chorus et Dianae | dicere laudes :* qu'il faut rapprocher de Verg., *Buc.*, IV, 10 : *Casta fave Lucina : tuus iam regnat Apollo.* — Auguste assimilé à Apollon : H. M. R. Leopold, *Mededeelingen Nederl. Inst. Rome*, VI, 1936, p. 15 sqq. — Pour la dévotion spéciale d'Auguste envers Apollon, bibliogr. par M. Alfred Merlin, *Bull. arch. du Comité*, 1919, p. cxc, n. 2 (à propos de l'autel de Byrsa). Sur le thème mythique d'Apollon-Auguste, cf. W. Deonna, *La légende d'Octave Auguste*, dans *Rev. Hist. Rel.*, 83, 1921, p. 32 sqq. et 163 sqq. ; 84, 1921, p. 77 sqq.

4. Strab., VI, 418. — Strabon meurt en 19 ap. J.-C.

5. Diod., IV, 83, 5.

6. Diodore écrit à l'époque de César. Cf. E. Schwartz, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, V, 1, col. 663.

7. Voyez le tableau généalogique de la maison iulio-claudienne par Ernst Stein, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, X, 2, col. 288.

que celle, *directe*, d'Octavie, la grand-mère. Car Octavie avait pour mère Atia, fille de Julie, sœur de Jules César[1].

Un autre mariage, célébré bien antérieurement, n'est pas moins significatif. Le fils de Tibère, Drusus († 23), épouse Claudia Livilla, qui était, par sa mère Antonia Minor, la petite-fille de cette même Octavie, petite-nièce de César[2].

Comme l'a bien vu Michel Rostovzeff à ce propos : « Il y avait donc une tendance, à l'époque de Tibère, à mettre en relief la descendance de Drusus, à affirmer que le fils de Tibère, aussi bien que Germanicus, était un membre de la gens Iulia, et que Livilla aussi appartenait à la même *gens* ; donc n'était aucunement inférieure à Agrippine, descendante directe d'Auguste »[3].

Dans l'inscription de l'épistyle du portique d'Aphrodisias de Carie, découverte en 1937, la dédicace est faite à *Aphrodite*, Auguste, Tibère et la famille impériale ; mais elle est gravée sous le règne de Tibère seul, puisque Livie († 29) y est mentionnée expressément comme veuve[4]. Un autre monument n'est pas moins typique : le Grand Camée de France[5]. Quelles que soient les interprétations qu'on en donne — et elles sont nombreuses —, on s'accorde à voir dans la partie supérieure (le ciel), le divus Augustus, soutenu par Énée ou Anchise portant le globe, puis Germanicus ; et, en dessous, l'empereur Tibère. Le camée fut donc exécuté après la mort d'Auguste et celle de Germanicus. Devant Tibère, M. A. Piganiol reconnaît Drusus le Jeune présenté par *Vénus*[6].

---

1. Tac., *Ann.*, IV, 75.

2. Après 4 ap. J.-C. ; voy. Lotte Ollendorf, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XIII, 1 (1926), col. 925, s. v. *Livia Iulia*. — En 19, Livilla accoucha de deux enfants mâles : double souche qui causa à Tibère une grande joie, mais « fut pour le peuple un nouveau sujet de douleur, comme si Drusus, accru de deux enfants, *dût primer davantage sur la maison de Germanicus : tamquam auctus liberis Drusus domum Germanici magis urgeret* » (Tac., *Ann.*, II, 84).

3. M. Rostovzeff, *L'emp. Tibère et le culte impérial*, dans *Rev. hist.*, 1930, I, p. 18.

4. Cf. *Ill. London News*, 18 déc. 1937.

5. Furtwaengler, *Ant. Gemmen*, II, pl. LX, et p. 268 sq.

6. A. Piganiol, *H. R.*, Coll. Clio, p. 263.

Plus significatives encore, croyons-nous, sont les funérailles de ce même Drusus, fils de Tibère, en l'année 23. Dans le défilé des images de ses ancêtres, on voit « Énée source de la famille Julia » : *origo Iuliae gentis Aeneas*[1]. Enfin, dans l'une des inscriptions de Gythion — relatives aux honneurs divins votés par les Gythéates à Tibère et à sa famille[2] — la quatrième journée des jeux scéniques est consacrée à « la Victoire de Germanicus César »[3]. Mais la cinquième est celle de « la Vénus de Drusus César »[4], fils de Tibère. Cette Aphrodite, c'est la femme de Drusus, c'est Livilla, descendante d'Énée, d'Anchise et de Vénus : « la déesse Aphrodite d'Anchise », comme l'appelle une inscription d'Ilion consacrée à Livilla[5].

Cette habileté des Gythéates qui associent Aphrodite, aïeule divine de la famille Julienne, à Drusus, qui n'était Julien que grâce à l'adoption du Claudien Tibère par Auguste — nous allons la retrouver chez les Siciliens. Dans un passage *trop peu remarqué à tous points de vue*, Tacite nous dit sous l'année 25 de notre ère : « Les habitants de Ségeste demandèrent qu'on restaurât le temple de Vénus sur le mont Eryx,

---

1. Tac., *Ann.*, IV, 9.

2. Nous suivons ici l'interprétation de M. Rostovzeff, dans *Rev. hist.*, 1930, I, p. 67. — Date : entre 14 et 19 ap. J.-C.

3. La fête instituée par César en l'honneur de la déesse qui le faisait vaincre : *Venus Victrix* ou *Victoria*. Mais Auguste affirme plutôt la souveraineté de la sienne propre : *Victoria Augusti*. C'est cette Victoire d'Auguste qui favorisa Germanicus, mais à travers les auspices de Tibère. J. Gagé, *Victoria Augusti et auspices de Tibère*, dans *Rev. arch.*, 1930, II, p. 2 et 35.

4. Trad. Rostovzeff, *l. l.*, p. 4.

5. Dessau 8787. — Il est possible que, dans l'inscr. de Gythion, Drusus lui-même soit assimilé à Aphrodite. Le nom d'Aphrodite accompagne celui de Ptolémée IV Philopator (+ 205 av. J.-C.) sur un vase à reliefs : Βασιλέως Πτολεμαίου · Ἀφροδίτης (F. Courby, *Vases grecs à reliefs*, 1922, p. 511). — Notons que, dans une épigramme de l'*Anthol. Pal.* (IX, 219), c'est Tibère lui-même dont le poète Diodore de Sardes paraît célébrer le retour de Troade à Rome : des bords du Θύμβρις, affluent du Scamandre, à ceux du Tibre. On a supposé que Tibère, lors de son voyage de retraite à Rhodes, sous Auguste, avait voulu visiter Ilion et les légendaires lieux d'origine de sa race ; il aurait suivi la côte vers Rhodes ; ce qu'a dû connaître le poète de Sardes. Cf. le commentaire de R. Holland, dans *Phil. Woch.*, 1925, col. 811 sqq.

qui tombait de vétusté, rappelant sur l'origine de ce sanctuaire des faits connus et *agréables à Tibère.* Il se chargea volontiers de ce soin, en sa qualité de *parent* de la déesse. » *Suscepit curam libens UT CONSANGUINEUS*[1].

Ce texte de Tacite donne toute sa signification à la dédicace faite en l'an 20 de notre ère au temple du mont Eryx. Le jeune L(ucius) Aponius Caesianus, le futur consul de l'an 39, dans une inscription en vers où la déesse est proclamée *Aeneadum alma parens*, dédie une statue à Tibère[2].

Ceci se passait en l'année 20 ap. J.-C. (un an après la mort de Strabon, qui témoignait de l'état de désertion du sanctuaire)[3]. Or, la même année 20, près du temple Erycinien de la Porte Colline, les jardins de Salluste étaient devenus propriété impériale[4].

(A suivre.)

Jean Colin.

---

1. Tac., *Ann.*, IV, 43.
2. *C. I. L.*, X, 7257 = Dessau 939. — Sur la date, Groag, dans *Prosop. mp.*, 2e éd., I, p. 190, n° 972.
3. Strab., VI, 418, commenté plus haut.
4. Cf. notre second article (à paraître), § II.

A PROPOS D'UNE ÉTIQUETTE DE MOMIE INÉDITE

Cette étiquette fut achetée à Louxor, chez un marchand d'antiquités, en mars 1938. Elle est maintenant déposée au Louvre sous le numéro d'inventaire *E 17116*. C'est une plaquette en bois résineux, large de 10 cm. 2, haute de 3 cm. 5, épaisse de 6 mm. L'une des extrémités est ornée d'une queue d'aronde et percée d'un trou circulaire. Sur les deux faces l'écriture est tracée au calame et à l'encre noire, parallèlement aux fibres du bois ; la main paraît la même, malgré la différence de taille des caractères (cf. les α, les θ, les τ, les υ). Elle est élégante et ferme et révèle un scribe exercé. Elle s'apparente à Schubart, *Pap. Gr. Berol.* 29 *b*, et à Spiegelberg, *Aeg. u. Gr. Eigennamen aus Mumienetik.* 39 *b* (pl. XIV) ; 40 *a* (pl. XV) et 115 (pl. XXXIII) et paraît dater du IIe siècle.

Sur l'une des faces on lit :

Καμήτιος ἀπὸ
Θύνεως.

Ce sont les indications habituelles : le nom du défunt au génitif et son ἰδία, précédée de ἀπό.

La mention d'une κώμη Θῦνις sur une étiquette de momie n'est pas nouvelle[1]. Mais on connaît en Égypte deux villages de ce nom. L'un d'eux était situé dans l'Hermopolite[2], l'autre dans le Pathyrite, près de Thèbes, sur la rive gauche

1. Preisigke-Bilabel, *Sammelbuch Gr. Urk. aus Ägypt.*, nos 2016, 3544 (où il faut lire ἀπὸ Θύνι (= Θύνει), 3552. Dans ce qui suit nous désignerons cet ouvrage par *SB*. Il rassemble de façon commode les textes d'un certain nombre d'étiquettes.

2. *P. Leipzig* 19, 14 ; 21, intr. ; *P. Strasb.* 24, 22, etc. ; *SB* 7437.

du fleuve[1]. Quelques-uns de ses habitants figurent dans le *papyrus Casati*[2] et leurs momies étaient confiées aux fameux choachytes du Procès d'Hermias. On sait qu'un document acheté à Louxor n'est pas forcément originaire de Thèbes. Il y a bien des chances cependant pour que notre étiquette provienne des Memnonia. Les cimetières ne manquaient pas dans l'Hermopolite et la Θῦνις qui y était située possédait probablement le sien[3]. J'espère enfin montrer ailleurs qu'à l'époque gréco-romaine la Nécropole thébaine ne donnait guère asile qu'aux défunts de la région.

Pour quelle raison marquait-on sur les étiquettes l'*origo* du défunt ? Comme cette indication manque souvent, il est permis de croire qu'on ne la faisait pas figurer sans raison. D'abord cela pouvait permettre aux artisans funéraires et aux familles de mieux identifier les momies. Mais il ne manquait pas d'autres procédés pour cela, et qui étaient même plus précis[4]. Était-ce pour satisfaire aux exigences de l'administration impériale, qui attachait une certaine importance aux rubriques de l'état civil ? On s'étonne alors que tant d'étiquettes n'en aient pas tenu compte. On en vient à se

---

1. *UPZ* (nous désignerons ainsi Wilcken, *Urk. der Ptolemäerzeit*, Berlin, 1923-37), II, 196, 1/8 ; *P. Leipzig* 92, 2 (à cause de l'onomastique je crois à une origine thébaine plutôt qu'Hermopolitaine) ; 97/15/4 (qui contient un compte de livraisons en nature d'Hermônthis ; c'est par erreur que Mitteis signale, dans son index géographique, comme étant celle de l'Hermopolite la Θῦνις de ce passage) ; *BGU (Berl. Gr. Urk.)*, III, 759, plainte d'un berger de Θῦνις au stratège de l'Hermônthite ; *P. Londres* 125, 42, p. 193, originaire de l'Hermônthite, cf. l. 23 ; Viereck, *O. Strasb.* 625, où la κώμη Θῦνις de 1/22 et 2/3 est certainement celle qui nous intéresse ici, si l'on en juge par l'onomastique (Πασῆμις, Πλῆνις, Παμώνθης, etc.).

2. *UPZ* II, 180 *a*, 34/5 ; 37/8 ; 47/1.

3. *SB* 7437 : une momie est envoyée εἰς Θῦνιν τοῦ Ἑρμοπολείτου νόμου.

4. C'étaient l'indication du patronyme, du matronyme ou d'une autre parenté, même éloignée, du surnom, du métier ou de la fonction ; ou bien des artifices purement graphiques comme d'écrire le texte de droite à gauche (*SB* 753 ; Steindorff, *Ag. Zeitschr.* XXVIII (1890), p. 50) ou de dessiner des emblèmes (Le Blant, *Tablai égyptiennes*, extr. de la *Rev. Arch.* (XXVIII et XXIX, 1875), nos 47 et 48, pl. V *bis* et 59, pl. XI ; H. R. Hall, *Greek mummy labels in the Br. Mus., Proc. Soc. Bibl. Arch.* XXVII (1905), nº 22, 32 et surtout 6, 7 et 8 où le même attribut figure sur les étiquettes de trois momies de la même famille).

demander si l'indication de l'*origo* ne conférait pas à la momie le droit de se faire enterrer dans tel cimetière ou telle division de nécropole.

Sur 178 étiquettes reproduites par le *Sammelbuch* et comportant l'*origo* des morts, on en compte, entre autres, 107 de la bourgade panopolitaine de Βομπαή, 9 de la Νῆσος Ἀπολλιναριάδος, 9 de Ψῶνις, 6 de l'ἐποίκιον Ἥρωνος, 6 de Philadelphie, contre 3 de Panopolis même et 1 de Memphis ! Des groupements aussi capricieux donnent à penser que nous avons là, malgré la dispersion de ces documents dans les collections du monde entier, le résultat de fouilles clandestines dans certains cimetières, ou certaines divisions de nécropoles, réservées aux gens de telle ou telle ἰδία[1].

Pour l'époque ptolémaïque, l'examen des listes des choachytes thébains confirme cette impression. Là encore, quand les défunts ne sont pas rassemblés par métiers[2], il leur arrive de l'être par *origo*[3]. Et cela se comprend. Comme le dit Wilcken : « Die Landsleute blieben wohl gern auch in tode beieinander[4] ». On ne voit pas pourquoi les choses auraient changé à l'époque impériale. En tout cas l'une de nos étiquettes explique le rapatriement d'une momie par l'*origo* du défunt[5]. Sur l'autre face de notre τάβλα[6] le texte fait difficulté. On lit

κροταφωεαν
θελησ[[αι φ]]καισυ
αυτονφιλανθρω

L'inscription est évidemment tronquée, en haut comme en bas.

---

1. C'était l'opinion de Schmidt (*Äg. Zeitschr.* XXXIV (1896), p. 79). Cf. Spiegelberg, *ibid.*, LV (1914), p. 89-93.

2. *UPZ* II, 180 *a*, 3/3, 3/9, 6/2, 10/10, 11, 12/5 et 6, etc. ; 177, 11.

3. *UPZ* II, 177, 13 ; 180 *a*, 3/3, 3/9, 7/2, 8/5, 9/2, etc.

4. *UPZ* II, 180 *a*, 8/5-7, p. 169 du commentaire.

5. *SB* 1268 : Ἀπόδος τὴν ταφὴν εἰς Πανῶν πόλιν ὅτι Δίδυμος Πανοπολίτης ἐστίν. Nous sommes loin naturellement de pouvoir expliquer tous ces déplacements. Dans *SB* 3579, une femme marquée comme Διοσπολίτης *(sic)* est envoyée εἰς Τούφιον, l'actuelle Tôd.

6. C'était le nom que les Grecs donnaient à nos étiquettes, voy. Wilcken, *Chrestom.* 499, 5.

Quand on examine le recto, on s'aperçoit que le texte y est mal « mis en page ». Sous Θύνεως il subsiste un certain blanc, alors que la première ligne est presque tangente au bord supérieur de la tablette. Si c'étaient là les dimensions primitives de cette dernière, le calame n'aurait pu manquer de glisser dans le vide en traçant les lettres ς, α et π de la première ligne, et l'on remarquerait des bavures d'encre sur la tranche supérieure. Il semble donc qu'une fois rédigée sur ses deux faces, la tablette fut retaillée ou même brisée selon le fil du bois, en haut et en bas, par un individu qui ne tint compte que du recto, c'est-à-dire des indications essentielles. La patine des tranches de la tablette est égale à celle de ses faces, ce qui permet de faire remonter la mutilation à l'antiquité. Il est bien difficile d'en retrouver la raison. Peut-être un des bords de l'étiquette fut-il brisé pendant le transport de la momie ; on aura voulu faire disparaître cette cassure en retaillant le tout, même du côté non endommagé, pour la symétrie ; car si les étiquettes présentent les formes les plus variées, elles sont en gros symétriques par rapport à l'axe de leurs queues d'aronde, quand elles en ont.

Quelle est l'importance des lacunes ? Si l'on suppose un rapport normal entre les deux dimensions de la tablette, il est difficile de croire à la chute de plus de deux lignes, en haut comme en bas. En réduisant les restitutions au minimum, je propose de lire :

[τῷ δεῖνι νε-]
κροτάφῳ · ἐὰν
θέλῃς, [[αι φ]] καὶ σὺ
αὐτὸν φιλάνθρώ-
[πει .]

Peut-être y avait-il au début la mention si fréquente du port de destination, ici : εἰς Διοσπόλιν[1]. On ne trouve pas sur les étiquettes l'adresse d'un cimetière[2], mais celle d'une

1. *SB* 3539, 3557.
2. Je n'en connais encore qu'une exception, c'est *SB* 3553, où l'on lit, dans

ville, et en particulier de son port (ὅρμος)[1], celle d'un temple[2], d'un poste de douane[3], ou même d'un nome[4].

La momie avait souvent à voyager après sa confection chez les taricheutes locaux[5]. Une fois l'embaumement terminé, la momie était rendue à la famille[6]. Si celle-ci ne la conservait pas[7], elle devait en assurer l'expédition vers le tombeau. Souvent il suffisait de lui faire franchir le fleuve, parce que beaucoup de cimetières étaient situés sur la rive gauche, vers la Montagne (ὄρος[8]) d'Occident[9]. Parfois le défunt devait être enterré « en terre sainte », en Abydos par exemple, peut-être à Thèbes[10]. Il arrivait aussi qu'un village n'eût pas de νεκρία à lui[11]. Enfin nous avons vu plus haut qu'on pouvait rapatrier dans son ἰδία une personne qui était morte au

---

une formule épistolaire développée : καὶ ὑμεῖς οὖν καταστήσατε αὐτὴν εἰς τοὺς τάφους ἐν Μεμνονείοις.

1. *SB* 1207, 2052, 2053, 2054, 5140, etc.
2. *SB* 3556.
3. *SB* 3966.
4. *SB* 3967, 7084. Cf. 3447.
5. Un village comme Oxyrhyncha, au Fayoum, avait ses taricheutes. Voy. *P. Tebt.* III, 2, 967, 4, p. 203. Cf. *BGU*, 337, 21. La maison qui donna lieu au Procès d'Hermias se trouvant sur la rive droite, les choachytes y entreposaient sûrement des corps amenés par le fleuve et déjà momifiés dans des ateliers locaux, qui n'étaient pas ceux des Memnonia. On ne voit pas l'intérêt qu'ils auraient eu à faire passer leurs momies sur la rive droite entre la confection et l'enterrement. Par contre les morts Diospolitains devaient être rapidement transportés sur la rive gauche, où exerçaient les taricheutes de l'endroit (voy. plus loin) et, sinon enterrés tout de suite après leur momification, du moins conservés soit par les familles, soit par les choachytes dans un de leurs dépôts de la rive gauche (voy. p. 50, n. 3).
6. Herod. II, 86 ; 87 et 88 ; Diod. de Sic., I, 91. D'après *UPZ*, I, 19, 16 (comment. p. 195) la femme du défunt avait l'obligation morale de s'occuper de l'enterrement.
7. Sur cet usage, voy. les textes littéraires classiques rassemblés par W. R. Dawson, *Aegyptus* IX (1928), p. 107, et les attestations archéologiques de Petrie, *Hawara Biahmu Arsinoe*, p. 15 ; C. Schmidt, *Äg. Zeitschr.* XXXII (1894), p. 56 ; Erman, *Die Religion d. Äg.* 1934, p. 412 et *Äg. Zeitschr.* XXXII (1894), p. 96.
8. *P. Grenfell* II, 77, 22 ; *P. Tebt.* III, 2, 967, p. 203.
9. Même en Alexandrie, la première nécropole fut établie à l'Ouest de la cité. Voy. Calderini, *Diz. Geogr.* I, p. 132.
10. *UPZ* II, 177, 13, comment. p. 141.
11. *UPZ* II, 196, 29-30.

loin[1]. Les transports se faisaient par eau[2]. La famille s'abouchait alors avec une entreprise de batellerie ou avec un ami qui possédait un bateau à lui[3] et payait d'avance frais d'expédition et taxes spéciales[4].

Dans son déplacement la momie va être accompagnée parfois d'une lettre sur papyrus[5] et, à partir du IIe siècle de notre ère, d'une étiquette qui lui sera attachée au cou[6] ou sur la poitrine[7]. C'est alors qu'on rédigeait ces étiquettes, celles au moins où nous lisons aujourd'hui des indications de transport. Qui se chargeait de cette rédaction ? Sans doute parfois les familles. Mais les étiquettes[8] nous présentent la plupart du temps des écritures parfaitement lisibles ou même élégantes et à peu près jamais de ces tracés malhabiles, si fréquents dans les lettres privées. Les erreurs de rédaction ressortissent plutôt aux négligences d'un technicien pressé ou aux bévues d'un scribe indigène, plus à l'aise en démotique qu'en grec. Il semble qu'on préférait dicter le texte à un scribe professionnel, attaché aux embaumeurs ou aux entreprises de transport, et c'est peut-être à une erreur de dictée ou à une hésitation d'un parent de notre Καμῆτις qu'est due

1. Cf. *UPZ* I, 19, 16 où le père des Jumelles du Sérapéum est ramené dans la Nécropole Memphite, d'Héracléopolis, où il était mort.

2. *SB* 6011 ; 3558 (ἀνενεγκε<ῖ>ν αὐτὴν παρὰ πόταμον). Roos, *P. Groninganae* 15. Wessely, *Stud. Pal. u. Pap.* XXII, 56. *P. Oxy* VII, 1068.

3. Wilcken, *Chrest.* 499.

4. D'où la formule, qui se présente si fréquemment et sous diverses variantes : πεπλήρωκα αὐτοῦ τὸ ναῦλον καὶ τὸ τέλος καὶ τὰς δαπάνας πάσας. Les frais d'expédition étaient naturellement proportionnels à la distance (*SB* 5208 Θφῶς Παθερμούθιος ... ἧς τὸ ναῦλον ἀπεδότη ὡς τε (= ἰς) Ψενβελλῶχιν). Quant aux τέλη nous sommes mal renseignés sur eux. Il existait à l'époque romaine un τέλος ταφῆς, mais il était peut-être levé sur les fripiers (Wallace, *Taxation in Egypt*, p. 202) ; il semble différent d'un τέλος ταφῶν (*ibid.* p. 284) de 2 drachmes, sans doute payé par les familles et réduit à 1 drachme dans Tait, *Ostr.* 45, p. 95.

5. Wilcken, *Chrest.* 499 ; *SB* 3939.

6. Champollion, *Not. descr. Mon. Eg. Mus. Ch. X*, Paris, 1827, p. 166 : « Z 21-27 ; Bois ; tessères trouvées au cou de différentes momies grecques. » Petrie, *Dendereh* (*Eg. Expl. Fund* XVII, p. 32).

7. Wilcken, *Chrest.* 499 ; *Arch. Anzeiger* IV (1889), p. 3. Harris, *Mus. d'Alex.* XI, p. 88 et 91.

8. J'entends celles qui sont écrites à l'encre, à l'exclusion de celles qui furent gravées au couteau.

la rature de notre verso. En tout cas, la rédaction est l'œuvre des agents des ναύκληροι quand l'étiquette est relative à plusieurs momies groupées sous un même bordereau d'expédition[1].

Très souvent l'inscription se réduit au nom du défunt, à son patronyme et à son *origo*. Si la formule est quelque peu développée, son allure est celle d'une lettre et cela va de la simple adresse (le rédacteur écrit à l'agent de transport δὸς ou ἀπόδος τὸν δεῖνα τῷ δεῖνι[2] à la missive en forme, ornée parfois du χαίρειν[3] ou de l'ἔρρωσο[4] habituels, et qui s'adresse à l'agent de transport[5] ou à la personne qui se chargera de l'enterrement.

On constate que cette personne n'est pas forcément un artisan funéraire, mais très souvent un correspondant de la famille. Tout au moins nous supposerons que c'est le cas quand l'étiquette ne porte que le nom du destinataire sans aucun titre[6]. Cela devient évident quand il s'agit de la mère du défunt[7], de son fils[8], de son frère[9], de sa tante[10], d'un sitologue[11], d'un ζυτοπώλης[12] ou d'un παιανιστής de Panopolis[13]. Mais on pouvait prévoir aussi que la momie fût envoyée à

1. *SB* 3541, 3553, 3556 (?), 5143, 5200. Le Blant, *op. l.*, n° 94. Dans *SB*, 5203 : Ἱέρακον πατέρα εἰς τὴν αὐτὴν Ψινπελῶχιν, l'expression εἰς τὴν αὐτήν suppose un groupage de momies pour une même destination.

2. *SB* 1735, 1737, 2052, 4167, 5142, 5201. Il arrive que l'adresse soit exprimée plus verbeusement, parce qu'elle est fixée par rapport à certains points de repère, comme on le fait aujourd'hui encore en Orient, à l'égard d'indigènes pour qui noms de rues et numéros de maisons sont lettre morte. Voy. *SB* 2639 : ἐρώτησον παρὰ Μέλανος τοῦ ἀρτοκόπου · ποῦ μένι Θερμοῦθις ἡ γυνὴ Πασοράσιος. — *SB* 3892 : ἵνα δοῖ Ταρέμφι... ἐχόμενα Ἰσιδήου Πιλάκ, ὅπου ὁ θησαυρός. — *SB* 3556.

3. *SB* 3555.

4. *SB* 5205.

5. *SB* 3554 : Σενύριος Πλούσᾳ · κόμισον τὸ σωμάτιον τοῦ υἱοῦ μου.

6. *SB* 1737, 2052, 2639, 3554, 3556, 4971, 7122.

7. *SB* 4167.

8. *SB* 5201.

9. *SB* 5205.

10. *SB* 1735, 3892.

11. *SB* 5142.

12. Étiquette inédite du Musée Guimet : Ἀχιλλᾶς Πακαλτιανε · ἀπόδος Πανίσκῳ ζυτοπώλῃ.

13. *SB* 1743, 7090.

un artisan funéraire, entaphiaste[1] ou, comme ici, nécrotaphe[2], nommément désigné.

A la réflexion on s'étonne que la momie de Καμῆτις soit envoyée à un nécrotaphe plutôt qu'à un choachyte. On sait par le tome II des *UPZ* qu'à l'époque ptolémaïque, dans cette même nécropole thébaine, ce genre de prêtres funéraires était florissant. Les choachytes possédaient des maisons qui tenaient lieu de « caveaux provisoires » et où ils groupaient les momies en instance d'enterrement[3]. Ces dernières étaient pour eux marchandise si précieuse que, selon certaines hypothèses, ils s'assuraient de leur possession du vivant même des futurs défunts[4]. On les verrait mal consentir à ce qu'une fois confectionnées elles fussent envoyées à d'autres qu'à eux-mêmes. G. Maspéro croyait que c'est à l'existence des choachytes que nous devions celle des étiquettes de momies. Il écrivait : « Les Égyptiens, surtout, aux dernières époques, conservaient les momies des gens qui n'étaient pas assez riches pour s'acheter une tombe, dans des magasins placés sous la garde spéciale des choachytes... Pour empêcher toute confusion entre les différents locataires de ces chantiers funèbres, chaque momie portait au cou ou sur la poitrine une étiquette à son nom[5]. » Nous ne pouvons plus accepter telle quelle cette opinion, parce que nous n'avons pas encore de texte qui confirme l'existence des choachytes à l'époque de nos étiquettes, et l'on sait qu'aucune d'elles ne semble antérieure au

---

1. *SB* 5144 à Κελεῆσις d'Ἀκανθῶν ; 3442, 3815 et 4170 à Πανισᾶς de Panopolis.

2. *SB* 5538 à Πικῶς d'Hermônthis ; 25, 5766, 5767 et 5774 à Πανεχάτης de Panopolis ; 761 à Πούαρτις et Πουερσεοῦτις de la même ville ; 3447 à Σεκῆς qui exerçait dans le Panopolite.

3. *UPZ* II, 180 *a*, 2/3 et les textes du Procès d'Hermias. Ce dernier trouva très mauvais qu'on eût converti sa maison en dépôt funéraire (*UPZ* II, 161, 32 ; 162, 2/18 sq. et comment. p. 75) ; bien des achats immobiliers opérés par les choachytes ne semblent pas avoir eu d'autre objet (*Ibid.* 170 et comment. p. 117 ; 180 *a*, intr. p. 148. Nous savons aussi que les momies ainsi entreposées, préalablement à l'enterrement, recevaient un culte (*Ibid.* 180 *a*, 3/1, 3/7, 17/9-11).

4. Brugsch, *Lettre à de Rougé*, p. 31 ; Sethe-Partsch, *Burgsch. Urk.*, p. 717 ; *UPZ* II, p. 38 et 180 *a*, 42/6-7, p. 172.

5. *Guide du Visit. au Mus. de Boulaq*, 1883, p. 408.

IIe siècle de notre ère. Otto[1] et Spiegelberg[2] ne voient pas de raison pour que les choachytes aient alors disparu ; mais jusqu'à nouvel ordre on peut se demander s'ils existaient encore. En tout cas ni Strabon ni Diodore ne parlent d'eux. Pour y voir clair il faudrait mieux connaître les modalités des cultes funéraires à l'époque romaine, sur l'ensemble du territoire égyptien. Au Labyrinthe de Hawara, dès le Ier siècle avant J.-C., on voit des stolistes et leurs prêtres disposer des momies d'un cimetière tout comme l'auraient fait des choachytes[3]. Mais cela ne prouve pas qu'il y ait jamais eu des choachytes à Hawara, ni qu'à la même époque il n'en existait plus à Thèbes et à Memphis, les deux seuls points où ils aient encore été attestés[4]. En tout cas les nécrotaphes qui sous les Ptolémées semblent s'être contentés du travail tout matériel de l'installation des momies dans les tombeaux[5] et avoir pratiqué avec les choachytes un certain partage dans les honoraires payés par les familles[6], opèrent à Oxyrhynchos (?) dès le Ier siècle avant notre ère, le même groupage de momies que les adversaires d'Hermias[7].

Il serait hasardeux d'avancer qu'ils avaient usurpé les autres fonctions des choachytes, en particulier celles qui touchent au culte des morts. Le *P. dem. Strasb.* 10 (p. 48-9) contient, semble-t-il, une liste de morts qui devaient recevoir à dates fixes des offrandes cultuelles. L'année n'est pas indiquée. Par comparaison avec le verso qui porte un texte grec sans rapport avec le premier et qui date de 129-30, Spiegelberg suppose d'abord que la démotique est d'époque

---

1. *Priester und Tempel*, I, p. 103.
2. *P. dem. Strasb.* 10, p. 48.
3. Hunt-Edgar, *Select Pap.* I, 104. Edgar, *Archiv f. Pap.* XIII (1938), p. 76-7.
4. Otto, *op. l.* p. 100,, n. 5.
5. A Thèbes, ils payaient un droit pour chaque corps entrant dans la Nécropole : Spiegelberg, *Äg. Zeitschr.* LIII (1917), p. 120-22. Cl. Préaux, *Econ. Roy. des Lag.*, p. 408.
6. C'est ce qu'avance Wilcken, très prudemment d'ailleurs, à propos de *UPZ* II, 185.
7. *P. Rylands*, 65.

romaine, ensuite, nous l'avons vu, que la fonction de choachyte avait survécu. Mais la date de 129/30 ne constitue qu'un *terminus ante quem* et, le texte démotique fût-il d'époque impériale, nous serions simplement sûrs qu'il existait toujours un culte funéraire, sans mieux savoir qui le célébrait.

Nous noterons donc tout au plus quelques éléments qui achèvent de rapprocher les nécrotaphes des choachytes.

Les nécrotaphes forment à l'époque romaine une corporation (ἔθνος)[1], tout comme le croit Wilcken pour les choachytes ptolémaïques[2]. Les nécrotaphes accédaient à cette même prêtrise inférieure du pastophorat[3], qui était si caractéristique des choachytes que c'était souvent là leur seul titre en démotique[4]. Il est vrai que les nécrotaphes n'étaient peut-être pas placés très haut dans l'échelle sociale[5] ; mais les choachytes eux-mêmes étaient-ils de si grands personnages ? Telle de leur fonction religieuse n'était probablement qu'une humble besogne de voirie[6]. Dans *UPZ* II, 157, l. 34, 21 choachytes n'échappent que par la fuite à la corvée des digues ; il est vrai qu'ils sont postés, dans la liste, à part des autres vulgaires φυγάδες (voy. le comment. p. 21). Si Hermias peut se permettre de confondre les choachytes avec les taricheutes[7], c'est qu'il ne risquait pas trop de heurter la vraisemblance : l'opinion commune, au moins dans les milieux helléniques, devait mettre un peu dans le même sac tous ces gens qui s'occupaient des morts. Dans *UPZ* 162, 8/22-4, l'avocat des choachytes expose avec quelque détail que les

1. San Nicolo, *Ägypt. Vereinswesen* I, p. 97 sq.

2. *UPZ* II, p. 38.

3. Voy. Spiegelberg, *Archiv f. Pap.* 1 p. 340 (= *SB* 5538) ; Wilcken, *Ibid.*, IV, p. 254 et surtout *UPZ* 177, 26 (comment. p. 143) et 191, p. 195.

4. Otto, *op. l.* p. 100, n. 1.

5. *P. Tebt.* II, 589, liste de métiers où les nécrotaphes sont placés entre les οἰκοδόμοι et les ὀνηλάται ; Otto, *op. l.* II, p. 317 ; Ps. Manethon, *Apotelesm.* IV, p. 190 sq., VI, p. 459 sq., où ils sont qualifiés d'ἄσεμνοι.

6. *UPZ* II, 162, 8/16 sq. : ἐν ταῖς γινομέναις δημοτελέσιν ἐνθέσμοις καὶ ἐπωνύμοις ἡμέραις μεταφέροντας αὐτοὺς κονιάν καταστρωννύειν ἐπὶ τοῦ δρόμου τοῦ Ἄμμωνος κτλ. Voy. A. J. Reinach, *REG*, XVIII (1905), p. 399.

7. *UPZ* II, 160, 13-16 ; 162, 2/22 sq., 8/8 sq.

taricheutes sont, eux aussi, protégés par la loi ; on sent à cette occasion une réelle solidarité morale entre les deux corporations. Elles éprouvaient le besoin de se tenir les coudes, surtout devant des juges grecs. De plus leurs activités propres n'étaient pas si tranchées que les choachytes ne se fussent sentis réellement touchés, quand on voulut leur appliquer le règlement des taricheutes[1]. Enfin il existe un lien très net entre les choachytes et les nécrotaphes de nos étiquettes, c'est que leur clientèle n'a pas changé à plus de deux siècles de distance. Les métiers et les titres des morts, dans la mesure où ils sont indiqués, tant dans les κατ' ἄνδρα des *UPZ* que sur nos étiquettes[2], révèlent en général une petite aisance, parfois une condition assez chétive, parfois aussi un rang assez honorable, mais qui évoque plus rarement le cadre de la métropole que celui du bourg ou de la petite ville[3]. Je ne souscrirai pas à la formule de H. R. Hall qui écrit : « The tickets belong chiefly to mummies of persons of the

1. Voy. Reich, *Pap. jur. Inh. Br. Mus.* 10077 et Spiegelberg, *Äg. Zeitschr.* LIV (1918), p. 111-4, où les choachytes paraissent contrôler l'activité des taricheutes.

2. Pour nous en tenir à la liste du *P. Casati*, à laquelle les autres ressemblent beaucoup, et aux étiquettes reproduites par le *Sammelbuch*, voici quelques éléments de comparaison : ouvriers et artisans : *P. C. :* 6 σκυτεῖς, 3 ἡπηταί, 1 οἰκόδομος, 6 ἀρτόκοποι, 12 τέκτονες, 4 γναφεῖς, 2 χρυσόχοι, 2 ταπίδυφοι, 3 σιδηρουργοί, 2 χαλκεῖς, 1 πορθμεύς, 8 κυβέρνηται ; *SB :* 1 γέρδιος, 2 γναφεῖς, 1 κολλητής, 2 κουρεῖς, 1 λαξός, 2 ναυπηγοί, 1 οἰκόδομος, 1 πλινθευτής, 1 σκυτεύς, 8 τέκτονες, 1 τορνευτής, 1 χαλκοποιός, 1 χρυσοχούς, 8 κυβέρνηται, 1 χωνευτής — professions agricoles : *P. C. :* 3 χηνοβόσκοι, 1 μελισσουργός, 1 βούκολος, 1 ὀνηλάτης, 1 οἰκόνομος, 3 ἁλιεῖς ; *SB :* 2 ποιμένες, 1 ἀρχιποιμήν, 1 βούκολος, 2 οἰκόνομοι, 3 ἁλιεῖς — commerçants : *P. C. :* 2 κρομμυοπῶλαι, 2 μετάβολοι, 1 ἔμπορος ; *SB :* 1 ἐριέμπορος, 1 ἱματιοπώλης, 1 πράτης, 1 λαχανοπώλης, 1 ναύκληρος — prêtres : *P. C. :* 15 παστόφοροι de divers dieux, 5 φενπτάϊοι (prêtres de Ptah), 1 ἱέρισσα, 1 γαλακτοφόρος ; *SB :* 2 ἀρχιερεῖς, 11 ἱερεῖς, 1 ἱεροστολιστής, 3 πρόφηται. Dans les deux séries 1 ἰατρός. Le *P. Casati* contient en outre 1 παλαιστής, 1 αὐλητής, 14 ταρίχευται, et les étiquettes, des employés (1 γραμματεύς, 1 σιτομέτρης, 2 χειρισταί, 1 τραπεζίτης) et des magistrats (2 γυμνασίαρχοι, 5 γυμνασιαρχήσαντες, 3 ἐξηγηταί (voy. la note suivante), 1 νομογράφος).

3. *SB* 790 contient un ἐξηγητὴς Μέμφεως. Faut-il prendre le mot dans son sens de magistrat ? Hall (*op. l.*, n° 12, p. 52) le traduit par *dragoman*. Le Blant (*op. l.*, n° 73, p. 34) hésite davantage (« guide ? interprète ? ») mais son n° 81, p. 39, contient un ἐξηγητεύων ἔναρχος, pour qui le doute n'est guère permis. Les *Eigennamen* de Spiegelberg signalent (p. 71-2*) un agoranome et un sitologue.

lower ranks. » Je dirai plutôt que les clients des choachytes et des nécrotaphes appartenaient à la classe moyenne de la χώρα. Nous savons par ailleurs que les pauvres n'étaient pas toujours momifiés et qu'on se contentait souvent de les enfouir dans le sable, enveloppés parfois d'une natte[1].

Mais les défunts de nos étiquettes n'appartenaient pas non plus aux classes riches. Et cela s'accorde avec l'idée que Spiegelberg se faisait de ces documents. Il y voyait un *Ersatz* économique des stèles funéraires[2].

Il y a loin de cette dernière conception à l'usage défini plus haut. Quels rapports établir entre une étiquette de colis, une lettre privée et une épitaphe ? Pourtant nos tablettes pouvaient être tout cela à la fois. Aucun règlement officiel ne semble avoir jamais codifié leur emploi et leurs rédacteurs avaient toute liberté, même celle d'intégrer à leurs textes des formules de regret, d'adieu, d'espoir ou de résignation, tout à fait semblables à celles des stèles[3]. On trouve rarement sur les étiquettes grecques ces textes proprement religieux[4], qui sont presque de règle sur les démotiques[5]. Comme sur les stèles, on lisait parfois l'âge du défunt, la date de la mort ou de l'enterrement[6], ou même la cause de la mort[7]. Il y a plus. Les versos des étiquettes portent quelquefois des dessins cursifs qui rappellent les emblèmes des stèles : le canidé d'Anoubis assis sur un naos[8] ou soignant la momie sur son

1. G. Maspero, *Journ. Sav.*, août 1901, p. 476 ; P. Jouguet, *BCH*, XXV (1901), p. 403.

2. *Die dem. Inschr. (Cat. gén. du Caire)* I, p. 3. Cf. Wilcken, *Archiv f. Pap.* IV, p. 250.

3. Ex. : ἐπ' ἀγαθῷ (*SB* 5415, 5462), εἰς ἀείμνηστον (*SB* 1208, 1626, 6138), ἄωρος (*SB* 5626) εὐψύχει (*SB* 777, 835, 3837, etc.), οὐδεὶς ἀθάνατος κτλ. (*SB* 3514-16, 3992, etc.).

4. Ex. *SB* 7108 : παρὰ Ὀσείρι ζῇ αὐτοῦ τὸ ὄνομα ; Wilcken, *Archiv f. Pap.* IV, p. 254.

5. Spiegelberg, *op. l.*, p. 3 et sq.

6. *SB* 3580. Il semble évident que dans ce cas c'étaient les nécrotaphes qui rédigeaient l'étiquette.

7. *SB* 1209.

8. Le Blant, *op. l.* 52, pl. VI, 34 et 36, pl. XXVII *bis* ; Milne, *Gr. Inscr.*, n° 5927 ; Hall, *op. l.* n° 28, p. 85.

lit[1] ; des palmes[2]. Certaines étiquettes sont en matières durables, en bois, parfois épais de plus de 1 cm.[3], en terre cuite[4], en terre vernissée[5]. Enfin une tablette s'intitule même σῆμα[6], là où l'on attendait σῶμα[7] ou ταφή[8], et une autre στήλη[9]. Quant aux oreilles en queue d'aronde (ne peut-on voir à l'origine dans cette forme un nœud magique, analogue à celui du cartouche[10] ?), elles ornent des inscriptions funéraires authentiques[11].

Si l'étiquette remplace la stèle, on ne doit pas la trouver en concurrence avec cette dernière : c'est ce qui s'est produit jusqu'ici. Les momies qu'on a découvertes munies de leur τάβλα étaient dépourvues même de sarcophage[12]. Inversement les momies en sarcophages, qui révélaient par conséquent une condition sociale quelque peu relevée, étaient dépourvues d'étiquettes[13].

---

1. *CIG* III, 4975, p. 458 = Montfaucon, *L'Antiquité expliquée*, V, 2e partie, Paris, 1719, pl. CXXXIV, et p. 182.
2. Le Blant, *op. l.* 64, pl. XIII ; 15, pl. XXII ; Möller, *BDT* I, n° 124, p. 39.
3. Hall, *op. l.* n° 55, p. 159.
4. *SB* 4235.
5. Milne, *Gr. Inscr.* A 5912.
6. *SB* 4387, s'il ne s'agit pas là d'une faute pour σῶμα.
7. *SB* 3965, 7084.
8. *SB* 761, 3892.
9. *SB* 3826.
10. Ce tracé entoure souvent des textes à la conservation desquels tenait l'auteur, des graffites par exemple ; voy. *SB* 6871-75.
11. Graindor, *Inscr. de la Nécrop. de Touna*, *Bull. Inst. Fr. du Caire* XXXII (1932), p. 115.
12. Voy. par exemple Fouquet, *Comptes rend. Ac. Inscr.*, t. XV (1887), p. 229.
13. Voy. par exemple Caillaud, *Voy. à Méroé*, IV, p. 11 sq. ; B. Bruyère-A. Bataille, *Bull. Inst. Fr. du Caire* XXXVI (1936), p. 164 sq., où les indications attendues sont portées sur les couvercles des sarcophages. *SB* 3930 et *P. Oslo* III, 200, p. 272 montrent que les textes des sarcophages se retrouvaient parfois sur les momies, c'est-à-dire sur les bandelettes ou les linceuls. Même à l'époque romaine les inscriptions des bandelettes et des linceuls pouvaient reproduire celles des étiquettes. Cf. Wilcken, *Chrest.* n° 499, 12-14. La tablette publiée par Allen, *Am. Journ. of Philol.* XXXIV (1913), p. 197, contient le même texte que l'enveloppe de momie publiée par Kamal, *Gegen von Derut*, *Ann. Serv. Ant.* XIV (1914), p. 45 : Ἀρτεμιδώρα Ἁρποκρᾶ ἄωρος· εὐψύχει ; l'étiquette ajoute simplement la date de la mort : ἔτους κζ. Les étiquettes n'existant pas à l'époque ptolémaïque leurs indications étaient portées sur les bandelettes ou les enveloppes extérieures. Voy. *SB* 5619.

Notre tablette thébaine participe aux différentes fonctions définies plus haut. C'est à la fois une fiche individuelle d'état civil, une étiquette de colis et une lettre aux entrepreneurs de pompes funèbres. De plus le style dans lequel cette lettre est conçue l'apparente aux monuments durables de la douleur des proches. Un membre de la famille de feu Καμῆτις envoie sa momie à un nécrotaphe connu de lui et le prie de bien vouloir à son tour (après les taricheutes et les bateliers) remplir à l'égard du mort ses devoirs de φιλανθρωπία[1].

Dans cette invitation de traiter un défunt avec bienveillance parce qu'il fut un homme, on sent la pensée d'un philosophe, d'un de ces esprits généreux qui ne dédaignaient pas d'assurer la survie des momifiés à leurs esclaves mêmes[2].

A. Bataille.

---

1. Comme la lacune du bas peut compter deux lignes on peut restituer une formule plus développée, comme :

καὶ σὺ
αὐτον φιλανθρώ-
πως θεράπευε.

Le verbe θεραπεύειν était parfois utilisé pour désigner l'activité des artisans funéraires. Cf. pour les paraschistes *UPZ* 194, 12 ; pour les embaumeurs Edgar, *Arch. f. Pap.* XIII (1938), p. 77 ; Diodore, I, 91, 3. Mais je n'ai pas trouvé le mot de θεραπεῖα appliqué à l'activité des nécrotaphes, mais ceux de προστασία (*UPZ* 185) d'ὑπερησία (*P. Grenfell* II, 71, 2-3) et surtout de κηδεία (*P. Grenfell* II, 68, 6 ; 71, 15. *SB* 4651, 10).

2. *SB* 1206 : Ἐπαφρῦς δοῦλος Ἰουλίου Ἰσιδώρου φιλοσόφου. Εἰς Πανῶν πόλιν.

VARIÉTÉ

L'art roman

Admirablement préparé par ses remarquables travaux sur l'architecture du Midi de la France, R. Rey[1] vient de dresser un large tableau d'ensemble des origines et du développement de l'art occidental, des invasions barbares à l'époque gothique. Dans son introduction, il se défend d'avoir cherché à être complet, mais, comme il le dit, il a voulu marquer les étapes historiques, signaler les problèmes, fixer l'état de la recherche, éveiller des perspectives, en s'adressant aux étudiants et au grand public. Son information n'en montre pas moins une érudition prodigieuse, une connaissance approfondie des sources et une grande sûreté dans leur emploi. Sa bibliographie générale, ainsi que ses références de détail sont d'une grande richesse. La présentation de son livre est fort belle, ce qui n'est pas un mince mérite en ce moment. On peut regretter qu'il ait exclu de son programme l'architecture civile, traitée et décorée par les maîtres d'œuvre des églises : les maisons romanes conservées ajoutent leur témoignage à celui des édifices religieux pour montrer l'originalité de l'art roman.

Le plan du livre est très net ; il embrasse toute l'histoire de l'art roman dans son domaine propre, c'est-à-dire en France et dans les régions voisines. Une première partie (période préromane) établit en quelque sorte la généalogie de l'art roman et décrit successivement l'épuisement de l'art antique ainsi que la naissance d'un point de vue esthétique nouveau (prédominance sur la forme et le relief de la couleur chatoyante, goût des matériaux précieux et de l'ornement pour lui-même). La réapparition de l'art indigène, les contacts avec l'Orient et surtout l'importation par les barbares d'un art millénaire originaire de l'Asie (orfèvrerie cloisonnée) expliquent cette révolution qui se manifestait dans l'architecture, grâce en partie au développement du monachisme, par l'adoption de plans et de procédés empruntés aux établissements cénobitiques de Syrie, de Palestine et d'Égypte.

R. Rey a noté avec soin tous les faits historiques qui permettent de saisir ces changements, puis, dans une large étude sur l'art de la

---

1. Raymond Rey, *L'Art roman et ses origines. Archéologie préromane et romane*, Un vol. in-4°, 511 pages, CXXXVIII pl. et 142 figures dans le texte. Toulouse. Privat, et Paris, H. Didier, 1945.

Gaule mérovingienne il a montré le triomphe de cet art nouveau dans tous les domaines, la subordination de tous les arts à la technique et au décor de l'orfèvrerie cloisonnée. Cette première partie se termine par un tableau excellent de la Renaissance carolingienne, véritable point de départ de l'art roman : d'un côté, longue persistance de la technique défectueuse de l'âge précédent, de l'autre, un effort merveilleux pour retrouver la beauté antique, l'esthétique ancienne, dans l'art comme dans la littérature, réhabilitation de la figure humaine et des arts du relief. Ce qui importe surtout, et l'auteur y insiste avec raison, ce sont les initiatives des vieux maîtres qui ne sont pas seulement des plagiaires, mais qui, tout en s'inspirant de modèles orientaux, créent une architecture nouvelle (églises-porches, chœurs à déambulatoires, piliers composés, plan dit bénédictin, etc.) et reproduisent exactement dans les arts graphiques l'armement et le costume de leur temps.

Mais la partie essentielle et la plus nouvelle du livre est l'étude sur l'art roman, divisée en quatre parties : la genèse de l'art roman au XI^e^ siècle *(causes historiques du réveil, programmes architecturaux, appareil et décor)*, éléments constitutifs de l'architecture *(plans et programme, couverture, mouluration, enveloppe et effets extérieurs, cryptes et cloîtres)*, géographie de l'art roman *(milieux et courants artistiques, écoles régionales)*, décoration romane *(lois du style ornemental et iconographie, milieux et évolution de la sculpture, décor pictural, vitrail)*.

Cette simple table des matières suffit à montrer l'étendue des recherches et l'ampleur du travail. Nous ne pouvons l'examiner dans le détail, mais nous tenons à mettre en lumière les vues d'ensemble, les perspectives nouvelles, les observations d'une grande finesse qui rendent la lecture de ce livre des plus attrayantes. Il était inévitable, d'autre part, que dans un travail portant sur des questions aussi complexes il ne se glissât pas quelques conclusions discutables et même quelques lacunes ou erreurs.

C'est ainsi qu'on lira avec intérêt les pages excellentes consacrées au réveil artistique du XI^e^ siècle : l'analyse des causes matérielles et morales du mouvement est un véritable tableau d'histoire, qui fait à l'action de Cluny la part qu'on lui a parfois contestée. Une notion féconde est celle des *foyers-créateurs*, expression heureuse, qui affirme, contrairement à la doctrine ancienne, que les innovations sont dues à de grands centres monastiques comme Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Martin de Tours, Saint-Rémi de Reims, etc., et ont été reproduites plus tard dans les édifices plus modestes et jusque dans les églises rurales. Parmi les monuments du XI^e^ siècle signalons les observations très justes sur le rôle probable, dans l'évolution des églises normandes, de l'ancienne cathédrale de Rouen, dont la crypte avec son déambulatoire a été découverte en 1935, ainsi que la définition excellente de l'architecture de Saint-Étienne de Nevers, placée à un carrefour des grandes voies de communication, mais où la part des maîtres bourguignons est beaucoup plus grande que celle des architectes auvergnats. Dans les églises rhénanes de la même époque,

R. Rey voit avec raison le reflet de la tradition impériale des Carolingiens et la manifestation de la volonté de puissance des empereurs germaniques.

Dans l'étude sur les éléments constitutifs de l'art roman il montre la variété des plans et surtout les progrès décisifs, dus à l'extension au mur de l'appareillage, réservé jusque-là aux cadres et aux piliers, à l'emploi de plus en plus systématique de la voûte et à la moulure qui donne à l'édifice son style. En quelques lignes excellentes, l'auteur évoque la clarté et la sincérité des façades romanes qui traduisent sans aucun artifice ni placage la pensée du maître d'œuvre et dont la décoration sculptée n'est « qu'un cadre et une mise en page ».

C'est surtout dans la sculpture monumentale, qui est la création essentielle, la plus pleine d'avenir, des maîtres romans que R. Rey voit leur originalité, leurs efforts patients pour transformer un immense répertoire de formes, legs de toutes les civilisations, en compositions bien ordonnées d'après les lois découvertes par le regretté H. Focillon (localisation des thèmes aux endroits sensibles de l'édifice, canon des figures subordonné à l'espace disponible, d'où les anomalies de la forme et du geste). Les sculpteurs deviennent avant tout des ornemanistes. Mais R. Rey apporte à cette formule rigide un correctif que j'avais jugé moi-même nécessaire. Il montre que tout en respectant la loi du cadre architectural, les sculpteurs recherchent le détail concret et même réaliste, l'expression vraie des physionomies ; ils créent les types d'apôtres, de prophètes dont les maîtres gothiques hériteront et « dans cette conjonction de l'abstrait et du concret » R. Rey entrevoit « l'aspiration humaniste qui travaille sourdement la plastique romane ». On ne saurait mieux montrer que ces modestes imagiers sont les précurseurs de la sculpture des temps modernes.

Dans l'examen des centres créateurs, il a résumé les chapitres qu'il avait écrits dans son livre sur la *Sculpture romane languedocienne*, en établissant avec une netteté parfaite la succession des ateliers languedociens de sculpture et leurs rapports avec les monuments espagnols, mais en tenant compte des belles recherches de G. Gaillard sur la première sculpture espagnole. Il montre d'une manière lumineuse le contraste que l'on est obligé de constater entre l'évolution régulière des ateliers languedociens et le manque de développement suivi de la sculpture bourguignonne.

Les chapitres consacrés à la décoration picturale ne sont pas moins fertiles en observations intéressantes, bien qu'ils n'aient pu profiter de l'enquête exhaustive de Mme P. Duprat sur la peinture murale française (*Bulletin monumental*, 1942 et 1944) et surtout des admirables relevés du Musée des Monuments Français. L'auteur montre comment, dans les églises, la peinture s'est incorporée comme la sculpture à l'art monumental ; il a bien caractérisé l'audace des vieux imagiers de Saint-Savin qui peignaient sans cartons sur d'immenses surfaces et rencontraient presque toujours le trait juste, qu'il s'agît du geste, ou du mouvement, qu'ils ont été les premiers à représenter.

Mais nous ne pouvons énumérer tous les problèmes, toutes les questions controversées, dans lesquels R. Rey a pris parti, toujours avec des arguments solides et sans désir de polémique (âge des chapiteaux du chœur de Cluny, rapports entre la sculpture de l'Espagne et celle du Languedoc, date de la façade de Saint-Gilles, etc.). Contentons-nous de dire que, grâce à son information excellente, il a toujours exposé et sans parti pris les données de ces problèmes.

Voici cependant quelques points qui me paraissent susceptibles d'observations et même de réserves. Je passe sur quelques renvois inexacts aux planches, dus à des fautes d'impression : p. 81, pl. XVIII, lire XXXIII *a*). — P. 79. La date du palais de Mschatta, donné comme antérieur aux sarcophages mérovingiens du Sud-Ouest, d'après la doctrine de Strzygowski, n'est plus admise : il s'agit probablement d'un monument de l'époque ommiade (voir G. Marçais, *Histoire du monde oriental*, coll. Glotz, Moyen âge, t. III, p. 344). Je doute d'ailleurs que le sarcophage de Saint-Orens d'Auch (p. 81) soit contemporain de ces sarcophages du Sud-Ouest, imprégnés d'art syro-iranien. — P. 114. Le déambulatoire de la crypte de la cathédrale de Clermont, daté de 956 (de 800, d'après du Ranquet) séparé de la nef par des murs, ne peut être une imitation de celui de Saint-Martin de Tours. Sur ces *églises cloisonnées*, où l'on trouve déjà le plan du chœur bénédictin, cf. le livre de Baltrusaïtis (1941). — Dans le chapitre sur la sculpture carolingienne, il n'a pas été tenu compte de la renaissance de la sculpture à travers les Iles Britanniques, mise en lumière par Kingsley Porter.

D'autre part, je constate une contradiction au sujet de l'importance de la croisée d'ogives de la cathédrale de Durham, donnée comme exceptionnelle (p. 243), alors que p. 300 (voûtes anglo-normandes) l'auteur reconnaît la précocité de la croisée d'ogives en Normandie et en Angleterre dès le premier quart du XII^e^ siècle. Ce problème est d'ailleurs bien exposé, sans qu'il soit question de la théorie de Pol Abraham, et c'est à l'Arménie que l'auteur attribue l'importation de la voûte nervée en Occident. — En ce qui concerne certaines tendances calligraphiques de la sculpture romane (p. 357), il eût été bon de rappeler que les prototypes du portail roman se trouvent dans les canons évangéliaires carolingiens, imités eux-mêmes des canons byzantins. — Je sais gré à R. Rey d'avoir insisté sur les modèles que les sculpteurs ont trouvé dans les tissus orientaux, dont il donne des exemples typiques, ainsi que sur l'inspiration picturale des sculpteurs de l'Ouest, mais je ne dirais pas comme lui : « Peu importe que la source soit ici dans la miniature, car c'est toujours un art de peintre » (p. 481). En fait, sauf dans la peinture à fonds bleus, il y a un abîme entre la miniature et l'enluminure, faite de détails minutieux, en particulier dans le traitement de la draperie et, d'autre part, dans la peinture murale au modelé sommaire, au dessin large, et à la composition expressive, comme on le voit déjà à l'époque carolingienne dans les fresques de Saint-Germain d'Auxerre.

Mais c'est surtout l'exposé de la *géographie de l'art roman* (l. IV)

qui appelle des réserves. Comme ses devanciers, R. Rey a voulu délimiter les frontières des écoles régionales et, faute d'une bonne définition de la notion d'école — considérée avant tout comme un groupe d'ateliers, travaillant d'après les mêmes procédés, imbus des mêmes traditions — il a abouti à des divisions artificielles qui ne donnent qu'une idée inexacte de la réalité. Comment admettre par exemple que la Normandie soit placée au même titre que l'Ile-de-France et la Rhénanie dans la région du Nord de la Loire regardée comme retardataire ? De même, le terme d'*école parisienne* (étendue arbitraitement jusqu'à la Flandre) ne suppose-t-il pas une centralisation alors inexistante ? Peut-on même croire qu'il ait existé une école romane de l'Ile-de-France avant l'avènement du style gothique, dont le développement, il ne faut pas l'oublier, est contemporain de celui des grandes écoles régionales de l'art roman ?

L'inconvénient de la carte dressée par R. Rey est de laisser de côté des provinces, dont les ateliers ont manifesté une véritable originalité, comme le groupe du Limousin, dont les églises à nefs sans collatéraux, avec coupole unique sur pendentifs à la croisée, sont proches parentes des églises à coupoles du Périgord, représentées d'ailleurs dans cette province à Solignac. Quant aux régions dénuées de foyers-créateurs et qu'on pourrait appeler passives, comme la Haute-Auvergne, la Marche, le Bourbonnais, le Velay, le Roussillon, etc., elles ne trouvent aucune place sur cette carte, où l'on s'étonne aussi de constater l'omission de la puissante école lombarde.

En réalité, ce chapitre ne donne qu'une idée inexacte du livre et se trouve parfois en contradiction avec ses données essentielles. R. Rey, qui a écrit une étude aussi complète que possible et remarquable à tous autres égards, de l'art roman, n'aurait eu qu'à puiser dans son propre texte pour dresser une carte des écoles régionales correspondant aux faits réels qu'il a, chemin faisant, mis en lumière.

Louis Bréhier.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

AUGUSTE AUDOLLENT (1864-1943).

La carrière universitaire d'A. Audollent, mort le 7 avril 1943 à Clermont-Ferrand, s'est tout entière déroulée à la Faculté des Lettres de cette ville, où il enseigna pendant près d'un demi-siècle et dont il fut le doyen de 1914 à 1937. Né à Paris, le 14 juillet 1864, il fit ses études au Petit Séminaire de Séez, puis au Lycée Louis-le-Grand. Agrégé des Lettres, il fut envoyé à l'École française de Rome. Des fouilles et des missions le conduisirent en Afrique du Nord, d'où il rapporta la copie de nombreuses inscriptions latines et la documentation de sa thèse principale sur *Carthage romaine* (1904). Là, pour la première fois, était réuni tout ce que l'on savait alors de l'histoire et de l'archéologie de la colonie, depuis Octave jusqu'à la conquête par les Arabes. La thèse latine d'A. Audollent, consacrée aux *Tabellae defixionum,* dans laquelle il éditait et commentait 305 tablettes magiques, recueillies aux quatre coins de l'Empire romain, abordait avec maîtrise un cycle d'études qui demandent une grande patience et une prudente sagacité. Récemment encore, il avait publié dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (t. 43, 2, 1939, p. 445-475) une invocation prophylactique contre la grêle, gravée sur une croix, et découverte à Aïn-Fourna (Tunisie). L'histoire de l'Afrique chrétienne retint plus particulièrement son attention ; quelques-uns des chapitres de sa thèse principale ont été repris et développés par lui dans l'article *Afrique* qu'il donna au *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique.* Au mois de juillet 1942, il communiquait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un mémoire sur l'expansion du christianisme en Afrique Mineure, au delà des possessions romaines, depuis le v^e^ siècle (*CRAI,* 1942, p. 202-216).

L'attachement que portait A. Audollent à sa province d'adoption, l'Auvergne, se traduisit par le soin qu'il apporta à explorer et faire connaître les antiquités locales. S'il ne fut pas bien inspiré dans le parti qu'il prit lors des affaires de Glozel et sur les origines de Gergovie, on lui doit le dégagement du temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme et les fouilles du cimetière gallo-romain des Martres-de-Veyre[1], où il eut la bonne fortune de mettre au jour des vêtements et des vanneries d'une étonnante conservation. Conservateur du Musée de Clermont-Ferrand, il fit connaître, dans les *Mélanges Radet,* de nouveaux chenets en argile dont l'un était orné d'une représentation d'archer, reproduisant un poinçon de La Graufesenque. A deux reprises, A. Audollent est revenu sur l'histoire de Clermont-Ferrand dans l'antiquité : avec *Clermont-Ferrand gallo-romain* (1910), il résumait

1. *Mém. Acad. Inscr.,* 43, I^re^ Partie, 1923, p. 275-384.

ce que l'on connaissait de la vie de la cité. Il complétait ce travail, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Grégoire de Tours, en exposant l'archéologie et l'histoire de la ville aux temps chrétiens[1]. R. L.

LÉON COUTIL (1856-1943).

Né à Villers, près des Andelys (Eure), le 13 octobre 1856, Léon Coutil est mort aux Andelys, le 24 janvier 1943. Peintre et graveur, ancien élève de l'atelier Gérôme, à l'École des Beaux-Arts, il vint de bonne heure à l'archéologie. Coutil a passablement fouillé, et publié (voir : L. Coutil, *Bibliographie des publications archéologiques*, 1895-1911 : Le Mans, Monnoyer, 1911, 8 p.). Les inventaires qu'il dressa des antiquités normandes auraient pu rendre d'utiles services, s'ils avaient été plus précis et plus critiques. R. L.

AUGUSTIN ROLAND (1868-1943).

Une courte notice du *Bulletin de la Société préhistorique française*, XL, 1943, p. 95, nous apprend le récent décès d'Augustin Roland. Il fut le collaborateur du marquis Joseph de Baye dans l'exploration des grottes sépulcrales du département de la Marne, près des marais de Saint-Gond. Lui-même poursuivit des fouilles dans les grottes de Courjonnet et de Villevenard, région où il fut instituteur pendant plus de trente ans. On lui doit encore des recherches dans l'habitat lacustre de Villeneuve-Saint-Vistre ; son activité s'est également étendue à l'étude des vestiges gallo-romains et mérovingiens du département de la Marne, si prodigieusement riche en antiquités. Il avait constitué une intéressante collection avec le produit de ses travaux, et se plaisait à en faire libéralement les honneurs. R. L.

NOËL LUCAS-SHADWELL († 1943).

Tombé pour son pays, au cours d'un bombardement aérien, le capitaine Noël Lucas-Shadwell avait pris une part importante à l'exploration archéologique du département de la Corrèze. Du château de Bity, où il s'était installé, il avait fait un petit centre de recherches. On lui doit de bonnes fouilles dans un tumulus gallo-romain de la seconde moitié du IIe siècle après J.-C., situé près de Jugie, et il avait pris une part active aux découvertes faites à Gergovie. R. L.

JOSÉ LEITE DE VASCONCELLOS (1858-1943).

Avec José Leite de Vasconcellos, notre pays a perdu un ami fidèle qui n'avait pas oublié le souvenir de ses apprentissages à l'École pratique des Hautes-Études, et en Sorbonne, où il conquit le titre de docteur d'Université avec une thèse intitulée *Essai de dialectologie portugaise* (1901). D'abord médecin, chef de la Santé d'un district, il occupa une chaire au Lycée central de Lisbonne. Conservateur de la Bibliothèque nationale de 1887 à 1911, il y enseigna à la fois la numismatique et la philologie portugaise. En 1911, il était appelé à la Faculté des Lettres de l'Uni-

1. *La cité des Arvernes au temps de Grégoire de Tours* (*XIVe Centenaire de Grégoire de Tours*, 1939).

versité de Lisbonne, et assumait la direction du Musée ethnologique portugais dont il avait entrepris l'organisation en 1893.

Ethnographe, archéologue, folkloriste, épigraphiste, numismate, linguiste, Vasconcellos était l'un des derniers représentants de l'érudition encyclopédique. Son action a été particulièrement importante dans les domaines de la philologie, de l'archéologie et du folklore. Sa bibliographie, établie par Moses Bensabat Amzalek, pour les années 1879-1923, ne comporte pas moins de 270 numéros. Il avait été un chercheur heureux : en 1901, il retrouvait, à la Bibliothèque de Leyde, le poème de Sancta Fides d'Agen que l'on croyait perdu ; il en donnait une édition critique dans le tome XXXI de *Romania*. Son principal ouvrage, *Religiões da Lusitania* (1897-1913, 3 vol. in-8°), reste un recueil documentaire des plus utiles pour l'histoire ancienne du Portugal. Vasconcellos dirigeait la *Revista Lusitana*, *O archeologo portugûes*, et le *Boletim de Etnografia*. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui, en 1913, lui avait décerné le prix Raoul Duseigneur, l'avait élu correspondant en 1920. Né à Ucanha, le 7 juillet 1858, José Leite de Vasconcellos est mort au cours de l'année 1943. R. L.

WERNER TECHNAU (1902-1941).

Professeur d'archéologie classique à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, Werner Technau est tombé sur le front de Wiasma, le 5 octobre 1941[1].

Il était né à Bonn en 1902. De bonne heure séduit par la littérature et par la civilisation grecques, il devint à Heidelberg le disciple de L. Curtius. Reçu docteur en 1926, il voyagea en Italie, puis en Grèce, où il acquit une profonde connaissance du pays et des hommes, tout en visitant musées et champs de fouilles.

Envoyé à Rome en 1929 comme assistant de l'Institut archéologique allemand, il y passa quatre années de travail fructueux, au cours desquelles il publia diverses études et des rapports justement remarqués (*Antike* VI, 1930, 249-264 : *Bronzestatue eines Knaben aus Pompeji ; RM.* XLVI, 1931, 81-89 : *Zwei Fragmente von den Parthenonskulpturen im Vatikan ; AA.* 1931, 620 sqq. et 1932, 447 sqq. : comptes rendus sur les fouilles italiennes...). Depuis 1934, outre les cours qu'il professait à Fribourg, W. Technau fit paraître encore plusieurs mémoires scientifiques, touchant tantôt à la céramique (p. ex. une monographie du peintre de vases Exékias, une note concernant une coupe d'Onèsimos, à Berlin), tantôt à l'histoire des religions (*Die Göttin auf dem Stier, Arch. Jahrb.* 52, 1937, 76-103). Son dernier ouvrage, une histoire de l'art romain (*Geschichte der Kunst, Altertum*, Bd II, *Die Kunst der Römer*, Rembrandt-Verlag 1940) est un exposé des plus vivants, où l'agrément de la forme s'unit à la sûreté de l'information[2]. X...

Les nouvelles découvertes de Tanis.

Nous avons reçu de M. Pierre Montet, l'illustre fouilleur de Tanis, la lettre qui suit :

14 février 1946.

Fouilles de Tanis, par Geziret el Elewa, Chargieh, Egypte.

Nous avons eu hier une journée bien émouvante. Depuis longtemps nous

---

1. D'après Gnomon, 1942, p. 334-336.
2. L. Curtius a consacré à son *disciple et ami*, une notice funéraire émue (*R. M.*, 57, 1942, en tête.)

pensions qu'une chambre secrète avait été ménagée dans le tombeau de Psousennès, contre la chambre III, mais c'est M. Lézine, notre architecte, qui en a établi l'existence par ses mesures rigoureuses et de patients sondages.

Nous y sommes entrés par le toit. Les représentations peintes sur les quatre côtés nous ont appris que nous étions chez un commandant des archers nommé Oun-Debaou n dedit dont le nom veut dire à peu près : « Il y a des profits pour Bousiris ». Nous le connaissions déjà, et j'en parle longuement dans un article de la *Revue archéologique*[1] et dans *Kemi* II. Cet Oun Deabou a usurpé un sarcophage de granit qui avait servi pour un troisième prophète d'Amon, Amenhotep. Il l'a recouvert de plâtre et de dorure. Nous avons enlevé le couvercle en présence de l'Abbé Drioton. Le mort reposait dans un cercueil d'argent placé dans un cercueil de bois doré. Ces deux pièces ont souffert de l'humidité. Un peu de dorure, quelques plaques, les tenons et les clous de bronze et beaucoup de poussière, voilà tout ce qui en reste. Mais les parures et la vaisselle sont de premier ordre, et merveilleusement conservées. Certaines pièces sont très originales par la forme ou le décor, surtout trois patères, et une coupe qui ressemble à une fleur épanouie. Un scarabée et une bague viennent de Ramsès II et plusieurs inscriptions nous apprennent du nouveau sur le personnage.

Le personnel du Service (des Antiquités d'Égypte) est enchanté de l'aubaine et l'on nous annonce d'importants et d'augustes visiteurs. J'espère qu'on nous saura gré de cela dans le prochain partage. En 1937, nous avions découvert deux statues décapitées d'un prince de Tanis nommé Panemerit, qui avait vécu sous Ptolémée X, statues en schiste noir et pourvues de longues inscriptions ; la meilleure a été attribuée au Musée du Caire et l'autre au Louvre. Cela fait, je tombe en arrêt sur une vitrine voisine du Décret de Canope, qui contenait une belle tête en schiste publiée dans Edgar, *Greek Sculpture*, pl. XV, n° 27493 et trouvée autrefois à Tanis par Mariette. L'idée me vint que cette tête était celle de Panemerit. Nous l'avons présentée l'an dernier sur le torse du Caire, sans succès. Cette année, j'ai apporté un moulage du cou de la statue du Louvre. Il s'adapte parfaitement à la tête du Caire.

Voilà pour MM. les Conservateurs une belle occasion d'obéir aux vœux souvent exprimés dans les Congrès. Le Louvre est tout disposé à envoyer le torse au Caire, si le Caire lui fait don du sien. En attendant, nous avons fait plus ample connaissance avec ce prince de Tanis et la tête anonyme du Musée du Caire est devenue celle d'un personnage connu et daté.

Puis-je compter sur votre amitié pour communiquer ces nouvelles à vos confrères de l'Académie ? Je vous en remercie d'avance...

Pierre MONTET.

Il n'y a rien à ajouter à l'annonce d'aussi heureux succès, bien mérités ; si ce n'est que les découvertes de février 1946 confirment pleinement les vues exprimées par M. P. Montet, dès 1942-1943, ici-même. Psousennès, qui avait déjà logé dans son tombeau son fils Amonemapit et Chechanq, avait aussi admis, dans une chambre très secrète, sans aucune communication avec les chambres voisines, l'ami personnel qu'était pour lui le chef des archers, et « intendant » ou « majordome »

1. *Rev. arch.*, 1942-1943, I, p. 97-112 ; II, p. 5-18 ; cf. II, p. 10 sqq. : ami personnel de Psousennès.

Fig. 1. — Relief d'Altin Taş (haute vallée du Tembris, Mus. d'Afioum-Kara-Hissar

de Khonsou, Oun-Debaou n dedit. Sa parure funéraire comportait un très beau masque, et, en outre, des pectoraux, bracelets, amulettes, etc. ; cf. *CR.AI.*, 1946 (1er mars). Ch. P.

A Khartoum.

Dans son émission de 12 h. 30, le 23 février 1945, la *B. B. C.* a annoncé que des fouilles, dirigées par le Service des Antiquités, ont amené la découverte, sur l'emplacement qui doit être occupé par le nouvel hôpital de Khartoum, d'une station de « l'Age de la Pierre », où, avec les outillages, furent recueillis des restes osseux appartenant à un type d'Homme très primitif. R. L.

Sculptures archaïques d'Anatolie.

Il ne semble pas inutile de marquer ici l'intérêt de sculptures archaïques récemment signalées, sans commentaire spécial, dans un répertoire où les archéologues sont conviés, autant que les épigraphistes, à s'instruire. Le volume 6 des *Monumenta Asiae Minoris antiqua* paru en 1939[1], a fait connaître, p. 126, sous le n° 369 (pl. 65), un relief de la haute vallée du Tembris, actuellement au Musée d'Afioum Kara Hissar[2]. Les auteurs de la publication le rapportent à la même période que la célèbre stèle dite de Dorylée, décorée sur les deux faces : à l'avant, avec l'image de la Potnia aux fauves (cf. G. Mendel, *Cat. Sculpt. Const.*, II, 1914, p. 230, n° 526). Les deux œuvres ont été sculptées avec le même relief méplat (fig. 1).

Il y a ici, en haut, un premier registre, orné de deux sphinx (et non « griffons » : *sic*, *MAMA*, p. 126). Ces animaux portent en tête un *calathos*, et sont affrontés

Fig. 2. — Statue d'Agdistis (bas).

1. Voir le compte rendu donné ci-après *(Bibliographie)*, p. 110.
2. Haut. 0,94, larg. 0,655, ép. 0,215.

autour de la plante sacrée, héraldiquement[1]. — Le bandeau principal montre, très curieusement, une scène animée des mystères d'Attis et de Cybèle. Il semble que le rite sacré du mariage mystique lui-même *(hiéros gamos)* soit figuré sous nos yeux. En tout cas, ce lectisterne asiatique, avec servants du culte environnant, éventant, et couronnant les dieux, appellerait une étude détaillée[2].

Au registre inférieur, mutilé, défilait une procession de musiciens — joueurs de flûte et de tympanons —, précédant un bœuf de sacrifice.

Dans le même répertoire des *MAMA*, 6, on arrêtera aussi son attention, non moins volontiers, sur la statue d'Agdistis (fig. 2), conservée pour la partie inférieure seulement, qui est présentée pl. 71 (Musée d'Afioum Kara Hissar = *MAMA*, 6, 1939, p. 138, n° 401). Ce reste important d'une statue féminine archaïque provient, nous dit-on, de fouilles françaises de la Cité de Midas[3]. L'intérêt n'en avait guère été relevé jusqu'ici.

L'œuvre complète devait ressembler — avec un style bien plus provincial et grossier — à l'ex-voto célèbre de Chéramyès au Louvre, dit « Héra » de Samos[4]. — La découverte de ce document anatolien vient attester les hauts débuts chronologiques, en Phrygie, du culte d'Agdistis, déesse à laquelle sont consacrés, dans les *MAMA*, les ex-voto inscrits, tardifs, qui portent les n^{os} 390-399. Dans la Cité de Midas, le culte d'Agdistis, à en juger par le style du document retrouvé, remontait au moins au milieu du VI^{e} s. Ch. P.

Grec αἱμασιά, **enclos.**

A propos d'un texte trouvé par M. P. Devambez près de l'ancienne Mylasa (environs de Kalın Ağil), en un sanctuaire du dieu carien Sinuri, M. L. Robert, qui publie d'abord les inscriptions grecques, a constitué un intéressant dossier épigraphique pour établir la valeur du vieux mot αἱμασιά, au sens d'*enclos*[5].

Ajoutons-y, d'abord, une curieuse épigramme métrique, elle-même des environs d'Halicarnasse ; elle paraît avoir été oubliée[6], quoiqu'elle eût pu préciser utilement qu'il ne devait pas uniquement s'agir d'un « mur de pierres sèches » *(sic, Dict.* Liddell-Scott-Jones, *s. v.)*. Ainsi, les éditeurs des *Inscriptions juridiques grecques* avaient vu juste, au moins en certains cas, pour les ventes immobilières de Ténos[7], en pensant déjà à des « enclos », ce qui n'exclut pas le souvenir des

1. L'arrangement est connu aussi dans les sculptures d'Assos (Mysie).
2. A gauche du lit, un personnage tient un éventail de forme quadrangulaire, à manche, d'un type oriental que M. F. Chapouthier a récemment réexaminé (*REA.*, 46, 1944, p. 209 sqq. et *Ass. Et. gr.*, 7 fév. 1946). On en voit ici la haute antiquité en Anatolie (à ajouter aux exemples donnés *REA.*, 46, 1944, p. 212, fig. 1). La superposition des trois registres doit être comparée avec ce que nous connaissons aussi pour l'arrière de la stèle dite de Dorylée, dont il n'y aura peut-être plus à suspecter la provenance phrygienne.
3. Près d'Eskisheir (fouilles de l'Institut français de Stamboul).
4. Voir ici le traitement des petits pieds, dépassant la robe, évasée et comme échancrée, dirait-on.
5. *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa, Mém. de l'Inst. français d'archéologie de Stamboul*, I^{re} Partie, *Les inscriptions grecques*, Paris, 1945, p. 77 sqq.
6. Je n'ai pas découvert qu'elle fût citée dans les ouvrages généraux auxquels M. L. Robert se réfère. Si j'ai mal cherché à ce sujet, je m'en excuse.
7. *Inscr. jur. gr.*, I, p. 63 sqq. (cf. p. 69, p. 77) = IG, XII, 5, 872.

murets de pierraille, enfermant des propriétés, incultes ou non. Ce sens de pierraille était connu d'Homère (*Odyss.*, 18, 359 ; 24, 224)[1].

Le texte des parages d'Halicarnasse est gravé sur une base du British Museum, successivement publiée par C. T. Newton (*A history of discov. at Halicarnassus*, 1862-1863, p. 707, n° 65, pl. 96), et par G. Hirschfeld (*Inscr. Brit. Mus.*, IV, n° 910, p. 82 sqq.). Il a été repris par G. Kaibel, *Epigr.*, n° 782, et il a reçu un rapide commentaire d'H. Herter (*De Priapo*, 1932, p. 98 sqq.)[2].

D'après les données de l'épigramme, la base du British Museum était placée, dans un carrefour, non loin d'Halicarnasse, près d'un torrent. Là, un Priape, représenté à genoux, avertissait le passant d'abandonner, semble-t-il, le cours du torrent, pour obliquer à gauche et grimper par un sentier *à travers les enclos* (δι' αἱμασιέων, v. 4).

Comme le Priape à qui l'épigramme donne la parole spécifiait qu'il était représenté à genoux, et comme il invitait le voyageur à sacrifier en passant à son père (Dionysos) et à ses συγγενεῖς, qui l'avaient fait gardien des travaux des champs et de leurs autels, H. Herter a proposé de reconnaître, dans l'œuvre sculpturale jadis placée au-dessus de la base, l'imitation d'un groupe de l'Athénien Phyromachos, exécuté à Pergame : groupe connu par une épigramme d'Apollonidès de Smyrne dans l'*Anthologie* (Priape agenouillé et Charites)[3] ; ce qui est plausible[4]. — Relevons que la ville d'Halicarnasse avait, en certain de ses faubourgs, de ces « enclos » sur lesquels veillait un Priape ; peut-être aussi les Charites, avec lui. Ces enclos, près d'Halicarnasse, ne devaient pas sans doute être incultes, eux non plus, de la sorte[5]. L'inscription, a été attribuée au III^e^ s., ou au II^e^ av. J.-C. — Avec H. Herter, s'il a eu raison pour la dérivation — d'après le groupe du Priape et des Charites, œuvre de Phyromachos (III^e^ s.) — on penserait plutôt au II^e^ siècle.

Ch. P.

---

1. Les textes homériques, cités par B. Haussoullier, ont été rappelés : *Le sanctuaire de Sinuri*, p. 79, n. 3. — Ajoutons ceux, non moins connus, de Théocrite (VII, 22 : *Thalysies*, où Ph. Legrand, édit. Budé, entend que « le lézard *dort dans les murs de pierre sèche* » (la traduction n'est pas sûre) ; doit-on croire, d'autre part, dans l'Idylle I, *Thyrsis*, pour un des tableaux de la coupe, que le jeune gardien de la vigne, qui surveille ἐφ'αἱμασιαῖσι...ἥμενος (I, 47), soit bien « *assis sur un mur de pierres sèches* » (trad. Ph. Legrand) pour tisser son filet à sauterelles ? Le contexte ne le laisse guère entendre (un des renards est dans la vigne, et l'autre ne peut guère oser grimper sur le mur). Cf. encore V, 93, où dans le concours de chant de Comatos et de Lacôn, il n'était guère nécessaire de vouloir faire grimper exclusivement les plants de roses « *le long des murs* » (*sic*, Ph. Legrand). Le texte fait allusion peut-être à des roseraies :

....ῥόδα, τῶν ἄνδηρα παρ' αἱμασιαῖσι πεφύκει.

2. H. Herter ne traduit pas le terme d'αἱμασιά.

3. Le texte porte Phylomachos (dûment corrigé), pour le nom de l'artiste.

4. G. Hirschfeld restituait, v. 3 : εἰ δέ [σε Νύμφαισιν ῥέζειν]. — H. Herter précise, en faveur des Grâces :

εἰ δὲ [κασιγνήταις ῥέζειν] καὶ πατρὶ ἐπείγῃ

5. Gardien aussi d'αἱμασιά, et d'une αἱμασιά *cultivée* — il s'agit d'un potager — est le Priape que met en cause une épigramme de Léonidas de Tarente (n° 35), citée par G. Hirschfeld :

αὐτοῦ ἐφ' αἱμασιαῖσι τὸν ἀγρυπνοῦντα Πρίηπον
ἔστησεν λαχάνων Δεινομένης φύλακα.

Il y a là encore une nouvelle mention à verser au dossier de l'αἱμασιά.

Le temple et la statue de culte de Vejovis au Capitole romain.

Quelques échos seulement avaient filtré, touchant cette découverte capitale faite à la veille de la guerre : informations du *Bullettino comunale* (1939, p. 201), ou du périodique *Capitolium* (1940, p. 789-802,) la plus détaillée étant sans doute

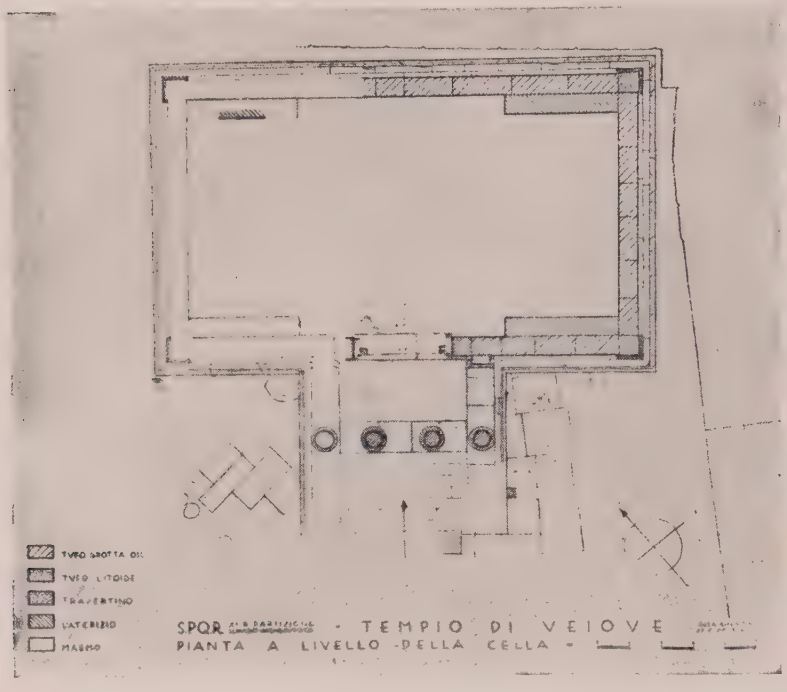

Fig. 1. — Le temple de Vejovis à Rome.

celle de l'*Arch. Jahrb.* (55, 1940, *Anz.*, col. 456 sqq.) qui annonça l'exhumation de l'« *Ædes Vejovis inter duos lucos* » (fig. 1).

Après une notice trop sommaire datée du 21 avril 1940, et publiée par le Gouvernement de Rome *(Il tempio di Vejove)*, on est content d'avoir entre les mains[1] la brochure officielle des *Monumenti di Roma*, 1943, avec l'étude détaillée de M. A. M. Colini, *Il tempio di Vejove : Aedes Vejovis inter arcem et Capitolium*[2].

---

1. J'en dois communication à l'amitié bienveillante de M. Fr. Cumont, qui l'a signalée déjà : *CRAI.*, 1945, p. 386 sqq.

2. 55 p. in-8°, 5 plans, 4 pl. (A-D.). La mention du sous-titre) Aulu-Gelle, V, 12) est à rapprocher de celle de Vitruve, 4, 8, 4 (27 av. J.-C.) : « inter duos lucos ».

Sans que tout soit dit et expliqué, voici mise rapidement à la disposition des savants une documentation précieuse. On apprend que le nouveau temple, soupçonné par Pirro Ligorio, a été découvert au Capitole lors de travaux (d'avant-guerre !) entrepris pour établir un passage souterrain entre le Palais des Sénateurs, le Palais des Conservateurs et le Musée du Capitole. — On a fouillé ainsi en sapes toute la place du Capitole, jusqu'à la statue équestre de Marc-Aurèle. Le temple de Vejovis a été rencontré sous la tour N.-O. et l'aile attenante de l'escalier principal desservant le Palais sénatorial. Voisin au N. du *Clivus capitolinus*, il occupe l'angle N.-O. du massif du *Tabularium*, dans un rentrant de la construction dont on avait déjà remarqué l'anomalie (Delbrück, *Hellenistische Bauten*, I, p. 40 pl. 3 et 8).

Le temple de Vejovis est un édifice à « plan transversal » ou « à cella barlongue », avec *pronaos* ouvert, comme au temple de *Concordia*, dans l'axe du long côté Sud, On savait qu'un état de la construction avait été voué en 196 av. J.-C. par le consul L. Furius Purpurion (T. Live, 33, 37) et dédié en 192 ; que la *cella* avait abrité, depuis 194 jusqu'au temps de Pline au moins, une vieille statue du dieu en bois de cyprès (Pline, *N. H.*, 16, 216). Vitruve (IV, 8, 4) avait cité le plan comme s'écartant de la normale, pour le dispositif essentiel.

Les fouilles ont permis de dégager à peu près les 2/3 de la surface et ne laissent subsister, au moins sur le plan, que fort peu d'incertitudes. On voit que le temple est assez petit : il mesure extérieurement 15 m. × 8,90 ; intérieurement 13 m. 50 × 7,70. Le *pronaos* qui le précédait au Sud, du côté du *Clivus*, est tétrastyle, large extérieurement d'environ 6 m.

Le temple est juché sur un *podium* en travertin, haut, avec l'attique, de 1 m. 775. Un escalier de six marches entre deux antes conduit vers l'entrée. Les colonnes du *pronaos* — deux sur les montants latéraux de l'escalier, deux intercalaires — étaient ioniques, autant qu'on peut croire[1] (car on n'a pas retrouvé de chapiteaux, ce qui laisse subsister la possibilité d'un ordre corinthien). On constate sur les bases retrouvées un diamètre de 0 m. 60 entre cannelures (entr'axe 1 m. 85 au centre, 1 m. 57 sur les côtés). La porte qui s'ouvrait à l'arrière a eu une largeur initiale de 4 m. 40, réduite à 3 m. 20 par l'insertion de deux massifs de briques de 0 m. 60 × 0 m. 60.

A l'intérieur, on a constaté la présence de renforcements angulaires, massifs longs de 3 m. 60, et qui ont dû servir à soutenir le dispositif des plafonds, lorsqu'on a renoncé à la primitive couverture en bois. Le temple porte en effet la trace de restaurations opérées : vers la fin du principat de Domitien (p. 44), d'après les poinçons des briques. On a installé alors un revêtement décoratif interne, de marbre, avec petites corniches ; au sommet des parois et au plafond, des décors architectoniques de stucs polychromes ont dû être eux-mêmes mis en service (fragments : fig. 13, p. 15).

Dans l'intérieur (près de la porte) on a trouvé une statue en marbre de Luni, aujourd'hui acéphale, de dimensions colossales, car sans la tête et le bas des jambes elle atteint encore 2 m. 85 ; elle devait mesurer primitivement, ainsi, 3 m. 60, le double de la taille humaine, et s'adosser au milieu du mur Nord. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une statue de culte adjointe un jour au célèbre *xoanon* en cyprès.

---

1. La vignette de couverture de la brochure de M. A. M. Colini figure des chapiteaux ioniques à volutes ; *id.*, p. 47, fig. 32.

Nulle autre œuvre n'aurait pu se rencontrer qui eût plus de droit à cette appellation ; la conservation de ce document est une étonnante aubaine pour les historiens de la religion et de l'art. La tête avait été sculptée à part, technique attendue après l'époque hellénistique. Des boucles de cheveux, juvéniles, subsistent aux épaules. Les formes du corps sont elles-mêmes d'un dieu adolescent (pubis nu) ; il y avait un tronc d'arbre pour l'appui, et l'on constate un léger hanchement de la figure, frontale. La jambe d'appui était la droite, la jambe gauche étant fléchie et portée en avant avec nonchalance. Une chlamyde laineuse décore l'épaule gauche : elle porte encore des traces (à l'angle près du gland terminal et du tronc d'arbre) de la peinture qui devait, jadis, couvrir toute la statue (fig. 2).

Fig. 2.
Statue de culte de Vejovis (Rome).

Bien que nous n'ayons plus la tête — mais on peut la restituer par comparaison avec les effigies de Vejovis qui, de 104 à 81 av. J.-C., ornent certains deniers consulaires (p. ex. celui de Manius Fonteius, fig. 16, p. 18 : 88-81 av. J.-C.) — le type, qui fut celui d'un Zeus imberbe, s'apparente aux modèles grecs d'Apollon (Apollon du Belvédère, à la chlamyde) et d'Hermès (Hermès de Trézène) (fig. 3).

D'après les descriptions littéraires, et notamment celles d'Ovide (*Fastes*, III, 429 sqq.), d'Aulu-Gelle (V, 12), le dieu avait comme attributs un paquet de flèches, porté peut-être dans la main gauche (avant-bras rapporté, de ce côté) : près de lui, se tenait un capridé, rappelant, dit Ovide, *la chèvre Amalthée*, et ainsi la légende des Enfances crétoises de Zeus. Il est fâcheux que la perte des bras et des attributs latéraux (la chèvre devait être *à droite*) nous prive d'évoquer complètement un type romain du Zeus infernal adolescent, identifié au « Crétagénès » oriental[1]. Le style indiquerait le IIe s. ap. J.-C., a-t-on dit — en 1940 (brochure du 21 avril[2]). L'exposé de M. A. M. Colini, en 1943, est plus réservé, à juste titre. Il faudrait

1. Au revers des monnaies de Manius Fonteius (ci-dessus), une chèvre est chevauchée par un « Divine Child » (et non « Amorino » : fig. 31, au centre).
2. Indication reprise dans *Arch. Jahrb.* 55, 1940, *Anz.*, col. 457.

avoir vu de près la technique de l'original pour pouvoir juger s'il s'agit bien d'une production antonine, ce qui est fort possible, en raison de la froideur relative de la composition et de la draperie, de la présence du tronc d'arbre. En tout cas, le type dérive d'un modèle hellénistique, comme ceux que M. O. Deubner a étudiés en 1934, dans ses *Hellenistische Apollogestalten*[1].

Fig. 3. — Type juvénile de Vejovis
sur un denier de Manius Fonteius (88-81 av. J.-C.).

On ne saurait trop remercier M. A. M. Colini de son étude diligente et si tôt publiée. Elle fait connaître les circonstances de la découverte, décrit le temple et son ameublement (dont l'autel : haut. 1 m. 33 ; non inscrit ; cf. p. 16, fig. 14). — Des renseignements sont donnés sur la chronologie relative des édifices qui se sont succédé près du *Tabularium*, et dont certains, reconnus par sondages, ont laissé leurs traces (fondations aux angles orientaux de la cella et au Sud du pronaos : fig. 19, p. 23) : il y a eu, sur un podium un peu plus bas, un temple antérieur

1. Le jeune dieu nu du Mus. de Dijon (J. Martha, *BCH.*, 6, 1882, p. 292-295, pl. V) haut de 2 m. 10 sans la tête, dérivant d'un type plus hanché, est d'une musculature plus arrondie, d'un type plus féminisé (sans doute un Dionysos) ; il entre en compte aussi dans la série.

construit vers 150 av. J.-C., en partie avec les mêmes matériaux que le temple subsistant, et en partie avec des blocs de tuf de Grotta Oscura. A 0 m. 50 sous le pavement actuel, on a reconnu en effet une couche de pavement en *opus signinum* (dessins géométriques blancs et noirs), rappelant la mosaïque du temple d'Héra Basilissa à Pergame (150 av. J.-C.). D'après M. A. M. Colini, cet édifice lui-même n'aurait pas été le premier sur place : à 2 m. 33 en profondeur, dans un puits de sondage, on a rencontré un pavement de tuf, avec des fragments de céramique étrusco-campanienne.

Les restes de construction entre le temple et le *Tabularium* ont été étudiés aussi (p. 32 sqq.). Le péribole primitif, orné d'un autel, était en relations avec l'*asylum*. M. A. Colini a rassemblé, à partir de la p. 37, les documents historiques et archéologiques relatifs à l'histoire du lieu de culte. Outre le temple de Vejovis « inter duos lucos », du Capitole, il y avait à Rome un autre temple du même dieu (Ile Tibérine). M. A. M. Colini repousse les identifications Véjovis-Apollon. Les textes les plus importants sont ceux de Vitruve (4, 8, 4 : vers 27 av. J.-C.), et d'Ovide (*Fastes* III, 429 sqq.), au début de l'ère impériale. Le texte de Vitruve qui se rapporte sans nul doute à l'édifice retrouvé souligne les comparaisons architecturales à faire avec divers dispositifs à cella barlongue et à entrée sur le long côté (temple des Castores du Circus Flaminius (inconnu), et temple de la Diane de Némi). — Vitruve rapprochait aussi, de plus loin, l'Érechtheion et le temple d'Athéna Sounias, à l'époque grecque : comparaisons plus ou moins justifiées. M. A. M. Colini en a signalé d'autres, groupant les plans confrontés sur la fig. 35 de la p. 53, où la ressemblance avec le temple de Concordia reconstruit par Tibère en 10 ap. J.-C. paraîtra la plus directe (fig. 35, 4)[1].

---

1. Les comparaisons avec le Capitole de Brescia (fig. 35, 5), avec celui d'Althiburus (*ibid.*, n° 6), avec le Panthéon (*ibid.*, n° 8), ne me paraissent pas directement nécessaires : à Brescia, à Althiburus, il s'agit de temples pour triades capitolines, à trois *cellae* et *pronaos* unique ; au Panthéon, le plan est circulaire. Plus importants sont les rapports avec le temple d'Isis à Pompéi (fig. 35, 7), comme on le remarque d'emblée. Mais M. A. M. Colini, p. 52 sqq., aurait pu tirer meilleur avantage de la documentation connue à l'Orient : en Crète, d'abord, p. ex. Là se rencontrent, en effet, le Pythion de Gortyne (1er état à cella barlongue), le temple d'Aphrodite de Sta Lenika-Olous : *BCH.* 62, 1938, pl. 43, en haut à droite. Leur forme évoque le hiéroglyphe égyptien de l'édifice (cella transversale), et l'on s'accorde aujourd'hui à juger ce type de plan, conservé par la suite, de tradition *égéenne :* ce qui, pour le temple de Vediovis-Vejovis au Capitole (chapelle d'un Zeus Crétagenès !) avait une importance considérable. On comparera aussi maintenant la forte proportion des édifices à plans transversaux connus à Délos (R. Vallois, *L'archit. hellén. à Délos*, 1944, p. 137-138). Il eût fallu penser aussi aux temples de Samothrace : cf. le temple ionique, dans l'île sainte de l'Archipel thrace : F. Chapouthier, *Les Dioscures*, 1935, fig. 12 à la p. 164. A Délos même, le Samothrakeion (F. Chapouthier, *Expl. arch. Délos*, 16, 1935, p. 57 sqq., 1er état), ou « Oikos de l'Hérakleion » (R. Vallois, *l. l.*, p. 81, p. 138 sqq.), est comparable typologiquement au temple de Vejovis. Mais comment n'a-t-on pas cité à Rome, à propos du temple du Capitole, et le schéma du temple étrusque, à vaste prostyle et à triple *cella*, venu lui aussi d'Orient, et la présence connue des plans transversaux *en Sicile* (P. Marconi, *Atti Magna Grecia*, 1931, p. 136-139) ? *Ex Oriente lux :* toutes ces analogies comptaient au plus haut point, pour un dieu au sujet duquel Ovide *(l. l.)* met si fortement l'accent sur les origines et les accointances orientales. On trouve d'ailleurs aussi le plan transversal en Anatolie (cf. C. Anti, *Mon. ant.* 29, col. 680-693 et fig. 7 : temple (d'Apollon Lycien ?) dans une cité à l'Ouest d'Adalia) ; de même, en Syrie (temple de Bel à Palmyre avec une entrée primitive sur le long côté). — Il est permis, dans ces conditions, de penser que, si le type du temple nouvellement

Les poinçons de briques trouvés dans la fouille, dont beaucoup proviennent des consolidations et des réfections, signalent par leur nombre les réparations de l'ère flavienne. Tout permet de penser que le temple de Vejovis, au Capitole, était encore en service vers 510 de notre ère, à l'epoque de Théodoric (p. 46). Peu de « Case sante » à Rome sont aussi bien connues, désormais, grâce à la statue de culte, révélant, près de l'Arx, un dieu étranger : Cronide adolescent transféré de Crète pour régner là sur le monde des ombres (cf. Mart. Cap. 2, 166 : à propos de Pluton, « quem etiam Ditem Veiovemque dixere »). — Ni à l'Occident, ni à l'Orient, les transformations dues aux Indo-Européens n'avaient fait disparaître son type préhellénique, et son mystérieux pouvoir sur la mort. Ch. P.

Le temple de l'Apollo Sosianus à Rome.

Ainsi que l'observe M. A. Muñoz dans la présentation qu'il a faite de la savante brochure consacrée par M. A. M. Colini, au *Tempio di Apollo* (*Monum. di Roma*, Governorato di Roma, 1941[1]) le relèvement de trois colonnes au *pronaos* du temple d'Apollo Sosianus, à Rome, a consacré, le 21 avril 1940, une particularité curieuse. Nombreux à Rome sont les temples qui se survivent par trois de leurs colonnes : au Forum, tel est le cas du temple des Dioscures ; du temple de Vespasien ; du temple de Mars Ultor (Forum d'Auguste). Il y a trois colonnes redressées au temple de Venus Genitrix (Forum de César). Les trois colonnes nouvelles du temple d'Apollon se révéleront parmi les plus élégantes, avec leurs bases ornées ; or, à l'entablement, les architraves, décorées aux soffites, les frises, mélangeant à des feuillages bucranes et *thymiateria* alternés, les corniches enfin, répondent à un même goût luxuriant.

On sait que le temple de l'Apollo dit Sosianus[2], monument de la plus belle époque, était situé hors du Pomerium : entre le théâtre qui fut dit de Marcellus et le Portique d'Octavie, élevé en 32 av. J.-C. par Auguste. Dédié pour la première fois en 431 (Tite-Live, 4, 29, 7), restauré sous Auguste, en 33, par le consul C. Sosius, il devait être endommagé par l'incendie, en 80 de notre ère. Il y a des traces de réparations. C'est en 1628 que reparurent les fragments de marbre (de Luni) utilisés pour la restauration, et qui sont ceux mêmes du *pronaos* du temple de C. Sosius. Les artistes de la Renaissance avaient étudié avec respect et enthousiasme, déjà, ce qu'ils en pouvaient connaitre. Dans l'édifice vénérable, au temps de la République, le Sénat avait tenu plus d'une fois séance, et c'est de là que partaient les processions pour aller au Sanctuaire de Juno Regina (F. W. Shipley, *C. Sosius*, etc., dans les *Papers... in memory of J. M. Wulfing*, Saint-Louis, 1930). C'est dans le temple de l'Apollo Sosianus que l'on voyait l'Apollon citharède de Timarchidès (G. Becatti, *Bull. comun. Roma*, 63, 1935, p. 111 sqq.). Mais Pline y a signalé aussi

---

découvert à Rome est, comme le veut M. A. M. Colini, « un prodotto dell'architettura ellenistica laziale », il faut sous-entendre beaucoup d'exotisme sous cette réalisation. — On notera, p. 54-55 et fig. 36, les rapports possibles signalés avec le *Templum pacis* de Vespasien et les bibliothèques de ses ailes ouvertes, au fond du vaste péribole flavien : mais l'hypothèse d'une influence architecturale venue directement là de la petite chapelle de Vejovis (?) est bien fragile.

1. Extrait du *Bullettino della Commissione archeologica del Governorato*, 1940, in-8°, 40 p., 4 pl.

2. Dans les parages du Forum Holitorium et du Circus Flaminius, disait un texte d'Asconius. Avant le temple du Palatin, cet *Apollinar* a été le seul temple du dieu pythien à Rome. L'appellation d'Apollo Sosianus vient de Pline.

tout un lot d'œuvres de piété : statues vénérables, dont un Apollon de marbre de Philiscos de Rhodes, avec tout le groupe du Châtiment des Niobides, attribué à Scopas. Parmi les peintures, on remarquait un tableau d'Aristide de Thèbes.

Les fouilles ont fait reparaître surtout déjà, la partie antérieure, dont elles ont permis la reconstitution partielle (pour un angle (S.-O.) du *pronaos*). Le

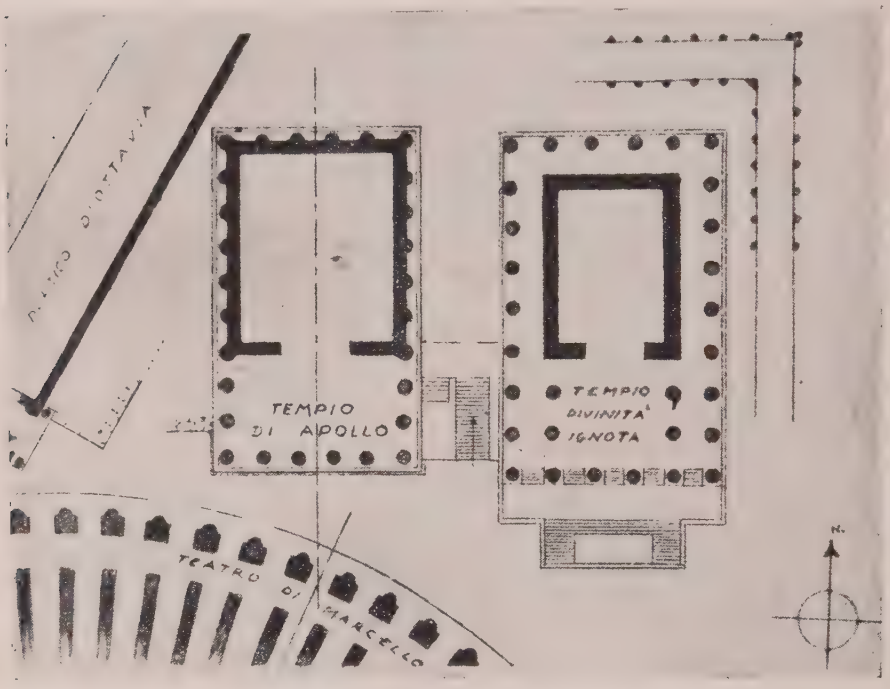

Fig. 1. — Temples au-dessus du théâtre de Marcellus. Rome.

podium était orienté du Sud au Nord, selon l'axe du théâtre de Marcellus (fig. 1).

Il y a vers l'Est, dans le cadre d'un portique en peperin, plus ancien, un autre grand temple assez proche (8 m. de distance), parallèle ; il fut dédié, semble-t-il, à l'époque d'Auguste, à une divinité encore inconnue *(Aedes Jani ad theatrum Marcelli ?)* Le temple de C. Sosius était aussi sur un podium élevé, auquel on accédait par des escaliers latéraux, semble-t-il. Le plan est celui d'un pseudo-périptère prostyle, hexastyle pycnostyle (entr'axe 3 m. 65), avec un *pronaos* profond à trois colonnes sur le retour. Huit demi-colonnes (colonne d'angle deux fois comptée) ornaient les longs côtés, six autres correspondant à l'arrière aux six colonnes pleines du *pronaos*. Mais ainsi que l'ont fait reconnaître les fouilles de 1938-1939, tout l'arrière du temple, dans le prolongement du *pronaos*, n'était construit qu'en travertin revêtu de stuc. Cette économie sur la qualité est assez fréquente dans l'architecture

hellenistico-romaine, et on a signalé des exemples plus ou moins comparables : par ex., pour un temple de Spoleto (S. Ansano) et pour le temple de Portuno, dit de la Fortuna Virilis.

L'ordre, corinthien, était connu depuis la Renaissance. Giuliano de Sangallo, entre autres[1], avait dessiné la base de la colonne de marbre du *pronaos*, avec son double tore orné de torsades. Les colonnes, hautes de 12 m. 60 au total, avaient en bas un diamètre de 1 m. 50 ± (en haut : 1 m. 20). Le chapiteau, haut de 1 m. 65, orné de feuillages d'acanthes, de lauriers et de rosaces avec un naturalisme exubérant, a pu être restitué graphiquement (cf. fig. 13-14). L'architrave, enrichie par-dessous, au soffite, de panneaux rectangulaires composés de bucrânes et de palmettes, associés deux par deux dans des cadres parallèles, portait à l'avant et à l'arrière (contrépistyle) un décor en « strigiles », sur la plus haute de ses trois fasces[2]. Mais la frise, haute de 1 m. 19, mérite de retenir surtout l'attention. On y avait jeté un léger lacis de branchages de lauriers, formant des festons entre des bucrânes et des « candélabres » *(thymiateria)* alternés. Décor original, mais dont la finesse a risqué d'être un peu trop perdue dans les hauteurs du temple.

La corniche a fourni des éléments qui montrent, non sans quelque surcharge, le même souci ornemental. On a l'angle supérieur du fronton, richement fouillé (fig. 23, p. 31, et pl. 4). Tout l'ensemble donne une impression de luxuriance grasse, de plénitude aisée. On en jugera notamment par le chapiteau, qui a été déjà comparé à celui de la Porta Aurea de Ravenne, datée de 43 apr. J.-C. (*CIL.*, XI, 1, 7, n. 5), porte dont l'architecte a connu et imité (pour l'architrave aussi) le temple romain. — On a pu, d'autre part, montrer grâce à un dessin de Coner (A. M. Colini, p. 32, fig. 24) que la base de la colonne du temple de l'Apollo Sosianus a été utilisée comme modèle, par celle du temple de Mars Ultor. — Le plus intéressant est la frise, où l'artiste, reprenant au répertoire hellénistique les bucrânes et les candélabres, a voulu du moins marquer, par une allusion originale, et symbolique, la convenance de l'inspiration. Il a ployé et comme tressé horizontalement, entre les accessoires, de longues branches de laurier, avec leurs baies : le laurier d'Apollon[3].

On retrouve là la fraîcheur des motifs végétaux, connus sur la vaisselle d'argent augustéenne : aux trésors, p. ex., de Boscoreale et de la Maison du Ménandre.

Tant de raisons d'intérêt prouvent à l'évidence le mérite des fouilles réalisées à l'arrière du théâtre de Marcellus, et des reconstitutions qui nous ont été présentées si tôt après, diligemment, par MM. A. Muñoz et A. M. Colini. Nous devrons à ces savants la connaissance d'un édifice prestigieux, qui n'est pas seulement le produit le plus évolué de l'architecture gréco-romaine, pendant les deux derniers siècles de

---

1. P. 20, n. 20, on trouvera une liste indiquant la part d'autres artistes (dont G. Battista di Sangallo, B. Peruzzi, qui ont aussi étudié de près l'ordre du temple d'Apollon).

2. En outre, un cordon d'oves, au-dessus des « strigiles ». P. 26 (et fig. 17, *ibid.*) la hauteur indiquée pour l'architecture est de 1 m. 12. On s'étonne que la pl. II donne seulement 1,013. La décoration de l'architrave, comme celle de la frise, était apposée sur de simples plaques de revêtement servant de garniture à une masse portante intérieure.

3. M. A. M. Colini compare justement l'autel au bucrâne et aux rameaux de platane du Musée des Thermes (fig. 29, p. 37). Au même Musée, est conservé un décor formé cette fois d'oliviers entre des lyres et des masques : il avait entouré un autel circulaire du Palatin (E. Strong, *Scult. rom.*, I, p. 63, fig. 40). Le candélabre encadré de rameaux (debout, cette fois) se retrouve sur les côtés du Sarcophage Cafarelli à l'époque d'Auguste (Mus. Berlin ; E. Strong, *l. l.*, I, p. 49).

la République. C. Sosius, en y introduisant au *pronaos* — avec quelque parcimonie encore, dont on peut juger ! — cette matière coûteuse qu'était le marbre, déterminait l'emploi de la technique étrangère des constructeurs helléniques. En les attirant ainsi à Rome, il allait susciter d'importantes nouveautés dans les arts. Les architectes d'Auguste ont transformé, comme on sait, en réalité le rêve impérial d'une « Rome de marbre ». Le temple de l'Apollo Sosianus est à la limite de deux époques, car il a indiqué les voies de l'avenir. Il n'est pas jusqu'à l'usage précurseur fait ici du laurier d'Apollon, qui n'ait laissé sa trace si instructive dans la décoration augustéenne, fréquemment. Ch. P.

Sur l'apothéose de Germanicus.

N'y est-il pas fait allusion dans un texte qui a échappé à l'attention, lors de la controverse développée autour de l'interprétation du grand Camée de France, sitôt après le mémoire, discuté, de M. L. Curtius (*Röm. Mitt.*, 49, 1934, p. 19 sqq.) ?

Ce texte est une épigramme en grec de Lollius Bassus (*Anthol. palat.*, VII, n° 391) : un des auteurs de la *Couronne de Philippe*, contemporain de Tibère et de Sénèque le Rhéteur. Il disait, faisant parler Hadès :

Κλειδοῦχοι νεκύων, πάσας Ἀΐδαο κελεύθους
φράγνυτε, καὶ στομίοις κλεῖθρα δέχοισθε, πύλαι.
Αὐτὸς ἐγὼν Ἀΐδας ἐνέπω· Γερμανικὸς ἄστρων,
οὐκ ἐμός· οὐ χωρεῖ νῆα τόσην Ἀχέρων.

En 1941, dans l'édition G. Budé, t. V, p. 19, P. Waltz avait traduit : « Porte-clefs des morts, barrez toutes les routes des Enfers, et vous, portes, veuillez recevoir les verrous dans leurs gâches. C'est moi-même, Hadès, qui vous le dis : *Germanicus appartient aux astres, non à moi ;* de navire assez grand pour lui, il ne peut y en avoir sur l'Achéron. »

On accorde la traduction, sauf à la fin ; pour le commentaire des vers 3-4[1], M. P. Waltz a cru seulement, dit-il, qu'il serait fait (cf. n. 4), une allusion à la traduction des *Phénomènes* d'Aratos en vers latins, traduction composée par Germanicus en octobre ou novembre 19. Mais l'allusion, exacte, serait pour le moins bien *discrète*. Il faut, je crois, penser plutôt et surtout ici, sinon uniquement, au *catastérisme* du jeune prince, attesté précisément par le grand Camée de France. La formule rappelle encore celle qu'on trouverait dès 431, sur l'inscription des guerriers athéniens tués à Potidée[2]. — La dynastie impériale avait été fort affaiblie par la mort prématurée de Germanicus (A. Piganiol, *Congrès arch. Berlin*, 1940, p. 487-488). On fit un grand effort de propagande pour expliquer que le jeune prince lettré était

1. Les philologues modernes ont été conduits en général à cette exégèse — que n'imposait guère, je crois, le texte de l'épigramme — par le fait, sans doute, que le petit poème de Lollius Bassus a été rangé jadis dans une série de l'*Anthologie* consacrée aux épitaphes *de poètes*. Mais ce ne serait pas, au t. VII, le seul exemple d'un classement injustifié.

2. Cf. aussi *CIL.*, XI, 2839, v. 6 :

Occubat in terris sapiens, *sed vivit in astris ;*

allusion, selon H.-I. Marrou, Μουσικὸς ἀνήρ, p. 231 sqq., à l'*héroïsation par la culture*.

monté, du moins, droitau ciel. Lollius Bassus n'a pas hésité à associer de son côté l'Hadès grec lui-même, comme speaker, à cette publicité d'apothéose.

Le petit poème ne se comprendrait guère autrement[1]. Ch. P.

Morts dévoilés et vivants voilés, sur des stèles funéraires.

Aux observations déjà présentées par M. A. Grenier (*REA.*, 39, 1937, p. 368-369; 44, 1942, p. 118-119 : stèle d'Oberhasslach), à la suite d'une suggestion de M. Silvio Ferri, on peut aujourd'hui ajouter certaines remarques de M. G. Behrens (*Germania*, 1940, p. 209-212 : nouveaux exemples de la pratique de dissimuler sur les stèles certaines figures *de vivants*[2]). W. Lameere, de son côté, a récemment proposé d'interpréter comme un dévoilement symbolique de l'âme les représentations funéraires où des génies ont l'air de dégager d'un voile le bénéficiaire de certains sarcophages (*BCH.*, 1939, I, p. 43-85, pl. XI-XVIII). M. G. Behrens a cru que les personnages dont on cachait intentionnellement l'effigie ne devaient pas être des Romains, et qu'il y aurait eu peut-être là une trace de la répugnance des Celtes à laisser reproduire le visage des vivants (?) ; mais, sur une stèle des environs de Côme, observe M. A. Grenier (*REA.*, 44, 1942, p. 278), c'est *le nom* même, en un cas, qui est voilé, et le voile est surmonté de la mention révélatrice : *vivus fecit*. Le voile a donc bien été là le « *signum viventis* », ce qui ne contredit pas à la théorie de M. W. Lameere, encore qu'il ait eu tort sans doute de vouloir chercher si expressément du pythagorisme dans ce symbolisme du *parapetasma* écarté. Mais n'y a-t-il donc rien d'autre à noter ?

M. W. Lameere a pu rappeler lui-même (*l. l.*, p. 53, fig. 3), que le *parapetasma* était présenté derrière les époux, dans les scènes de mariage, et qu'il y a eu là un rite de *télété* connu. Au centre du fronton de Civita Alba (IIe s. av. J.-C.) à Bologne (Mus. civique), deux Lases, nues et ailées, tiennent latéralement les deux côtés du voile, et un Amour surplombe dans l'axe : les figures perdues devaient être celles de Dionysos et d'Ariadne (M. Guarducci, *Bull. comun. Roma*, 55, 1927, p. 205-224 ; cf. fig. I, p. 208). Ce rite de *connubium*, que Mlle M. Guarducci avait étudié, évoquant la religion funéraire de Dionysos et toute une eschatologie, met aussi sur la route de l'explication à trouver pour les voiles funéraires romains[3]. Ch. P.

A propos de la basilique constantinienne de Saint-Pierre, à Rome.

Peu à peu parviennent jusqu'à nous les premiers comptes rendus des recherches archéologiques — peu nombreuses, cela va de soi — pratiquées depuis 1940. C'est ainsi que la revue vaticane *Il Vaticano nel* 1944, dans son numéro de

---

1. A propos de Germanicus comme traducteur d'Aratos, mentionnons ici l'intérêt d'une étude, peu connue en France, de Mlle A. Apostolaki, Εἰκὼν τοῦ Ἀράτου ἐπὶ ὑφάσματος, *Mouseion Benaki*, Athènes, 1938, in-4°, 39 p., 10 fig. — Mlle Apostolaki a réuni là toute la documentation figurée concernant Aratos : or, une des pièces de ce répertoire vient d'un Codex de la Bibliothèque Nationale de Madrid (XIIe s.), qui contient les poèmes traduits par Germanicus ; *l. l.*, fig. 8, p. 11 (Aratos en compagnie d'Uranie). — K. Schefold, *Die Bildnisse der... Dichter*, etc. a ignoré ce travail, mais il a bien reconnu Aratos sur un skyphos du Trésor de Bernay (*l. l.*, p. 216), mal interprété jusqu'ici en France.

2. Cf. R. L., *Rev. archéol.*, 1941, II, p. 282.

3. L'article de Mlle M. Guarducci a échappé à M. W. Lameere, semble-t-il ; la distinction entre le voile funéraire et les autres ne paraît pas s'imposer ; cf. aussi maintenant le couvercle du sarcophage de C. Marcius Hermès et Marcia Thrasonidès, Vatican.

mai 1944, contient deux mémoires qui méritent d'être ici signalés, moins pour leur apport réel que pour ce qu'ils laissent espérer : celui de E. Josi, *Gli scavi nelle sacre grotte vaticane* (p. 2-13), et celui de G. Nicolosi, *Questioni nuove intorno alla Basilica Constantiniana in Vaticano* (p. 16-23). On y trouve — malheureusement de façon trop succincte, peu systématique et parfois peu claire, et surtout sans les plans, et coupes qui auraient utilement complété l'exposé — un compte rendu provisoire des travaux exécutés depuis 1940, sur l'ordre de Pie XII et sous la direction scientifique du Mgr L. Kaas, pour abaisser le niveau du sol des grottes vaticanes, sous l'actuelle Basilique de Saint-Pierre. Ces travaux, quoique interrompus, paraît-il, par la guerre, ont déjà conduit à des résultats intéressants.

Tout d'abord, ils ont mis au jour d'importantes parties des fondations de la Basilique « constantinienne ». Leur étude permet d'affirmer, au dire des rapporteurs, qu'il s'agit sans doute possible d'une construction de l'époque de Constantin. Une partie du pavement de cette basilique, en dalles de marbre, a été également dégagée. Enfin l'enceinte, comme celle d'autres basiliques suburbaines (Saint-Paul, Saint-Laurent, Saint-Agnès), avait été élue comme lieu de sépulture par des chrétiens de toutes conditions : on a retrouvé des tombeaux en maçonnerie, des sarcophages, des tombes plus simples. L'inscription de l'une d'elles se date de 414 p. C. Parmi les sarcophages, E. Josi en signale un dont le couvercle est orné de scènes de la légende de Jonas, et la cuve de la figure de la défunte, flanquée de ses deux intercesseurs, les apôtres Pierre et Paul. Il donne la photographie, sans commentaire, d'un autre sarcophage plus curieux encore. La face reproduite est ornée d'une Adoration des Mages d'un art médiocre, mais d'un type iconographique intéressant : à gauche, un ange ailé ; puis les trois Rois, accompagnés de trois chameaux, marchent d'un pas vif vers la droite en offrant leurs dons : ils portent des vêtements romains et ont des têtes joufflues et frisées de *putti ;* à droite, la Vierge, la tête voilée, assise sur un siège à haut dossier, présente l'Enfant aux Rois ; enfin à l'extrême droite de cette scène, derrière le siège de la Vierge, une croix latine, en relief assez faible, occupe toute la hauteur du sarcophage, et préfigure le destin de l'Enfant. Est-il besoin d'ajouter — ce dernier détail à lui seul nous en avertirait — qu'il ne s'agit pas d'un monument pré-constantinien, ni même constantinien ? Il conviendrait cependant de dater avec précision ce sarcophage, que pour ma part je mettrais volontiers aux environs du v^e^ siècle.

Mais les fouilles, si elles semblent n'avoir apporté jusqu'ici qu'assez peu de renseignements nouveaux sur le monument de Constantin, ont conduit à des conclusions intéressantes quant à l'implantation de ce monument. Elles ont en effet permis de reconnaître une importante nécropole païenne, principalement composée, dans la partie déjà dégagée, d'une série de mausolées ou chambres funéraires, disposées en deux files parallèles de part et d'autre d'un *iter*, dont la direction ne correspond d'ailleurs pas exactement à l'axe de la basilique. Ces constructions, parfois de grandes dimensions, et presque toutes pourvues de niches ou d'absides, et leur décor, ou celui des sarcophages dont l'inspiration est souvent empruntée aux mythes dionysiaques, apporteront d'utiles enseignements sur l'architecture et l'art funéraires romains du II^e^ et du III^e^ siècle de notre ère. Il est aussi très instructif de suivre l'histoire de tel de ces mausolées, qui aurait appartenu successivement à des Égyptiens, puis à des adeptes d'un culte dionysiaque, enfin à des chrétiens ; ou de découvrir, sur la voûte et les murs d'un autre (mais il ne semble pas qu'il s'agisse ici d'une construction d'abord païenne), des mosaïques chrétiennes qu'on nous dit être les plus anciennes connues : le char

d'Hélios, le pêcheur, l'histoire de Jonas, peut-être le bon Pasteur. Mais la chose désormais certaine, c'est que Constantin a sacrifié toute cette nécropole pour édifier sa Basilique, faisant détruire une partie des monuments, et enfouir le reste dans un immense remblai. Il avait dû aussi combler une vallée, et la question se pose de savoir pourquoi il n'avait pas choisi un site mieux approprié. On sait la réponse qu'offre la tradition : la Basilique devait être construite sur l'emplacement du tombeau de saint Pierre, qu'il s'agissait d'honorer, et ce tombeau était proche du cirque de Caligula et Néron, où l'apôtre avait été supplicié. Or, sur un point, les fouilles permettent un curieux rapprochement : une inscription découverte *in situ* dans la nécropole romaine déclare que, par testament, le défunt avait ordonné à ses héritiers : *uti monumentum mihi faciatis in Vatic(ano) ad circum.* Il est donc désormais assuré que la nécropole païenne était contiguë au *Circus Gaianus*, comme il est assuré que la Basilique chrétienne s'est élevée sur l'emplacement de la nécropole païenne. A ces données topographiques se ramène actuellement le substrat historique de la tradition chrétienne.[1]

P. Lemerle.

Une statue qui a changé de sexe : Mercure ou déesse-mère ?

En 1931, Albert Mazet signala l'existence, à Champs, commune de Saint-Sulpice-les-Champs (Creuse), d'une très grossière statue antique. Son propriétaire, M. Labonne, cultivateur septuagénaire, voulut bien me la montrer et me dire ce qu'il en savait.

Elle avait été trouvée par son père, vers 1865, à l'occasion de travaux agricoles, enfouie à peu de profondeur dans une de ses terres parmi des restes de construction d'époque romaine. Elle était déjà mutilée : les jambes et les pieds manquaient ; la tête était intacte, mais séparée du corps par une cassure au niveau du cou ; M. Labonne se rappelait avoir joué avec elle dans son enfance.

En 1870-1872, on construisit le chemin d'intérêt commun n° 7, d'Ahun à Gentioux, qui passe à 100 mètres à l'Est de Champs. La tête de la statue fut concassée et passa dans le macadam. Quant au tronc, il avait été placé debout, face à la chaussée, dans le mur de pierres sèches qui longeait à l'Ouest la nouvelle route C'est là que je l'ai vu et photographié en 1931.

L'image avait été taillée dans un bloc de granulite assez friable. Son long enfouissement l'avait conservée ; mais depuis qu'elle était exposée aux intempéries, son épiderme, rongé par la mousse, les lichens et les agents atmosphériques, s'effritait peu à peu, et la surface était devenue rugueuse.

La tête manquait, sectionnée à son insertion sur le cou ; de même, les jambes, brisées au niveau des genoux. La hauteur du tronc subsistant était de 1 m. 04, ce qui correspond à une hauteur totale d'environ 1 m. 74. Les proportions étaient un peu étriquées, 0 m. 37 seulement de largeur aux épaules et aux hanches ; mais le cou était gros, 0 m. 20 de diamètre. La face postérieure était brute.

La partie antérieure, couverte de lichens, paraissait unie et sans détails. Les flancs étaient verticaux et parallèles. Le membre supérieur droit, un peu grêle, était plié au coude, la main tenant sur l'abdomen un objet en forme de bourse. Le membre supérieur gauche était ramené en arrière et également plié au coude. La main gauche mutilée semblait fermée sur un objet détruit, mais dont l'existence était

1. Cf. aussi, sur ces fouilles du Vatican, Fr. Cumont, *CRAI*, 1945, p. 389 sqq.

révélée, au-dessus et au-dessous, par de vagues traces d'arrachement, en lesquelles j'avais cru entrevoir quelque chose comme un caducée. La saillie des hanches était à peine indiquée. Au niveau du pubis, une protubérance arrondie et couverte de mousse (alors que le reste de la statue était revêtu de lichens) ne pouvait être qu'un reste d'organes masculins partiellement détruits.

J'étais donc convaincu qu'il s'agissait d'une figuration du Mercure gaulois, et je la signalai sous ce nom dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (t. XXIV, p. 632).

Six ans plus tard, j'en donnai une description détaillée dans les mêmes *Mémoires* (t. XXVI, p. 455). J'allai revoir la statue, et je constatai que l'érosion continuait son œuvre : la protubérance pubienne avait diminué de volume.

En 1938, le propriétaire de cette curieuse sculpture en fit don au Musée de Guéret. Au cours du transport, un choc accidentel effrita ce qui restait de l'éminence masculine, bien qu'un peu haut placée.

Le décapage de la statue, qui la dépouilla de son vêtement de lichens, puis l'installation dans la salle lapidaire du Musée sous un éclairage oblique, firent apparaître sur la poitrine et un peu bas, deux mamelons à peine saillants qui confirmaient la féminité. Je crus alors qu'il s'agissait d'une *Rosmerta*, la parèdre du Mercure gaulois.

M. Raymond Lantier, à qui j'avais signalé ce changement de sexe, m'ayant demandé une nouvelle photographie de la statue, je la fis déplacer, pour chercher l'éclairage qui la mettrait en valeur, avec ses attributs. En l'examinant à jour frisant, je vis les vagues traces d'arrachement constatées antérieurement, devenir très nettes au-dessus de la main gauche : elles prolongent ce qui paraissait être une bourse, et prennent nettement la forme d'un enfant au maillot, tenu des deux mains et remontant jusqu'à l'épaule ; les contours de la tête sont encore distincts, le cou est à la hauteur et immédiatement en dehors du mamelon gauche de la déesse.

Il est de plus en plus probable que l'on avait figuré primitivement une divinité courotrophe, une *Déesse-mère*, tenant un nourrisson dans ses bras. Plus tard, on voulut en faire un Mercure. Pour cela, on colla sur le pubis des organes masculins postiches, modelés en ciment, et on arasa l'enfant, n'en laissant que la partie nécessaire pour figurer la bourse, attribut essentiel du Mercure gaulois.

Dr G. Janicaud.

Les fouilles de Montcaret (Dordogne).

Le volume du *CIIe Congrès archéologique de France*, tenu à Bordeaux et Bayonne en 1939, publié en 1941, apporte aux pages 182-195 un rapport de J. Formigé sur les *Fouilles de Montcaret de 1921 à 1938*. Le plan d'ensemble joint permet de se rendre compte de l'importance des découvertes faites aux abords de l'église de la localité. Toutefois ce compte rendu reste encore trop insuffisant ; il est absolument nécessaire que, très rapidement, paraisse une description détaillée des ruines, susceptible de préciser les diverses campagnes de construction et d'apporter des précisions sur la destination, encore bien incertaine, de l'édifice.

Les premières découvertes remontent à 1821, lorsqu'à l'occasion de l'établissement d'un lavoir public, une mosaïque fut mise au jour en bordure du cimetière. D'autres pavements furent signalés, à diverses reprises, au cours du siècle dernier, mais ce ne fut qu'en 1921, quand le cimetière eut été désaffecté, qu'il fut possible d'entreprendre des recherches méthodiques.

Dans l'état actuel des fouilles, on se trouve en présence de deux groupes de constructions : à l'Ouest, une grande salle rectangulaire (17 m., 50 × 16 m., 12), terminée au midi par une abside et flanquée, sur sa face occidentale, par une pièce plus petite, à plan cruciforme, immédiatement au Nord de laquelle apparaît l'amorce d'une muraille circulaire, ayant peut-être appartenu à un réservoir à eau, en grande partie engagée sous la route voisine. Une sorte de vestibule, lui-même précédé d'un porche, donne accès dans la salle, dont le sol est recouvert d'une très riche mosaïque à décor géométrique ; elle cache une construction plus ancienne, avec abside, circulaire à l'intérieur, à pans à l'extérieur, contemporaine d'une curieuse « soufflerie » et de piliers d'hypocauste ayant appartenu à un premier système de chauffage, remplacé par un ensemble de galeries dans lesquelles circulait l'air chaud. A l'Est s'amorce une galerie, orientée Nord-Sud, dont on retrouve l'équivalent dans la partie orientale de l'édifice, reliée à l'aile occidentale par une troisième galerie, longue de 44 m., large de 3 m., 90, qui disparaît sous l'église pour reparaître au delà au voisinage d'un groupe de piscines et de leurs dépendances. L'un de ces bassins est pavé d'une mosaïque qu'une torsade divise en seize compartiments égaux où nagent des poissons, des mollusques et des coquillages. D'autres murailles enfin, non encore dégagées, se poursuivent au Nord de l'église.

Le site de Montcaret a été occupé depuis le Ier siècle de notre ère jusqu'au XIe. Détruit une première fois au cours des invasions qui ravagèrent la Gaule pendant la seconde moitié du IIIe siècle, le monument fut l'objet d'une reconstruction élargie au IVe siècle, époque à laquelle se rapportent le chauffage par galeries et la presque totalité des mosaïques ; pour celles-ci, on a utilisé les pierres du pays, en faisant appel à la terre cuite pour les rouges. Les invasions du Ve siècle ont, à leur tour, apporté de nouveaux dommages à l'édifice. Si l'on doit encore hésiter sur la première destination des bâtiments : grande villa ou thermes publics, il est hors de doute qu'au cours des Ve et VIe siècles, la salle majeure ait été transformée en église de même que la petite pièce cruciforme en baptistère. Parmi les nombreuses poteries recueillies, il faut signaler des vases à bec et un fond de plat à décor estampé de palmettes et d'un cerf courant, qui appartiennent à la période wisigothique. Dans le sol de ces salles, ou dans les murs, ont été pratiquées des sépultures, sarcophages monolithes, cercueils de dalles et tombes en maçonnerie. En un point, trois étages de sépultures se superposent, depuis le VIe jusqu'au XIIe siècle. On a encore rencontré de nouveaux groupes de tombes au Nord de l'église, ainsi qu'une mosaïque mérovingienne, maillons de chaîne entrelacés et semis de petites croix.

La transformation d'un édifice païen en église chrétienne est courante aux premiers temps du christianisme en Gaule. Dans le voisinage même de Montcaret, une villa à Pont-Sainte-Foy possède elle aussi des mosaïques mérovingiennes avec croix et corbeilles de fruits remplies de raisins, correspondant à l'emplacement d'une chapelle chrétienne. Ces découvertes inciteraient peut-être à reconnaître, dans le monument de Montcaret, plutôt les thermes d'une très importante villa qu'un édifice public. Toute la région est riche en vestiges gallo-romains, et il est nécessaire qu'une exploration plus large des ruines soit enfin entreprise, si l'on veut arriver à une explication sérieuse de l'édifice. R. L.

Tours gallo-romain.

Le baron Henry Auvray a publié, sous le titre *La Touraine gallo-romaine*, deux articles importants dans le *Bulletin trimestriel de la Société archéologique de*

Tours, 3e et 4e trimestres 1938, p. 161-204, 1er et 2e trimestres 1939, p. 235-300. Mais il ne s'agit encore que de Tours et il est à souhaiter que l'auteur, qui connaît bien les antiquités tourangelles, nous fournisse, dans un avenir que nous souhaitons proche, la suite de cet utile répertoire.

Les antiquités monumentales de Tours gallo-romain présentent cette anomalie qu'aucun édifice, à l'exception de l'amphithéâtre et de la muraille du IVe siècle, n'ont été exactement reconnus. On n'ignore plus, cependant, l'emplacement du prétendu Palais dit de Valentinien et de la Basilique. Il semble bien qu'il s'agisse du Forum et d'une construction toute voisine. D'autres précisions pourraient cependant encore être acquises. Le terrain au centre de la ville moderne est presque entièrement libre de constructions et M. H. Auvray insiste sur l'intérêt d'entreprendre des fouilles méthodiques sur ces emplacements. Depuis que ces pages ont été écrites, Tours a connu les ravages de la guerre. Au cours des travaux de déblaiements et de reconstructions, les découvertes archéologiques ne manqueront pas de se produire. Pareille occasion ne doit pas être négligée. Il ne s'agit pas seulement de surveiller attentivement ces opérations, mais d'en profiter pour faire des sondages étendus et même des fouilles.

On ignore toujours où était situé l'établissement celtique qui précéda *Caesarodunum*. On a pensé qu'il était établi sur les hauteurs de Saint-Symphorien, ou mieux de Saint-Barthélémy. Tel n'est point l'avis de l'auteur qui incline à le rechercher sur l'emplacement même de la ville romaine, entre la Loire et le Cher, dans cette partie de la vallée, alors couverte de marécages et sillonnée en tous sens de ruisseaux. Lors de la construction du nouvel Hôtel des Postes, quelques pilotis ont été mis au jour dans cette région. Appartenaient-ils à la bourgade celtique ? Le peu d'étendue des terrains explorés ne permet pas de préciser.

La cité du Haut-Empire avait, comme il est naturel, une superficie beaucoup plus étendue que celle de la ville enfermée dans le rempart du IVe siècle. Elle était limitée au Nord par la Loire, à l'Est par le cimetière du canal qui s'étendait peut-être jusqu'à l'église de Saint-Pierre-des-Corps. Au IIe et au IIIe siècles, on constate une extension des constructions dans la partie méridionale, jusque dans le voisinage de la gare que les cimetières paraissent avoir atteint. Les recherches de M. H. Auvray permettent maintenant de préciser qu'à l'Ouest, la cité se prolongeait « sans discontinuer au moins jusqu'à une ligne, qui, partant de la rue Jehan-Fouquet, passerait à l'Est des églises Saint-Martin et Saint-Saturnin pour aboutir à la Loire ».

Tours possédait un port sur le fleuve, mais les levées de la Loire en ont fait disparaître toutes traces. Il n'est pas douteux, toutefois, que deux ports aient existé à cette époque, l'un situé près de Saint-Julien et nommé *Scalaria*, dont le nom s'est conservé dans celui du quartier de La Scellerie, l'autre à l'extrémité de la rue Lavoisier. En face de *Caesarodunum*, deux autres ports, à Saint-Symphorien et au Portillon, devaient être en communication directe avec la cité.

On doit encore, aux recherches de l'auteur, de nouvelles précisions sur les superpositions de ruines à l'interieur de l'enceinte du IVe siècle. Après la destruction de cette seconde ville, une troisième, assez misérable, s'éleva sur ses décombres, aux premiers temps mérovingiens. R. L.

Les Musées archéologiques provinciaux en Espagne.

L'ordonnance du 28 février 1940 a réalisé une réglementation nouvelle des musées provinciaux d'Espagne, jusqu'alors dépendant, en principe, de la conserva-

tion du Musée archéologique national de Madrid, et qui désormais relèvent de l'Inspection Générale des Musées, créée près de la Direction Générale des Beaux-Arts. Cette réorganisation n'est pas uniquement le fait des destructions, conséquences de la guerre civile : la plupart de ces établissements devaient leur origine à l'initiative privée et ne tenaient leur existence que de l'action personnelle exercée par quelques archéologues enthousiastes des richesses artistiques de leur province, bien plus que des encouragements, tout platoniques, que pouvaient leur apporter les Commissions provinciales des Monuments Historiques. Malheureusement, après la disparition de toute une génération de chercheurs, ce fut la décadence, et pour les Musées et pour les recherches. De là, la prise en charge par l'État de ces organismes en sommeil. Seule l'administration centrale pouvait grouper les énergies et les bonnes volontés, unifier les efforts jusqu'alors dispersés. Tel est le rôle de l'Inspection Générale des Musées, auprès de laquelle une place est réservée à des groupements de *colaboradores*, tels ceux qui, sous les auspices des noms de Marcelo Macías et du Padre Flórez, participent à la réorganisation des musées d'Orense et de Burgos. Mêmes réformes dans le choix du personnel de conservation, maintenant fourni à ces établissements par le *Cuerpo Facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueologos*. Enfin, les Musées provinciaux sont inscrits au budget du ministère de l'Éducation Nationale (431.050 pesetas, en 1942).

La première tâche qui s'imposait était la reconstruction ou la remise en état des édifices détruits ou endommagés pendant la guerre ; de cette œuvre, les autorités et les corporations provinciales ont pris leur part, soit en fournissant des locaux, soit en contribuant à leur acquisition. A Séville, la Municipalité cède à l'État le Pavillon Renaissance de la place d'Amérique pour y installer les collections du Musée archéologique, jusqu'alors entassées dans le Musée provincial des Beaux-Arts ; à Valladolid, l'Université met à la disposition du musée l'ancienne Hôtellerie du Collège de Santa-Cruz ; à Grenade, le musée occupe la totalité de la Casa de Castril qu'il partageait avec le musée et l'Académie des Beaux-Arts. A Murcie, une nouvelle construction abritera les archives, la bibliothèque et le musée.

Parallèlement à ces travaux d'installation, un regroupement administratif a été réalisé : le Musée Celtibérique de Numance, le Musée de Carmona et celui d'Ampurias ont été rattachés aux Musées archéologiques provinciaux de Soria, de Séville et de Barcelone.

On a beaucoup et bien travaillé en Espagne depuis 1940[1]. Dès 1942, huit nouvelles salles étaient ouvertes au public dans le Musée archéologique de Barcelone où l'on n'a pas hésité à recourir, comme en Amérique, à l'emploi de dioramas pour présenter la vie préhistorique (scènes de chasse au Mammouth et de décoration picturale d'une caverne). A côté de ces « attractions », figurent les classiques reconstitutions de sépultures avec leurs mobiliers funéraires, celles d'une cuisine et d'un cellier de l'époque romaine, et le remontage du boisage protégeant l'entrée de la mine de Mazarrón, exploitée par les Romains. Des essais de dispositifs nouveaux pour la présentation des objets ont été essayés : les vitrines meubles ont presque

1. Chaque année, l'Inspection générale des Musées publie un recueil donnant les rapports adressés par les conservateurs des Musées archéologiques provinciaux : *Ministerio de Educación Nacional. Dirección General de Bellas-Artes. Cuerpo Facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueológos, Inspección general de Museos arqueológicos. Memorias de los Museos arqueológicos provinciales* (Extractos). Madrid, Aldus S. A., 1941 1942, 1943, 1944, 4 vol., in-4°.

entièrement disparu pour faire place à d'autres, encastrées dans la muraille, hermétiquement fermées sur la salle, mais desservies, en arrière, par un passage de service, utilisé pour la manipulation des objets. L'éclairage est assuré par la lumière du jour, tombant des parties hautes, et, à son défaut, par des sources de lumière artificielle, autant que possible dissimulées.

Mieux que chez nous, on a compris, de l'autre côté des monts, qu'un musée archéologique provincial est autre chose que le cimetière dans lequel viennent, un jour, échouer les antiquités de la région. On a voulu créer un organisme vivant, qui prend une part active à la vie archéologique locale et autour duquel se groupent tous les chercheurs. Le Musée de Barcelone fouille à Ampurias, où il dégage les soubassements de la muraille de la colonie romaine et d'un petit cirque ; à Gérone où il étudie le tracé de l'enceinte romaine ; et sur le territoire de Bell-lloc où jadis fut découverte la mosaïque du Cirque ; enfin il dégage l'allée couverte de Puig Roig (Gérone). Les Musées de Cordoue et de Terragone suivent attentivement les découvertes faites au cours de travaux d'urbanisme. Pour faire connaître les résultats obtenus, le Musée de Barcelone assure la publication d'une revue. *Ampurias*, source documentaire très importante. R. L.

Les fouilles de Conimbriga.

Dans la province littorale de Beira (Portugal), à 15 kilomètres au Sud de Coïmbra et du rio Mondego, le village de Condeixa-a-Velha s'accroche au versant septentrional de la colline, au sommet de laquelle s'étendent les ruines de la ville romaine de *Conimbriga*. De 1930 à 1939, des fouilles ont été conduites par M. Vergilio Correia (*Las mas recientes excavaciones romanas de interés en Portugal. La ciudad de Conimbriga*, in *Archivo español de arqueologia*, n° 43, 1941, p. 257-268) dans la partie orientale de la cité. Le mur d'enceinte, dont la hauteur atteint encore 8 mètres, est contemporain de la période des grandes invasions. Deux des portes de la ville ont été dégagées. L'une d'elles, formant corridor voûté, flanquée de deux tours, était construite en maçonnerie, avec revêtement de pierres de taille. A l'intérieur du rempart, une grande maison a été mise au jour, en bordure d'une rue, comprenant des bains privés et un nymphée ; elle était voisine d'un portique aux colonnes de briques, revêtues de stuc peint, portique sous lequel se dressait un autel. Ces constructions sont contemporaines d'une extension de la ville, au temps des Flaviens. L'édification de la muraille a bouleversé le quartier, coupant l'aqueduc qui amenait à Conimbriga les eaux de la source d'Alcabideque, et un second portique dont une partie fut alors incorporée dans le rempart. Deux piscines sont encore adossées à la paroi septentrionale de l'aqueduc, au voisinage d'un bâtiment à usage de bain chaud. Plus loin, ce sont des boutiques, dont quelques-unes ont été transformées en réservoirs. En avant de la seconde porte, se creusait une dépression où coule la rivière et que franchissait l'aqueduc, et, par un viaduc, la voie romaine d'*Aeminium*, avant son entrée dans la cité. Entre les deux ouvrages, court, supporté par de hautes murailles, un profond collecteur, communiquant avec la rivière par une écluse. Dominant la dépression — en bordure de la route et en partie construite sur un terrain rapporté — une grande demeure à plan triangulaire et portique d'entrée — vestibule à abside, *atrium*, *œcus*, laraire avec petit autel dédié *L(aribus) Aquilibus* — est caractérisée par l'abondance des eaux courantes, nymphée, étang, bassins et fontaines, rappelant le goût des Africains pour ces dispositions. Les mosaïques qui décorent les sols sont parmi les plus belles du

Portugal romain : Persée tenant la tête de Méduse, Silène sur son âne, scène de chasse du cerf, poursuivi par quatre cavaliers dans un *saltus*, dont les arbres à ombelles datent la maison de la seconde moitié du IIIe siècle de notre ère.

R. L.

Le Mercure du Musée de Tongres (Belgique).

Une statuette en bronze (haut., 0,088), découverte dans le cimetière romain situé au Sud-Est de Tongres, représente Mercure assis, tenant la bourse de la main droite, le coq de la gauche. Ce qui fait l'intérêt de la figurine publiée par P. Lambrechts (*L'Antiquité classique*, t. X, 1941, p. 71-82), c'est son caractère nettement phallique ou, plus exactement triphallique, puisque le dieu porte un phallus sur la tête et que son nez a été transformé en phallus. C'est l'occasion pour l'auteur de rechercher les relations de Mercure avec le culte phallique. Contrairement à ce qui se passe en Italie, on remarque, en Gaule, l'association des représentations du phallus et de l'image de Mercure sur les bas-reliefs et les inscriptions. Ces rapports laissent entrevoir l'un des multiples aspects sous lesquels se dissimule le personnage divin celtique, que l'imagerie gallo-romaine a travesti en Mercure. La statuette, une amulette, a été recueillie dans une sépulture : son caractère apotropaïque et funéraire est indiscutable. Le grand dieu des Celtes, assimilé par la suite à Mercure, était donc un dieu de l'autre monde, au même titre que le dieu au maillet, dieu que la statuette, récemment découverte à Lezoux (R. Lantier, *Bull. Soc. nat. Antiq. Fr.*, 9 septembre 1942) montre avoir été associé à Mercure. Sucellus, Dis Pater, Mercure, représentent les émanations de ce grand dieu des Celtes, divinité de la fécondation et des morts. De même que le Tricéphale, les triades divines, le Taureau à trois cornes, la triple répétition de certains décors ornementaux de l'époque de La Tène, le triphallisme de la figurine de Tongres se rattache étroitement aux plus anciennes traditions de la Gaule indépendante.

R. L.

Le cimetière croate de Glavičine (Croatie).

En 1939, la Société archéologique « Bihac » a entrepris des recherches dans le cimetière croate ancien (IXe-Xe siècle), situé en amont de Salone, sur la colline de Glavičine, près de Weiler Mravince (Ljubo Karaman, *Ausgrabungen des archäologischen Vereins « Bihac » in Mravince. — Altkroatische Begräbnisstätten*, in *Bull. internat. de l'Acad. yougoslave des Sc. et des B.-A. de Zagreb*, 12, 1940, p. 13-27). Cent trente tombes ont été fouillées, alignées comme dans les cimetières plus récents de Majda, près de Solin, et de Gajine, près de Sucurac, aux environs de Split, toutes légèrement creusées dans le sol, dessinant un ovale allongé, cerné de pierres et recouvert par une dalle. Généralement un seul cadavre avait été inhumé dans la fosse, sans cercueil, mais habillé, couché sur le dos, bras et jambes étendus. Quelques tombes renfermaient plusieurs squelettes, sans doute des sépultures de famille. Pour la moitié, elles ne contenaient aucun mobilier funéraire ; le contenu est pauvre : un couteau de fer, des plaques de boucles en cuivre, des bagues, des anneaux, des boucles d'oreilles ; fréquemment, les paires diffèrent par la matière, les dimensions et la forme, dans une même tombe. Deux de ces objets, recueillis hors des sépultures, appartiennent à la civilisation bohémienne de la seconde moitié du Xe siècle et ne peuvent avoir fait partie des mobiliers de Glavičine.

Ces découvertes fournissent à M. Karaman l'occasion d'étudier l'évolution des

cimetières croates anciens ; ces recherches, dont nous ne pouvons donner qu'un bref résumé, éclairent d'un jour nouveau l'histoire des origines de la civilisation croate, et précisent le rôle joué par les influences venues de Hongrie et des domaines avares et carolingiens. Du VII^e^ siècle, on connaît quelques cimetières, mais sans mobiliers funéraires. A cette période se rattachent cependant les trouvailles de Cadavića et de Biskupija, les pendants d'oreille de Golubic, près de Knin. Avec le VIII^e^ siècle apparaît l'incinération, mais, dès la seconde moitié du même siècle, les Croates inhument leurs morts. Quant aux épées contemporaines, est-ce bien une origine nordique qu'il faut leur attribuer ? Contre cette hypothèse, on notera les ressemblances présentées par les parures, les boucles et les éperons, avec les décors lombards et dalmates, très voisins encore de l'art des Avares. La forme des éperons est carolingienne, de même que celle des gobelets à fond pointu. A ces industries carolingiennes, on ajoutera des anneaux et des perles du type de la civilisation de Kettlach (IX^e^ siècle). R. L.

Découvertes archéologiques en Souabe.

Des fouilles modestes, mais conduites avec un soin méticuleux, apportant un ensemble de documents précis à l'histoire de l'occupation romaine de la Rétie, voilà ce que M. Ludwig Ohlenroth expose dans la revue *Schwabenland*, Heft 11-12, 1940, p. 269-308, sous le titre : *Neue Forschungsergebnisse aus Schwaben : Planmässige Untersuchungen im Bereich des Gauheimatpflegers Schwaben.*

A Kempten, c'est tout un quartier de *Cambodunum* qui a été mis au jour, au Nord de l'agglomération, desservi par la rue du Forum et une voie plus étroite, également orientée Nord-Sud, et par quatre rues transversales, moins importantes, dirigées d'Est en Ouest. A l'extrémité septentrionale s'étendent les ruines d'une petite cité divine, rappelant celle de l'Altbachthal, à Trêves, avec ses chapelles à plan carré, parfois entourées d'une galerie extérieure *(fanum)*, plus rarement circulaires. D'abord construits en bois, puis en pierres, ces petits édifices, contemporains du règne d'Auguste, disparaissent avec la conquête de Drusus. Au Sud, entre le lieu de culte et les Thermes, le quartier est occupé par des maisons à pan de bois et remplissage d'argile, sur un soubassement de maçonnerie, maintes fois détruites par des incendies, et après chaque sinistre, reconstruites sur le même emplacement, au cours de la seconde moitié du I^er^ siècle avant J.-C. On y voit quatre pièces, dont une centrale avec foyer et, parfois, une cave creusée dans un angle. Sur l'un des côtés longs, s'étend une galerie. Vers la fin du II^e^ siècle de notre ère, un nouveau type de maison apparaît, à plan carré, plus petite et divisée en plusieurs chambres, correspondant à l'installation à *Cambodunum* d'une nouvelle population, les Hermandules. Les grandes demeures, à pièce centrale à foyer, seraient celles de Celtes, occupées par une même famille à plusieurs ménages. A Kempten encore, près des remparts du Moyen âge, à proximité du mur d'enceinte, de basse époque, situé au Sud du cimetière, un ensemble de constructions appartient à une petite église chrétienne du IV^e^ siècle, à vaisseau rectangulaire, flanquée de deux absides, l'une sur la face septentrionale, l'autre à l'angle méridional. D'autres vestiges appartiennent à une annexe et à une maison.

Au Galgenberg, à l'Ouest de Dirlewang, cercle de Mindelheim, au modeste bâtiment comprenant une cour et une étable, succède, au II^e^ siècle, une villa à galerie-façade et galerie postérieure, flanquée aux angles de quatre pièces esquissant un retour d'angle.

Toute la région est couverte de ruines : petit temple celtique d'époque romaine sur le Hoher Rain, cercle de Mimmingen, parmi les ruines d'une station hallstattienne ; petit *vicus*, avec lieu de culte du IV^e^ siècle, à Loja, cercle de Kempten, dont les maisons sont identiques à celles des villages romains du *Limes*, et du quartier récemment fouillé à Kempten.

La fin du I^er^ siècle et le début du second marquent, en Rhétie, le passage, sous l'influence de la romanisation, de la construction en bois à la construction en pierre, aussi bien dans les édifices culturels que dans les habitations. R. L.

Au Maroc.

Malgré les conditions défavorables, dues en particulier à la pénurie de la main-d'œuvre et aux difficultés de transport, le travail archéologique s'est poursuivi dans le Protectorat avec vaillance et succès, au cours des années 1941 et 1942. De nouvelles et importantes publications ont vu le jour, faisant connaître les découvertes et les situant à leur place dans l'histoire du Maroc, depuis les temps paléolithiques jusqu'à la fin de la domination romaine.

Dans cette même *Revue* (1942-3, I, p. 138-139), j'ai signalé l'importance des recherches de MM. René Neuville et Armand Ruhlmann, à travers les gisements du Quaternaire ancien ; le résultat le plus intéressant a été de fixer l'apparition de l'Homme, en Afrique Mineure, à une période qui se place chronologiquement entre la régression de la mer sicilienne d'une part, et la transgression milazzienne, d'autre part. Les deux excellents préhistoriens viennent d'exposer en un volume[1] l'ensemble de leurs récoltes dans les carrières en exploitation, aux environs de Casablanca (Sidi-Messaoud, L'Aéroport, Beau-Site, Martin, pourtour de l'éperon d'El-Hank et de la colline d'Anfa, Racine et Sidi-Abderrhaman). L'étude des gisements archéologiques est menée en étroite union avec celles de la faune, du climat, des formations quaternaires, et les conclusions proposées débordent le cadre de la préhistoire marocaine. Cette monographie des gisements du Paléolithique ancien de Casablanca est un véritable modèle. Dans la carrière de Sidi-Abderrhaman, séparé par le cailloutis d'origine fluviatile recouvrant l'industrie clacto-abbevillienne — le « Rahmanien » — le niveau M contient un outillage d'éclats, taillés au percuteur de pierre, représentant les prototypes d'une technique postérieure au Clactonien, mais conduisant au Levalloisien. On nous propose de reconnaître dans ce facies un Tayacien archaïque ayant précédé le Tayacien typique, également rencontré à Sidi-Abderrhaman, dans la couche J, au contact d'une nappe sableuse d'origine continentale et de l'argile rose : industrie qui apparaît dans ce niveau marocain un peu plus tôt qu'en Europe. Les dépôts de base de La Micoque se situent, en effet, à l'interglaciaire Mindel-Riss, tandis qu'à Sidi-Abderrhaman, un horizon fort analogue a été rencontré dès avant la transgression milazzienne. L'Abbevillien typique, en revanche, ne se manifeste au Maroc que dérivé, à la base, des sédiments tyrrhéniens, alors que les dépôts correspondants du Nord de la France contiennent déjà un Acheuléen évolué, dont la phase finale, le Micoquien,

---

1. R. Neuville et A. Ruhlmann, *La place du Paléolithique ancien dans le Quaternaire marocain*. Coll. *Hespéris*. Institut des Hautes-Etudes marocaines, n° VIII. Casablanca, Faraire, 1941, in-4°, 156 p., VIII pl., 48 fig. ; — des mêmes, *Une nouvelle industrie préhistorique nord-africaine, le « Rahmadien »*, dans *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, fasc. 6, 1941, p. 15-35 (cité : *Publications*).

se montre dans l'interglaciaire Riss-Würm. Au Maroc, l'Acheuléen est contemporain de la transgression tyrrhénienne, le Micoquien du grand pluvial du Würmien. La facile explication d'un instrument crée par les mêmes besoins, en des points aussi éloignés que le Nord de la France, la Palestine et l'Afrique Mineure, ne peut être mise en ligne. Il faudrait admettre une évolution sur place de ces industries du lourd coup de poing abbevillien et des formes élégantes de l'Acheuléen au minuscule biface micoquien, si vite abandonné. Seules des migrations, des relations de voisinage peuvent être rendues responsables de pareils changements. Tout cela indique de grands déplacements à travers l'ancien monde, et cela dès le Paléolithique ancien. Il apparaît, au contraire, que les échanges fauniques entre l'Europe et l'Afrique du Nord ont été beaucoup plus rares pendant le Quaternaire ancien où les espèces les plus caractéristiques proviennent vraisemblablement d'éléments établis en Afrique dès le Pliocène. L'arrivée des espèces holarctiques est contemporaine d'une phase avancée du dernier grand pluvial, au Würmien, à un moment où un climat nettement tropical succédant à un climat de caractère subtropical, le pays se recouvre d'une végétation forestière.

Pour l'époque romaine, *Volubilis* reste le chantier principal. Peu à peu, l'aspect général de la ville se dégage : l'importance et le luxe des maisons découvertes au delà du Forum et sur la pente occidentale contraste avec la modestie des habitations dégagées dans les quartiers du Sud et de l'Est. Dans la partie méridionale qui occupe le sommet du promontoire effilé s'étendant depuis le Forum jusqu'à l'abrupt sous lequel l'Oued Fertassa se jette dans l'Oued Khroumane, ce ne sont que petites demeures aux pièces peu nombreuses, au mobilier simple et peu varié, de construction peu soignée. Elles recouvrent peut-être l'emplacement du village néolithique primitif. La Maison d'Orphée[1] qui occupe tout un îlot de près de 1.700 m² de superficie, présente l'intérêt de ne pas avoir été bâtie sur le plan de la maison romaine. Elle comprend deux parties assez distinctes, séparées par un grand vestibule, que deux portes, l'une pour les véhicules, l'autre pour les piétons, mettent en communication avec la rue. La portion Ouest comprend le *tablinum* et une huilerie contre laquelle s'adosse un petit logement isolé de trois pièces. Le *tablinum* est pavé d'une mosaïque dont le sujet central, inscrit dans un grand médaillon circulaire, représente Orphée au milieu des animaux. Le sujet, banal en lui-même, révèle cependant une certaine originalité par la disposition des motifs : autour de la figure centrale d'Orphée rayonnent les panneaux dans lesquels sont disposés les animaux et que séparent des arbres à demi stylisés, où se jouent des oiseaux de toute espèce et de toute taille. Entourant le tableau, court, sur trois côtés, une mosaïque à décor géométrique de croix ; deux registres superposés sont occupés par des divinités marines montées sur des biges attelés de taureaux, panthères et chevaux marins. Deux piliers octogonaux donnent accès à une pièce plus petite tenant lieu d'*atrium*, pour un temps à ciel ouvert et pourvue d'un petit bassin, comblé par la suite. Sur le sol, une mosaïque montre, se détachant en noir sur un fond blanc, un dieu marin debout dans un char, entouré de dauphins, de poissons et de crustacés. Par une porte, le *tablinum* communique avec l'huilerie qu'une porte relie à une rue traversière. De l'autre côté du vestibule, à l'Est, s'étendent les appartements privés, formant trois groupes indépendants réunis par un enchevêtrement de couloirs, de portes et de cours. Les pièces sont très irrégulières ; il apparaît

1. R. Thouvenot, *La maison d'Orphée à Volubilis*, dans *Publications...*, p. 42-66.

que la maison a été constituée par la réunion de quatre, si ce n'est de cinq immeubles plus petits. Le premier s'ordonnait à l'Est, autour d'une grande cour divisée en deux parties, chacune à un niveau différent et sur laquelle sont disposés le *triclinium*, trois chambres voisines, la cuisine et la moitié du vestibule isolant des bains qui correspondent au second immeuble. La séparation était primitivement assurée entre ces deux groupes de constructions par un mur qui fut abattu, mais dont les traces subsistent. Un troisième ensemble est représenté par la cour d'entrée et par des appartements d'été et d'hiver, le quatrième par le *tablinum* et l'huilerie. Ces aménagements paraissent bien être l'ouvrage d'un même propriétaire, probablement un fabricant d'huile indigène, plutôt qu'un immigré latin, installé dans le vieux quartier de Volubilis. C'est à ce personnage que sont dues les décorations et les embellissements de la demeure, mosaïques, jardins, fontaine et bassins. Lors de l'urbanisation de la ville, à l'époque de Caracalla et de Macrin, la maison paraît avoir été respectée, ce qui entraîna des irrégularités dans le tracé des rues voisines.

La culture de l'olivier et l'industrie oléicole ont été d'ailleurs une des principales ressources du Maroc à l'époque romaine. A l'exception de quelques marques d'amphores originaires de la Bétique ou de la province africaine voisine, le plus grand nombre des estampilles portent les noms de commerçants indigènes. Cette constatation est en accord avec les découvertes d'huileries à Volubilis, Banasa et à Sidi-Sliman. La production d'huile est alors assez considérable pour alimenter un commerce d'exportation vers Rome et la Bretagne insulaire, avec une consommation locale fort importante[1].

Dans la partie occidentale de la ville, on poursuit le dégagement d'un quartier nouveau, assez pauvre, aux rues étroites, bordées de maisons modestes, mais qui garde un certain intérêt sur le passage de l'aqueduc amenant les eaux d'une fontaine, située un peu plus haut sur les pentes dominant la cite. Une assez grande partie du tracé a été reconnue ; elle offre cette particularité de révéler une double canalisation, peut-être rendue nécessaire par un accroissement des habitants de Volubilis. Dans ce même quartier, près d'un édifice précédemment fouillé, dit « Palais de Gordien », ancienne résidence royale transformée en maison du gouvernement à l'usage des procurateurs impériaux qui prirent la suite des rois protégés, on a découvert une inscription mutilée, provenant de cet édifice et mentionnant un prolégat dont le nom manque. Ce texte se rapporte au cinquième des autels de la paix, érigés par les procurateurs en commémoration de leurs pourparlers, suivis d'effet, avec les *principes* de tribus plus ou moins pacifiées entre les règnes de Marc-Aurèle et de Probus. Le nouveau texte permet de compléter le nom de tribus mentionnées sur les deux autels consacrés sous Marc-Aurèle : *principi Bavarum et Baqatium*. On supposera qu'entre les temps de Marc-Aurèle et de Probus, les Bavares furent absorbés par les Baquates et qu'antérieurement ces deux groupements de population formaient une confédération de tribus soumises au même *princeps*. La mention d'un *procurator pro legato* marque l'état d'insécurité qui régnait alors dans la province[2].

---

1. R. Thouvenot, *Marques d'amphores romaines trouvées au Maroc*, *ibid.*, p. 95-98.

2. J. Zeiller, *Aperçu sommaire sur l'état et les conditions actuelles de la recherche archéologique au Maroc*, dans *CRAI.*, 1943, p. 127-135 ; — J. Carcopino, *ibid.*, p. 110-112.

Un diplôme militaire, découvert à Volubilis, en bordure du *decumanus maximus*, fait connaître que si, en 123, un certain calme était rétabli en Tingitane, la situation était encore assez tendue pour que le corps d'occupation fût porté, par Hadrien, à neuf cohortes d'infanterie, au lieu des six qui, sous Trajan, constituaient la garnison habituelle du pays[1].

Dans le quartier situé entre l'Arc de Triomphe et le début de ce même *decumanus*, la Maison du Cavalier et la Maison à l'Abside, qui lui fait face, comptent parmi les plus belles demeures de Volubilis. L'une et l'autre possèdent un *atrium* à bassin et de nombreuses pièces pavées de mosaïques. Deux de ces compositions à sujets mythologiques représentent Bacchus découvrant Ariane endormie, et les Travaux d'Hercule ; elles sont placées, la première, dans une chambre à coucher, la seconde, dans un *triclinium*. Ces décorations sont inférieures à celles découvertes dans les autres provinces africaines ; leurs sources d'inspiration sont empruntées aux cahiers de modèles qui ont circulé à travers le monde romain. C'est la première fois cependant que le sujet des Travaux d'Hercule apparaît en Afrique Mineure, où d'ailleurs la légende héracléenne ne semble pas avoir connu une vogue bien grande. Il en était autrement dans la Péninsule ibérique, où le culte du héros était très en faveur à l'époque romaine, et où l'on connaît deux pavements représentant les douze travaux d'Hercule, à Cartima (Malaga) et à Liria (Valence). Les rapports de l'Espagne méridionale et du Maroc expliquent peut-être le choix de ce même sujet à Volubilis[2].

Corrigeant la banalité du décor de la vie, les chapiteaux apportent quelque variété. M. J. O'Farral[3], dans un essai de classement, distingue quatre groupes, ionique, ionique-corinthien, corinthien, pseudo-corinthien. Si la forme générale et la disposition des éléments constitutifs du chapiteau sont conservées, le décor qui l'habille trahit une émancipation à peu près complète. Il est impossible de reconnaître l'acanthe dans ces feuillages. Le thème a pris naissance dans les ateliers locaux ; ils avaient à satisfaire une clientèle plus pressée qu'artiste, à laquelle ils ont imposé leurs modèles, que l'auteur classe dans la série du proto-corinthien. La plupart des documents appartiendraient à la période des grands travaux ; elle atteint son apogée sous les empereurs africains et prend fin vers le milieu du III^e^ siècle.

Il y a peu de renseignements à retirer de deux plaques de bronze, portant gravées des listes de noms de citoyens de Volubilis. Elles sont trop mutilées. Cette onomastique confirme la romanisation, au moins superficielle, des Volubilitains[4].

La thèse que M. R. Thouvenot[5] a consacrée aux ruines et à l'histoire de *Banasa*, poste militaire susceptible de contrôler du haut d'une éminence toute la plaine arrosée par le cours inférieur du Sebou, fait connaître une de ces colonies dont le plan, comme celui de Timgad, avait été tracé à l'image des camps militaires, mais ici avec une moindre rigueur géométrique. Les rues, non pavées,

---

1. L. Chatelain et R. Thouvenot, *ibid.*, 1941, p. 141-145.
2. R. Thouvenot, *Deux mosaïques romaines de Volubilis à sujets mythologiques*, dans *Publications*, p. 67-81.
3. *Note sur les chapiteaux de Volubilis*, *ibid.*, p. 99-111.
4. L. Chatelain, *Bronze épigraphique trouvé à Volubilis*, *ibid.*, p. 36-38 ; — R. Thouvenot, *Inscription sur bronze trouvée à Volubilis*, *ibid.*, p. 39-41.
5. *Une colonie romaine de Maurétanie Tingitane : Valentia Banasa*. Paris, 1941. *Publications de l'Institut des Hautes-Etudes marocaines*, t. XXXVI. Paris, Presses Universitaires de France, in-8°, XVI-102 p., XVI pl., 2 fig., 2 plans.

sont recouvertes d'une simple couche de cailloux, damée. Les îlots ainsi déterminés dessinent des rectangles allongés, et non des carrés. Au cours de la période troublée qui, pour la Tingitane, s'écoula entre la mort d'Aurélien et l'avènement de Dioclétien, la ville s'entoura d'un rempart dont le mur en blocage a été retrouvé sur le flanc occidental du mamelon aux deux marabouts, se prolongeant vers le Sebou. Dans sa partie méridionale, il est interrompu par une poterne, menant à un raidillon sinueux qui monte entre la muraille et les maisons. Une autre porte devait exister dans le secteur Nord. Au Sud de la poterne, se dresse la seule tour reconnue, placée à l'intérieur du mur. L'état de dégradation du rempart n'a point permis de le suivre sur l'ensemble de son tracé, ni de vérifier la description qu'en avait faite Tissot.

Sur la pente septentrionale du mamelon le plus méridional, se dressent les ruines d'un important monument. C'est là que M. R. Thouvenot propose de reconnaître les restes du Capitole et du Forum. Il ne semble pas que cette identification puisse être admise sans discussion, tant le plan est différent de ceux des ensembles de ce genre. Au fond d'une cour trapézoïdale, fermée au Nord par une grande salle rectangulaire, à l'Est et à l'Ouest par des galeries, se dresse un *podium* auquel on accède par un escalier et en avant duquel sont disposées des bases de statues. Sur le podium s'ouvrent cinq salles rectangulaires, allongées et parallèles. Un petit édifice à abside communique avec la galerie, à l'Est. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un lieu de culte indigène, avec chapelles et salle de réunion pour les adeptes du culte.

Le monument est desservi par deux rues, au Nord et à l'Ouest, bordées de maisons assez mal conservées et surtout de boutiques. Dans la région qui occupe la partie inférieure du mamelon de Sidi-Mohammed-el-Garji, une boulangerie — avec son moulin et son four — a pu être fouillée. D'assez misérables demeures, très ruinées, s'étendent sur les pentes de la hauteur, en face du prétendu Capitole. Au Sud-Ouest, près du rempart, un quartier est en cours de déblaiement : les maisons présentent un plan un peu plus compliqué que dans le reste de la ville, au voisinage d'un édifice plus important, près de profondes citernes.

Les hauteurs de Banasa, à l'abri des crues du Sebou, furent habitées dès le Néolithique. A l'époque romaine, c'est une toute petite ville, sans grand commerce, centre rural, plutôt que cité. La nécessité d'amener de très loin la pierre, explique le pauvreté des constructions. Le destin de Banasa fut lié à la politique assez timide de Rome ; le poste succomba sous les coups des montagnards du Rif qui n'avaient pu être soumis.

Dans le Maroc septentrional, l'ancienne *Sala* représente l'un des points extrêmes atteints par la colonisation romaine[1]. La découverte d'une maison, située de l'autre côté du ravin qui surplombe l'enceinte méridionale, au pied de la falaise fermant la vallée du Bou-Regreg, permet de préciser les limites de la ville : sur le plateau, elle ne devait pas dépasser le cimetière installé derrière la Résidence ; elle était plus étendue, près du fleuve, au pied de la colline. Vers l'amont, un quartier doit être enterré sous les jardins actuels. Sala était peut-être un *emporium*, comparable à celui de Lixus.

Des inscriptions et des objets ont été découverts à *Tolocolosida*, dans la plaine, à

---

1. R. Thouvenot, *Maison romaine à Sala*, dans *Publications*, p. 98-94.

quelque distance de Volubilis. Des murs d'époque romaine ont été repérés près de Port-Lyautey. A Fès même, on signale des tombeaux et des fonds de cabanes[1].

R. L.

L'exposition d'art religieux de Madrid.

L'isolement dans lequel nous fûmes ensevelis pendant quatre années d'oppression ne laissait filtrer que bien rarement des renseignements, touchant l'activité archéologique et artistique des pays dont nous étions pratiquement coupés. La reprise des relations internationales apporte quelques lueurs ; aussi n'est-il pas trop tard pour signaler la très importante exposition d'art religieux (du XV^e^ au XIX^e^ siècle) qui se tint en Espagne, du 10 juin au 9 décembre 1941, au Musée archéologique national de Madrid.

Lors de la guerre civile avaient été rassemblés, dans les locaux du musée, les trésors d'orfèvreries et d'ornements religieux enlevés des églises, principalement dans les provinces de Madrid, Cuenca, Guadalajara et Tolède. Avant de restituer ces pièces à leurs propriétaires, il fut décidé de les grouper pour un temps, et de procéder aux travaux indispensables de restauration. Dans neuf salles du Musée archéologique furent ainsi présentés des ensembles groupés par régions, offrant un tableau particulièrement instructif des ateliers, des techniques, des styles de l'art de l'orfèvre et de celui du brodeur. Dans le vestibule, quelques vitrines étaient consacrées à l'exposition d'objets antérieurs au XV^e^ siècle ; dans une chapelle, autour du célèbre devant d'autel en argent repoussé, exécuté en 1686 pour la cathédrale de Sigüenza, avaient été exposés : des sculptures de Pedro de Mena Madrazo, un crucifix en bronze doré du XVII^e^ siècle, et un coffret en argent doré du XV^e^ siècle, contenant les cendres du cardinal Cisneros.

A l'occasion de l'exposition ont été publiés un catalogue et des mémoires qui intéressent à la fois l'histoire de l'art et la muséographie : *Comisaria General del Servicio de defensa del patrimonio artistico nacional. Exposición de Orfebreria y Ropas de culto (Arte español de los siglos XV al XIX)*. Madrid, 1941 : Francisco Iñiguez Almech, *Prólogo ;* — Joaquin Maria de Navascués y de Juan, *El local y la instalación ;* — Emilio Camps y Cazorla, *Indicaciones generales. Catálogo de la Exposicion : Orfebreria. Ropas* (Felipa Niño y Mas). — Joaquin Maria de Navascués y de Juan, *Exposicion de Orfebreria y objetos de culto... Problemas museológicos. La disposición arquitectónica del local*, dans *Arte Español*, XIII, 3^e^ trim., 1941, p. 3 sqq. — Emilio Camps y Cazorla, *La custodia de la catedral de Sigüenza y su autor*, dans *Boletin de la Sociedad española de excursiones*, 1941, p. 431 sqq. — Felipa Niño y Mas, *Las mitras de Roda*, dans *Archivo español de arte*, n° 43, 1941, p. 138 sqq. ; — *Una obra del bordador de cámara Antonio Gómez de los Rios, ibid.*, n° 45, 1941, p. 309 sqq.

R. L.

Les verreries carolingiennes de la région trévire.

C'est un bien intéressant article que le D^r^ Josef Steinhauser a publié dans *Trierer Zeitschrift*, 1939, p. 29-57, sur les verreries carolingiennes et du Moyen âge, pour la région de Trèves. Ces productions, nous ne les connaissons guère que par des

1. J. Zeiller, *l. l.*, p. 133.

représentations contemporaines, sur des ivoires ou des miniatures : ce sont des gobelets en forme de cornet ou des lampes de sanctuaires parfois ornées de filets de couleur. Les seuls exemplaires parvenus jusqu'à nous ont été recueillis en Suède, dans les tombes de Birka. Où placer les fabriques ? L'auteur les localise en pays trévire, au Hochmark, au Nord-Ouest de Kordell. Là on mit au jour les soubassements de fours de verriers, à plan rectangulaire (*Trierer Ztschft.*, 1940, p. 93-96), datés par la découverte d'un vase à glaçure jaune du type de Pingsdorf, en usage au IX^e^ siècle. Ces résultats aideront grandement dans la recherche des origines des verreries scandinaves contemporaines. Les relations commerciales entre les pays nordiques et la vallée du Rhin étaient alors actives, et la « tradition ouvrière » des verriers s'était conservée en Rhénanie. R. L.

Un établissement frison aux VI^e^-X^e^ siècles.

Les fouilles de M. A. E. Van Giffen, dans les levées de terre situées à un kilomètre à l'Est de Leens, district de Marne, à l'angle Nord-Ouest de la province hollandaise de Groningue, ont amené la découverte d'un établissement frison qui, d'après les céramiques recueillies, fut occupé depuis le milieu du VI^e^ siècle jusque vers l'an mille. L'intérêt de ces recherches a été de préciser la nature et l'importance des relations de la Frise avec les mondes mérovingien et carolingien.

Les maisons appartiennent à deux types différents : la hutte rectangulaire, dérivée directement des habitations à demi enterrées, introduites par les immigrants anglo-saxons au IV^e^ siècle ; la maison à plan carré, dont l'origine remonte à la période pré-saxonne, mais dont les murailles de terre et de gazon témoignent d'un apport nouveau, vraisemblablement venu de l'Allemagne septentrionale. L'association de la demeure rectangulaire et de la vaisselle indigène de terre cuite tend à démontrer, sur les côtes frisonnes, la prédominance, depuis le V^e^ siècle, de l'influence saxonne.

L'expansion politique des Francs vers la Frise et l'embouchure du Rhin, commencée sous Charles-Martel et Pépin, se traduit dans l'archéologie par l'apparition de fabrications céramiques. Sous Charlemagne, les vases sortis des officines de Mayen, Badorf et Pingsdorf pénètrent dans l'actuelle province de Groningue. C'est également le temps où les Frisons sont convertis au christianisme. Ces importations amènent une renaissance des formes classiques de la poterie indigène ; mais le mouvement est interrompu par la faiblesse des derniers Carolingiens, et la vieille civilisation frisonne reprend le dessus.

Les fouilles de Leens tendent encore à démontrer que la construction des plus anciennes digues, dans la région, ne peut remonter au delà de l'an mille, et qu'il y a eu peu de changements dans les variations de niveau des rivages (*Een systematish onderzock in een der Tuinster Wierden te Leens*, dans *Jaarverslag van de vereeniging voor Terpenonderzoek*, 30-34^es^ Rapports, 1936-1940, p. 36-112, avec résumé en allemand). R. L.

BIBLIOGRAPHIE

Étienne Patte, *Le Paléolithique dans le Centre-Ouest de la France. Charente Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Haute-Vienne, Indre, Indre-et-Loire, Vendée Vienne.* Ouvrage publié sous les auspices de la *Société d'Anthropologie de Paris.* Paris, Masson & C^ie^, 1941 ; in-8°, 208 p., 2 cartes. — Pays de passage et région littorale en bonne partie, le Centre-Ouest de la France a été peuplé dès le Paléolithique et en relations avec les régions voisines. Peu de gisements cependant appartiennent à l'Abbevillien et au Clactonien, et encore cette dernière industrie n'apparaît-elle que mêlée à l'Acheuléen et au Levalloisien. Rare dans les massifs de la Vendée et du Limousin, l'Acheuléen est très abondant dans les plaines, particulièrement dans celles de la Charente, de la Claise et de la Creuse. Les gisements de Tilloux et de Mainxe sont classiques. Le Levalloisien se rencontre principalement dans les bas niveaux, en contact avec un Acheuléen roulé, et sur les plateaux de la Vienne. La dernière phase de cette période se confond avec le Moustérien, connu par de très importants gisements, dans les cavernes, les abris, les stations placées au pied des rochers, à La Quina, au Petit-Puymoyen, à Châteauneuf-sur-Charente et sur les plateaux de la Vienne. Le Paléolithique supérieur est bien représenté dans certaines régions privilégiées, le Nontronnais, les pays de La Rochefoucauld, Montmorillon, Boischaut. L'Aurignacien existe principalement en Charente (La Quina, Les Vachons), dans la Vienne (Les Cottés), l'Indre et, en surface, dans les Deux-Sèvres. Bien que moins abondant — il manque dans les Deux-Sèvres, la Haute-Vienne et la Charente-Maritime — le Solutréen est bien caractérisé dans les stations du Placard, de La Combe à Rolland, etc. Les bas-reliefs du sanctuaire du Roc-de-Sers et de Mouthiers ont fait connaître l'art de cette période. Le Centre-Ouest a donné de nombreuses et importantes œuvres d'art magdaléniennes, recueillies au Chaffaud, à La Marche (Vienne), Saint-Marcel (Indre), Montgaudier, Le Placard (Charente). Des grottes de la même époque ont été fouillées dans les vallées de la Vienne, de la Gartempe, de la Tardoire et de la Charente. Le Mésolithique est à peu près inconnu dans ces régions. De très utiles inventaires accompagnent cette monographie. R. L.

A. Jirku, *Die ältere Kupfer-Steinzeit Palästinas und der Bandkeramik-Kultur-Kreis.* Berlin, W. de Gruyter, 1941 ; in-8°, 17 p., XI pl. — Cette brève monographie traite des rapports de l'Énéolithique palestinien avec la civilisation de la céramique rubanée, en prenant pour point de départ les céramiques recueillies d'une part à Teleilat Ghassul (Palestine), de l'autre à Vinča (Yougoslavie). Comment expliquer ces indéniables ressemblances ? par une identité de culture régnant sur l'Europe balkanique et la Palestine ? par la migration de populations d'Asie-Mineure vers l'Europe sud-orientale ? par une pénétration en Palestine des por-

teurs de la céramique rubanée ? C'est à cette dernière interprétation que s'arrête M. A. Jirku. Mais il me paraît difficile d'admettre de telles rencontres comme portant le témoignage d'une identité ethnique. Des relations commerciales ou culturelles semblent plus évidentes. R. L.

Arne Furumark, *The Mycenaean pottery, analysis and classification ; — The chronology of Mycenaean pottery ;* 2 vol. in-4°, 690 et 155 p., Stockholm, 1941. Troisième volume annoncé. — Une notice de M. L. Lerat dans la *Revue archéologique*, 1942-43 (t. XX, p. 86-87) a donné un aperçu des études publiées alors sur la céramique mycénienne, en particulier de l'article de Mogens B. Mackeprang, *Late mycenian vases*, dans l'*American Journal of Archeology* (XLII, 1938, p. 537-559). C'est une recherche beaucoup plus vaste de l'archéologue suédois Furumark que nous avons à présenter aujourd'hui. M. Furumark, en effet, n'a pas limité son enquête à la période du Mycénien récent, comme l'avait fait Mackeprang ; il la commence avec les débuts mêmes du Mycénien ancien, au XVI^e^ siècle. L'ouvrage est écrit en anglais ; les deux premiers volumes seulement, publiés d'abord, sont jusqu'à présent parvenus entre nos mains. Le premier tome, le plus volumineux, est consacré à une minutieuse analyse des découvertes archéologiques et à la classification de la poterie mycénienne selon les styles successifs que s'attache à distinguer l'auteur. Le second, qui est en quelque sorte un appendice du premier, se propose de déterminer la chronologie absolue de ces différentes périodes, en s'appuyant sur les données de la chronologie égyptienne contemporaine. Un troisième volume, présentant la synthèse après l'analyse, doit retracer l'histoire de la céramique mycénienne et montrer l'évolution des styles.

Voici, tels que l'auteur les résume lui-même dans le tome II de son ouvrage (p. 97-102 et 110-115) les résultats de l'enquête.

La première période du Mycénien ancien, désignée par Furumark sous le nom de Mycénien I, n'a livré que peu de vases ; elle correspond au Minoen Récent I A et date de 1550-1500 ; elle se subdivise en deux sous-périodes. Les vases de la première sous-période ont été trouvés en particulier à Korakou et dans les tombes à fosse de Mycènes n^os^ 2, 3 et 6. Les vases de la deuxième sous-période, plus nombreux, ont été découverts en particulier dans la tombe à fosse n° 1 de Mycènes.

Du Mycénien II A (1500-1450), qui correspond au Minoen Récent I B, contemporain du règne de Touthmès III, datent les tombes à tholos A et C de Kakovatos. Le style devient plus naturaliste vers la fin de la période. Durant le Mycénien II B (1450-1425), qui correspond au Minoen Récent II A, s'éteignent les dernières fabriques de l'Helladique Moyen.

Le Mycénien III A 1, comprend, dans le Mycénien III, ce qui est antérieur à la poterie du style de Tell-el-Amarna. A cette période, qui, allant de 1425 à 1400, commence vers le même moment que le Minoen Récent III et prend fin peu après la destruction du palais de Cnossos, appartiennent les plus anciennes trouvailles mycéniennes de Rhodes et de Chypre. La période du Mycénien III A 2 (1400-1300), abondamment représentée, est celle à laquelle appartiennent les vases mycéniens découverts à Tell-el-Amarna, éphémère capitale du pharaon Akhénaton à partir de 1365. La première phase de cette période, qui est comprise encore dans le règne d'Aménophis III, peut être datée de 1400-1375 et constitue une phase de transition. A la seconde phase, qui peut être datée de 1375-1300, appartiennent presque tous les vases mycéniens de Tell-el-Amarna, peu d'entre eux se référant à la phase précédente. Cette seconde phase se caractérise par une « *koiné* standardisée,

trouvée en énormes quantités, et portant témoignage de stagnation et d'appauvrissement progressif du style ».

Au Mycénien III B, datable de 1300-1230 et contemporain du règne de Ramsès II, appartiennent les vases de la « boutique du potier » de Zygouries. La dernière phase de cette période est caractérisée par une catégorie spéciale de vases dérivés du Mycénien et dits de style simple.

Au Mycénien III C 1, qui commence après la fin du règne de Ramsès II vers 1230 et se prolonge jusqu'en 1125, appartient le « granary style », ainsi appelé en raison des vases de ce style trouvés au « grenier » de Mycènes. C'est durant la seconde phase de cette période (1200-1125), que commence vers 1200 la poterie dite philistine. Du Mycénien III C 2 (1125-1100) peu de vases ont été trouves, mais ce groupe est assez homogène ; il appartient au style submycénien, que d'autres classifications font commencer dès le début ou dès la première partie du XII^e siècle ; et il annonce le début du proto-géométrique. Au Céramique d'Athènes, les tombes contenant du Mycénien III C 2 forment une part de la nécropole, dont les tombes proto-géométriques forment une autre part, les premières étant des tombes à ciste les secondes étant des tombes à crémation.

Ces données chronologiques peuvent se résumer dans le tableau suivant, où sont données parallèlement la classification plus ancienne de Wace et Blegen et celle proposée par Schachermeyr dans son compte rendu de l'étude de Furumark (*Klio*, 1943, p. 129).

Blegen et Wace	Furumark	Schachermeyr
Helladique Récent I	Mycénien I (1550-1500)	Période des tombes à fosse (1550-1500)
Helladique Récent II	Mycénien II A (1500-1450)	Période de Kakovatos (1500-1430)
	Mycénien II B (1450-1425)	
Helladique Récent III	Mycénien III A 1 (1425-1400)	Période de l'Aréopage (1430-1400)
	Mycénien III A 2, 1re phase (1400-1375)	Période de Tell-el Amarna (1400-1300)
	Mycénien III A 2, 2e phase (1375-1300)	Période de Zygouries
	Mycénien III B (1300-1230)	Période du style à métopes (1250-1220)
	Mycénien III C 1, 1re phase (1230-1200)	
Période submycénienne	Mycénien III C 1, 2e phase (1200-1125)	Période du « granary » (1220-1175)
	Mycénien III C 2 (1125-1100)	Période submycénienne (1175-1050)

On ne saurait trop insister sur le mérite de M. Furumark, qui a consacré douze années de sa vie à l'étude attentive de tous les vestiges de la céramique mycénienne, ne se contentant pas de les examiner d'après des dessins et des photographies, mais enquêtant partout sur place, dans les musées et les collections, pour être mieux en état de tout comparer et classer. Sans doute pourrait-on, sur certains points particuliers apporter quelques précisions ou présenter certaines remarques.

Sans doute aussi la distinction, nécessaire pourtant, de périodes dans la suite continue d'une évolution, est-elle toujours dans quelque mesure arbitraire ; et d'autres subdivisions, comme le montre le classement de Schachermeyr, restent évidemment possibles. Il faut reconnaître cependant la grande minutie apportée par M. Furumark à son travail. Pour la fixation de la chronologie, l'archéologue suédois ne s'est pas seulement appuyé sur l'évolution des styles ; il a mis encore à contribution les données stratigraphiques des fouilles ; il s'est basé enfin sur les rapports de contemporanéité tant avec les diverses phases du Minoen en Crète qu'avec les règnes des pharaons égyptiens des XVIII^e^-XX^e^ dynasties. S'il a péché, c'est plutôt, à l'occasion, par excès de minutie, en un domaine où il faut garder aux dates une certaine marge d'approximation. Il faut attendre le troisième tome de l'ouvrage pour juger des conclusions de l'auteur relativement à l'histoire générale de la céramique et de la civilisation mycéniennes. Peut-être, cependant, dans son analyse même, aurait-il dû tenir un plus grand compte des différences locales dans l'évolution des styles : on connaît l'article de Blegen and Wace, dans *Klio*, XXXI, 1939, p. 131-147 (cf. *Rev. arch.*, 1942-43, XX, p. 80-82).

Qu'il nous soit permis de regretter que M. Furumark n'ait pas mis à la portée de son lecteur une part au moins de la riche documentation photographique qu'il s'est donné la peine de recueillir. Ces deux premiers tomes ne comportent ni gravures ni planches ; et quelques dessins au trait compensent mal cette absence. L'auteur oblige ainsi le lecteur qui veut suivre sa démonstration à se reporter aux publications de fouilles, qui sont très dispersées et souvent d'un accès difficile. Les indications bibliographiques, d'autre part, ne sont pas toujours aussi claires qu'il serait souhaitable.

Ces critiques de détail, toutefois, ne portent pas atteinte à la valeur d'un ouvrage dont on ne doit pas sous-estimer l'importance et qui servira de base à toute étude ultérieure de la céramique mycénienne. Jean BÉRARD.

George Willis Botsford, et **Charles Alexandre Robinson Jr.,** *Hellenic history*, New-York, The Macmillan company, 1939 ; XIV + 398 p. ; 72 pl. ; 8 fig. dans le texte, 17 cartes. — Comme l'indique la préface, ce livre avait été publié en 1922 pour la première fois, après la mort de G. W. Botsford. En 1936, il a été décidé de le remplacer par une nouvelle édition, qu'a révisée et complétée Ch. Al. Robinson Jr. Il s'agit bien d'un renouvellement. Non seulement, ainsi qu'on nous le dit, des passages entiers et même certains chapitres ont été refaits, mais, dans l'ensemble, le caractère même du traité a changé. Ce n'est plus le même nombre de chapitres, et les titres sont autres à l'occasion. Peu de notes, cette fois, donnant des indications de sources, ce qu'on pourra regretter. Il y avait en 1922, à la fin de chaque chapitre, des références *(Additional Reading)*. Elles ont été remplacées cette fois par une bibliographie sommaire, qui concerne tout l'ouvrage, mais qui est disposée chapitre par chapitre. Le nombre des illustrations dans le texte a été diminué[1], et on a augmenté au contraire les planches, généralement excellentes, empruntées autant que possible aux collections américaines. Ce texte est aussi mieux disposé. Avec des paragraphes accusés, il donnait au livre, précédemment, l'aspect d'un

1. P. 154, la machine à voter retrouvée à l'Agora d'Athènes figure ici pour la première fois dans un manuel d'histoire grecque ; il convenait que ce fût en un pays démocratique ; l'appareil a été d'ailleurs trouvé par des fouilleurs américains.

manuel un peu scolaire : il s'agit désormais, sinon d'un travail pour les doctes, du moins d'un exposé pour un grand public de bonne culture.

Les auteurs se sont préoccupés de ne pas présenter l'histoire grecque trop sous l'aspect de la politique et des batailles, ce qui est fort ennuyeux. Ils ont retenu l'effort d'une race inspirée pour la pensée et les arts ; ils ont montré en bonne place es résultats éternels du génie grec : le tout clairement, simplement, dans l'ensemble. C'est là une réussite, qui n'était point facile, et mérite la reconnaissance.

Les bibliographies sont intéressantes pour qui veut relever les limites et les sources de la documentation des auteurs. Celles qui ont été insérées ici, p. 365 sqq., sont très suffisantes, et donnent place, équitablement, au commun travail des savants de tous pays. Pour la France, on eût souhaité une mention de l'intelligente synthèse de J. Hatzfeld, *Histoire de la Grèce ancienne*, 1926, de l'Histoire d'Halphen-Sagnac, *Peuples et civilisations*, notamment, où les volumes consacrés à l'histoire grecque, à l'histoire hellénistique et romaine, par P. Roussel et P. Cloché, d'une part, A. Piganiol, d'autre part, sont des présentations très personnelles. Il est fâcheux que le « Daremberg et Saglio », cité sous cet aspect vieilli, ne passe encore que pour avoir cinq volumes et être arrêté en 1919 ; on ne s'étonnera pas trop que les ouvrages de la collection : *L'Évolution de l'humanité* soient cités dans les traductions anglaises (médiocres) qui en ont été faites. P. 372, pour l'art classique, les études revélatrices d'H. Lechat sont injustement oubliées, celles de Max. Collignon (*Le Parthénon*, 1914), non moins. La part de la France dans l'étude de la littérature classique peut-elle être encore réduite à l'*Histoire* d'A. et M. Croiset ? Les fouilles de Delphes, Olympie, Délos, Épidaure, etc., ne sont pas mentionnées d'après les publications officielles. Il est inattendu que la part de l'École d'Athènes soit réduite, au IV^e^ s., à la publication du Sanctuaire d'Aléa Athéna à Tegée, qui n'est ni complète, ni satisfaisante. Il n'y a pas d'indication d'un seul travail sur Praxitèle, ni celui de G. E. Rizzo (1932), ni celui de Ch. Blinkenberg (1933). Pour l'ère hellénistique, on signalerait bien d'autres lacunes de livres essentiels, histoire proprement dite, art et littérature. La part faite à l'histoire religieuse (à part la mention de certains traités de M. P. Nilsson) reste assez congrue.

Mais ce ne sont là que des remarques secondaires, comme on peut en faire à propos de tout ouvrage d'ensemble, forcément incomplet. Sans s'y attarder, il faut relever que le livre fait honneur à ses auteurs et au pays qui l'édite. Nous en souhaiterions l'équivalent pour notre grand public, réduit à des histoires grecques sans illustrations et parfois peu vivantes, à de médiocres cartes. Çà et là, on eût souhaité ici, du moins, dans le texte, quelques rectifications ou compléments, des atténuations de jugements. Est-il juste de parler (p. 27-28) de « stagnation » à la fin de l'âge du Bronze, et d'un régime excessivement *militariste* et *autocratique* en Crète *(ibid)*[1] ? Il n'est pas sûr que la période « géométrique » n'ait pas eu de grandes statues (p. 41). Le petit livre de P. Roussel sur Sparte (1939) sera digne d'être ajouté lors d'une prochaine édition, et sa lecture, si elle eût été possible, eût amélioré le chapitre 6. J'ai toujours eu des doutes sur l'Apollon « archaïque » reproduit à la pl. 21 ; mais où lui faire honneur, sinon à New-York ? Pl. 22, le nom de Rhombos le Moschophore, est maintenant plus ou moins contesté. Pl. 25, il n'est

1. La déesse chryséléphantine aux serpents de Boston n'était peut-être pas le meilleur document des arts plastiques minoens à reproduire (pl. III). Pl. 8, le vase du Dipylon représenté est un cratère, non une amphore.

pas assez établi que le tireur d'arc du fronton Est d'Égine soit précisément un « Héraclès ». On s'étonne, p. 135, du jugement porté sur Eschyle et la part prépondérante d'intérêt qu'il aurait donnée aux femmes. Notons que les auteurs appellent bien Zeus le bronze du cap Artémision (pl. I, 30) et Apollon la figure centrale du fronton Ouest d'Olympie (pl. 28, 29). Le plan restauré de l'Agora d'Athènes, à la p. 187, ne recevra pas un unanime applaudissement. Beaucoup d'identifications proposées à l'Ouest sont discutées justement, et le placement de l'Éleusinion au Sud (?) n'est rien moins que sûr. Il ne correspondait plus d'ailleurs aux dernières vues de Leslie Shear, non fondées elles-mêmes, à mon sens. P. 195, la mention d'un architecte « Pausanias » qui aurait collaboré avec Coroibos pour construire le Telestérion à Éleusis, doit être sans doute corrigée en Lysanias (*Eleusiniaka*, I, 1932). Le chapitre 15, Sparte et Thèbes, qui succède à un autre sur la Sicile de Périclès, directement, rend-il bien compte de la complexité des luttes pour l'hégémonie au IVe siècle ? On est surpris d'apprendre, p. 246-247, qu'Alexandre est allé à l'oasis de Siouah pour convaincre les Égyptiens qu'il était l'héritier légitime des Pharaons. — P. 266, pourquoi répéter que le temple d'Aléa Athéna à Tégée (360 av. J.-C. ?) combinait les trois ordres ? Il est bien dangereux d'écrire *(ibid.)* que les temples de Tégée, de Némée, d'Épidaure, de Delphes, de Stratos représentent « pratiquement » toute l'architecture religieuse de la Grèce au IVe s.

Arrêtons là ces remarques qui pourraient être multipliées[1], et notons, en terminant, le souci des auteurs de donner à l'histoire hellénistique l'ampleur qu'elle mérite. P. 332 sqq., ils ont inséré, avec la permission de W. W. Tarn, un résumé de *The Greeks in Bactria and India*, paru en 1938, travail capital. C'était marquer leur souci de faire intervenir du neuf et du raisonnable. Ch. P.

Roger Hinks, *Myth and allegory in ancient art* (*Studies of the Warburg Institute, edited by Fritz Saxl*, vol. 6), 1939. London, The Warburg Institute ; gd in-8°, 135 p., 32 pl. — Ce livre a été composé avec trois « lectures » concernant le mythe et l'allégorie dans l'art ancien[2], conférences qui ont été faites à l'Institut Warburg, à l'été de 1935. On a ajouté après coup une introduction et des notes, mais gardé à dessein le souvenir des *exposés* présentés au point de départ du travail. Ce n'était pas sans inconvénient. Il n'y a du moins pas à s'étonner trop de l'aspect parfois discursif et inutilement abstrait du texte[3]. Le livre porte naturellement la marque originale des recherches conduites à l'Institut Warburg, et avec l'aide de ses ressources. — La documentation est fort étendue, l'information à la fois historique et philosophique, l'illustration excellente. L'Introduction, intitulée « *Myth and Logic* », pose quelques questions de méthode en rappelant les valeurs diverses du

---

1. Je ne crois pas que la Vénus de Milo soit (pl. 67) « of a late fourth century work » ; voir ce qui en est dit, contradictoirement, et plus justement, p. 344 : « a fine example of the mid-second-century conception of the gods » ; l'Aphrodite de Cyrène (pl. 48) n'est pas une « roman copy of a late fourth century work ».

2. La même année a paru l'étude de Leiva Petersen, *Zur Geschichte der Personifikation in griech. Dichtung und bildender Kunst*, où beaucoup d'allégories reparaissent, certaines manquant ici.

3. Dès l'Introduction, fourmillent les termes du jargon pseudo-philosophique à la mode en tous pays : p. ex. : « paramythic », « depersonalising », « spatialisation », « experienceable », etc. : tous termes qui n'aideront guère, on le craint, à préciser nos vues ; ni même celles des lecteurs anglais (W. K. C. Guthrie, *JHS.*, 40, 1940, p. 104-105).

mot μῦθος, leur évolution, et aussi les sens primitifs d'allégorie (ἀλληγορία). Ce serait à la fin du v^e^ s. seulement que μῦθος, comme fiction, s'oppose à λόγος ; quant au mot allégorie, il n'apparaît pas avant l'ère hellénistique, et le sens que lui donne encore Cicéron (*Orat.*, 94) montre assez qu'on est venu lentement à la conception représentée chez nous par l'allégorie moderne. — Est-ce que le livre de M. R. Hinks n'aurait pas eu quelque avantage à laisser de côté la question du mythe et des mythes ? Au vrai, c'est surtout de l'allégorie, malgré le titre, qu'on s'est ici occupé, semble-t-il. Sous les thèmes principaux et les titres des trois chapitres qui suivent l'introduction : *Diké, Thémis, Mnémosyne*, nous ne trouvons guère qu'allégorie au sens moderne du mot. Diké aurait été la personnification de l'ordre naturel ; Thémis, le symbole de l'ordre social ; Mnémosyne enfin évoquerait l'activité mentale. Ces idées générales — trop générales — peuvent servir à ordonner artificieusement une série de conférences ; elles ont un peu nui, il le faut reconnaître, à la valeur intrinsèque de l'étude particulière, conduite trop *a priori* pour illustrer les trois titres. Le lecteur est souvent gêné.

L'auteur aime visiblement, outre les allégories, les antithèses, et c'est dès le début et constamment qu'il présente la religion grecque comme pouvant se résoudre en deux tendances traditionnelles : l'*olympienne*, dit-il, et l'*orphique*. La religion olympienne est, paraît-il (p. 25), la « mythologie de l'espace » ; la religion orphique, celle « du temps ». On retrouve là l'opposition chère aux esprits de notre temps entre le statique et le dynamique[1]. Du côté de la religion olympienne — aristocratique, établie, et, dirait-on, parvenue — le succès et le confort. L'autre, dont la qualification surprend, aurait représenté l'effort non satisfait, le « devenir », toujours cherché et actif. Peut-être, mais quelle rigidité dans cette opposition de formules, et quel jeu constructif ! Il est assez curieux que l'« Orphic time » soit « absolute and continuous », tandis que le temps « olympien » observerait « the rhythmic series of alternations ». Que devient alors la théorie cyclique, que l'on croyait dépendante surtout de l'orphisme ? Au vrai, l'usage fait à travers le livre du mot d'*orphisme* frappe aussitôt par son aspect conventionnel, et disons-le abusif. Admettons qu'il soit employé ici « par raison de convenance » — on nous le dit. L'est-il du moins, historiquement ? Les efforts faits par divers chercheurs — en France (A. Boulanger) et en Angleterre notamment (W. K. C. Guthrie) — pour donner enfin à l'étude de l'orphisme une garantie scientifique, en analysant ses caractères spéciaux, en suivant pas à pas ses développements difficiles et relativement modestes, peuvent se juger compromis par l'excès de ce contraste si schématique cherché entre le monde olympien et le monde orphique. A celui-ci appartiendrait la tradition des cosmographes ioniens, selon Roger Hinks. Nous retrouvons ici des tendances qu'un autre travail vient aussi d'illustrer, celui de B. Farrington, *Science and politics in the Ancient World*, 1939 ; ne veut-on pas là opposer aussi la pensée ionienne, éprise de progrès et de clarté, à la religion olympienne, conservatrice, établie dans son confort ? Quels que soient les mérites hardis de tels aperçus, ces thèses ne peuvent guère être considérées absolument et sans réserves. Et est-il sûr que Diké soit vraiment, en Grèce, la personnification de l'ordre naturel ? Ni dans l'*Odyssée* d'Homère, ni dans Hésiode, elle n'apparaît exactement sous cet aspect. L'auteur a subi fortement l'influence des théories de Miss J. Harrison, ce qui est particulièrement sensible dans le cas de Thémis.

1. Cf. p. 25 : Diké est mobile ; Thémis et Moira sont « statiques ».

Autour de Diké, ordonnatrice, selon le vœu de l'auteur, des allégories cosmographiques et cosmogoniques (?), ont été groupées des recherches intéressantes, relatives à l'iconographie des saisons. Études auxquelles on pourrait ajouter, et qui appellent des correctifs, çà et là[1]. Sous la conduite de Thémis, nous sommes introduits dans les domaines d'autres allégories, Polis, Démos, Oikoumêné, Tyché et Fortuna, Triomphe et Apothéose. L'auteur étudie là les rapports du mythe et de l'histoire, ceux du symbole et de l'image. — La façon dont le chapitre trois, *Mnémosyne*, est construit, paraît particulièrement significative. L'auteur débute par des considérations psychologiques sur la mémoire et la personnalité. Après une rapide étude de l'évolution de l'idée de ψυχή d'Homère à Socrate, est abordée la question, fort intéressante, du développement qu'ont pu donner à l'invention iconographique du IVe s., les recherches de Socrate sur l'âme. Individualisme des portraits (mais ne commençait-il qu'après Socrate ?) et développement de l'allégorie dans l'art ; on attendait ces conséquences. Mais le principal du chapitre traite des représentations du poète avec sa muse, sans qu'il y soit question d'ailleurs, ni des apparitions d'Apollon à la muse (coupe de Boston 00356 : H. Philippart, *Les coupes attiques à fond blanc*, 1936, p. 78 et pl. 32). ni des instructives représentations sculptées de Ménandre et Glycère[2]. Après quoi, on retourne aux discussions sur le démon et la personnification, à des aperçus sur la Psychomachie, à un exposé terminal intitulé la « moralisation du mythe ».

Qu'il y ait certes, à travers cette composition vagabonde, des considérations et surtout des documents dignes de l'attention, on est heureux de le dire ici. Il faut rendre hommage à l'illustration neuve et bien venue, à la richesse originale de l'information, primesautière, toujours curieuse. Mais on regrettera, et les lacunes inévitables dans un tel sujet, et la difficulté initiale apportée par le plan arbitraire des trois conférences. Il a fallu coucher sur un lit de Procuste mythes, et allégories : l'opération ne pouvait être heureuse. — Sans insister plus sur les défauts et les partis pris signalés, je note ici quelques remarques archéologiques. P. 27 sqq., pourquoi parler encore du « Thésée » du fronton Est du Parthénon ou d'un Olympos possible ? Il s'agit de Dionysos. Tout le passage aurait eu, d'ailleurs, beaucoup à gagner, si l'auteur avait pu connaître les récentes études d'A. von Salis et B. Schweitzer sur les tendances « cosmographiques » de la peinture de Phidias (Bouclier d'Athéna). Pour le cratère Blacas du British Museum, E. 466, il eût fallu signaler l'étude de L. Curtius, *Die Antike*, 6, 1930, p. 106-107 (fig. 16 : représentation des étoiles filantes plongeant dans la mer). P. 32, M. Roger Hinks estime encore que la frise Nord du grand Autel de Pergame représentait les Constellations assistant les dieux. Mais il n'y en a là aucune : G. von Lücken (*Arch. Jahrb.*, 54, 1939, p. 97 sqq.) et moi-même (*CRAI.*, 1940, p. 158 sqq.) l'avons établi. P. 34, pour le personnage âgé qui précède le chœur des « Nuées », sur l'osselet de Sotadès au British Museum (pl. 3, 6), il eût fallu rappeler au moins que L. Curtius veut l'identifier autrement qu'avec un Éole : « wahrscheinlich Hephaist » : *Die Antike*, 6, 1930, p. 107, fig. 17 *a-b*. Sur les *aurae velificantes* de la Schola Octaviae, l'étude de G. E. Rizzo, *Bullett. comun. Roma*, 67, 1937, p. 141 sqq., a donné des précisions

1. Sur le culte des Saisons *(Horai)* à Cyrène, cf. L. Robert, *Hellenika*, 1940, p. 1 sqq. Les recherches de M. Fr. Cumont sur le symbolisme des sarcophages romains ne pouvaient être connues de l'auteur.

2. Ou d'Aratos et d'Uranie, etc.

importantes. P. 45, sur le culte des Saisons en Égypte, cf. ci-dessus : là aussi, et pour les vents, les recherches de Fr. Cumont sur le symbolisme des sarcophages romains interviennent désormais de façon décisive. P. 76, pour le type de Tyché, on dispose aussi de nouvelles études (*CRAI.*, 1941, p. 204-225), ainsi que sur le relief de la Terra mater sculpté à l'Ara Pacis Augustae (p. 82) : l'origine alexandrine est prouvée par la comparaison avec le relief apparenté de Carthage, qui n'a pas même été signalé ici (*Mél. Maspero*, vol. 2 = *Mém. Inst. français Caire*, 67, 1935, p. 313-334). P. 87, la discussion sur le grand Camée de France n'est plus au point. P. 98, sur les représentations d'ateliers d'artistes, ou de studios de poètes, toute une documentation supplémentaire aurait pu être alléguée (cf. ci-dessus), à partir de la Réunion de Ménandre et Glycère. — Pour Musée et les Muses, cf. *Rev. arch.*, 1944, I, p. 163. P. 100, pour Arété, la vertu, opposée à Ἀσωτία, la débauche, un relief de Philadelphie est très curieux. Il a été étudié en dernier lieu par Fr. Cumont, *Symbol. fun. sarcoph. romains*, pl. 43, 3 et p. 416, 422 sqq. P. 105, l'allégorie du codex de Dioscoride à Vienne (Bibl. d'État, Vienne) devait poser la question, toujours discutée, de la figure personnifiée à Antioche, au centre de la mosaïque des « chasseurs » mythiques. P. 112-113, M. R. Hinks, qui amplifie tellement lui-même le rôle de l'orphisme, n'aurait pas dû écrire que l'Oknos de la Lesché des Cnidiens à Delphes (qui n'est pas un simple « club » !) est le symbole de la « Futility ». Une autre explication est plus sûre, dans un lieu d'édification morale et religieuse, et justifie seule la présence de la figure.

Il y aurait naturellement, en raison du titre trop large de l'ouvrage, à considérer le nombre élevé des allégories qui n'ont pas trouvé place. Remarquons, p. 133, qu'à l'Index ne figurent, p. ex. ni Adikia, ni Aequitas, ni Agôn, ni Dikaiosyné, ni Éris (cf. déjà sur le coffret de Cypselos, l'Adikia ; ni Gethosyné, connue par l'importante mosaïque d'Antioche (*AJA.* 41, 1937, p. 388 sqq.), ni Iacchos, ni Malakia, ni Pompé (la Procession). Ce qui est dit de Psyché, p. 96, est bien court. Il n'y a rien pour Télété, ni pour les allégories des Fleuves et des Sources[1].

Ch. P.

A.-J. Festugière, O. P. *L'Enfant d'Agrigente* (Coll. Chrétienté, n° 6). Paris, Les Éditions du Cerf, 1941 ; in-12, 147 p. — *La Religion grecque* (dans : *Histoire générale des Religions*). Paris, A. Quillet, 1944 ; in-4°, 136 p., 130 fig. dans le texte, 20 pl. en pleine p. — Analyser, ici, sera misérablement trahir : comment fixer les effluves d'un parfum ? Mieux vaudrait s'essayer à définir l'auteur lui-même, savant, poète, religieux. Pourtant il n'est que juste d'attirer l'attention sur ce que contiennent d'utile à nos recherches ses deux ouvrages ; on se risquera donc à en signaler au moins les thèmes principaux.

Le petit volume de 1941 est un recueil d'études antérieures (1934-1939), brèves ou longues, mais toutes consacrées à ce que d'autres eussent nommé des « aspects »

---

1. La correction typographique a été bien assurée. P. 14, l. 6, corriger : Malerey (Malerei). Le recours à l'épigraphie eût apporté des mentions intéressantes : cf. G. Mendel, *Cat. Const.* III, n° 847, pour la dédicace Ὁσίῳ Δικέῳ ; Fr. K. Dörner, *Wiener Jahresh.*, 32, 1940, *Beibl.*, col. 123 ; *MAMA.*, 5, 1937, n°s 10-11, p. 5-7 (diverses observations sur le culte de Diké en Asie Mineure). Non moins utile serait le recours à la numismatique (Dikaiosyné à la balance, fréquente, p. ex., sur des monnaies d'Alexandrie, à partir de Claude : M. P. Nilsson, *Gesch. gr. Rel.*, 1941, p. 343, n. 1).

de l'âme antique. I. *Sur une épitaphe de Simonide* (celle du devin Mégistias aux Thermopyles) : ce qu'est le vrai héros grec, « l'homme qui sait qu'il va mourir, et qui, pourtant, affronte ce destin, parce qu'il est beau d'agir ainsi » ; Achille, dans l'épopée, Étéocle surtout, dans la tragédie. — II. Le fragment de Sapphô : δέδυκε μὲν ἀ σελάννα... (74, éd. Reinach-Puech) sert de point de départ à une pénétrante méditation sur ce qu'est, ou devrait être, *la traduction des poètes grecs* en français ; beaux exemples en anglais dans les *Books of verse* d'Oxford[1] ; en ce sens : III. *Chansons grecques*, deux essais de F. : L'Eirèsioné et l'Hirondelle (ici l'original grec demeure inimitable ; mais je crois bien que l'Eirèsioné de F. est supérieure à son modèle samien). IV. *Fêtes agricoles de Rome* « commentaire en marge des *Fastes* d'Ovide ; transpositions et survivances dans le cérémonial chrétien. V. *Saint Paul à Athènes* : le « refus » opposé à l'apôtre par la cité trop raffinée, bien que de culture très haute même sur le plan moral. VI. *Le Sage et le Saint* : « L'Antiquité a connu des âmes admirables » (portrait, d'une touche très délicate, du jeune Perse, l'auteur des Satires) ; ce qui les sépare de la « sainteté » chrétienne. Dans le même sens : VII. *Mystique païenne et charité* (la première reste, toujours, « intéressée »), et encore : VIII. *Ascèse et contemplation* (divergences profondes entre sagesse antique et spiritualité chrétienne).

Bien que tout différent, de dessein et de genre, le beau livre de 1944 procède un peu comme celui de 1941, par juxtapositions. Ce n'est pas un traité systématique de religion grecque : il s'agit, avant tout, de donner tout leur sens à ceux des faits, proprement religieux, cultuels, ou simplement humains, que l'auteur a retenus comme les plus importants ou les plus caractéristiques. Aussi chacune des quatre parties de l'ouvrage s'ordonne-t-elle à peu près de même : au problème posé dans son ensemble (toujours grâce à une mise au point historique) se relient des études de cas typiques, approfondies, étendues au besoin, descendant même parfois dans le petit détail.

I. *Les Origines*. Le cadre historique (mouvements de populations et de civilisations, jusque vers le VIII[e] siècle). Symboles et rites primitifs, surtout d'après les survivances signalées par Pausanias[2] : objets sacrés (très fines analyses : le θάμβος, le *sentiment* du divin) ; rites naturalistes ; les *hiéra ;* le pur et l'impur.

II. *Les Olympiens* (syncrétismes ; noms, symboles, attributs des dieux grecs[3] ;

---

1. Oserai-je rappeler qu'un instant, en France, on s'est cru bien près du vrai contact avec les poètes de l'antiquité ? Au XVI[e] siècle finissant, on « entendait » tout autrement que nous (assourdis que nous sommes des bourdonnements claudéliens) la strophe grêle, mais légère, où Ronsard a voulu traduire Sapphô :

Déjà la Lune est couchée,
La Poussinière est cachée,
Et jà la mi-nuit brunette
Vers l'Aurore s'est penchée,
Et je dors au lit seulette.

2. Depuis certaines « réhabilitations » (cf. Daux, *Paus. à Delphes*), le Périégète jouit d'un renouveau de faveur ; et je serai bien le dernier à m'en plaindre. Ici pourtant l'enquête (pratiquement indispensable d'ailleurs, et bien menée) appellerait peut-être une réserve de principe : suivre Pausanias dans sa description des cultes les plus humbles, au fond des bourgades, les plus infimes, ne nous fera, ni toujours, ni automatiquement, dépister l'antiquité la plus vénérable (« rural », ou « local », n'est pas nécessairement synonyme de « primitif »).

3. Sur les dieux d'Homère, on se reportera, *REG* 1942 (spécialement, p. 138) à l'analyse consacrée à la *Gesch. d. gr. Relig.* de M. P. Nilsson par F. lui-même,

conséquences des synoecismes : généalogies divines et dieux en quelque sorte spécialisés). Étude des *cycles de fêtes*, moyen le meilleur de « déceler la nature originelle des Olympiens ». Athènes est choisie comme exemple (dieux acropolitains : Athéna, Zeus ; divinités « annexées » : Déméter, Poseidon, Dionysos, Apollon, Artémis).

III. *L'organisation du divin.* La Cité et ses dieux (Athéna purement poliade ; ses finances ; l'idée de justice chez les Athéniens). La Colonisation, origine de la « communauté religieuse » du monde grec. Le panhellénisme : Delphes (Apollon chez Eschyle ; Apollon législateur de la religion et de la morale ; les récits delphiques ; Pindare ; la reconstruction du temple[1]).

IV. *L'avènement de l'individu.* Après les conquêtes d'Alexandre, « l'homme est sorti de son cadre » civique et politique ; ce qui était Cité n'est plus que municipalité. Répercussion profonde sur la religion (la Tyché ; l'attitude religieuse de Polybe ; rois divinisés ; dieux guérisseurs ; Zeus Hypsistos). Les associations religieuses, à partir de l'époque hellénistique.

Ce sec résumé ne donne qu'une idée appauvrie d'un contenu réellement très riche et nuancé. L'auteur s'est alimenté à l'érudition la plus authentique ; il a usé des méthodes les plus éprouvées. Kern, Wilamowitz, Ch. Picard, M. P. Nilsson, ont été par lui étudiés, médités même, avec une lucide attention. Mais son originalité reste entière ; c'est son miel à lui qu'il nous offre ; c'est bien à sa façon qu'il oriente l'enquête, choisit les faits, en dégage le sens et construit sa synthèse. Surtout, dans son effort de compréhension, il ne cesse de considérer les choses de Grèce avec « une amitié qui ne veut rien exclure », comme il a dit lui-même. Aussi la simple lecture de l'ouvrage est-elle déjà fort attachante. Tant de charme n'en doit cependant pas faire oublier le but pratique ; l'auteur nous présente, parfois à chaque page, le fruit de patients dépouillements, il lui arrive même de s'y livrer presque sous nos yeux.

Quelques réserves, de ci de là, pourraient venir à l'esprit du critique trop purement archéologue ; mais sur des points où l'auteur lui-même ne saurait être mis directement en cause : c'est *à propos* de son ouvrage que l'on aimerait à examiner ce que valent au juste certaines tendances contemporaines[2], certaines habitudes d'investigation et d'interprétation[3]. On sera mieux fondé à regretter que, nous ayant déjà tant donné, il n'ait pu, faute de place, nous donner plus encore. C'est,

---

dont l'ouvrage, imprimé dès 1939, n'a pu tenir compte de celui du grand savant suédois.

1. Ici je devrais insister encore sur les formelles réserves que F. a bien voulu faire figurer dans sa n. 148. Et ce n'est pas seulement pour les questions delphiques qu'il faut résolument réprouver l'usage *non contrôlé* de recueils comme la *Syll*[3] (ou même les *Leges Sacrae*).

2. Il est heureux p. ex., que Wilamowitz ait banni du monde grec le « totémisme » ; et que la « magie » y perde aussi du terrain. Mais faut-il encore prêter force de *loi* à l'équivalence : agraire = primitif ? (Le chasseur et le pâtre ont pu errer nomades avant que se fixât au sol le cultivateur.) Il reste possible (sinon démontré) que la religion prémycénienne ait été essentiellement « agraire » ; non, en tout cas, celle des envahisseurs achéens ; l'une superposée à l'autre, on aura bientôt la « religion grecque » : mais conclurait-on à l'origine « agraire » du christianisme, de ce qu'en ses cérémonies survivent des restes de paganisme agricole ?

3. Nous sommes loin, à cet égard, d'avoir épuisé les ressources qu'offriraient les peintures de vases. Elles sont, dit-on, trop mythologiques ? C'est qu'en Grèce, religion et mythologie ne se laissent guère dissocier. Il ne s'agirait naturellement pas de remettre en honneur les interprétations « symbolistes » ; mais bien d'exa-

assurément, à dessein, qu'il n'a envisagé l'Éleusinisme que sous son aspect « agraire »[1]. Mais, par force sans doute, il est très bref sur la mantique, sur le culte des héros. Quant à celui des morts, on pouvait, certes, se dispenser d'y insister dans une étude surtout « religieuse » ; pourtant une si bonne place est déjà faite, dans l'ouvrage, aux institutions, à la vie de la cité, que, même sans prendre trop docilement la suite de Fustel de Coulanges, il eût peut-être été possible de consacrer un passage (un *excursus* au besoin : il y en a d'autres) à ce qui, directement ou non, avait trait aux morts dans les cultes officiels et familiaux[2].

A chaque page du livre, lui-même typographiquement très soigné[3], fleurit une illustration abondante et belle ; les images — paysages, sculptures, peintures de vases — choisies avec goût, et sans timidité, sont toutes fort bien venues au tirage[4]. La présentation matérielle, en somme, est presque digne du texte ; et ce n'est pas peu dire.

Pierre de La Coste-Messelière.

Monumenta Asiae Minoris antiqua, vol. V : *Monuments from Dorylaeum and Nacolea*, ed. by C. W. M. Cok, A. Cameron ; The Manchester University Press, 1937 ; in-4° ; LII + 200 p. ; 64 pl. *Id.*, vol. VI : *Monuments and documents from Phrygia and Caria*, ed. by W. H. Buckler, W. M. Calder ; 1939 ; *ibid.* ; in-4°, XXII + 168 p., 73 pl. — La *Revue* est en retard pour rendre compte de ces deux volumes des *MAMA*. — abréviation devenue courante. Nous nous en excusons, la guerre étant la cause — avec la raréfaction du papier d'édition — de ces injustes délais.

Les premiers tomes de cette belle publication, due à l'*American Society for archaeological Research in Asia Minor*, ont enregistré, depuis 1920, les explorations anglaises et américaines menées sous l'impulsion de feu W. H. Buckler, de W. M. Calder, de Cameron, de Cox, etc.[5]. Pendant vingt ans, ces explorateurs, épigraphistes et archéologues, ont sillonné de vastes parties de la Phrygie, de la Lycaonie, de la Carie, poussant à l'occasion vers les régions voisines, depuis Dorylaion, Nakoleia, Aizanoi, Tibériopolis au Nord jusqu'à Laodicée, Aphrodisias et Tabai, au S.-O. ; ils sont allés jusqu'à Apamée et Apollonia ; jusqu'au désert à l'Est de Laodicée de Lycaonie et d'Ikonion. Le travail ainsi réalisé est plus que méritoire ; il a été souvent exhaustif. Les résultats principaux, jusqu'à la guerre, ont été vite et dignement mis à la disposition des savants par les voyageurs eux-mêmes : documents recueillis par centaines, tous précieux.

Un bon juge, M. L. Robert, constatait récemment la valeur de l'effort (*Rev.*

---

miner avec soin l'évolution des thèmes : elle répond à celle des mœurs et des idées, même religieuses.

1. Cf. p. 72 : « Koré, qui n'est autre que le grain de blé » (peut-être ; mais peut-être aussi : la puissance qui fera germer le grain) .

2. Il était normal, au contraire, que F. s'abstînt de toucher à la mythologie : c'est M. P. Nilsson qui en traite, à part, dans le même recueil.

3. Dans les notes, pourtant (qui sont rejetées en fin de volume), les caractères trop maigres adoptés pour les citations en grec s'amenuisent jusqu'à la pâleur.

4. Quelques menues inexactitudes (très rares d'ailleurs) dans les légendes (p. 62, la tête de Caryatide n'est plus attribuée au Trésor de Cnide ; p. 113, l'Apollon figure, non dans un Meurtre de Python, mais dans une Dispute du Trépied ; et, p. 48 et 49, je reste sceptique sur l'*agrènon* dont seraient revêtus, ici la Potnia, et là l'Apollon).

5. Cf. pour les indications relatives aux volumes I-V, le vol. VI, 1939, p. 167. Le vol. VII sera le *Corpus* de Mylasa et Olymos.

philol., 1943, p. 171-172), écrivant : « Il n'a presque jamais été publié de rapports préliminaires sur ces voyages, leur extension et leurs résultats. Aussi n'apprécie-t-on peut-être pas exactement le résultat obtenu. Mais il est possible de savoir ou de deviner ce qui a été fait, et l'avenir le montrera ».

En 1937, le t. V a donné une importante partie des inscriptions des deux villes phrygiennes de Dorylaion et de Nakoleia, documents copiés au printemps de 1931. Les éditeurs font savoir qu'ils avaient aussi, en 1925-1926, recueilli ou revisé 1.250 textes dans la Phrygie N.-O. : région de Kotiaeon, Aizanoi, Tibériopolis, Ankyra Sidera, Synaos, Kadoi et Appia. Outre le butin livré ici à l'étude, il y a donc encore d'importantes réserves à liquider, et l'on peut espérer maintenant proche le bilan total d'une exploration difficile, dans une région où les inscriptions, les œuvres d'art très dispersées, attendent encore d'être réunies.

Le butin épigraphique du t. V[1] a fait l'objet d'un recensement minutieux de M. L. Robert (*REG.*, 41, 1938, p. 467), ce qui dispense d'y insister ici un peu trop tard. Signalons surtout les résultats archéologiques, eux-mêmes précieux. Tout le site des deux villes, prospectées avec les entours, a été examiné utilement (carte de l'exploration, p. XLVII) ; bien des villages de la contrée n'avaient jamais été encore visités. En dehors de la récolte de textes, l'introduction de l'ouvrage apporte diverses informations sur le peuplement de la région dans l'antiquité. sur les domaines impériaux voisins de Nakoleia, sur la diffusion des stèles « à porte » en Phrygie (cf. A. Noack, *AM.*, 19, 1894, p. 315 sqq.)[2], sur le culte de Zeus Brontôn en Anatolie (*Introd.*, p. XXXVIII sqq.) et son rapport avec certaines épitaphes ; la rareté des documents chrétiens a été mise en lumière. P. XLV-XLVI de l'Introduction, il y a une courte note instructive concernant les poteries recueillies à travers toute la région.

Les photographies ne sont pas toutes aussi bonnes qu'on l'eût souhaité : elles ont été prises malheureusement pendant une saison pluvieuse et même neigeuse (cf. les photos de la pl. I)[3]. Les 13 premières pl. donnent diverses vues de la région, qui aident, accessoirement, à deviner les efforts et les fatigues des explorateurs. — Du point de vue de l'iconographie religieuse, on note d'abord, nos 7, 9, les cippes de la déesse au *calathos* et de la Μήτηρ ἀπὸ Κρανοσμεγάλου ; nos 10-11, les dédicaces aux génies saints et justes (Οσίῳ καὶ Δικαίῳ) ; la divinité féminine de l'autel 11 est probablement Diké elle-même (couronne radiée), groupée avec Hosia (n° 183), et, semble-t-il (cf. n° 183), Apollon Lykios (buste mâle, avec un loup par dessous), ainsi qu'avec une autre divinité long vêtue à coiffure haute et conique tenant la balance. — P. 17, n° 30, fig. 5, l'objet à g. pourrait-être une quenouille (cf. *MAMA.* 6, 299) plutôt que le foudre. — P. 21, le n° 40 est une stèle « à porte » (d'Hadès) ; cf. aussi les nos suivants. P. 21 sqq., la discussion des objets symboliques sculptés sur ces stèles funéraires, et d'autres à la suite, soulève bien des problèmes, qui ne paraissent pas encore résolus. — Le n° 54 montre l'avant-train, seul conservé, d'un lion funéraire ; n° 53, statuette de femme drapée, actuellement sur un chapiteau corinthien. — Nos 97 sqq., on notera les curieux groupes de bases-autels, alignés, qui portaient jadis des statues funéraires ; n° 107. l'archer monté (pl. 34). — Ce qu'il y a de plus

1. Tables de concordance et bibliographie, p. 177-188. La plupart des textes datent de l'époque impériale.

2. Il s'agit de représentations symboliques : *porta Inferi*.

3. Les reproductions mêmes ne sont pas toujours satisfaisantes ; on regrette (partout dans *MAMA.* !) l'absence d'échelles métriques.

important est ce qui se rapporte dans l'iconographie religieuse au culte de Zeus Brontôn (notamment nos 78 sqq.)[1]. — P. 76, n° 163, statuette de dieu ou Héros cavalier, sur base ajourée. — P. 78, n° 168, cippe dionysiaque, avec serpents sur les côtés. — A partir de la p. 147, sont donnés en appendice les documents recueillis dans la région avant l'exploration entreprise par les *MAMA*. — P. 163 sqq., parmi les œuvres déjà signalées par le Pasteur Schönewolf, à Eskişehir, on remarque une statue féminine acéphale, dont le carnet du pasteur avait conservé le dessin : mais ce qu'on voit sur le piédestal à gauche de la figure principale reste malheureusement trop incertain.

Le volume VI contient les résultats des recherches faites en 1933-1934, à partir d'Afioum-Karahissar. Il s'y ajoute diverses contributions fournies par l'Institut archéologique autrichien et par M. L. Robert. — Les régions intéressées sont celles d'Héracleia, Apollonia de la Salbaké, et Tabai, à l'Est de la Carie ; en Phrygie, celles de la région de Lykos (Laodikeia, Kolossai, Tripolis, Attouda, Trapézopolis) ; Apameia, Akmonia, Diocleia ; en outre, on a visité la haute vallée du Tembris, et le site de Synnada. Les antiquités du Musée d'Afioum-Karahissar ont été recensées. Le volume n'est pas, cette fois, un recueil archéologique et topographique : il n'y a pas ici d'études de sites et de paysages, seulement des inscriptions et des sculptures. — Sur 416 documents inédits ou revisés, une cinquantaine seulement sont des fragments architecturaux ou sculpturaux. Pour les inscriptions, on se reportera à la récension déjà parue de M. L. Robert (*REG.*, 52, 1939, p. 447-448, et nos 359 sqq.) et à celle de J. M. R. Cormack (*JHS.*, 61, 1941, p. 46-47). — Les textes déjà connus sont signalés dans le livre (table de concordance), et on a donné, p. 140-151, pour chacune des villes, une liste des inscriptions qui n'ont pas été retrouvées sur place, et ne sont pas reprises au passage. Hérakleia de la Salbaké a particulièrement fourni aux explorateurs (nos 87-147) : il y a là 56 inédits, et bien des révisions. — N° 30, stèle de gladiateur à la palme. — N° 31 : torse d'Héraclès (?) et partie inférieure du corps, en deux fragments. — Le n° 32 (Denizli, pourrait être un portrait de Faustine Major, en tout cas de son temps (tête seule conservée). — N° 34, p. 14 et pl. 7 : cavalier à la double hache (Sozôn ?). De Laodikeia provient le torse de femme n° 35, et un fragment de sarcophage avec un Éros soutenant des guirlandes ; au-dessus, à la petite frise : Éros combattant un sanglier. — Le banquet héroïque n° 50, de Denizli, avec sa frise inférieure de trois porcs passant (de g. à dr.) est insolite. On notera aussi, n° 51, les fragments d'un sarcophage à masques scéniques (et non : « Méduses », p. 18), décoré aussi d'Éros soutenant des guirlandes, et de monstres marins (hippocampes). N° 62, aigle de grande taille et petite figure féminine dansante, sur un fragment de sarcophage. — Parmi les documents d'Hérakleia, le n° 87 comporte un buste de Zeus Ktésios, de type hellénisé (avec chien et foudre). La base n° 90 était celle d'une statue de Nerva. Le n° 98 nous conserve, semble-t-il, la dédicace d'une bibliothèque, comme il y en avait à Prusa, Pergame, Éphèse, Smyrne, Halicarnasse, Mylasa. A propos du n° 117, concernant une famille de médecins, un commentaire est donné sur les médecins d'Herakleia. — N° 122-123, stèles sculptées de gladiateurs, dont l'un a pris le nom d'Idoménée : c'était peut-être un Crétois ; cf. aussi le relief n° 149. Les reliefs importants du n° 153, reproduits ici d'après Léon

1. Cf. p. 172 sqq., le relevé des textes et documents concernant ce culte. Cf. aussi, *Introd.* p. XXXIV, pour les tombes consacrées à Zeus Brontôn, notamment.

de Laborde, qui les nota dès 1826 (*Voyage de l'Asie Mineure*, 1838, p. 100 sqq., pl. 58), revus par P. Trémaux, et déjà plusieurs fois signalés, mériteraient, certes, enfin une étude. Ils restent énigmatiques, et les photographies qu'on a pu prendre récemment sur place ne les éclairent pas. — A Apollonia de la Salbaké, a été retrouvée la figure mi-grandeur (acéphale) d'une Tyché à la corne d'abondance, qui a pu être la protectrice même de la ville. D'Akmonia, n° 247, provient une frise ionique continue, jadis sculptée. Les figures ont disparu, mais les inscriptions qui les désignaient, gravées en dessous sur la fasce supérieure de l'architrave, montrent qu'il s'agissait d'une série d'épisodes de la vie d'Héraclès, à l'école avec Linos, puis, à côté, devenu l'esclave d'Om[phale]. Sur le n° 248, en-tête d'une stèle, un fronton haut est orné d'un buste de Men ; au-dessus, près des acrotères latéraux, on voit deux autres bustes, d'Apollon Hélios et de Séléné. Je doute qu'il y ait eu la place de restituer Ἀ[γαθῇ τύχῃ], formule qui serait d'ailleurs bien inattendue, ici. Toute une série de stèles « à porte » et à symboles dits domestiques a été photographiée, n° 276 sqq. — N° 342, Orphée « bénissant ». — N° 343 : curieuse représentation de l'*arena* d'un *ludus* avec un groupe de gladiateurs. N° 344, fragment d'un sarcophage « asiatique » (série dite de Sidamara). Le personnage du n° 345 est un *venator*. Pour le n° 369, pl. 65, cf. ci-dessus, p. 66. Les n^{os} 390-399, ex-voto inscrits de la Cité de Midas, sont consacrés à Agdistis, associée à l'histoire de Midas ; les documents proviennent des fouilles de l'Institut français de Stamboul (près d'Eskisheir, au lieu dit). — Le décor sculpté des cippes consiste en bucrânes, grappes de raisin, cratères. — Dans la Cité de Midas a été trouvée aussi (pl. 71) la partie inférieure d'une importante statue féminine archaïque, comparable à l'ex-voto de Chéramyès au Louvre, dit « Héra samienne ». Il s'agissait d'Agdistis encore (ci-desus, p. 67) ; on s'étonne qu'un document si important soit resté si mal connu en France jusqu'aujourd'hui. On voit combien le contenu des derniers fascicules publiés de *MAMA*. est riche[1]. Attendons la suite avec espoir. Ch. P.

Jérôme Carcopino, *Aspects mystiques de la Rome païenne*. Paris, L'Artisan du Livre, 1941 ; in-16, 314 p., IV pl. — On retrouvera réunis dans cet élégant volume quelques-uns des principaux mémoires que l'auteur avait consacrés à des recherches d'histoire religieuse. Si l'objet paraît multiple, une même pensée, cependant, assure à ce recueil une unité réelle : la recherche des tentatives, faites par Rome, pour obéir « à la vocation mystique dont Michelet fut seul chez nous à le déclarer capable » (p. 10). A une certaine époque de son histoire, Rome fut dans l'obligation de satisfaire aux aspirations religieuses de ses peuples. A l'horizon apparaissaient des religions de salut qu'il sera nécessaire d'intégrer dans le climat latin. De là, l'intervention de l'État qui, dans une certaine mesure, a pu aider à leur diffusion, mais en les épurant, en élaguant ce qu'elles contenaient de non romain. Ce faisant, Rome « a développé des formes religieuses qui annoncent, sollicitent

1. Beaucoup de pièces du Musée d'Afioum-Kara Hissar sont dignes d'attention. Le n° 409 est un ex-voto pour la déesse (Hélène ?) associée aux Dioscures, du type pisidien connu. Le n° 411, d'Akmonia, montre une curieuse représentation d'Artémis placée entre deux petits acolytes (plutôt que « touchant les têtes de deux dédicantes féminines », p. 139 : haut. 0,49, pl. 73). La main droite de la déesse tient une coupe. Sur l'ex-voto à Zeus Dionysos, p. 123 et pl. 62, il convient de remarquer que ce sont des rameaux *de lierre* (et non de « vigne » !) qui sortent à l'avant du cratère représenté.

le christianisme » (p. 10). — Avec *Le culte des Cereres et les Numides* (p. 13-73), on assiste à la réforme opérée par Massinissa au temps de son alliance avec la Rome républicaine. — *La réforme romaine du culte de Cybèle et d'Attis* (p. 49-171) retrace une initiative de l'empereur Claude qui admit, pour la première fois, au calendrier de la religion romaine, les fêtes de Cybèle et d'Attis, après en avoir atténué le caractère et romanisé l'esprit, inspirant à ce culte oriental « quelque chose de la noblesse qui animait les enseignements des deux déesses d'Éleusis ». — L'étude des stèles de N'gaous (Constantine) est l'occasion d'une recherche sur la position prise par Rome dans la question des sacrifices humains (*Rome et les immolations d'enfants*, p. 39-48) ; elle les remplace par le sacrifice d'un agneau, souffle pour souffle, sang pour sang, vie pour vie. — L'adoption par Rome, en 312 avant J.-C., du culte de l'Héraclès pythagoricien (*Les origines pythagoriciennes de l'Hercule romain*, p. 173-206) est l'objet d'un important mémoire. La prudence du censeur Appius Claudius, en supprimant la secte qui l'avait porté jusqu'aux bords du Tibre, en consacra l'objet ; elle ouvrit les portes de l'Urbs au héros étranger et à ses rites secrets, mais si intimement fondus que le Grand Autel a fini par absorber dans la Ville toute la vitalité de la religion héracléenne. La porte était ouverte à l'hermétisme (*Sur les traces de l'hermétisme africain*, p. 207-314). R. L.

Jessie D. Newby, *A numismatic commentary on the Res gestae of Augustus.* Iowa City, Iowa, Athens Press, 1938 ; in-8°, XVI + 118 p., 4 pl. — Professeur de latin à Edmond (Oklahoma) et membre de l'American Numismatic Society, l'auteur avait retenu qu'Auguste au dire de Suétone, l'année avant sa mort, confia en dépôt aux Vestales quatre documents officiels, dont le récit de l'œuvre qu'il avait accomplie, résumé qu'il voulait que l'on gravât sur des tables de bronze, à placer devant son Mausolée. — Aidée des conseils de feu E. T. Newell, J. D. N. a entrepris d'ajouter aux commentaires des *Res gestae* dont nous disposons — non pas le texte de Rome, perdu, mais une des copies des provinces anatoliennes — l'appoint fourni par les monnaies. Elle s'est servie surtout de la publication de Th. Mommsen, d'après les monuments d'Ancyre et d'Apollonia, mais elle n'ignore pas les éditions plus récentes, dont celle, excellente, de M. J. Gagé en 1935 (cf. *R. A.*, 1936, II, p. 219). On eût attendu toutefois mention (p. XIII, n. 3) de la nouvelle édition de Concetta Barini, parue à Rome en 1937 dans la collection des *Scriptores greci e latini* publiée sous l'autorité de l'Académie des Lincei. Il a été signalé aussi (*Bull. comun. Roma*, 66, 1938 = *Bull. del Mus. dell'Impero*, p. 143) qu'E. Malcovati avait, d'autre part, récemment fourni une nouvelle traduction en italien des *Res gestae*, dont il n'a pas été fait état ici, non plus[1].

Le commentaire numismatique fourni est disposé par chapitres, *selon le texte latin, seulement.* — Les archéologues seront reconnaissants pour la documentation figurée qui leur est fournie ; ils tiendront compte d'ailleurs des prudentes remarques qu'elle a suscitées, de la part même de l'auteur, dans le post-scriptum de la p. 103. Si tout n'est pas reproduit dans les quatre planches terminales ou

1. Il eût fallu mentionner aussi l'édition des textes latins (seulement !) par R. Rogers, K. Scott, et M. Ward, 1935, *Caesaris Augusti res gestae et fragmenta*, ouvrage scolaire pour les étudiants d'Amérique. L'auteur, dans son Introduction semble ignorer l'*Exploration archéol. de la Bithynie et de la Galatie*, 1872, mais ne dit rien non plus de la publication du temple d'Ancyre par Krencker et Schede, dans les *Denkm. ant. Architektur*, 1936 (*R. A.*, 1938, I, p. 128).

même discuté dans le texte, on n'oubliera pas que l'édition J. Gagé donnait seulement les références aux pièces alléguées, et qu'elle n'avait pas pu, malheureusement, être illustrée.

Naturellement, tout n'est pas dit et beaucoup de questions de topographie monumentale restent encore litigieuses ; les fouilles et les reconstitutions permettraient d'ajouter déjà çà et là, ou de reprendre : cf. p. ex. aux chapitres 20 et 21, où l'on eût attendu un supplément de commentaire à propos de l'*Aedes Vestae ;* le travail de G. E. Rizzo, *Base di Augusto*, 1933, n'est pas même cité ; or, il donnait une riche documentation monétaire (pl. A., p. 30, pl. B, p. 40) ; les restaurations du temple d'Apollon Sosianus (A. M. Colini, *Tempio di Apollo*, 1941) ont apporté aussi de grandes précisions chronologiques sur les constructions sacrées voisines du théâtre de Marcellus. Il eût pu être fait état de ces enrichissements[1]. Ch. P.

Helen Jefferson Loane, *Industry and commerce of the City of Rome*, 50 B. C. — 200 A. D. : dans les *The Johns Hopkins University Studies in historical and political science ;* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1938 ; in-8°, 158 p. — Cette dissertation didactique a été entreprise sur le conseil du Pr Tenney Frank, dont les travaux ont été mis à profit, ainsi que ceux de M. Rostovtzeff. Le sujet, fort vaste, exigeait une vaste documentation, littéraire, épigraphique, archéologique, qui eût pu faire reculer un novice. L'auteur a divisé son travail en trois parties, examinant tour à tour les marchandises d'importation, les produits industriels, et enfin leur « distribution ». Parmi les importations, interviennent tour à tour les denrées alimentaires, les textiles, les matériaux de construction, les métaux, les ustensiles domestiques, le commerce de luxe — des gemmes et des perles aux animaux pour les jeux. Dans le paragraphe final sur les *Stationes*, où le nom de Délos n'apparaît que dans une note (210, p. 58), on est surpris que l'ouvrage mentionne seulement le travail français de Dubois sur *Pouzzoles antique ;* aucun profit n'est tiré des enquêtes de J. Hatzfeld, sur les trafiquants romains en Orient ; de tout ce qu'on eût pu apprendre par ces fouilles de Délos, de Syrie, d'Asie centrale, il n'y a ici non plus nulle trace.

Traitant au ch. II de l'industrie romaine, Mme H. J. Loane a consacré un paragraphe aux innovations dont a témoigné l'architecture domestique, mais combien brièvement ! Ce deuxième livre qui vise à montrer l'emploi des marchandises importées, quoiqu'il assemble une documentation méritoire, laisse éprouver les mêmes regrets, à nouveau ; on eût attendu bien plus : notamment, p. 84, sur le chapitre des architectes, et sur celui des orfèvres.

L'enquête sur la distribution des produits manufacturés ou autres, p. 113 sqq., intéressante pour les institutions de contrôle, les métiers, sera à consulter notamment pour les *horrea*, les marchés, le commerce des livres. On regrettera peut-être encore qu'il y ait là des dénombrements et des statistiques, plutôt que des points de vue. Le commerce de Rome n'est guère montré dans son extension, ses efforts, ses lacunes sur les routes dont M. P. Charlesworth a tenté de faire apparaître le réseau instructif. Seule, la conclusion indique sommairement ce qui eût pu être mis en plus ample lumière. Ch. P.

---

1. La qualité des reproductions des planches n'est pas toujours irréprochable. Il y a quelques coquilles typographiques : p. 3, n. 7, lire : Républ*ique* romaine.

Ejnar Dyggve, *Gravkirken i Jerusalem. Konstantinske Problemer i ny belysning.* Copenhague, P. Branner, 1941 ; in-8°, 33 p., VIII pl. — Si l'importance de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, dans l'histoire de l'architecture chrétienne, est depuis longtemps reconnue, on est encore loin d'être d'accord sur l'aspect et les dispositions de la Basilique constantinienne. C'est à la solution de ce problème que s'attache M. Ejnar Dyggve dans ce fascicule des « Studier fra Sprig-og Oldidsforskning », n° 186. L'expression *Basilica Anastasis* ne peut s'appliquer à la Rotonde du Saint-Sépulcre : elle désigne le *locus subdivanus* qui répond au *quasi atrium*. Au IV^e^ siècle, en effet, une basilique n'est pas nécessairement un édifice entièrement couvert. Un exemple caractéristique de ce type architectural a été découvert à Marusinac (Salone), sous la forme d'une cour centrale rectangulaire, à ciel ouvert, flanquée de portiques couverts. La littérature des pèlerinages signale également l'existence d'*ecclesia sine tecto* ou *basilica discoperta*, désignant des constructions en forme de cour, entourées de portiques et abritant une sépulture, qui est un lieu de culte. Rien ne s'oppose à admettre que la Basilique constantinienne de Jérusalem présentait de semblables dispositions, et il est même possible de reconstituer cette ordonnance architecturale. Les restes de la muraille constantinienne paraissent indiquer un plan arrondi dans toute la largeur de la cour, restitution que confirmerait la présence, sur la mosaïque de Sainte-Pudentienne, à Rome, du grand portique circulaire, dans lequel M. Dyggve propose de reconnaître la représentation de la *Basilica Anastasis* de Jérusalem, au milieu de laquelle serait assis le Christ, sur un trône occupant l'emplacement du tombeau. Des imitations de la Basilique constantinienne du Saint-Sépulcre apparaissent encore dans les plans de l'église du Concile, à Éphèse, et de la basilique de Damous-el-Karita, à Carthage, comprenant une cour *sub divo* et une Basilique couverte dans le prolongement de l'axe de la cour, puis un baptistère *a tergo*. Cette interprétation nouvelle implique que la Rotonde a été construite postérieurement au premier ensemble constantinien. On a utilisé le mur semi-circulaire occidental de la cour dont dépend le diamètre de la Rotonde. Ainsi s'explique alors l'aspect général de l'édifice, Rotonde et portiques ne constituant pas, loin de là, un ensemble parfait. Un même dispositif reparaît à San Stefano di Gerusalemme, à Bologne, où dans l'imitation de l'église du Saint-Sépulcre, portique et basilique se coupent de la même façon. D'autres éléments, contemporains de l'époque constantinienne, dans l'architecture païenne palestinienne, et plus tard dans le domaine de la civilisation musulmane (La Mecque), viennent à l'appui de cet essai d'interprétation. R. L.

Deutsches archäologisches Institut. Römisch-germanische Kommission. 31. *Bericht der römisch-germanischen Kommission*, 1941, I Teil. Berlin, Reichsverlagsamt, 1942 ; in-8°, 197 p., II pl. — Terminé par une bibliographie de Peter Goessler, dressée par O. Paret (p. 175-197), à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de cet archéologue, le présent fascicule est entièrement occupé par le mémoire de M. Hans Zeiss, *Die germanischen Grabfunde zwischen mittlerer Seine und Loiremündung*, répertoire critique des cimetières mérovingiens découverts entre le cours moyen de la Seine et l'embouchure de la Loire, région assez nettement déterminée, marquant au Sud la frontière du domaine des Francs, à l'Ouest touchant à la Bretagne où les envahisseurs germaniques n'ont jamais pénétré. Dans les vallées du Loir et de ses affluents, de la Sarthe et de la Mayenne, de même que dans la partie occidentale du département de Seine-et-Oise, le Nord

de ceux du Loiret et du Cher, au Sud de la Loire, les nécropoles se raréfient. Sur 245 cimetières répertoriés — et on pourrait encore allonger cette liste —, 22 seulement ont livré des armes, 96 des objets d'équipement et de parure ; 64 ne possédaient aucun mobilier funéraire. Ainsi donc, malgré la présence de quelques squelettes à crânes allongés, la plus grande partie des inhumés représentent les descendants de l'ancienne population gallo-romaine. On ne constate que la présence de quelques îlots germaniques. Les sépultures du IVe siècle, du Cher, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir, de la Seine-et-Oise, qui ont donné des armes, correspondent à des établissements de lètes germaniques. Voilà un modèle de répertoire et qui indique la voie à suivre. R. L.

Andreas Kerényi, *Die Personennamen von Dazien.* Dissertationes pannonicae, sér. I, fasc. 9. Budapest, Université Pierre-Pázmány, 1941 ; in-8° ; 304 p. — Entre les règnes de Trajan et d'Aurélien, la Pannonie est romaine. Quelles précisions peut-on tirer de l'examen des noms propres pour préciser le caractère et l'intensité de la romanisation dans la province ? La majorité des noms serait latine, environ 1.860 sur un total de 2.600 fournis par les inscriptions ; 184 sont celtiques ou illyriens, 355 grecs, 67 plutôt syriens qu'orientaux, 51 thraces. Faut-il supposer, avec l'auteur, une déportation massive des indigènes par Trajan et leur remplacement par un apport de populations nouvelles ? C'est peu probable, et sous ces noms latins se dissimulent certainement des Daces d'origine. Certaines inscriptions ne portent-elles pas la mention : *natione Dacicus.* La même incertitude apparaît quant aux enseignements fournis par le rang social ou la profession. R. L.

Andreas Alföldi, *Bibliographia Pannonica, VI.* Dissertationes Pannonicae, sér. II, n° 17. Budapest, Institut für Münzkunde und Archäologie der Peter Pazmany Universität, 1941 ; in-4°, 68 p. — Le fascicule donne la bibliographie critique des ouvrages traitant de l'époque romaine et de la période des grandes Invasions en Hongrie, publiés pendant les années 1940 et 1941. Une courte introduction expose les motifs de la publication, dont le principal but est de fournir une documentation aux Universités qui, le malheur des temps aidant, ne peuvent se procurer les livres nécessaires. Le répertoire dépasse bien souvent les cadres de la Hongrie, et M. Alföldi justifie pareil élargissement par l'importance des relations économiques artistiques et politiques des différentes provinces de l'Empire romain entre elles, aussi bien qu'avec le monde des Barbares. La Hongrie n'a pas été sans exercer une influence sur l'art de l'époque des Invasions : influences qui ont gagné les pays scandinaves et la Grande-Bretagne. Les ouvrages, sommairement analysés, sont répartis entre trois grandes rubriques : 1, bibliographie et livres d'intérêt général ; 2, ouvrages sur la Pannonie illyrienne et celtique, protohistoire des Daces en Transylvanie ; 3, histoire politique, sociale, économique, archéologie. Il n'y a pas qu'aux archéologues hongrois que cette bibliographie rendra d'utiles services. R. L.

F. Van der Meer, *Majestas Domini : théophanies de l'Apocalypse dans l'art chrétien (Étude sur les origines d'une iconographie spéciale du Christ) :* dans les *Studi di Antichità cristiana,* publicati per cura del Pontificio Istituto di archeologia cristiana, XII, Città del Vaticano ; Rome (Institut Pontifical d'archéologie

chrétienne), et Paris, éd. Les Belles-Lettres ; 1938 ; in-8°, 546 p., 99 fig. dans le texte. — Nous nous excusons du retard de cette recension, qui eût pu paraître beaucoup plus tôt sans la guerre. L'auteur s'est proposé comme l'indique le sous-titre, non pas d'étudier complètement l'imagerie suscitée par l'Apocalypse de saint Jean, mais seulement la naissance de l'art autour d'une vision orientale, magnifique et farouche. Ce sont les *théophanies* de l'Apocalypse, uniquement, qui ont été prises pour thème des recherches.

En effet, les chrétiens du IVe et du Ve s. n'ont pas exploité, tout d'abord, le côté mystère et épouvante du livre inspiré ; il a fallu quatorze siècles, et A. Dürer, pour dégager la terreur : au début, on n'a guère voulu voir que la *Majestas Domini*, la scène d'en haut, non la scène d'en bas. On s'est souvenu dans le grand art des théophanies des prophètes Isaïe, Ezéchiel, Daniel. Il n'en aurait pas été ainsi, si les illustrateurs n'avaient été les héritiers conscients de la culture antique[1] : l'art paléo-chrétien a chéri les visions sereines. — Or les théophanies ainsi nées n'avaient pas obtenu encore de monographie, malgré le nombre des travaux consacrés aux représentations de l'Apocalypse, travaux dont l'Introduction (p. 5 sqq.) expose l'évolution et les progrès.

Rapprochées, les théophanies ici étudiées fournissent une magnifique histoire christologique. F. Van der Meer, qui l'avait bien compris, a doublé l'intérêt du simple répertoire qu'il eût pu vouloir constituer, en montrant, en historien de l'art, la façon dont l'art paléochrétien « encore pétri d'esprit grec », dit-il, s'est emparé peu à peu des thèmes de l'Apocalypse, non sans subir les effets de l'émotivité que développait le récit ; évoluant ainsi, on nous le montre, vers un « expressionisme » chrétien. L'étude n'est pas seulement iconologique, elle s'est intéressée avec passion et respect à un art méconnu pour en faire sentir la grandeur. Notons l'hommage rendu, p. 9, aux inspirations de M. E. Mâle, à qui on doit, est-il dit justement, « une évocation des âges de foi qui n'a pas encore été égalée ». La bibliographie de l'art apocalyptique est considérable : mais du point de vue choisi par l'auteur, il faut bien reconnaître qu'elle n'offrait encore que des préparations. De nombreux essais, p. ex., ont été consacrés à la majesté carolingienne, mais ils ne traitent qu'incidemment de ses origines lointaines (p. 20, n. 4). D'autre part l'histoire de l'illustration s'est ressentie des controverses développées autour d'un livre que diverses provinces de la chrétienté exclurent du Canon, l'interdisant ainsi à l'attention des artistes. On trouve une liste chronologique des principaux cycles, dans l'Excursus II, p. 480 : d'abord les cycles archaïques, ensuite à partir de la fin du XIIe s., les apocalypses anglo-normandes, qui ont pris l'hégémonie et unifié les variantes paléochrétiennes : le livre s'arrête après le cycle d'A. Dürer, en dégageant toutefois, et jusqu'au XVIIe s., les suites de son influence. — Pour l'époque archaïque, il y a eu défiance en Syrie et en Palestine ; or, l'art byzantin s'en ressent, domaine presque vide, avec seulement les deux enclaves de Cappadoce et d'Égypte. La crise n'a qu'à peine effleuré, au contraire, l'Occident. L'Afrique, qui a été la grande terre apocalyptique, se signale par excellence, avec l'église romaine ; puis vient l'Espagne : c'est un cycle d'influence romaine qui s'est transféré en

1. L'emploi étendu fait dans le livre du mot « hellénistique » p. 1, p. 326, etc., prête à contestation. P. 341 : n'est-il pas étrange d'entendre, ainsi, parler d'un jeune Christ « hellénistique, qu'on dirait à première vue tourangeau » ? Cf. aussi à propos de la p. 403, ci-après.

Angleterre en 685, d'où la primauté de l'apocalypse britannique, influençant toutes les autres.

Sont étudiés successivement les théophanies symboliques, dites « voilées » ; le thème de l'Agneau (p. 27 sqq.). Puis viennent les théophanies anthropomorphiques (« sans voiles ») les plus helléniques, avec double présentation : *a)* du *Fils de l'homme*, qui vient avec les nuées, se montre entre les candélabres, et préside parfois à la moisson de la terre ; *b)* de l'autre figure, anonyme, celle du juge « assis sur le trône », qui vient, après les mille ans, absoudre ou condamner les morts. Quelques théophanies secondaires, ont été classées à part.

La méthode employée est particulièrement intéressante et louable. M. F. Van der Meër confronte partout les textes et les images, après une enquête riche et féconde qui lui a permis de multiplier, aussi bien, les témoignages de la tradition écrite, et ceux peu connus souvent, de l'art. On apprend beaucoup à travers ces pages si denses et évocatrices ; et les conclusions probes qui en sortent emportent l'adhésion. Comme on sent aussi que le livre a été préparé avec amour, qu'une douce piété émeut l'auteur devant les images ou les textes, l'impression d'ensemble est profondément sympathique.

Voici quelques remarques : P. 170, signalons que le cycle de l'Apocalypse de Dionysion, à l'Athos, a été bien réétudié en 1943, par Mlle Juliette Renaud. — P. 191-192, l'Apocalypse de Saint-Sever a été reproduite en couleurs, et commentée, par Van Moé. — P. 238 sqq. le motif du trône vide eût pu être classé parmi ceux qui apportent les preuves de la persistance de l'esprit de l'art antique dans les représentations des Apocalypses : c'est une imagerie qu'on peut faire remonter aux temps préhelléniques, et qui a eu cours à travers toute la vie païenne, comme le prouveraient encore certaines observations récentes de M. S. Eitrem (*From the Coll. Ny. Carlsberg Glypt.*, III, 1942, p. 189 sqq.). De même, p. 237, à propos des *clipei* à l'image du Christ, le passé païen pouvait être évoqué (cf. Fr. Cumont, *Mél. Radet, REA.*, 42, 1940, p. 408-411, pl. I : *Trajan* « *Kosmokrator* » ?). P. 273, l'auteur est énigmatique quand il dit qu'un « veillard voilé d'un linge blanc », « espèce d'Atlas mal compris », rappelle « l'Ouranos avec son voile céleste » : des références seraient nécessaires. P. 275 : à propos de la fresque de Toqalé et des Séraphins accompagnés des roues enflammées, il eût fallu rappeler aussi les éventails ligurgiques *(rhipidia)*, p. ex. celui du Trésor de Stûma : *R. A.*, 1911, I, p. 407 sqq ; 1945, II, p. 93 sqq.). P. 331, est-il prudnt de parler d'un « mouvement centrifuge oriental », qui serait combiné avec *le* « mouvement centripète » ? P. 342, la figuration de Tellus allaitant un enfant appelait des comparaisons antiques (E. Strong, *Terra mater, Scritti Nogara*), ainsi que la présence plusieurs fois rappelée (p. ex. p. 343, 344) des bustes du Soleil et de la Lune, fréquents aussi dans la sculpture romane de l'Italie du Nord. — P. 379, quand l'auteur nous dit que les rares Majestés sculptées se trouvent surtout à des endroits secondaires — il cite Trente, portail N., Nonantola, Pêrouse (linteau de S. Costanzo), on est tenté de réclamer place pour tant de visions apocalyptiques, de la sculpture de B. Antelami, ou de ses suites[1] (p. ex. à Bardone, à la cathédrale et au Baptistère de Parme). Les Christ en gloire, les vieillards, la femme au dragon de l'Apocalypse ont été représentés abondamment.

---

1. La documentation vient d'être rassemblée par R. Jullian, *La sculpture romane dans l'Italie du Nord*, 1945 : voir, à l'Index, p. 328, les nombreuses scènes apocalyptiques.

P. 403, à propos du Christ cavalier, il est surprenant de voir attribuer communément à l'art « hellénistique », les Dioscures, les Cabires, et le Cavalier thrace, avec le cavalier royal *sassanide*, au manteau court ! Quand renoncera-t-on à une extension si abusive du mot « hellénistique », lancé par Droysen ? Il y a d'ailleurs sans doute à chercher plutôt du côté de Mithra cavalier des Parthes, et du groupe irano-anatolien (G. Kazarow, *Ann. Mus. nat. Sofia*, VII, 1942, p. 32 sqq.), pour expliquer le cavalier au cheval blanc de l'Apocalypse, qui tantôt conduit l'armée céleste, tantôt une sinistre cavalcade vers l'Hadès. P. 445, *ad finem*, à propos de l'influence des apothéoses impériales, on eût attendu mention — voire discussion — d'A. Grabar, *L'empereur dans l'art byzantin*, 1936 ; voir là, p. ex., le frontispice du Codex Sinaït. 364 (XI^e^ s.) de Jean Chrysostome, au Mont Sinaï : Constantin Monomaque recevant les rayons célestes du Christ (dans une mandorle) : la description d'A. Grabar, p. 117, n. 3, est tout à fait inadéquate. — Au début de la p. 446, je ne comprends guère la phrase : « Même dans sa période archaïque... », etc. — En tout cas, il est bien hasardeux d'écrire, là même : « L'âge d'or grec visait toujours plus à la frise ionienne (= ionique) qu'à la composition fermée dorique, à la division plutôt qu'à la concentration. » Comme cela paraît discutable ! On lira pourtant avec attention et intérêt tout l'épilogue auquel j'emprunte ces téméraires propositions (p. 435 sqq.).

Il est riche d'indications intéressantes, en plus d'un endroit.

On voudrait s'en tenir là, et c'est à regret qu'il faut signaler les imperfections de forme d'un livre si loyal et si attrayant, par son contenu. Mais comment les dissimuler au lecteur ? Est-ce l'influence, sur le style de l'auteur, de l'Apocalypse ? Elle a embué de mystère la structure de plus d'une phrase[1]. On regrette que ce livre si distingué n'ait pas trouvé, lorsqu'il était encore en épreuves, un recenseur plus impitoyable et vétilleux que ceux qui sont nommés à la page liminaire. Que d'abus des expressions étrangères, dites « techniques » ; que d'expressions défectueuses ou condamnables ! Passe pour la présence trop constante de mots qui auraient pu être évités ou expliqués : j'accepte (à regret) parousie, et les anges hexaptéryges ; mais des termes comme étimasie, proscomidie, etc. déroutent. On veut bien des trônes, globes, sceptres, ou nimbes *crucigères*, à la rigueur (p. 232, 236, 333, 339, 341, etc.) ; mais quand il est écrit, p. 207, que « O^5^ enveloppe le Christ d'un *podere* blanc », faut-il se résigner ? L'horrible adjectif : renaissance « *cluniacienne* » de la p. 354 est à bannir, à tout prix. Pourquoi parler de figures « théandriques » (p. 359), ou p. 404, n. 4, de cavaliers « dracontoctones » ? Tout cela pouvait s'exprimer en français ; au contraire, on regrette qu'il soit question, p. 187, d'un « contraposte des jambes » : l'italien *contrapposto* a droit de cité chez nous. Et pourquoi n'avoir pas évité, p. 293, « le griffonnis de têtes » ? Une nouvelle édition aura fort à faire pour amender tout cela[2]. Ch. P.

---

1. P. 340 : les Vivants qui, « au mouvement centrifuge, joignent une figure en pied et le regard en arrière » sont de bien étranges Vivants. On multiplierait ces exemples. P. 7 : qu'est qu'une œuvre ne figurant dans une grande monographie « qu'à titre d'intégrité » ?

2. Il y a quelques erreurs de renvois ou d'exégèses. P. 187, corriger : fig. 58, et non 59, pour le Christ jeune de Baouit reproduit à la p. 257. — P. 289, fig. 68, et p. 288, c'est par lapsus qu'il est parlé de *huit* morts nus sur l'image de l'Apocalypse de Trèves. Ces morts ne sont là qu'au nombre de *sept*. L'auteur joue de malheur avec cette figure (reproduite !), car à propos d'elle, il parle encore de l'ange poussant *trois* damnés et un démon. Or, il y a *quatre* damnés bien visibles. Les

James Morton Paton, *The Venetians in Athens*, 1687-1688, *from the Istoria of Cristoforo Ivanovich* (edited by). *Gennadeion Monographs* I. Published for the American School of Classical Studies at Athens. Cambridge (Massachusetts), Harvard University Pess, 1940 ; in-8°, XIII-104 p. — Heureux début d'une collection de monographies qui seront consacrées, soit à la publication des documents que possède la bibliothèque du *Gennadeion* annexée à l'École américaine d'Athènes, soit, de façon plus générale, à des études sur la Grèce byzantine et moderne. Le présent volume, d'objet limité, est essentiellement une édition commentée de deux passages d'une œuvre inédite de Cristoforo Ivanovich, *Istoria della Lega Ortodossa contra il Turco*, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque d'Harvard. Trois chapitres : le premier groupe ce que nous savons d'Ivanovich lui-même, né à Budna (Dalmatie) en 1628, chanoine de Saint-Marc à Venise, où il mourut en 1688 ou 1689 ; le second reproduit, dans le texte italien, les pages de l'*Istoria* qui relatent le siège et l'occupation d'Athènes par Morosini, et le troisième les pages consacrées à l'abandon d'Athènes. Mais les appendices (sur Turenne, petit-neveu du maréchal, sur l'affaire de Mistra, sur l'évacuation d'Athènes par les Vénitiens, sur l'opposition à Morosini), et les notes, occupent la majeure partie du livre (pp. 29-100) ; les uns et les autres reposent sur un dépouillement des archives d'État vénitiennes et florentines. Par la méthode et par le soin de la présentation, ce volume mérite tous les éloges ; il fournit un complément précieux à la belle et fondamentale étude de Laborde, *Athènes aux XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles*. Précisons cependant, à l'intention des historiens, que le récit d'Ivanovich est en somme une compilation, faite surtout à l'aide des *Avvisi* rédigés par les *Inquisitori di Stato* vénitiens : il nous apporte le témoignage et les vues d'un contemporain érudit et lettré, Vénitien d'adoption et de cœur. Georges DAUX.

Marcel Aubert et **Jean Verrier,** *Collection de précis d'Histoire de l'Art. L'architecture française des origines à la fin de l'époque romane. — L'architecture française à l'époque gothique.* Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1941, 1942 ; 2 vol. in-4°, 88 et 120 p., XLVII et XLVIII pl., 84 et 86 fig. — Ces deux petits volumes n'ont pas d'autre prétention que d'exposer les changements survenus dans l'art de bâtir, en France, depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance. Sobrement et clairement écrits, bien illustrés, ils donnent plus que l'essentiel de ce qu'il est indispensable de savoir sur l'architecture de ces diverses périodes : maîtres d'œuvre et chantiers ; origines romaines et orientales ; architecture religieuse mérovingienne, carolingienne, romane et gothique ; décor peint et sculpté ; mobiliers ; architecture monastique, civile et militaire. Ce précis constitue une excellente introduction à l'archéologie du Moyen âge. R. L.

---

inadvertances ne manquent pas dans l'orthographe ou l'emploi des mots. P. ex. : p. 2, l. 5 : épisodes intéress*antes ;* p. 24, « d'une façon prominente » ; p. 35 : ryton; p. 250 : tous *le* Pantocrators assis. — P. 247 : « nul doute qu'il ne s'*agit* d'une composition ». P. 262, n. 1 : il eût fallu accentuer le grec Διήγησις ἐπωφέλης ; p. 272, ne pas parler d'une grotte d'*érémite à* Latmos ; ni, p. 258, des « acrotères » d'un trône à dossier, ni, p. 265, n. 2, des sarcophages « ravennats ». On ne peut accepter, ni p. 337 : une huit, ni p. 341, n. 2, les « bandéroles », ni p. 358 : une iris (de l'œil), ni p. 368, « l'hardiesse » du tympan de Moissac ; etc. — La bibliographie est fort soigneuse. Toutefois, la mention, p. 345, n. 1 : « MILLET, *Recherches* », ne constitue guère une référence.

Emile Guyénot, *L'évolution de la pensée scientifique. Les sciences de la vie aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. L'idée d'évolution.* Bibliothèque de Synthèse historique. L'Évolution de l'Humanité, 3^e^ section, t. LXVIII. Paris, Albin Michel, 1941 ; in-4°, XXI-462 p. — Dans ce volume qui traite de l'histoire de la biologie, ceux qui s'intéressent aux recherches concernant les origines de la préhistoire, liront avec intérêt et profit le chapitre I^er^ du livre IV (p. 337-358) : *Les fossiles et l'histoire de la terre.* Étudiant les premières manifestations des théories transformistes, l'auteur est naturellement amené à traiter des explications proposées par les Anciens et par les savants de la Renaissance, du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles, depuis Lucrèce jusqu'au *Teliamed* de Maillet et à l'*Histoire de la Terre* de Buffon. A la veille de la Révolution, si l'on ne se rend pas encore compte de l'immense durée des temps géologiques, on entrevoit cependant leur succession. L'idée n'est imposée que des animaux avaient vécu à une époque où la terre n'avait pas la même configuration, que la forme de celle-ci avait changé au cours des siècles, et que la mer avait recouvert les régions qui forment aujourd'hui les continents. L'attention était ainsi attirée vers l'histoire d'un passé dont les Anciens n'avaient eu aucun soupçon. Mais l'utilisation de ces documents ne fut possible que grâce à un renouveau des conceptions philosophiques, grâce surtout à l'émancipation progressive des croyances traditionnelles, qui fut l'œuvre des Encyclopédistes. La voie était ouverte à la préhistoire, conséquence logique de ces premiers travaux. R. L.

J.-J. Marquet de Vasselot, *Les Crosses limousines du XIII^e^ siècle,* Paris, Firmin-Didot, 1941, 396 p., 36 pl. — Un livre de haute érudition, un témoignage remarquable de probité scientifique ; un ouvrage qui fait autant honneur à l'esprit critique qu'à la conscience rigoureuse du savant. C'est l'exposé de recherches patiemment poursuivies pendant près de quarante ans à travers les musées et les collections particulières d'Europe et d'Amérique.

M. Marquet de Vasselot a conduit ses enquêtes avec une méthode scrupuleuse qui lui a fait écarter toutes les conclusions hâtives proposées par ses prédécesseurs ou ses contemporains, et qui l'a aussi empêché de subir l'attrait d'hypothèses trop séduisantes qui ne pouvaient apporter des solutions formelles.

Ainsi nous laisse-t-il parfois dans l'incertitude, alors que le lecteur, attentif à des déductions présentées avec tant de clarté, aurait désiré qu'il s'affirmât davantage.

On lui saura gré de n'avoir rien dissimulé des difficultés qu'il a rencontrées et de reconnaître avec simplicité que bien des problèmes demeurent encore en suspens.

Pourtant, beaucoup ont été résolus par lui seul, et ainsi a-t-il largement contribué à mieux faire connaître une industrie extraordinairement prolifique qui exporta ses créations à travers le monde chrétien et qui joua un rôle non négligeable dans la magnifique expansion de l'art français au XIII^e^ siècle.

Examinons donc les progrès que de si laborieuses recherches nous ont fait obtenir dans l'étude de l'orfèvrerie et de l'émaillerie limousines, ou plutôt d'un élément des productions de cet art, puisque ce livre n'aborde que l'examen des crosses.

N'oublions pas que l'auteur connaît admirablement dans son ensemble cet art de Limoges qui a produit des œuvres très diverses : châsses, reliquaires, coffrets, tombeaux, croix, crosses, plaques de reliure, bijoux divers. Son importante étude

sur *l'Orfèvrerie et l'émaillerie aux XIII^e et XIV^e siècles*, parue dans l'*Histoire de l'Art* d'André Michel (t. II, 1906), en fait foi, ainsi que de nombreux articles. Cette science approfondie de la question a permis à M. Marquet de Vasselot de terminer l'étude des crosses par un chapitre particulièrement intéressant : « Les Crosses dans l'ensemble de l'émaillerie limousine. »

Il s'agissait de situer dans le temps l'ère de fabrication des crosses limousines, de contrôler les dates proposées par les auteurs qui les ont étudiées, de corriger des erreurs, excusables bien souvent puisqu'on ne possède guère d'éléments précis de datation, de tenter de savoir comment cette fabrication est née, comment elle a évolué, et quand elle a été abandonnée.

Rupin, l'un des premiers qui, en 1890, ait abordé l'examen de ces objets liturgiques, n'a donné qu'une étude fragmentaire puisque, sur 200 crosses connues comme étant sorties des ateliers de Limoges, il n'en a signalé que 36. Il n'a pas essayé de les classer ni de déterminer des groupes chronologiques ou artistiques.

Dans les fouilles du XIX^e siècle qui ont permis d'exhumer les crosses, on a identifié inconsidérément certaines sépultures, d'où ont résulté de graves erreurs de dates : ainsi, des crosses reconnues par M. Marquet de Vasselot comme ne pouvant être que du milieu ou de la seconde moitié du XIII^e siècle, avaient été données par des érudits imprudents à des prélats ayant vécu au début de ce siècle ou même au siècle précédent. On en avait tiré pour l'histoire artistique des crosses des conséquences qui n'ont fait que rendre plus obscure la question de leur chronologie.

M. Marquet de Vasselot a pu rectifier un certain nombre d'attributions et, à l'aide de fréquentes comparaisons, proposer une classification logique, ce qui n'avait pas été tenté jusqu'à présent, puisqu'on n'avait pas encore consacré une étude générale à toutes les crosses limousines aujourd'hui connues.

L'auteur explique tout d'abord pourquoi cette industrie du cuivre émaillé a obtenu une telle faveur à Limoges. C'est qu'on trouve, dans le voisinage, d'importantes mines de cuivre, près d'Ambajac, à 20 kilomètres au nord-est de Limoges, et au nord-ouest, dans la région de Vaulry et de Bloud.

L'émail dont on décorait le cuivre était de six couleurs : bleu, bleu turquoise, jaune, vert, blanc, rouge. Mais c'est le bleu qui domine largement, à tel point que souvent il est le seul émail employé ; les autres couleurs, quand on les emploie, n'interviennent que pour les détails de la décoration. Or, la belle couleur de cet émail bleu tient sans doute à la qualité de l'eau qui coulait des fontaines de Limoges. Celle du cloître de Saint-Martial avait une grande réputation. Jean Fayen, médecin de Limoges, qui écrivait à la fin du XVI^e siècle, nous dit qu'elle avait « une telle propriété que sans icelle l'on ne peut esmailler sur le cuivre, ce qui ne se fait ailleurs si bien qu'en la ville de Limoges par le moyen de ceste eau ». Et l'Allemand Abraham Golnitz, passant à Limoges en 1631, constate que l'eau de la fontaine de l'abbaye de Saint-Martial, amenée par le ruisseau de Joumart, est « utile aux ouvriers travaillant les métaux, car sans elle ils ne pourraient pas donner la couleur bleue aux objets de cuivre ».

Les analyses d'émail bleu que M. Marquet de Vasselot a fait faire ont donné comme résultat que cet émail paraît être un oxyde de cuivre mêlé de cobalt. Les émailleurs ont sans doute employé le « saffre » qui est un mélange naturel de cobalt et de verre.

Dans la classification des crosses limousines, l'auteur distingue deux grandes séries qui se divisent elles-mêmes en plusieurs groupes.

Il y a d'abord les crosses dont la volute est ornée de grandes fleurs stylisées ; puis plus tard, les crosses dont la volute porte des personnages et des sujets divers. Il s'agissait de savoir à quelle époque, dans l'évolution de l'orfèvrerie limousine, on devait fixer l'apparition de ces crosses et quand elles cédaient la place à celles de la seconde série.

Dans un remarquable article qui fit faire un grand pas à la connaissance de l'art de Limoges, paru en 1905 dans la *Revue archéologique*, M. Marquet de Vasselot avait étudié « les émaux à fond vermiculé » : il a montré que les premiers artistes limousins ont détaché les figures, champlevées et émaillées, sur un fond doré, et ce fond était entièrement couvert d'un tapis de rinceaux gravés.

Ce parti décoratif du fond vermiculé fut adopté dans la seconde moitié du XII^e^ siècle et persista jusque vers 1220-1230.

A la fin de cette période, une nouvelle technique apparut : les orfèvres se mirent à émailler entièrement le fond de leurs plaques et réservèrent les figures qui, tantôt furent ciselées et dorées, munies de têtes en relief, tantôt furent fabriquées à part et rapportées.

Pendant une période de transition, les fonds vermiculés continuent à être employés pour décorer des parties accessoires comme les pieds des châsses et des détails de certaines pièces.

Or, c'est justement dans cette période de transition qu'apparaissent les crosses limousines qui semblent les plus archaïques. On devrait donc dater les premières crosses fabriquées à Limoges de la fin du premier quart du XIII^e^ siècle.

L'ère de fabrication des crosses à grandes fleurs stylisées ne dépasse pas le milieu de ce siècle. Elles sont au nombre de 34. On peut en dater quelques-unes avec sécurité, notamment la crosse de la Cathédrale d'Albi ; avant 1230, les évêques d'Albi étaient enterrés dans l'église ou le cloître de Saint-Saloy. Ce n'est qu'après qu'ils se firent inhumer dans le chœur de la cathédrale. L'évêque inconnu dont on retrouva la crosse en ce lieu pourrait donc être Durand qui dirigea le diocèse de 1227 à 1253. Peut-être la fit-il exécuter l'année de son élévation à l'épiscopat ?

La crosse de Saint-Maurice d'Agaune est attribuée par la tradition à Nantelme qui fut abbé d'Agaune de 1223 à 1258. Cette crosse présente cette particularité qu'elle est ornée de pseudo-inscriptions coufiques ; ce même décor apparaît sur six autres crosses à grandes fleurs. Il faut remarquer que des pseudo-inscription. coufiques se retrouvent sur les châsses dont les pieds ont encore le fond vermiculé C'est une confirmation que nous sommes à cette époque de transition qui se place vers 1220-1230.

La seconde grande série est celle des crosses à personnages et à sujets divers. M. Marquet de Vasselot en a retrouvé 170.

Cette nouvelle série ne se distingue pas de la première seulement par l'ornement des volutes. On voit d'autres différences : dans ces crosses, la plupart des douilles sont ornées de trois reptiles en relief disposés verticalement, dans quelques cas obliquement. Le nœud est généralement décoré de deux frises de dragons, et la volute se termine le plus souvent par une tête de serpent. Tout ceci ne se voit pas dans les crosses à grandes fleurs.

Les crosses de la seconde série ont été fabriquées dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle et peut-être encore au début du XIV^e^ siècle. L'auteur les a groupées par sujets iconographiques.

1° Sur une face, on voit le Christ assis, sur l'autre la Vierge assise. Les deux figurines sont donc adossées dans la volute. On compte 25 crosses de ce type ;

quelques-unes peuvent être datées, notamment celle de Guillaume de Boesses, évêque d'Orléans (1238-1258) et celle d'Angers qui appartint sans doute à l'évêque Michel de Villoiseau (1240-1261).

2° L'Annonciation (39 crosses).

3° Le Couronnement de la Vierge (18 crosses).

On sait que M. Mâle a montré que, dans la sculpture, la représentation du Couronnement de la Vierge a varié au cours du XII^e^ et du XIII^e^ siècles. Toutes les crosses présentent le dernier type adopté par les sculpteurs, celui du Christ posant la couronne sur la tête de la Vierge, et ceci correspond à la seconde moitié du XIII^e^ siècle.

4° Saint Michel terrassant le dragon (46 crosses), et des saints divers (4 crosses).

5° Adam et Ève (5 crosses).

Enfin, l'Agneau, le Lion, des Serpents, des Monstres.

Les crosses portant les figures d'Adam et Ève paraissent les plus anciennes de cette série. Elles sont d'une exécution malhabile, et deux d'entre elles ont ce décor vermiculé qu'on voit aux crosses à grandes fleurs ; elles seraient donc aussi anciennes que celles-ci.

De cette production si abondante, des ateliers limousins, dont un nombre relativement considérable de pièces est parvenu jusqu'à nous, M. Marquet de Vasselot n'a examiné qu'un type d'objets. Mais, dans le chapitre final, il intègre l'art des crosses dans ce grand ensemble d'art industriel, observant les ressemblances qui donnent un style analogue à des œuvres d'espèces différentes utilisant telle date certaine fournie par une châsse ou un reliquaire pour dater approximativement des crosses présentant des caractères communs avec ce monument.

La question des ateliers l'a préoccupé. Certains savants ont imaginé de grands ateliers qui auraient fabriqué en série, notamment l'abbaye de Grandmont, située à 25 kilomètres au nord-est de Limoges, qui aurait été le principal centre de l'industrie limousine. M. Marquet de Vasselot combat cette théorie : l'Ordre de Grandmont fut au contraire tout à fait étranger aux préoccupations littéraires et artistiques. Selon lui, les œuvres de Limoges ont été fabriquées par des ouvriers laïques qui travaillaient en boutique et s'empruntaient les uns aux autres leurs modèles. Assez routiniers, ils gardaient longtemps les mêmes traditions, restant en dehors du développement général du style où se renouvelaient sans cesse les autres artistes, sculpteurs, peintres et verriers. Ainsi, les œuvres de Limoges paraissent-elles, en général, en retard sur leur temps.

Toutefois, le centre de Limoges a joué un rôle de premier plan dans l'art de l'émaillerie champlevée qu'on aurait tort de lui retirer au bénéfice de pays étrangers. « Il est fâcheux, dit M. Marquet de Vasselot, qu'un ouvrage récent ait tout embrouillé en attribuant à l'Espagne une importance et un rôle qu'elle n'a jamais eus. Au XII^e^ et au XIII^e^ siècles, le rayonnement artistique entre la France et l'Espagne, avait sa source au nord des Pyrénées ; de nombreux travaux l'ont déjà démontré pour l'architecture et la sculpture. »

Ces œuvres de Limoges, aux élégantes figurines et aux émaux d'une si belle tonalité, nous paraissent infiniment précieuses. M. Marquet de Vasselot nous assure qu'il n'en était pas ainsi au Moyen Age ; leur matière était peu coûteuse, on en trouvait un grand nombre sur le marché, on achetait pour un prix modique ces objets de vente courante. Pour les véritables œuvres d'art, on employait des métaux plus précieux que le cuivre de Limoges. Ainsi, nous dit M. Marquet de Vasselot, qui ne cherche nullement à exalter ces œuvres qu'il étudia pourtant avec

passion, « plus on se familiarise avec les émaux champlevés de Limoges, plus on est frappé par leur caractère de fabrication banale ».

Il faut toutefois faire une exception pour les monuments de grande dimension, comme des retables ou des tombeaux en cuivre émaillés, tels que ceux des enfants de saint Louis à Saint-Denis, de Guillaume Rolland, évêque du Mans, de Gautier de Merton, évêque de Rochester, ou de Guillaume de Valence, comte de Pembroke, à l'abbaye de Westminster.

M. Marquet de Vasselot, nous l'avons dit, a circonscrit l'ère de fabrication des crosses limousines entre le premier quart du XIII^e^ siècle et les premières années du XIV^e^ ; ainsi, leur vogue ne remonte pas aux débuts de l'orfèvrerie limousine qui se placent dans le cours du XII^e^ siècle.

L'ouvrage comporte un catalogue analytique des crosses qui comprend 209 numéros. Ce catalogue est suivi d'une très importante bibliographie ; 36 planches, présentant 88 photographies et dessins, apportent à cette savante étude un magnifique commentaire illustré.

On voit l'importance des résultats obtenus par M. Marquet de Vasselot, quels gains il a obtenus dans la connaissance de l'art de l'orfèvrerie émaillée.

Jusqu'à présent, on errait au milieu de notions vagues et contradictoires sur la date et le classement de ces objets. M. Marquet de Vasselot a posé des bases solides pour les études futures. Pourtant, il s'excuse de n'avoir pas tout résolu et de laisser encore sans réponse la question de la naissance de l'art de Limoges. Loin de se vanter de tout ce qu'il a acquis à l'archéologie au cours d'études poursuivies avec la ténacité et la prudence d'un savant de laboratoire, il déplore d'avoir laissé tant de détails dans l'ombre et regrette un insuccès qu'il exagère assurément. Il compare ce soi-disant échec à celui dont s'accusait, à tort également, Raymond Koechlin dans une enquête sur les ivoires du Moyen-Age : « quand mon ami, Raymond Koechlin, dit-il, entreprit vers 1904 son monumental ouvrage sur *Les ivoires gothiques français*, auquel il consacra vingt ans de recherches et de voyages, il espérait, lui aussi, répartir logiquement entre des ateliers bien délimités la masse considérable des objets qu'il avait retrouvés, mais à mesure que son travail progressa, il dut constater que sa tentative était partiellement vaine ».

Cette double confession fait honneur à ces deux grands savants. Elle ne fait qu'accroître l'estime qu'on ressent pour leurs travaux et la confiance qu'ils inspirent. Ce sont deux monuments à la gloire de l'érudition française.

Paul DESCHAMPS.

Hans Peter L'Orange et **Armin von Gerkan**, *Der spätantike Bildschmuck des Konstantinsbögens*, dans les *Studien zur spätantiken Kunstgeschichte im Auftrage des archeol. Institut des deutschen Reiches*, herausgegeben von Hans Lietzmann und Gerhart Rodenwaldt, 1939, Berlin, Verlag von Walter de Gruyter u. C°, 2 vol : texte in-4°, XII-238 p., 65 fig. et 3 pl. de monnaies, Album, gd in-4°, 50 pl. phototypiques. — Le compte rendu de cette importante publication — la dixième composée déjà dans la série des études d'histoire de l'art consacrées en Allemagne à la fin de l'antiquité — paraît ici avec un retard affligeant que seules les circonstances pourront excuser. Le travail qui nous a été donné en 1939 eût mérité d'être loué sans délai, pour l'excellence de la méthode et l'importance des résultats. C'est depuis 1931 que l'ouvrage était en chantier. La richesse de l'album photographique accompagnant le texte prouve assez qu'il était besoin de beau-

coup de temps pour constituer un pareil dossier exhaustif. — Quand tous les monuments de l'art italique, les arcs de triomphe notamment, auront fait l'objet des mêmes soins, il deviendra possible de traiter, pour la première fois, d'une façon critique, de l'histoire de l'art romain monumental. Deux savants nommés dans la préface ont aidé les signataires, en mettant à leur disposition l'appoint de leurs travaux inédits : F. Gercke, pour toutes les questions qui touchent à l'art de la fin de l'antiquité ; H. Kähler, spécialiste des portes et des arcs, et qui a annoncé déjà des études synthétiques sur les monuments triomphaux.

Si la part principale revient à H. P. L'Orange, un important chapitre (p. 4-28) intitulé *Entstehung und Datierung des Bogens,* est du moins l'œuvre personnelle de l'architecte expert, du savant connaisseur de la construction antique qu'est, de son côté, A. von Gerkan.

Voici la distribution générale de l'ouvrage. Après les indications données sur le matériel décoratif appliqué à l'arc, et sur la bibliographie du sujet (copieuse)[1], deux chapitres généraux, inégaux en longueur, replacent le monument étudié dans son cadre : moment, milieu (H. P. L'Orange, p. 1-3). On nous expose l'histoire constructive ; on détermine la date (A. von Gerkan, p. 4-28). MM. L'Orange et A. von Gerkan, après une inspection fort attentive de l'arc, architecture et sculpture, sont arrivés à cette conclusion qu'on a ici affaire à un monument essentiellement datable, avec tout son décor « *spätantik* » ; il serait du temps postérieur à la Bataille du Pont Milvius, entre cette bataille et l'été de 315 ; ce qui nous est expliqué aux pages 29-33. Le décor « tardif » comprend, comme on sait, le cycle des frises dites historiques : six grandes[2] et quatre bas-reliefs d'angles, plus petits. L'examen de leurs sujets occupe les p. 34 à 102. M. L'Orange, après avoir replacé les grandes frises à leur date et dans leur temps, démontre leur continuité cyclique et l'homogénéité historique des thèmes[3] ; il étudie les renseignements à tirer de l'armement des troupes et les frises particulières des angles ; celles-ci comme on voit, répondent aussi à des épisodes d'histoire constantinienne : la *profectio* (pl. 3 *a*), l'*obsidio Veronae* (pl. 4 *a*) avec le *praelium apud Tiberim* (pl. 4-6), l'*ingressus Augusti* (pl. 3-6), et l'*oratio Augusti* avec la *liberalitas Augusti* (pl. 5 *a*, *b*). Les interprétations présentées, étroitement liées aux sculptures, résultent aussi des récits des panégyristes et historiographes du temps, en accord avec les événements. Les quatre petits reliefs d'angles de ce cycle documentaire ont été examinés à

1. Il eût été juste d'ajouter L. Rénier, qui, dès 1863 (*CRAI*, 7, 1863, p. 230 sqq.) présentant le numéro d'août du *Bull. d'Archéologie chrétienne* de De Rossi, avec son travail sur l'inscription double de l'attique de l'arc de Constantin (*CIL.*, VI; 1139), avait étudié l'expression *instinctu divinitatis* et fut suivi dans son interprétation par De Rossi ; il y aurait eu, disait-il, dans la formule, le résultat d'une transaction entre les nouvelles croyances du premier empereur chrétien, et celles du Sénat encore païen pour la majorité. Dans la publication de l'Orange et A. von Gerkan, les inscriptions constantiniennes, inséparables de l'étude des décors sculptés, ont eu leur place ; outre la dédicace double des deux côtés de l'attique, les deux acclamations du passage principal, et les quatre inscriptions des *vota* au-dessus des paires de médaillons (cf. fig. 15 et pl. I *a*, 2 *a*, 39-42, 49).

2. Elles sont étudiées à partir du petit côté Ouest, en allant à dr. autour de l'arc.

3. Contrairement à A. W. Bywanck, *Mededeelingen*, 7, 1927, p. 27-49, qui avait cru pouvoir distinguer trois étapes constructives : sous Aurélien, le gros œuvre, avec les grandes sculptures et la Victoire du passage central ; sous Dioclétien et Maximin, les médaillons et les petites frises ; sous Constantin, la grande inscription et la sculpture des porches latéraux.

partir de l'angle N.-O. et dans le même sens que les grandes frises : en tournant toujours vers la droite, autour de l'arc.

On en vient alors aux reliefs des piédestaux (p. 103 sqq.). — M. L'Orange vise à marquer et à définir leur valeur stylistique ; il en examine et décrit les types, et présente enfin, p. 131-136, une explication d'ensemble pour ces sculptures, rangées dans un ordre très expressif.

La suite de l'étude est consacrée aux huit bustes des passages latéraux, au décor historié des clefs de voûtes et des voûtes. Partout, même en des parties du décor empruntées à d'autres monuments plus anciens, il y a ici, dans l'art, un apport notable dû à la fin de l'antiquité. Et c'est le cas, par exemple, pour les têtes de l'empereur Constantin qui ont été retravaillées et surimposées, dans les médaillons de chasses antérieurs, sur les reliefs du passage principal. Aussi bien, même pour l'imagerie plus ancienne qui a été déplacée jadis, et remployée sur l'arc, on constate l'adaptation du décor à une nouvelle composition originale, du type « fin de l'antique ». La signification primitive des reliefs a été sollicitée de manière à s'intégrer dans les conjonctures d'un temps postérieur, conformément aux exigences de l'actualité constantinienne : aussi ces morceaux eux-mêmes participent-ils dans une certaine mesure, de l'esthétique du monument, à sa date de construction.

C'est selon ce point de vue qui a été étudié ici, par exemple, le cycle des grands médaillons (p. 161 sqq.). On s'est attaché à montrer ce qu'ils avaient de « *spätantik* » ; l'étude a été poussée spécialement pour les têtes impériales replacées dans les *tondi* de l'époque hadrienne ; il résulte de là bien des interprétations nouvelles et précieuses. Même soin a été apporté à l'examen des sculptures de l'attique et des reliefs du passage principal. Et c'est là ce qui donne au livre un intérêt de premier ordre.

Le plus grand et le mieux conservé des arcs de Rome, l'arc de Constantin, qui passait aussi pour un des mieux connus — à en juger par l'énorme bibliographie suscitée par ses sculptures —, n'avait sans doute jamais été regardé de si près, d'un point de vue si critique. Il a fallu tout le travail initial des photographes, si méritoire et difficile — l'arc atteint 11 m. 50 en hauteur à l'attique —, pour permettre de situer le monument dans l'histoire de la civilisation. Depuis Bellori, on s'était trop habitué à ne rapporter la décoration sculpturale qu'en faible partie au IVe s. : jugement bien sommaire, comme on peut constater désormais ; les derniers auteurs concluent justement à l'unité de la décoration « *spätantik* », autant qu'à son importance.

Il serait long de détailler les conclusions des chapitres : les unes sont d'ordre historique et documentaire, comme celles qui touchent à la distinction marquée, p. ex., entre les troupes romaines de bataille et celles du train de l'armée ; ou les observations faites sur le type particulier des soldats auxiliaires de Maurétanie. Un résultat matériel est particulièrement important. M. L'Orange pense avoir prouvé que, dans la bataille du Pont Milvius, le pont était représenté brisé[1] ;

1. On sait qu'une représentation du Pont Milvius *(surmonté d'une mêlée, de bataille ?)* figure sur un fragment sculpté, à bas-relief très plat, du Musée d'Alger, daté par St. Gsell en dernier lieu de l'époque domitienne ; le problème posé par cette curieuse représentation devra être repris. St. Gsell a interprété le choix du motif du Pont comme symbolique ; il ferait allusion, simplement, au lieu de départ des expéditions impériales.

ce qui amène à des vues neuves sur le lieu de la rencontre. Les reliefs symétriques des piédestaux, posés, en avant et en arrière de l'arc — notons-le, sur les socles de véritables *bômospeira*, de type oriental — montrent avec prédominance, ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ, ces types de Nikés, si variés, dont certaines attitudes seront conservées en Italie du Nord jusque par la sculpture romane[1]. Des groupes de soldats, vainqueurs et vaincus, entourent ces Victoires, et certaines remarques capitales ont été faites, à ce sujet, sur les armées constantiniennes, leurs insignes de combat, les épisèmes de leurs boucliers, la répartition établie en plusieurs services[2]. Les gains obtenus sont intéressants, là même où la discussion pourra renaître, à l'occasion : sur les uniformes des soldats (des *protectores*, p. ex.), et sur leur rôle ; il y a là déjà pour la connaissance de l'armée romaine du IVe s. au début des temps de l'empire chrétien, des nouveautés fort instructives.

M. L'Orange a justement insisté sur l'intérêt des six frises relatives à l'histoire de Constantin (deux sur chacune des faces principales, et une pour chacun des petits côtés). Très importantes pour la topographie romaine sont, à la face Nord, du côté tourné vers le temple de Vénus et Rome et le Colisée, les scènes où Constantin harangue le peuple. Cette *oratio* se fait aux Rostres et elle nous donne une représentation fidèle de la Tribune romaine[3], avec les monuments voisins. En même temps, des conclusions historiques intéressantes se dégagent, touchant l'idéal politique de l'empereur Constantin. Comme nous le voyons, après son entrée dans la ville et la *libatio*, l'empereur avait pris la parole sur la Tribune du Forum à titre de *Fundator quietis* (cf. l'inscription du passage principal), alors que les représentations de combats se rapportaient au *liberator Urbis*. Derrière la Tribune, on voit cinq colonnes honorifiques sur lesquelles trônent, représentés, Jupiter et les premiers tétrarques[4], cependant que Constantin et son entourage sont flanqués eux-mêmes de deux statues impériales assises, celles d'Hadrien et de Marc-Aurèle (S. Reinach, *Rép. rel.*, I, p. 256, 3 ; 257, 1)[5].

La portée politique de la scène est à remarquer ; elle nous renseigne sur les conjonctures sociales, au temps de la tétrarchie, et sur les tendances de l'opinion publique pendant « le siècle d'or » de l'histoire romaine. Non moins évidente est la signification politico-religieuse qu'il faut déduire du rôle donné sur l'arc à *Sol invictus*. Non seulement il figure parmi les *Dii militares*, se tenant, fait signifi-

---

1. P. ex. la posture « dansante » avec les jambes croisées.

2. Les soldats qui portent les *signa* et les *dii militares* sont-ils bien des *bucellarii* (p. 110) ? Des objections ont été déjà émises à ce sujet ; cf. W. Ensslin, *Klio*, 33, 1941, p. 353 sqq. (cf. p. 354). Eusèbe enseigne que les *signiferii* chrétiens de Constantin étaient pris parmi les ὑπασπισταί.

3. M. R. Demangel a cru pouvoir défendre (?) son interprétation du prétendu tribunal courbe (?) de l'Hebdomon, contre les avertissements qui lui avaient été adressés à l'occasion de son hypothèse hasardeuse : *BCH.*, 63, 1939, p. 275-284 ; *BCH.*, 66-67, 1942-1943, p. 346-347 ; *L'Hebdomon*, 1945, p. 1 sqq. — Il n'y a pas d' « estrade incurvée » à Macrikeuy (voir le plan donné dans *L'Hebdomon*) ; et si certains tribunaux ont pu siéger dans des hémicycles, occasionnellement, aussi bien qu'ailleurs, les principales tribunes sont, en règle, droites ; nul besoin de traduire « in cornu tribunalis » (Tacite, *Ann.*, I, 75) par « am äussersten Flügel der Ellipse » (p. 347, n. 2). Cela veut dire simplement : *à l'angle*.

4. Cf. H. P. L'Orange, *Ein tetrarchisches Ehrendenkmal auf dem Forum romanum : RM.*, 53, 1938, p. 1-34.

5. Pour la balustrade ajourée dont les piliers sont surmontés de têtes décoratives à la manière d'hermès, cf. H. Köthe, *Arch. Jahrb.*, 50, 1935, p. 198-237 ; *RA.*, 1937, II, p. 234 sqq.

catif, près de la Victoire ; mais, dans les bustes des passages latéraux, il a été représenté en face de Constantin lui-même. D'autre part, dans le cycle des *tondi* où alternent les scènes de chasse et de sacrifices, il a été introduit sur son quadrige, avec *Luna* sur son bige (S. Reinach, *Rép. rel.*, p. 251, nos 9-10). Ainsi la prise de pouvoir de Constantin et de Licinius était-elle incluse, en quelque sorte, comme un fait éternel, dans la sphère des forces cosmiques. Constantin lui-même apparaissait comme un empereur solaire[1]. M. L'Orange a bien établi qu'aucun autre monument n'est plus expressif, pour attester la force de rayonnement de la religion solaire orientale, colorée de néoplatonisme, qui s'était fait place prépondérante alors à Rome.

Ainsi, l'arc de Constantin nous apparaît-il à la césure de deux mondes : sur une ligne de séparation d'où l'on peut porter à la fois les regards vers le passé païen et vers l'avenir chrétien, puisque dans l'art chrétien les astres flambeaux seront utilisés encore de chaque côté de la *Majestas domini*, pour l'expression de la souveraineté cosmique du dieu chrétien[2]. L'arc de Constantin a bien été créé, comme on peut voir, encore sous l'influence de la conception *romaine* du temps constantinien, et selon les principales assises religieuses de l'Empire. D'autre part, il n'y a pas lieu de douter non plus que le Sénat, dans l'inscription dédicatoire, sous l'énigmatique formule « *instinctu divinitatis* »[3], avait voulu laisser entendre qu'il pensait au dieu maître principal du décor sculpté. Par une sorte de compromis latent, le *Sol invictus* se dévoilait sous l'empereur.

La présentation du livre est impeccable et sa documentation témoigne de recherches immenses. L'ouvrage, monumental, correspond bien au sujet qui l'a inspiré : pierre angulaire, désormais, pour notre connaissance de l'époque constantinienne. Ch. P.

---

1. Le jalon chronologique est important, entre les décors cosmiques du Parthénon de Phidias, réétudiés récemment par A. von Salis, et l'art de Michel-Ange (Tombeau de Julien de La Rovère).

2. Cf. Van der Meer, *Majestas domini*, pour les images du Christ entre les candélabres.

3. A-t-on cherché à l'effacer dans l'antiquité ? On l'a cru : L. Rénier, *CRAI.*, 7, 1863, p. 230 sqq.

Le gérant : P.-J. Angoulvent.

1946. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
O.P.L. 31.0455
ÉDIT. N° 21225 Dépôt légal : 2-1946 IMP. N° 10799

LES CONSÉCRATIONS DE CHARS DANS LE SANCTUAIRE D'OLYMPIE

Les Olympioniques avaient coutume de célébrer leur victoire par des *ex-voto* qui leur permettaient à la fois de s'acquitter envers les dieux de leur dette de reconnaissance et d'étaler orgueilleusement la renommée de leur triomphe. Comme le soldat victorieux offre aux dieux soit son butin, soit ses armes, le vainqueur pouvait consacrer soit le prix, soit l'instrument de sa victoire.

La course de chars était, de toutes les épreuves, une des plus réputées, une de celles qui procuraient la plus grande gloire. D'où le nombre particulièrement important des consécrations faites par les vainqueurs à la course des biges ou des quadriges. Ces consécrations pouvaient être le prix offert au triomphateur : c'est ce que prouve la multitude de petits trépieds d'époque géométrique retrouvés à Olympie[1]. Elles pouvaient être aussi l'instrument de la victoire, à savoir le char : ainsi nous savons par Pindare (*Pythiques*, V, 46) que le cocher Carrhôtos, pour remercier les dieux d'avoir conservé son char intact dans une course particulièrement difficile, l'avait consacré dans le sanctuaire delphique. Nous nous en tiendrons ici à cette seconde catégorie de consécrations.

Puis, par une évolution naturelle et qu'on retrouve dans tous les genres d'*ex-voto*, au lieu d'offrir l'instrument même

1. Cf. W. Dörpfeld, *Alt Olympia*, I, p. 48. Que des trépieds aient été très anciennement offerts comme prix des courses en char, c'est ce que prouve le chant XXIII de l'*Iliade ;* cf. aussi pour l'Amyklaion de Sparte, E. Buschor, *A. M.*, 52, 1927, p. 15.

du succès, on en présenta une figuration. La représentation se substitua entièrement à l'objet représenté et, par suite de croyances magiques dont les origines remontent jusqu'à la conscience primitive, fut censée être aussi agréable

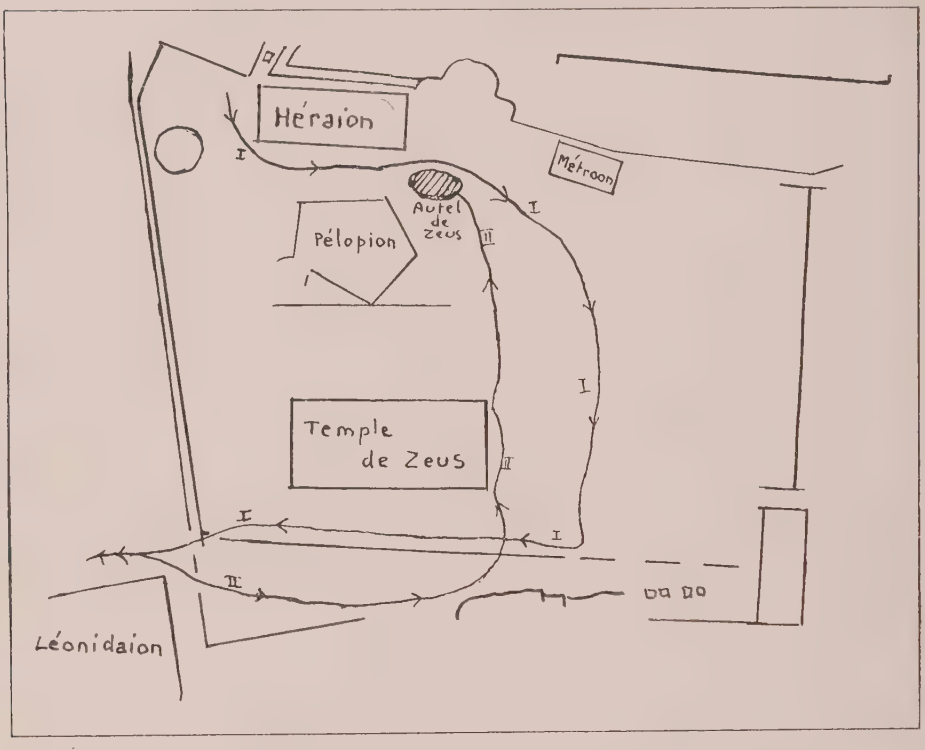

Fig. 1. — Cheminements I et II de Pausanias à travers l'Altis.

aux dieux que l'objet lui-même. Voilà pourquoi le sanctuaire d'Olympie s'est peuplé d'une multitude de représentations de quadriges ou de biges. Ces *ex-voto* étaient exécutés le plus souvent en bronze.

L'objet de la présente étude est de contribuer à la topographie du sanctuaire olympique en fixant, avec le plus de précision possible, la place occupée dans l'Altis par chacun des *ex-voto* commémorant une victoire à la course des chars, pour ceux dont le souvenir nous a été conservé.

***

Afin de résoudre cette question, nous disposons de deux sortes de documents :

1° *Un document littéraire : le texte de Pausanias.*

Pausanias, en écrivant son livre VI, avait certainement en mains des notes prises lors de sa visite de l'Altis[1]. Il s'est contenté, dans sa description, de suivre l'*ordre topographique* de sa marche à travers l'enceinte sacrée, si bien qu'il suffit de lire son texte pour avoir la *position relative* des monuments les uns par rapport aux autres. On est fort aidé dans ce travail par la liste dressée par W. W. Hyde[2], qui énumère les différents *ex-voto* olympiques dans l'ordre même de Pausanias.

2° *Des documents archéologiques : les fouilles d'Olympie.*

On a retrouvé *in situ* les bases d'un certain nombre de monuments dont la *position absolue* est ainsi fixée de façon sûre. On peut alors déterminer approximativement la position des monuments dont aucun vestige ne subsiste, en ayant recours à la liste de W. W. Hyde.

Quatre remarques s'imposent cependant :

1) cette méthode ne permet pas de fixer avec une rigueur absolue la position des *ex-voto :* on détermine plutôt leur région que leur emplacement exact ;

2) elle ne permet pas non plus de placer l'*ex-voto* d'Évagoras, le plus ancien que nous connaissions à Olympie (milieu du VI^e^ siècle), qui est cité par Pausanias (VI, 10, 8) non pas à sa place topographique, mais par allusion, à propos de l'*ex-voto* de Cléosthénès ;

3) d'autre part, elle est inutile pour situer un *ex-voto* dont Pausanias a lui-même fixé la position absolue : le groupe de char de petit format dédié par Cynisca dans le *pronaos* du temple de Zeus (Paus., V, 12, 5) ;

4) les *ex-voto* décrits au livre VI de Pausanias ne corres-

1. L'opinion avancée par Hirschfeld, *A. Z.*, 1882, p. 105 et 113, selon laquelle Pausanias n'aurait jamais visité Olympie, ne saurait être soutenue sérieusement ; cf. maintenant Trendelenburg, et autres.

2. *De Olympionicarum statuis a Pausania commemoratis*, p. 8 sqq.

pondent pas à une seule visite de l'Altis, mais bien à deux. Il y a deux routes de Pausanias à travers l'enceinte sacrée, qu'il nous faudra repérer tour à tour : la première route est Nord-Sud et la seconde Sud-Nord[1]. Voici très approximativement le chemin suivi par le Périégète (cf. fig. 1).

La plupart des *ex-voto* cités par Pausanias se trouvent d'ailleurs sur la première route.

1° *Première route*

On rencontre successivement les *ex-voto* suivants :

A) *Cynisca :* cette sœur des rois de Sparte Agis et Agésilas fut la première femme à élever des chevaux pour les courses et à tenter sa chance sur la piste olympique. Elle fut pour le moins deux fois victorieuse, puisqu'elle consacra à Olympie deux chars comme *ex-voto*. Nous avons déjà mentionné le petit char qu'elle avait dédié dans le *pronaos* du temple de Zeus.

Nous avons affaire ici au second de ces deux *ex-voto*. Il nous est décrit par Pausanias, VI, 1, 6 : l'œuvre, due au ciseau d'Apellas, comprenait, sur un soubassement de pierre, un char attelé, le conducteur et la statue de Cynisca elle-même. Comme toutes les premières consécrations mentionnées par Pausanias, cet *ex-voto* devait se trouver le long du côté Sud de l'Héraion. Quoi de plus naturel d'ailleurs qu'une femme ait placé son *ex-voto* près d'un temple féminin ?

On a retrouvé dans les fouilles de l'Altis, au Nord du Prytanée[2], une partie de la base du monument ; cela permet de le dater de la décade 390-380. La base n'avait donc guère été déplacée de son lieu primitif.

B) *Lampos* avait dédié à Olympie un char[3] qui nous est décrit par Pausanias, VI, 4, 10 : il comportait les statues du

---

1. La première route comprend les monuments n^{os} 1 à 169 de la liste de Hyde, la seconde les monuments n° 170 à la fin.

2. *A. Z.*, 1879, p. 151, n° 301 ; *A. M.*, 1880, p. 30, n° 2 ; *Inschr. von Olympia*, n° 160.

3. Hyde, *Olymp. stat.*, n° 44 ; *Olymp. vict. mon.*, p. 268.

vainqueur sur la base et de Niké dans la caisse. Rien n'en a été retrouvé, mais on peut le situer, d'après sa place dans la description de Pausanias[1], dans les parages du taureau d'Érétrie. Il devait même être dans le voisinage immédiat de ce taureau, car la base de Tharycidas, décrite presque immédiatement après par le Périégète, a été retrouvée *in situ* tout à côté du taureau[2].

C) *Gélon et Cléosthénès :* Pausanias nous apprend, VI, 9, 4, qu'un *Gélon* — qu'il nie être le tyran de Syracuse, mais qui en réalité l'était sûrement — avait consacré en 488 un groupe de quadrige, œuvre de Glaucias d'Égine[3], représentant le triomphateur monté sur son char. Les fouilles d'Olympie ont permis de retrouver, dans la partie Nord de la Palestre, trois blocs de marbre parien portant une inscription, qui faisaient partie de la base de cet *ex-voto*[4].

D'ailleurs nous savons, toujours par Pausanias (VI, 10, 6), qu'en 516, *Cléosthénès* d'Épidamne avait consacré dans l'Altis un groupe qui comprenait, outre le char et son attelage, l'aurige et le propriétaire[5], et qui était dû au bronzier Hagéladas.

Pour placer ces deux groupes de chars dans l'Altis, nous disposons d'une double indication du Périégète :

1) Dans la description des statues de Zeus au livre V, Pausanias, marchant du Sud au Nord, mentionne successivement :

— au N. du Bouleutérion, le Zeus des Platéens (V, 23, 1) ;

— le Zeus des Mégariens et, à côté, le char de Cléosthénès (V, 23, 5) ;

— le Zeus des Hybléens et, à côté, le char de Gélon (V, 23, 6) ;

2) d'autre part, dans sa description des *ex-voto* agonistiques

---

1. Tous les *ex-voto* de la série n^{os} 35-70 dans la liste de Hyde doivent être placés dans les environs du Taureau.

2. Cet *ex-voto* porte le n° 49 dans la liste de Hyde. Pour sa base, cf. *Inschr. von Olympia,* n° 161.

3. Hyde, *Olymp. stat.,* n° 90 ; *Olymp. vict. mon.,* p. 266.

4. *Inschr. von Olymp.,* n° 143 ; Kirchhoff, *A. Z.,* 1878, p. 142.

5. Hyde, *Olymp. stat.,* n° 99 ; *Olymp. vict. mon.,* p. 266.

au livre VI, marchant du Nord au Sud, il mentionne successivement :

— le char de Gélon (VI, 9, 4) ;

— le char de Cléosthénès, qui se trouve derrière la statue du Zeus Platéen (VI, 10, 6).

Ces indications nous permettent de tracer le schéma suivant portant la position relative de ces divers monuments (fig. 2) :

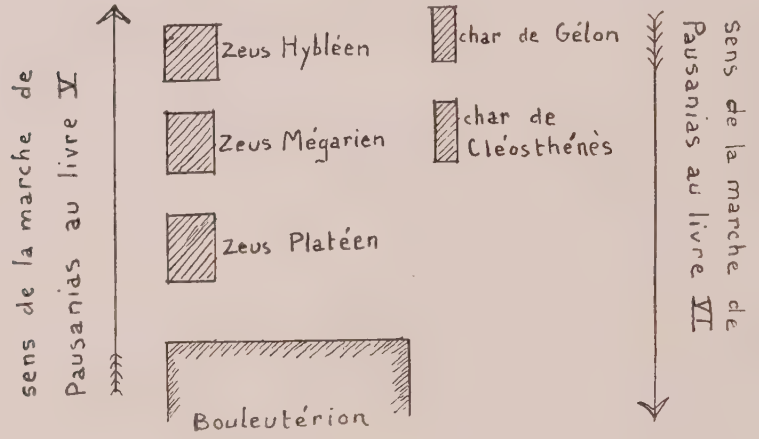

Fig. 2. — Marche de Pausanias dans l'Altis.

Nous pouvons corroborer ce placement des deux groupes de chars, grâce aux découvertes archéologiques : W. Dörpfeld a en effet identifié le Zeus Platéen avec un large piédestal trouvé *in situ* à 5 m. au N. du mur S. de l'Altis, au N. du Bouleutérion et au S.-E. du temple de Zeus, sur le côté Ouest du chemin qui mène au temple[1]. Derrière cette base, il a retrouvé deux grands soubassements qu'il a supposés, avec infiniment de probabilité, être ceux des chars de Cléosthénès

1. Olympia, *Die Ergebn.*, I, p. 86. Bien que l'inscription ne soit pas conservée, l'identification semble certaine. Ainsi on a retrouvé sur la base l'emplacement préparé pour encastrer la plaque de bronze portant l'inscription dont parle Pausanias.

et de Gélon[1]. Notons que les fragments de la base du monument de Gélon, retrouvés dans le N. de la Palestre, avaient donc été transportés très loin de leur lieu d'origine.

D) *Hiéron*, *Timon* et *Théochrestos :* voici maintenant trois groupes de chars que Pausanias décrit l'un après l'autre dans le chap. 12 de son livre VI :

Hiéron : son monument[2], comprenant un char avec son aurige, et de chaque côté, un cheval de selle monté par un enfant, commémorait trois victoires olympiques, une au quadrige et deux au cheval monté. Il avait été exécuté, en 467 ou 466, par deux artistes travaillant en collaboration, Onatas et Calamis. Il est mentionné deux fois par Pausanias, VI, 12, 1 et VIII, 42, 8.

Timon : le souvenir de son char[3] sur lequel était montée une Niké aptère, œuvre de Dédale de Sicyone (première moitié du IVe siècle), nous est gardé par Pausanias, VI, 12, 6.

Théochrestos de Cyrène avait dédié un char[4] à Olympie, à une date très difficile à préciser (probablement fin du IVe siècle-début IIIe). Cf. Pausanias, VI, 12, 7.

Pausanias décrit successivement les *ex-voto* de :

— Cléosthénès,	Hyde,	nº 99
— Hiéron,	—	nº 105
— Timon[5],	—	nº 105 *d*
— Théochrestos,	—	nº 108
— Télémachos	—	nº 122

Or ce dernier *ex-voto* a été retrouvé *in situ* au S.-E. du Zeus Platéen, sur le mur S. de l'Altis, près du mur E. byzantin[6]. Tous les *ex-voto* compris entre ceux de Cléosthénès et de

1. Cf. G. Treu, *A. Z.*, 1879, p. 213 ; *Olympia Ergebn.*, I, p. 86 ; H. Bulle, *Gr. Statuenbasen*, 23.

2. Hyde, *Olymp. stat.*, nº 105 ; *Olymp. vict. mon.*, p. 267.

3. Hyde, *Olymp. stat.*, nº 105 *d* ; *Olymp. vict. mon.*, p. 208.

4. Hyde, *Olymp. stat.*, nº 108 ; *Olymp. vict. mon.*, p. 265.

5. Notons que Pausanias précise bien (VI, 12, 6) que le char de Timon est tout à côté de celui de Hiéron.

6. *Inschr. von Olympia*, nº 177.

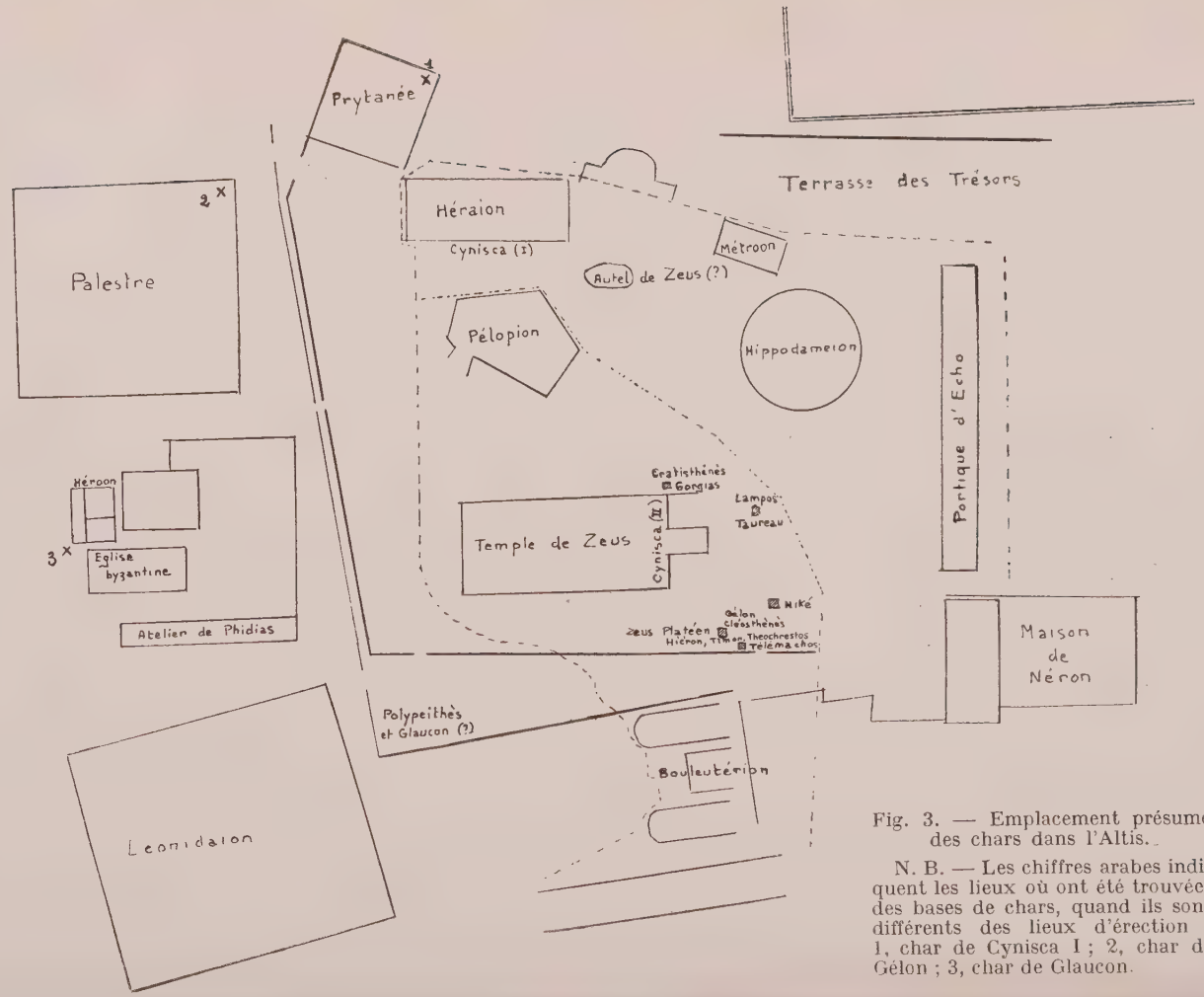

Fig. 3. — Emplacement présumé des chars dans l'Altis.

N. B. — Les chiffres arabes indiquent les lieux où ont été trouvées des bases de chars, quand ils sont différents des lieux d'érection : 1, char de Cynisca I ; 2, char de Gélon ; 3, char de Glaucon.

Théochrestos, notamment les trois groupes de Hiéron, de Timon et de Théochrestos, sont donc situés dans la région des chars de Cléosthénès et de Gélon.

E) *Polypeithès* et *Glaucon* : l'*ex-voto*[1] du Laconien *Polypeithès* (Pausanias, VI, 16, 6) était de petite taille ; il se dressait sur un pilier élevé qui portait aussi la statue de son père Callitélès, vainqueur à la lutte. On ne sait rien d'autre de ce groupe, dont W. W. Hyde avait cru — tout à fait arbitrairement[2] — pouvoir rapprocher un fragment d'une base de calcaire noir trouvé au S. du mur byzantin W. Il est notamment impossible de le dater.

Quant à l'Athénien *Glaucon*, il avait dédié à Olympie le seul *ex-voto* connu pour l'époque hellénistique[3] (vraisemblablement dans les deux premiers tiers du IIIe siècle). Cf. Pausanias, VI, 16, 9. Les fouilles d'Olympie ont heureusement permis de retrouver la base de ce monument : il s'agit de deux blocs de calcaire gris, exhumés au N.-O. de l'église byzantine[4], sur lesquels se lit l'inscription dédicatoire.

Le placement des derniers *ex-voto* de la première route de Pausanias[5], dont ceux de Polypeithès et de Glaucon, est un problème délicat. Presque tous les fragments subsistants ont été retrouvés vers le Léonidaion (par ex. la base de Glaucon au N.-W. de l'église byzantine) ce qui peut donner à penser que toutes ces consécrations se dressaient en dehors du mur W. de l'Altis. Mais Pausanias (VI, 17, 1) les déclare expressément « ἐν τῇ Ἄλτει ». Force nous est donc d'affirmer que ces monuments devaient se trouver dans le coin S.-O. de l'Altis, non loin de l'enceinte.

---

1. Hyde, *Olymp. stat.*, n° 160 ; *Olymp. vict. mon.*, p. 265.
2. Cf Hyde, *Olymp. stat.*, p. 58-9. Il s'agit de la base : *Inschr. von Olympia*, n° 632. Son hypothèse repose en grande partie sur la supposition erronée d'un relief en dessus de l'inscription.
3. Hyde, *Olymp. stat.*, n° 169 ; *Olymp. vict. mon.*, p. 265.
4. Purgold, *A. Z.*, 1881, p. 88, n° 390 ; *Insc. von Olympia*, n° 178.
5. Il s'agit des *ex-voto* nos 155-169 de la liste de Hyde. Les chars de Polypeithès et de Glaucon y portent respectivement les nos 160 et 169.

2° *Deuxième route*

Un seul char[1] a été mentionné par Pausanias lors de sa deuxième visite de l'Altis : celui de *Cratisthénès* de Cyrène (cf. VI, 18, 1) : l'œuvre, due à Pythagoras de Rhégion, représentait, dans la caisse du char, le propriétaire et Niké en aurige. Elle commémorait probablement une victoire de 448.

Cet *ex-voto* se trouvait — on le voit par Pausanias — à côté de la statue de Gorgias, dont la base a été retrouvée à 10 m. au N.-E. du temple de Zeus[2]. Le char de Cratisthénès était donc au Nord du temple, près de son extrémité Est.

***

Les chars des consécrations olympiques ne se trouvaient donc pas disséminés dans la totalité de l'enceinte sacrée. Ils étaient au contraire rassemblés en deux régions :

1° *Le temple d'Héra :* ceci est bien compréhensible. En effet Héra est traditionnellement représentée en Hénioché[3], et, à Olympie même, elle était honorée sur un autel particulier en tant qu'Hippia[4] ;

2° *Le temple de Zeus*, spécialement la région située entre le coin S.-E. du temple et le mur Sud de l'Altis. Zeus était considéré en effet comme le dieu des charriers. Sur le fronton Est de son temple, il arbitrait une course de chars. Il était naturel qu'on lui eût placé sous les yeux, bien souvent, les chars consacrés dans l'Altis. Ajoutons que tous ces *ex-voto* se trouvaient ainsi tout près du Bouleutérion, centre d'un culte de Zeus Horkios, qui présidait au serment des concurrents de l'Hippodrome[5].

Pierre Lévêque.

---

1. Hyde, *Olymp. stat.*, n° 185 ; *Olymp. vict. mon.*, p. 268. — La datation est due à C. Robert, *Hermes*, 1900, p. 175.

2. Cf. *Inschr. von Olympia*, n° 293. L'*ex-voto* de Gorgias porte dans la liste de Hyde le n° 184 *a*.

3. Voir déjà *Iliade*, IV, 27 ; V, 720, 732 ; VIII, 382. A Argos, on racontait même qu'elle avait inventé le char pour aider Trochilos.

4. Sur l'autel d'Héra Hippia, cf. Paus., V, 15, 5.

5. Paus., V, 24, 9.

LES TRONES LUDOVISI-BOSTON
ET
LES TEMPLES D'APHRODITE ERYCINE
(DEUXIÈME PARTIE)[1]

II. *Le trône de Boston et l'Erycinion des Jardins de Salluste*

L'ERYCINE DES JARDINS DE SALLUSTE. — Selon les affirmations contemporaines de la découverte, le trône Ludovisi a été trouvé pendant l'été de l'année 1887, au moment de la création des nouveaux quartiers installés sur la Villa Ludovisi[2]. Le point se situerait dans un terrain entre les rues Boncompagni, Abruzzi et Piemonte[3]. Cet endroit est situé à environ 400 m. au N.-O. de la vieille Porte Colline, sur l'emplacement des anciens Jardins de Salluste.

A en croire les marchands d'antiquités, le trône de Boston aurait été exhumé dans les mêmes parages. Il va sans dire que ces données sur le lieu de trouvaille des deux monuments furent bien souvent contestées par les archéologues. On ne paraît cependant pas, à Rome même, les mettre en doute.

Peu après son retour du gouvernement de Numidie (45 av. J.-C.), l'historien Salluste avait commencé la construction des Jardins entre le Quirinal et la Porte Colline. A sa mort (en 35 av. J.-C.), ils étaient passés à son neveu, Q. Sallustius Crispus. Avant de poser la question de leur décoration et de rechercher la date de leur annexion au domaine impérial, il convient de fixer leurs limites sous

1. Cf. *Rev. arch.*, 1946, I, p. 23 sqq.
2. Le morcellement de cette Villa commence en 1882.
3. E. PETERSEN, dans *Röm. Mitt.*, 1892, p. 32.

l'Empire[1]. A l'Est, ils bordaient la Via Salaria Vetus. Au Nord, le mur d'Aurélien les englobera exactement, de la Porta Pinciana à la Porta Salaria. A l'Ouest, ils bordaient probablement la via Vittorio Veneto actuelle, et au Sud peut-être le Vicolo San Nicola da Tolentino et la via Venti Settembre, jusqu'à la vieille Porte Colline[2]. Celle-ci, comme cette partie de l'ancien mur de Servius, était donc à l'intérieur des Jardins[3].

Vespasien habitera fort peu le Palatin et passera une grande partie de son temps dans les Jardins de Salluste, où il recevra ceux qui lui demanderont audience[4]. C'est là que mourra le successeur des Flaviens, Nerva[5]. Le palais sera reconstruit à la fin du règne d'Hadrien, comme l'a montré l'étude minutieuse des estampilles de briques[6]. Ce palais, dont on connaît aujourd'hui la disposition et les divers étages grâce aux fouilles et aux vieilles gravures[7], comprend notamment le prétendu « Nymphée » de la Piazza Sallustiana, dit aussi à tort « temple de Vénus Erycine ». Il ne nous apprend rien sur ce vénérable sanctuaire, dont l'emplacement exact reste une énigme[8].

---

1. Lanciani, dans *Bull. com. Roma*, 1888, p. 9 sq. ; cf. P. Grimal, *Jardins de Rome*, 1943, p. 136 et plan, fig. 4, p. 128.

2. Située à l'emplacement de l'angle Nord du Ministère des Finances.

3. Sur l'emplacement exact du monument des affranchis de Q. Sallustius à l'orée des jardins, cf. la discussion entre Lanciani (*Bull. com. Roma*, 1884, p. 10-11) et Huelsen (*Röm. Mitt.*, 1889, p. 274). — On sait que ce colombaire fut découvert au XV^e^ s., pendant le séjour de Fra Giocondo à Rome ; mais ni lui, ni Pomponio Leto, ni Pietro Sabino n'ont révélé son véritable emplacement. Cf. *C. I. L.*, VI, 7931 (vigne Nario, près porte Salaria) : *V. P. Q. Sallustius Q. l. Menophilus, Q. Sallustius Q. l. Teophanes Antiochus Sallustia Q. l. Zotiche.*

4. Dion Cassius, 76, 10.

5. *Chron.*, 146, d'après Platner et Ashby, *Top. Dict.*, p. 271.

6. K. Lehmann-Hartleben et J. Lindros, *Il palazzo degli Orti Sallustiani*, dans *Acta Instituti Romani Regni Sueciae*, IV, 2 : *Opuscula archeologica*, I, 2, 1935, p. 214-215 : tableau des briques des a. 121-127, 129, 133 et 134 ; mais quelques-unes datent du milieu et de la fin du I^er^ s., époque de Vespasien. L'étude est confirmée par H. Bloch, *I bolli laterizi*, dans *Bull. com. Roma*, 1937, p. 180. Une nouvelle transformation eut lieu dans la seconde moitié du III^e^ siècle.

7. Lehmann-Hartleben et J. Lindros, *mém. cit.*, à la note précéd.

8. Sur les descriptions de l'architecte et épigraphiste P. Ligorio, qui lui rapporte

A quelle époque les Jardins de Salluste deviennent-ils propriété impériale ? Ce problème délicat a été résolu en des sens différents. L'opinion la plus répandue voulait l'annexion au domaine impérial sous Claude, peu avant 43 de notre ère. Mais l'inscription donnée à l'appui était mal datée[1]. M. Arthur Stein a bien démontré, dans la 2e éd. de la *Prosographie*, qu'elle était peu antérieure à l'an 24 ; elle se situe probablement en 20[2]. Or c'est l'année où meurt Q. Sallustius Crispus, neveu de l'historien et propriétaire des Jardins[3]. Il y a tout lieu de croire que, dans son testament, il les léguait à l'Empereur[4]. Rappelons que c'est l'année aussi où, sur le mont Eryx, nous avons vu le jeune L(ucius) Apronius Caesianus dédier une statue à Tibère dans le sanctuaire d'Aphrodite[5]. A ce moment-là, croyons-nous, le vieux temple de la Porte Colline est rattaché aux Jardins impériaux.

Nous savons par Tite-Live que ce temple, dédié en 181 av. J.-C., se trouvait *extra portam Collinam*[6], expressément mentionnée aussi par le calendrier des Arvales, sous Auguste[7]. Or, après cette époque, il n'est question de la Porte Colline,

---

une inscription *Veneri hortorum Sallustianorum*, voir la discussion de Huelsen, dans *Röm. Mitt.*, 1889, p. 309.

1. *C. I. L.*, VI, 9005 = Dessau, 1795 : *Genio Coeti Herodian praegustator divii* (sic) *Augusti, idem postea vilicus in hortis Sallustianis, decessit non. Augustis, M. Cocceio Nerva, C. Vibio Rufino cos., Iulia Prima patrono suo* (coss. non multum ante p. Chr. 43 Kalendis Juliis, dit Dessau).

2. A. Stein, *Prosop. imp. rom.*, II, 2e éd., p. 291, n° 1225, *s. v.* « M. Cocceius Nerva » : cos avant 24, puisque *curator aquarum* en cette année (Front., *Aq.*, 102). Il n'est pas prouvé du tout que son fils arriva jusqu'au consulat ; l'inscr. VI, 9005, se rapporte donc au père.

3. Tac., *Ann.*, III, 30.

4. C'est ainsi qu'on pourrait interpréter l'inscr. *C. I. L.*, VI, 5863 (via Appia, colombaire) : *Hagius Caesaris Aug. ser. Sallustian*[*us*].

5. *Supra*, § 1 ; *Rev. arch.*, 1946, I, *l. l.*

6. Dédicace en 181 av. J.-C. du temple « Veneris Erycinae ad portam Collinam » (vota erat ab. cos. L. Porcio, ligustino bello) : Liv., XL, 34. 4. — Cf. Liv., XXX, 38, 10 (s. a. 202) : « ut ludi Apollinares, circo inundato, *extra portam Collinam* ad aedem Erycinae Veneris parati sint ». — Voyez en outre les sources indiquées par Platner et Ashby, *Top. Dict.*, p. 271.

7. *C. I. L.*, I2, p. 215, c. a. u. c. 742-767) : ... *u*]*ener Eruc*[*in... extr*]*a Port. Collin.* — Ces trois mots sont ajoutés après coup (p. 316).

Fig. 1. — Le triptyque Ludovisi (Rome, Musée des Thermes).

au sujet de ce temple, ni dans les textes ni dans les inscriptions. Au contraire apparaît dans l'épigraphie une Vénus des Jardins de Salluste : *Venus Hortorum Sallustianorum*[1]. Il y a tout

1. Citons (sans prétendre classer chronologiquement à coup sûr) : *C. I. L.*, VI, 32468 (Villa Patrizi) : *Ti. Claudius /// Apollinaris minister al[mae] Veneris ex Ho[rtis] Sallustian[is] testamento fi[eri] iussit et [Iu]liae Thyadi [cont]ubernali.* — *C. I. L.*, VI, 32451 (douane, piazza di Pietra) : *D. M. [M]. Ulpio Aethrio [U]ranius Caesaris n. aedituus Veneris Hortoru[m] Sallustianorum fecit s[ibi] et suis posterisq. eoru[m].* — *C. I. L.*, VI, 122 (près S. Eustache) : *M. Aurelius Pacorus et M. Cocceius Stratocles aedilui Veneris Hortorum Sallustianorum basem cum pavimento marmorato Deanae d. d.* — Il s'agit de descendants d' « affranchis impériaux » et non d'affranchis (comme le croyait P. Grimal, *Jardins de Rome*, 1943, p. 332, n.). De même un simple fils ou petit-fils d'affranchi (et non un affranchi de César, p. 136) : *C. I. L.*, VI, 8671 (urne Mus. Capitole) : *C. Iulius Euxinus, medicus ex Hortis Sallustianis vixit annis LXXX, Iulia C. l. Crata vix. a. LVI.* — Pour l'inscr. de Cerdo, esclave d'Antonia, voir plus loin. Rappelons le faux ligorien, *C. I. L.*, VI, 667* *(s. l.)* : *Veneri Hortorum Sallustianorum, C. Sallustius Drudus aedituus d. d.* Cf. la discussion de Huelsen (*Röm. Mitt.*, 1889, p. 270) sur cette dédicace (Parisin. S. Germ. 86, fol. 309), que Pirro Ligorio rattachait au temple lui-même.

lieu de croire que cette nouvelle appellation correspond à un rattachement aux Jardins de Salluste de l'*area* du temple[1], transformée peut-être en nouveaux Jardins pour la déesse[2]. On annexa sans doute aussi les Jardins que Jules César avait créés dans cette région[3].

Un ouvrage tout récent et du plus haut intérêt considère cette identification de l'Erycine et de la Vénus des Jardins de Salluste comme impossible ; il soutient que cette dernière faisait partie du domaine dès l'époque d'Auguste[4]. L'inscription invoquée est celle d'un esclave d'Antonia, femme de Drusus, marié en 16 av. J.-C. Mais on n'a pas pris garde que cette princesse mourut sous Caligula[5] ; qu'aucune inscription datable de ce colombaire n'est antérieure à la mort d'Auguste ni postérieure à celle de Tibère[6].

Vénus représentée au centre du triptyque Ludovisi (fig. 1) est la déesse des jardins. Elle participe aux *Vinalia priora*[7], qui, pour Ovide, sont beaucoup plus sa fête que celle de

---

1. C'était la thèse de R. Lanciani, *La Venus Hortorum Sallustianorum*, dans *Bull. com. Roma*, 1888, p. 1 sqq. — En sens contraire, voir P. Grimal, ci-après.

2. *C. I. L.*, VI, 8670 = Diehl, *Vulg. Inschr.*, 32 (auj. Segni) : *Dama Ca(e)saris ex|Hortis Salus.* (sic) *ab hortu novu* (sic) = ab horto novo.

3. Il existait un Τυχαῖον près de la *Porte Colline* dans les Jardins de César, si l'on adopte l'opinion de Platner et Ashby (*Top. Dict.*, p. 217), qui rapportent à cette région à la fois le texte de Dion Cassius, 42, 26 (foudre sur un temple de la *Fortune publique* et sur les jardins de César, où elle tua un cheval d'un grand prix) celui d'Ovide, *Fast.*, IV, 375-376 (... *quondam sacrata est colle Quirini |Hac Fortuna die Publica...)*, et celui d'Obsequens, 131 (17 av. J.-C. : *Turris Hortorum Caesaris ad Portam Collinam de coelo tacta*).

4. P. Grimal, *Les jardins de Rome*, 1943, p. 332 : « Les *Horti Sallustiani* possédaient une Vénus qui leur était particulière. On a soutenu que son temple n'était que le vieux sanctuaire de Vénus Erycine ; pourtant il est peu probable qu'un édifice de culte public ait été incorporé dans une propriété privée... La Vénus des jardins de Salluste faisait partie du domaine dès l'époque d'Auguste. Ce sont des gens de l'Empereur qui la desservent. Comment expliquer qu'un vieux culte public ait pu changer ainsi de nom et devenir une simple dépendance de jardin ? »

5. *C. I. L.*, VI, 4327 (via Appia, mon. des affr. de Drusus) : *Cerdo Antoniae Drusi aeditumus Veneris.* — Il n'est d'ailleurs pas certain qu'il s'agisse de la Vénus des Jardins de Salluste.

6. *C. I. L.*, VI, nos 4327-4413, et p. 899.

7. Voyez les discussions de J. Carcopino, dans Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, V, p. 894 sqq., *s. v. Vinalia.*

Jupiter. Or pour cette fête (23 avril), le poète engage les courtisanes à célébrer la puissance de Vénus, à lui offrir la menthe et les myrtes et les guirlandes de roses, en portant leurs vœux « au temple voisin de la Porte Colline, qui a pris son nom d'une montagne sicilienne »[1]. Ce n'est pas là une fiction du poète, puisque le calendrier des frères Arvales, à la même époque, mentionne expressément cette fête en ce lieu et à cette date (texte : *supra*).

On devine les dérèglements auxquels pouvait conduire cet afflux des courtisanes dans les vastes jardins de l'Erycine[2]. Les dieux de Rome avaient souvent leur bois sacré[3]. Mais le

---

1. Ovide, *Fast.*, IV, 863-880 (éd. Frazer, comment. vol. III, p. 397 sq.) :

Dicta Pales nobis : idem Vinalia dicam :
Una tamen media est inter utramque dies.
Numina volgares Veneris celebrate puellae :
Multa professarum quaestibus apta Venus.
Poscite ture dato formam, populique favorem,
Poscite blanditias, dignaque verba ioco :
Cumque sua dominae date grata sisymbria myrto,
Tectaque composita iuncea vincta rosa.
Templa frequentari Collinae proxima portae
Nunc decet : a Siculo nomina colle tenent.
Utque Syracusas Arethusidas abstulit armis
Claudius, et bello te quoque cepit, Eryx :
Carmine vivacis Venus est translata Sibyllae,
Inque suae stirpis maluit urbe coli.
Cur igitur Veneris festum Vinalia dicant,
Quaeritis, et quare sit Iovis ista dies ?
Turnus, an Æneas Latiae gener esset Amatae,
Bellum erat : etc.

2. Cf. les fêtes d'Anna Perenna, dans le *nemus* au N. de l'actuelle Place du Peuple : Martial, *Ep.*, IV, 64, 16 : *et quod virgineo cruore gaudet / Annae pomiferum nemus Perennae.* — Sur les fêtes nocturnes possibles à Rome sous l'Empire, cf. Robert Schilling, dans sa belle édit. du *Pervigilium Veneris*, 1944, p. xxxvi-xxxvii. La scène est située dans la plaine fleurie de l'Etna à Hybla Gereatis (cf. une des notes suivantes). Il ne s'ensuit pas, croyons-nous, qu'elle n'évoque des êtes analogues à Rome au IIe s. Mais, comme le remarque Schilling (p. xxxviii sqq.), le poète dépouille la fête de tout aspect orgiaque ; on est donc loin de l'affluence des courtisanes, telle que paraît la mentionner Ovide, cité note précédente. Cf. plutôt Ovide, *Fast.*, IV, 133-134.

3. Même dans des lieux aussi construits que le Palatin ; cf. Solin., I, 8 : *Romu quadrata incipit a silva quae est in area Apollinis...* Ici c'est en qualité de frère de

monde grec nous a révélé plusieurs divinités qui possédaient des vergers et des jardins[1], plantés de certains arbres, de certaines plantes rituelles[2]. Comme l'a montré M. Ch. Picard, ce sont souvent des dieux de la vie[3]. Aphrodite est une déesse de la vie ; selon le *Pervigilium Veneris*[4], « sur son ordre le monde apprit à engendrer ; elle changea en Latins ses descendants troyens, et donna pour épouse à son fils la jeune Laurentine »[5]. Déesse de la vie, elle possède ses jardins : à Athènes[6], ou en Sicile[7] ; à Bethléem aussi, avec Adonis[8].

L'Aphrodision de Crotone (tel que nous le décrit Pétrone

Diane chasseresse (cf. *Perv. Veneris*, éd. Schilling, comment. p. 13) qu'Apollon a son bois.

1. Excellent exposé (avec bibliogr., nº 47 sqq.) dans l'ouvrage de P. Grimal, *Jardins de Rome*, 1943, p. 77 et 508, que nous reprenons ou complétons dans les notes suivantes (P. Grimal ne dépasse pas l'avènement d'Hadrien).

2. M. Launey, *Le verger d'Héraclès à Thasos*, *B. C. H.*, LXI, 1937, p. 400-401 : l. 12, clause du bail obligeant de planter dix figuiers et des noisetiers et dix pieds de myrte : arbuste dont les rameaux jouaient un certain rôle dans le culte ; l. 13, on devra construire des salles à manger de sept lits au moins. A Thasos, l'Héracleion ne pouvait donc contenir des salles de banquets rituels ; les convives devaient se transporter jusqu'au verger, où le locataire leur donnait accès (autres ex. : *hiéron* d'Egrétès, et à Cos, p. 403).

3. Aphrodite, Héraclès et Dionysos, Asclépios (Ch. Picard, *Les prétendus jardins d'Héphaistos à Athènes*, dans *Rev. arch.*, 1938, I, p. 104.)

4. *Perv. Veneris*, éd. R. Schilling, vers 67, 69-70.

5. = Lavinia, épouse d'Énée ;v. *infra :* le thème dans la légende de Rome.

6. Jardins sacrés sur la pente Nord de l'Acropole, pour l'Aphrodite ἐν κήποις fouilles de M. O. Broneer, signalées par Ch. Picard, dans *Rev. arch.*, 1938, II, p. 246.

7. Construit par maître Archias de Corinthe sur le pont supérieur du grand navire de Hiéron I (270-215), symbole de sa puissance, un Aphrodision-miniature, au sol recouvert d'agate et d'autres pierres rares, était entouré d'un petit jardin avec berceaux de lierre et de vigne ; les racines prenaient leur nourriture dans des cuveaux, remplis de terre (Athénée, V, 206 sq., commenté par M.-L. Gothein, *Griech. Garten*, dans *Ath. Mitt.*, 1909, p. 139-141). — Le *Pervigilium Veneris* (éd. R. Schilling, 1944, p. xxxi : auteur Florus, familier d'Hadrien) décrit les plaisirs nocturnes dans le bois sacré de la déesse (cf. p. 144, n. 2) ; selon Nilsson, celui d'Hybla Gereatis, auj. Paterno, dans la plaine de l'Etna (vers 49 cf. le comment. de Schilling, *l. l.*, p. 20-21).

8. Hieronymus, *Ep.* LVIII ad Paulinum (*P. L.*, 22, col. 581) : *Bethleem nunc nostram et augustissimum orbis locum, ... lucus inumbrabat Thamuz, id est Adonidis, et in specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur* (cf. Heisenberg, *Grabeskirche und Apostelkirche*, I, p. 209). — Cf. la borne d'un jardin d'Adonis trouvée à Laodicée de Syrie (Lattaquieh), à proximité de la colonnade

sous Néron) était précédé d'une *ambulatio*, bordée de platanes, au milieu d'un jardin de gazon et de fleurs avec bosquets de lauriers[1]. Ce grand parc, près d'un sanctuaire, est tout autant un enclos sacré, planté de fleurs rituelles, qu'une promenade publique aux beaux ombrages. Il en était de même, croyons-nous, des Jardins de Salluste, contigus à l'Aphrodision de l'Erycine.

Depuis le XV^e^ siècle, on a retrouvé de très nombreuses œuvres d'art dans la Villa Ludovisi[2]. On explique leur présence sur ce site, soit comme le butin de Salluste pendant son gouvernement de Numidie en 46-45 av. J.-C[3], soit comme la décoration du palais reconstruit par Hadrien[4]. Il est possible que le but décoratif ait été le principal dans cette

---

dite par les gens du pays « temple de Bacchus » (B. Haussoullier et H. Ingholt, *Syria*, 1924, p. 333 sqq. ; cf. p. 341).

A Rome, un fragment du plan sévérien (*FUR*, fr. 44) présente (avec inscr., *Adonea*) un péribole carré d'env. 110 m. × 110 m., avec trois rangées intérieures de points, d'un diamètre sensiblement égal à celui des colonnes du portique. M. P. Grimal (*Jardins*, p. 199 sq.) y voit à tort une double allée de platanes. Ce sont plutôt de grands vases : les jardins entourant les tombeaux fournissent les fleurs (roses, violettes, etc.) du culte funéraire ; pareillement, les jardins d'Adonis ont probablement été cultivés pour obtenir les fleurs qu'on jetait aux Adonies sur le simulacre du dieu mort. M. P. Grimal cherche avec vraisemblance l'emplacement de ces *Adonaea* « extra pomerium », et non au Palatin selon la théorie admise ; mais pour cela, il doit écarter l'identification avec les κῆποι Ἀδώνιδος du palais de Domitien, où celui-ci reçut Apollonius de Tyane (Philostr., VII, c. 32). — Rappelons que le père de Vespasien recevait aux Jardins de Salluste où mourut le successeur des Flaviens, Nerva (référ. *supra*) : il n'est peut-être pas interdit de chercher les *Adonaea*, les κῆποι Ἀδώνιδος d'Apollonius, du côté du sanctuaire de l'Astarté Érycine.

1. Petron., *Sat.* (éd. Ernout), 126, 12 : *in platanona... ; daphnona, qui ambulationi haerebat ;* 127, 8 : *deduxit in terram vario gramine indutam ;* 128, 4 : *aedem Veneris intravit.*

2. Textes depuis le XVI^e^ siècle, dans Lanciani, in *Bull. com.*, 1906, p. 158 sqq. ; cf. aussi P. Gauckler, *Sanct. syr. du Janicule*, 1912, p. 297 sq. ; Th. Schreiber, *Die Antiken Bildwerke der Villa Ludovisi*, 1880, p. 10 sq. Les jardins et constructions furent pillés par Alaric (10 août 410) : Procop., *Vandal.*, I, 2.

3. G. Lugli, *L'arte dei giardini presso i Romani*, dans *Bollett. dell' Assoc. arch. Romana*, 1918, p. 28 : province de Numidie dépouillée par son gouverneur de ses richesses et de ses œuvres d'art ; d'un seul coup, l'art des jardins atteint à Rome avec Salluste son apogée. [Sur la plainte *de repetundis* contre lui cf. Funaioli, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, I, A, 2 (1920), c. 1918 et 1920.]

4. Lehmann-Hartleben et Lindros, cités *supra*.

accumulation de statues. Mais le rôle religieux ne doit pas être oublié, comme nous l'avons dit en débutant, à propos des statues du temple d'Apollon Palatin.

Sans doute, bien souvent, ce n'est qu'un prétexte. Non loin des fameux *puticuli* de l'Esquilin[1], s'étendaient les Jardins de Lamia, joints à ceux de Mécène et devenus propriété impériale dès l'époque de Caligula. Dans ces Jardins, un pavillon, la « Diaeta Apollinis », est connu par une inscription[2]. Or les *Niobides* — dont les statues ont été trouvées là et sont aujourd'hui aux Offices — appartiennent au cycle d'Apollon. Ces *Niobides*, a-t-on supposé, étaient disposés sur des socles de rocailles ; ils « formaient une scène tragique autour de la Diaeta Apollinis et de son *ambulatio* pour mimer le massacre dans un décor approprié »[3].

Pour un autre ensemble, dérivant d'originaux du v^e^ siècle[4] — les *Niobides* des Jardins de Salluste, aujourd'hui au Musée des Thermes et à Copenhague — l'authenticité a été contestée. En fait, ce sont des copies d'époque romaine[5], placées, elles aussi, sur des socles de rocailles dans les jardins de Salluste : peut-être des socles bas, d'après les détails des draperies destinées à être vues de près[6]. Elles ont été mises au jour entre les rues Flavia, Collina et Servio Tullio[7], c'est-à-dire à proximité ou sur l'emplacement même du Palais d'Hadrien. Mais d'autres œuvres découvertes de nos jours dans les Jardins de Salluste présentent probablement un caractère religieux marqué. Certaines ont pu trouver place sous la magnifique *Stoa* du temple de l'Erycine, dont nous

1. Aux environs de la Piazza Vittorio-Emmanuele II.

2. *C. I. L.*, VI, 29774 : *gestatio circini exterior a di(a)eta Apollinis ad di(a)eta(m) eandem in circuitu p(edes) MCCLXXVII eff(icit octies) m(ilia) p(assum duo)*, etc.

3. P. Grimal, *Jardins de Rome*, 1943, p. 156.

4. Cf. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpt.* II, 1, 1939, p. 683-692 et figs.

5. Cf. la discussion de Margarete Bieber, *Der Wert von Trachtstudien für die Beurteilung röm. Kopien*, dans *Forschungen u. Fortschritte*, VI, 1930, p. 158.

6. Ch. Picard, *l. l.*, p. 686-687 [remis en cause par W. B. Dinsmoor, qui pense aux frontons de l'Apollonion de Bassae].

7. Lanciani, dans *Bull. Com.*, 1906, p. 179.

parle Strabon[1], ou servir au culte lui-même. C'est le cas, croyons-nous, pour le trône Ludovisi et le trône de Boston.

Faux ou pastiche ? — Le triptyque Ludovisi se distingue par un caractère de fraîcheur et de simplicité qui mérite l'admiration des artistes et des historiens de l'art. Le trône de Boston, lui, tout d'abord, donne une impression d'ensemble assez favorable (fig. 2). L'auteur a su équilibrer la composition du panneau central ; la pose et le drapé de ses figures ne sont pas indignes d'un artiste du Ve siècle. Mais si l'on regarde de plus près, si l'on passe aux détails, il surprend ; et il inquiète.

Au trône Ludovisi, on admire les tresses légères de la déesse ; ou bien cette oreille d'Aphrodite que les cheveux recouvrent pour n'en laisser paraître que l'ourlet supérieur ; ou encore les différences dans le dénudé des bras accueillants des deux Horai : ce sont de menues inventions coquettes, qui n'enlèvent rien à la noblesse de chaque figure.

Ce réalisme plein de goût n'est pas celui du Trône de Boston.

Les mouvements des deux bras de l'Éros sont maladroits et insolites. Sans doute montrerons-nous plus loin les motifs qui obligèrent le sculpteur à les introduire, ainsi que le sourire narquois ; et les ailes, au lieu de remplir le champ vide du panneau, s'étendent derrière les deux déesses assises. Ainsi que ces ailes et le rictus, l'attitude des membres supérieurs choque et surprend, dans une œuvre que certains s'obstinent à croire contemporaine du trône Ludovisi[2].

Les deux figures de déesses assises, le buste tourné de *trois quarts*, ont une expression réaliste trop appuyée ; les mains de celle de gauche prennent un aspect de vie vraiment inattendu. L'ensemble de la scène de ce panneau central tend à un effet dramatique, sur lequel insistent avec étonnement les archéologues.

---

1. Strabon, VI, 418.

2. P. ex., G. M. A. Richter, *Sculpt. and sculptors of the Greeks*, 1929, p. 190 sqq. : « It is, moreover, one of the most beautiful that have survived. »

Fig. 2. — La pesée des destins de Turnus et d'Énée par le *Lethaeus Amor*.

Poissons
Caïète ou Palinure
Énée
Turnus
Grenades
Joueur de lyre

Aen. X, 760 : « Hinc *Venus*, hinc contra spectat Saturnia *Juno*. »

Pour la figure du retour gauche, le sculpteur a poussé la méthode réaliste jusqu'au pénible et au bizarre : ce nez crochu, ces rides très prononcées ne se rencontrent pas dans l'art grec. De tels détails trouvent seulement des contre-parties dans l'art de la première Renaissance, sur les figures de Donatello inspirées des bustes de la Rome impériale.

Les réminiscences de certaines créations célèbres ne sont pas moins inquiétantes. Au retour droit, le citharède a un type myronien très accusé[1]. Dans la partie centrale, une des figures assises a trop la ressemblance de la Pénélope affligée de la première moitié du v^e^ siècle[2] ; et la minuscule figure, dans le plateau droit de la balance, rappelle l'attitude douloureuse du Marsyas suspendu de l'art hellénistique d'Asie[3].

Il n'y a pas jusqu'aux quatre longues volutes décorant les deux angles du trône qui ne rappellent certaines volutes hellénistiques[4]. Les palmettes d'angles qui les surmontent font penser au rococo français... ou romain[5]. Oui, vraiment, le trône de Boston est un spécimen de ce style de *pastiche*, où veut se concilier la part faite à la fantaisie décorative et celle faite à la grande sculpture, celle aussi du réalisme avec celle de l'idéalisme.

Selon l'archéologue anglais E. A. Gardner[6], tous ces défauts, toutes ces affectations indiquent une époque de décadence et d'imitation. Il hésite entre un pastiche néo-attique et un faux moderne. C'est ce dernier parti qu'ont adopté entre

---

1. Voyez les têtes juxtaposées, dans Fr. Studniczka, *Arch. Jahrb.*, 1911, p. 185, fig. 87-90.

2. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpt.*, II, 1 (1939), p. 51-52 et fig. 25.

3. Cf. Ch. Picard, *Sc. ant.*, II, p. 253-254 et fig. 97.

4. Cippe funéraire d'époque *hellénistique* à Imbros (Kastro), décoré notamment d'une poursuite d'un sanglier devant un chien, avec un arbre traité à la manière connue des bas-reliefs pittoresques. A la partie inférieure, l'ornement en forme de double volute avec palmette centrale est rapproché par Ch. Picard (*B. C. H.*, 1912, p. 317 et fig. 8) des « ornements placés au-dessous des figures, sur le *second* triptyque Ludovisi ».

5. Cf. l'ouvrage de W. Klein, *Vom antiken Rokoko*, 1921, p. 171 sqq.

6. *J. H. S.*, 1913, p. 83.

autres W. Klein[1] et A. von Gerkan[2]. Selon W. Klein, le faussaire a pris comme modèle un *Archange saint Michel pesant les âmes*[3]. Von Gerkan a retenu surtout, contre l'authenticité du trône de Boston, outre des difficultés techniques, l'absence de métrologie grecque ; l'absence d'un rebord sous les pieds de l'Éros ; enfin, l'invraisemblance que ce doublet du monument Ludovisi, avec ses trois côtés, conçu pour un rôle déterminé, eût pu être fabriqué à l'époque gréco-romaine sous une forme archaïque. Mais l'argument principal des partisans du faux, c'est l'*impossibilité* de trouver dans les mythes et les légendes l'explication du sujet représenté sur le trône de Boston[4].

Cependant E. A. Gardner avait déjà remarqué que, pour le style, l'Éros, sans avoir de correspondance exacte avec les Amours de l'école de Pasitélès, rappelait ceux-ci[5]. Plus récemment, dans une étude consacrée à ce sculpteur, M. C. C. Van Essen s'est demandé, en passant, si le pastiche de Boston ne serait pas son œuvre[6]. Il place l'activité de Pasitélès vers 70-50 avant notre ère ; celle de son élève Stephanos vers 50-30 et celle de l'élève de celui-ci, M(arcus) Cossutius Menelaos dans les dernières décades du Ier siècle av. J.-C.[7]. Certains critiques prolongent la carrière de cet artiste *jusque sous le règne de Tibère*, ou au delà[8].

Nous noterons que M(arcus) Cossutius Menelaos est surtout

---

1. W. Klein, dans *Arch. Jahrb.*, 31, 1916, p. 231 sqq.

2. A. von Gerkan, dans *Oesterr. Jahresh.*, 25, 1929, p. 125 sqq.

3. P. ex. : Roger Van der Weyden : Klein, p. 240 et fig. 5. — On a cru devoir rapprocher l'Éros, récemment, d'un des ressuscités nus du *Jugement dernier* de Rampillon, qui prend la main de sa jeune épouse pour l'aider à sortir du sarcophage (R. Demangel, *Autour d'une rencontre plastique*, dans *B. C. H.*, 64-65, 1940-1941, p. 211-212, fig. 1 ; cf. p. 216-217).

4. Cf. W. Klein, p. 235 sqq. etc.

5. *J. H. S.*, 1913, p. 80.

6. C. C. Van Essen, *De beeldhouwer Pasiteles : Mededeelingen Nederlandsch. histor. Institut Rome*, 1937, p. 35.

7. C. C. Van Essen, *l. l.*, 1937, p. 38. Analyse du nu de Stephanos par A. Della Seta, *Nudo nell'arte*, I, 1930, p. 598 sqq. et fig. 195 sqq.

8. P. ex. : G. Lippold, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XV, 1 (1931), *s. v. Menelaos ;* et Helbig, *Führer*, 3e éd., II, n° 1314. Curtius va même jusqu'aux Flaviens (sur la résidence des Flaviens aux Jardins de Salluste, ci-dessus, p. 140). Sur l'origine

connu par un groupe signé provenant de l'ancienne Villa Ludovisi[1], à l'emplacement des Jardins de Salluste : groupe qui pourrait avoir été exhumé en cet endroit[2]. Le sujet en serait *Oreste et Electre*[3]. Mais on l'intitule plus prudemment *Réunion de Famille*[4] ; et il n'est peut-être pas interdit d'y chercher l'allusion à une scène du Palais impérial[5].

Wickhoff n'hésitait pas à attribuer à Menelaos les reliefs de l'*Ara Pacis*[6]. Nous nous garderons de voir en lui le sculpteur du Trône de Boston ; mais il nous paraît probable que ce triptyque est de son école ou de l'un de ses émules. Dans les choses de l'art, l'Italie n'est qu'une province[7] ; et parmi les Grecs, déjà nombreux à Rome à l'époque d'Auguste[8], devait se trouver plus d'un sculpteur.

Comme les Néo-Attiques, les Pasitélistes copiaient des œuvres de tous les temps. Le groupe de la *Réunion de famille*, signé de Menelaos, est inspiré, pour certains archéologues, des tombeaux attiques[9] ; pour les autres, des reliefs funéraires de

---

de Menelaos, cf., entre autres, G. Lippold, *Kopien und Umbildungen gr. Statuen*, 1923, p. 36 sq. ; et C. Robert, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, IV, 2 (1901), *s. v. : M. Cossulius Cerdo*. Nous reviendrons sur cette question dans un autre travail.

1. *C. I. G.*, 6166 = J. Overbeck, *Schriftq.*, n° 2287 : Μενέ|λαος|Στεφά|νου| μαθη|τὴς| ἐποί|ει : fac-similé de la signature dans Th. Schreiber, *Antike Bildwerke der Villa Ludov.*, 1880, p. 90. Sur le groupe : Helbig, *Führer*, 3e éd., 1913, II, n° 1314 ; Lippold, *Kopien*, p. 36 sqq.

2. Le groupe se trouvait déjà dans les Jardins de la Villa au xvii^e^ s. Cf. Th. Schreiber (*l. l.*, n. précéd.), p. 91.

3. Avant que l'on connaisse bien l'art des Pasitélistes, Thiersch voyait dans ce groupe *Octavie et Marcellus*. Cette identification rapide et facile a excité la verve des hellénistes. O. Jahn, le premier (*Arch. Zeit.*, 1854, p. 234 sqq.), a indiqué le titre resté longtemps traditionnel : « Oreste et Électre. »

4. Ch. Picard, *Sc. ant.*, II, fig. 89 et p. 222.

5. Ci-dessus, n. 3.

6. Fr. Wickhoff, *Röm. Kunst*, 1912, p. 50 (l'auteur insiste sur l'inspiration virgilienne de l'art augustéen).

7. G. Rodenwaldt, *Kunst um Augustus*, dans *Die Antike*, 13, 1937, p. 196.

8. Sur une stèle comprenant la liste des *magistri* d'un collège à l'époque d'Auguste, dans une *schola* de la région XIII (Aventin), on rencontre déjà beaucoup de *cognomina* grecs (Aeschinus, Anchialus, Anteros, Cinnamus, Demosthenes, Epaphroditus, Eros, Menophilus, Nicomedes, Philogenus, Philomusus), qui indiquent, soit une origine de l'Est, soit une condition servile (cf. Mancini, dans *Bull. com.*, 63, 1935, p. 75-77).

9. Fr. Hauser, *Die neo-attischen Reliefs*, 1889 p. 186-187.

style atticiste, comme on en connaît à Tarente[1]. Furtwaengler avait déjà remarqué que l'Oreste était vêtu d'un manteau romain[2]. La tête de l'Électre a les cheveux coupés court[3]: Le groupe de Menelaos n'est donc pas une copie plus ou moins exacte d'un seul original, mais un remaniement de divers motifs plus anciens. Les critiques renoncent à en trouver le sujet, comme ils ont renoncé à trouver celui du trône de Boston : assemblage, lui aussi, de divers types d'époques différentes, et non une de ces copies textuelles d'un original grec de l'époque classique, copies romaines d'ailleurs fort rares *en relief*[4].

La composition dramatique romaine. — Ne nous laissons pas décourager par les conclusions sceptiques de tant de bons travailleurs. Recherchons ce qui, dans le Trône de Boston, est proprement romain : dans ses dimensions, dans la composition dramatique de son panneau central, dans le thème légendaire ou historique.

C'est une coutume bien touchante, et plus ou moins étrangère aux Grecs, que celle de la *conclamatio*, où l'on voit les assistants qui tendent les mains vers le défunt, comme pour l'appeler. Sur les urnes funéraires romaines, comme un peu plus tard sur les sarcophages, on trouve parfois, à chaque extrémité du lit funèbre, une figure assise de profil sur un trône, les pieds tournés vers le lit, la poitrine de trois quarts dans l'attitude de la douleur. Par exemple, sur cette urne du

---

1. C. C. Van Essen, *Mededeel.*, 1937, p. 37 sqq. — Il rapproche la tête masculine du groupe Ludovisi de Menelaos, à la bouche entr'ouverte (pl. VIII), de celle d'une terre-cuite de Tarente : tête de jeune homme de la première moitié du IIIe s. av. J.-C. (Antiquarium Berlin, pl. IX).

2. Cf. G. Lippold, *Kopien und Umbild. griech. Statuen*, 1923, p. 42. — On pourra comparer la toge arrondie, tombant jusqu'au genou gauche et ouverte en bourrelet, dans W. Amelung, *Sk. Vat.*, I, pl. 4 et III, 1. pl. 40.

3. Étude des têtes de l'école : G. Lippold, *ibid.*, p. 40.

4. P. ex. : le grand relief éleusinien, *Déméter, Triptolème et Coré* (Athènes, Mus. Nat.; Ch. Picard, *Man.*, II, 1 p. 322 sq. et pl. XXI), a été copié à l'époque romaine; et des fragments de cette copie ont été retrouvés à Rome, mais non *in situ*. Cf. G. M. A. Richter, dans *Arch. Ephem.*, 1937, p. 20 sqq. et fig. (New-York, Metrop. Mus.).

Musée des Thermes à Rome[1] ; et dans ce fragment de sarcophage du Musée de Cluny, découvert à Paris, rue Montholon[2], dont nous donnons la figure (fig. 3). Or, ailleurs, dans une scène très proche de la *conclamatio*, celle de la « fermeture des yeux », un génie funèbre, ailé, apparaît derrière le lit. Les ailes puissantes sont à demi éployées ; mais leurs extrémités sont cachées par les deux personnages debout, à droite et à

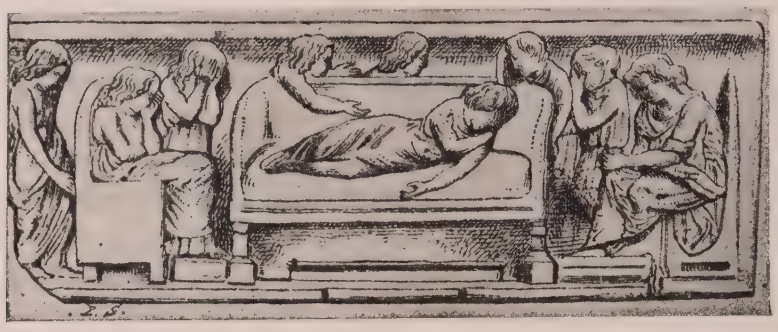

Fig. 3. — Lamentations et *conclamatio* (Paris, Musée de Cluny ; sarcophage).

gauche du relief (fig. 4). Dans cette urne funéraire, trouvée à Volterra[3], mais qui appartient à la période *romaine* de l'art étrusque, je verrais volontiers, combiné avec les deux personnages assis dans la *conclamatio*, le prototype dramatique auquel se réfère l'inspiration du sculpteur de Boston.

A quel point cette opposition pathétique, dans le Trône de Boston, entre les larmes de la Matrone et la joie de la Vénus des ruisseaux, pouvait plaire aux bons Romains, on le voit par une sotte interprétation de l'amiral Pline. Énumérant les œuvres de Praxitèle, il comprend mal le mot

1. Th. Klauser, *Cathedra im Totenkult der heidn. und christ. Antike*, 1927, pl. I et p. 23.

2. Espérandieu, *Rec.*, IV, 3170 ; Saglio, Pottier, *Dict. Ant.*, *s. v. Funus*, fig. 3357 ; S. Reinach, *Rép. rel.*, II, 240. — (Même scène sur des sarcophages du Mus. Br. et des Offices : Reinach, II, 496 et III, 45.)

3. Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, *s. v. Funus*, fig. 3359 ; S. Reinach, *Rép. rel.*, III, 38 *c*.

κλαυσίγελως (surnom de Phryné[1]) ; et il écrit : « Spectantur et duo signa eius diversos adfectus exprimentia, *flentis matronae et meretricis gaudentis*[2] ». Rappelons-nous ces quatre

Fig. 4. — La fermeture des yeux (urne funéraire de Volterra).

derniers mots : on ne saurait trouver meilleur titre au relief de Boston.

Le pied romain. — Si le pasticheur était moderne, il aurait copié exactement les dimensions du trône Ludovisi. Or celles-ci sont *très inférieures*[3]. D'où provient cette diffé-

1. Selon Athénée, XIII, 591 *c* (t. III, p. 303 Kaibel), Apollodore d'Athènes distingue deux Phryné, l'une surnommée Saperdion, l'autre Clausigelôs. Herodicos distingue également deux Phryné, dont l'une est celle de Thespies. Ce texte d'Apollodore est bien la source de Pline, comme l'a vu W. Klein (*Praxiteles*, 1898, p. 244 ; cf. p. 340), suivi par A. Raubitschek (dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XX, 1 [1941], col. 901).

2. Plin., *N. H.*, 34, 70 ; et il ajoute : *Hanc putant Phrynen fuisse deprehenduntque in ea amorem artificis et mercedem in vultu meretricis.* — On comparera les statues sépulcrales du bronzier classique Sthennis : Plin., *N. H.*, 34, 90 : *flentes matronas et adorantes sacrificantesque...*

3. Mesures du trône Ludovisi, *supra*, § I : *Rev. arch.*, 1946, I, p. 30.

rence ? Armin von Gerkan (p. 141-142) rappelle que les mesures du trône Ludovisi correspondent, à quelques millimètres près, au pied de Locres, de 0 m. 352. Il n'a pas de peine à prouver que les dimensions du Trône de Boston, elles, ne correspondent à celles d'aucun pied grec connu (p. 157). Mais dans notre hypothèse d'un artiste grec travaillant à Rome — M(arcus) Cossutius Menelaos, ou l'un de ses émules — nous conjecturons qu'il s'est servi du pied romain. Or c'est précisément ce qui s'est passé. Si nous adoptons comme base de recherche les mesures d'A. von Gerkan, nous parvenons aux conclusions suivantes :

La longueur de la face principale correspond exactement à 5 pieds romains 1/2 (avec un écart de 0 m. 005). La longueur du retour droit a 2 pieds romains 1/2 (avec un écart de 0 m. 006). La hauteur au centre a 3 pieds romains 1/4 (avec un écart de 7 dixièmes de millimètre) ; la hauteur à l'angle gauche a 2 pieds romains et 13 doigts (sans aucun écart)[1].

Mais si nous songeons que l'artiste était grec, nous pouvons supposer qu'il se servait d'une subdivision des divers pieds en usage : le *palme* ou quart du pied (ici le palme romain de 0.0739). Cette unité n'avait à Rome aucun cours légal ; mais c'était à Athènes une subdivision officielle du pied. Or, au Ier siècle de notre ère, le palme était encore l'unité de mesure, dans certaine partie du monde gréco-romain[2], pour

1. Dimensions du trône de Boston en mesures romaines :

Longueur de la face principale (1.620 Gerkan) : 5 *pieds romains* 1/2 ; 0.2956 × 5 = 1 m. 478 + (1/2 pied) 0.1478 = 1 m. 6258 ; écart 5 m/m 8.

Longueur du retour droit (0.745 Gerkan) : 2 *pieds romains* 1/2 ; 0.2956 × 2 = = 0.5912 + (1/2 pied) 0.1478 = 0 m. 7390 ; écart : 6 m/m.

Hauteur du centre (0.960 Gerkan) : 3 *pieds romains* 1/4 0.2956 × 3 = 0 m. 8868 + + (1 palme ou quart de pied) 0.0739 = 0.9607 ; écart : 7 dixièmes de millimètre.

Hauteur à l'angle gauche (0.830 G.) : 2 pieds romains et 13 doigts ; 0.2956 × 2 = 0.5912 + (13 doigts) (0.0184 × 13 = 0.2392) = 0.830 ; aucun écart.

Hauteur à l'angle droit (0.820 Gerkan) : 2 pieds r. et 12 doigts : 0.2956 × 2 = = 0.5912 + (12 doigts : 0.0184 × 12 = 0.2208) = 0.812 ; écart 8 m/m.

Hauteur à l'extr. dr. (0.66 G.) : 2 pieds et 4 doigts ; 0.2956 × 2 = 0.5912 + + (4 doigts) 0.0184 × 4 = 0.0736 = 0.6648 ; écart : 4 m/m 8 dixièmes.

2. Partie non identifiée. Cf. Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, *s. v. palmus*, p. 294.

les diverses briques destinées aux édifices publics[1]. En le prenant comme unité, nous obtenons des totaux d'unité beaucoup plus ronds (22, 10, 13, 11, 11, 9), sans avoir à faire intervenir, pour les côtés, des sous-multiples aussi faibles que les « doigts »[2].

De tels résultats sont décisifs. *Le Trône de Boston a été sculpté à Rome pour servir de pendant au Trône Ludovisi.*

En étudiant les mesures modernes données officiellement par la critique pour certains reliefs grecs et romains, nous avons fait des constatations analogues. La longueur de l'attique de la Base de Sorrente correspond exactement à 6 pieds romains, avec un écart de 0 m. 012[3] ; et la longueur au socle à 6 pieds 1/2 romains, avec un écart de 0 m. 013[4].

Cette Base de Sorrente, où les hellénistes comme les romanistes voyaient naguère encore des images de la mythologie grecque, a été rendue à sa vraie signification par G. E. Rizzo[5]. Un des côtés présente le *Genius Augusti*, Mars Ultor et Vénus : c'est-à-dire les divinités qui furent le plus honorées au début de l'Empire. G. E. Rizzo a daté cette base des environs de l'an 3 de notre ère, sous Auguste. Mais M. A. Piganiol, pour des raisons de style, la croirait plutôt du

---

1. Vitruve, II, 3, 3, copié par Pline, *N. H.*, XXXV, 49.

2. Mesures du Trône de Boston en pieds et en palmes romains :

	En mètres (Gerkan)	en pieds romains	de 0.2956	en palmes romains	de 0.0739
	—	—	—	—	—
Longueur face principale	1.620	5 1/2	1.6258	22	1.6258
— retour gauche	(brisé)				
— — droit	0.745	2 1/2	0.7390	10	0.7390
Hauteur face principale (centre)	0.960	3 1/4	0.9607	13	0.9607
— angle gauche	0.830	2 + 13 doigts	0.830	11	0.8129
— — droit	0.82	2 + 12 —	0.812	11	0.8129
— extrémité gauche	(brisé)				
— — droite	0.660	2 + 4 —	0.6648	9	0.6651

3. Pour ce calcul, nous prenons comme point de départ les mesures données par G. E. Rizzo *(La Base di Augusto)* : 1 m. 785 à la partie supérieure de l'attique. Or 0.2956 × 6 = 1 m. 7736, soit un écart de 0 m. 0114. — Autres mesures données par G. E. Rizzo : longueur de l'attique : 0.850.

4. Longueur du socle : 1.935, soit 6 pieds romains 1/2 (0.2956 × 6 = 1 m. 7736 + + 0.1478 = 1 m. 9214) : soit un écart de 0 m. 0136.

5. G. E. Rizzo, dans *Bull. com. Roma*, 1933, p. 7 sq. et pl. I-IV ; *La Base di Augusto*, 1933. — Le « faire » est d'ailleurs très différent de celui du relief de Boston.

règne de Tibère[1]. Elle serait ainsi contemporaine de notre relief de Boston, pour lequel, faute de comprendre le sujet — essentiellement romain, lui aussi — on s'obstine à vouloir chercher dans l'art et dans les légendes de la Grèce.

La Base de Sorrente figure Vénus, protectrice de la dynastie julio-claudienne. C'est elle encore sur le relief de la Malga[2], la tête découverte, mais le corps entièrement drapé. Son fils, l'Amour, debout à côté d'elle, lui tend un glaive, ce qui donne à la déesse le caractère d'une *Victrix*[3]. Au centre, Mars, la main levée en un signe de menace ; et, à côté de lui, un personnage vêtu comme certains princes de la dynastie julio-claudienne, en costume héroïque, le torse découvert et le manteau n'enveloppant que le bas du corps et rejeté sur l'avant-bras gauche. C'est le *Divus Julius*[4].

Sur l'autel de la *Gens Augusta* à Byrsa, les trois premières faces montrent Apollon, Rome guerrière assise, puis cinq personnages faisant une libation. Mais sur la quatrième face, on voit le *pieux Énée*. Il porte sur son bras Anchise, et traîne par la main le jeune Ascagne ; un chêne symbolise le Mont-Ida[5].

Ces reliefs datent de *l'époque qui suit immédiatement la mort d'Auguste*[6].

---

1. A. Piganiol, *Hist. de Rome* (coll. Clio), 1939, p. 239.

2. St. Gsell, *Les statues du temple de Mars Ultor à Rome,* dans *Rev. arch.*, 1899, I, p. 37 sq., et pl. II.

3. Sur un gobelet d'argent de Boscoreale, c'est Vénus drapée, la mère de la Gens Julia, qui tend vers Auguste, assis sur sa chaise curule, une Victoire tenant une couronne (G. Rodenwaldt, *Kunst um Augustus,* dans *Die Antike,* XIII, 1937, p. 178 et pl. 18 *a*). L'authenticité du gobelet a été contestée par Wilpert.

4. Identification de St. Gsell.

5. Inscr. : *Genti Augustae*, etc. ; voir A. Merlin, dans *Bull. arch. du Comité*, 1919, p. clxxxvii sq. et pl. XXXV, XXXVI, XXXVII et XXXIV. L. Poinssot, *L'autel de la Gens Augusta à Carthage* (Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts, X), Tunis, 1929 ; Rostowzeff dans *Röm. Mitt.*, 1923-1924, p. 293 sqq. et pl. *Beil.* 3 *a*, 4 *a* et 3 *b* ; cf. *Beil.* 5 : Énée (fragment) sur un des morceaux d'un vase de marbre, au Musée des Thermes.

6. Rostowzeff, *l. l.* — Parmi les statues du Forum d'Auguste, on voyait, selon Ovide (*Fast.*, V, 563-564), « Énée chargé de son fardeau et tant d'aïeux de la dynastie des Jules ». On a retrouvé au Forum de Pompei les *elogia* de Romulus et d' « Énée, fils de Vénus et d'Anchise, qui amena les Troyens échappés à la prise

Quant à Énée, M. A. Piganiol l'a reconnu sur un autel du Vatican qui commémore la restauration du culte des Lares par Auguste[1]. La tête du personnage sur son char, qui monte vers Cœlus et Sol, a disparu. C'est *Énée* et non César, puisque les autres reliefs ont trait à des épisodes de l'histoire de Lavinium, ville des Lares (miracle de la laie)[2].

C'est Énée[3] encore que l'on veut reconnaître sur l' *Ara Pacis*, dans le prodige de la laie, qui lui annoncera, au Latium, la fin de ses pérégrinations[4]. *Is locus urbis erit*, s'était écrié l'interprète d'Apollon : *Fata viam invenient*[5].

Sur le relief de Boston, c'est Jupiter invisible qui vient de prononcer les mêmes paroles : « Les destinées s'accompliront[6]. »

Les scènes de l'*Ara Pacis* évoquaient le nouveau concept politico-religieux du fondateur de l'Empire. Mais les personnages du Trône de Boston, sous leurs vêtements grecs, ont eux aussi une âme romaine. Il n'y a pas d'autre image qui illustre mieux — avec la Base de Sorrente — les préoccupations dynastiques de Tibère, telles que nous les avons définies précédemment : *ut consanguineus*[7].

Le thème dans la légende de Rome. — La balance, symbole du dualisme de la vie et de la mort, est tenue dans l'*Iliade* par Zeus, qui pèse tantôt les deux influences contraires d'une même existence, tantôt les sorts de deux guerriers

---

et à l'incendie de Troie » (*C. I. L.*, I², p. 189 = *Inscr. Italiae*, XIII, 3 (éd. Degrassi), n° 185) ; cf. le fragment du forum d'Auguste trouvé en 1925 (*Inscr. It.* cit., n° 1) : *Aen[e]a[s Veneris f(ilius)] Latin[orum rex]. Regnau[it annos III]*. — Mais ces textes reprennent vraisemblablement des *elogia* plus anciens, de l'époque de César.

1. S. Reinach, *Rép. rel.*, III, 398.

2. A. Piganiol, *Recher. sur les jeux romains*, 1923, p. 60.

3. Sur les rares œuvres d'art représentant Énée, voy. G.-E. Rizzo, *L'Eneide e l'arte antica*, dans *Boll. dell' Associaz. intern. degli studi mediterranei*, I, 1930, p. 9 et sq., avec bibliogr., J. Colin, *La plastique « gréco-romaine » dans l'Empire carolingien* (*Cahiers archéol.*, II, 1946).

4. Interprétation d'Eug. Strong, *Sc. romana*, I, p. 25 sq. et pl. VII. — Un chêne y représente le Mont Ida, comme sur le relief cité plus haut de Byrsa.

5. *Aen.*, III, 393 (prodige accompli VIII, 45-46 et 81 sqq.) ; III, 395.

6. *Aen.*, X, 112-113 : ... *Rex Iuppiter omnibus idem. /Fata viam invenient.*

7. *Supra*, § 1 : *R. A.*, 1946, I p. 23 sqq. (cf. p. 42).

rivaux. Dans l'*Énéide*, ce sont les *fata diversa*, les destinées inégales de deux héros : *le destin de Turnus et le destin d'Énée.*

Las de cette guerre entre le protégé de Junon et le protégé de Vénus, « Jupiter met dans la balance les destinées des deux héros, pour connaître celui qui combat vainement, et de quel côté penche la mort »[1].

Ce mythe de la pesée, qu'Eschyle avait déjà transporté sur la scène dans la *Psychostasis*, que les peintres de vases figurent plusieurs fois, l'auteur du Trône de Boston le transcrit dans le marbre. Mais ici, le dieu qui tient la balance, c'est le fils même d'Aphrodite, celui qui avait pris les traits d'Ascagne-Iule pour mieux tromper la reine de Carthage. Nous verrons bientôt que cette anomalie s'explique par le culte particulier dont bénéficiait l'Amour de la Porte Colline.

Une seule autre divergence avec le texte de l'*Énéide* est la suivante. Selon Virgile, Jupiter veut connaître de quel côté penche la mort : *quem damnet labor et quo vergat pondere letum*[2]. Ici, sous le ciseau du sculpteur grec de Rome, la figurine héroïque d'Énée, nu et vu de face, penche du côté de Vénus ; tandis que celle de Turnus, celle qui s'efface, de profil, parce qu'il touche au terme de sa carrière[3], ou, comme le dit encore Virgile dans son dernier vers, « l'âme en courroux qui s'enfuit dans le séjour des ombres »[4], cette figure-là monte dans la balance au lieu de descendre dans le plateau le plus chargé. Virgile persiste à mettre l'Enfer sous terre. Mais déjà apparaissait la croyance hellénique de l'apothéose[5], puisque

---

1. Texte, note suiv.

2. *Aen.*, XII, 725-727 : *Iuppiter ipse duas aequato examine lances /sustinet et fata imponit diversa duorum, /quem damnet labor et quo vergat pondere letum.* — Lejay, 866, « *quo pondere :* sous le poids des destins de quel héros penche la mort ; *letum* pour *lanx*, parce que la mort est le sort fixé par le plateau le plus chargé. »

3. *Aen.*, X, 471-472 : *... etiam sua Turnum /fata vocant metasque dati pervenit ad aevi.*

4. *Aen.*, XII, 952 et dernier (Turnus) : *Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.*

5. Sur les frontières entre dieux et héros, cf. à propos d'Héraclès : Erwin Rohde, *Psyche*, 6e éd., I, 1910, p. 183-184.

le poète faisait exception pour Énée[1] : son ascension vers les astres est annoncée par le miracle de la flèche, qui a été expliqué par M. A. Piganiol[2]. Cet honneur, les Romains, à l'époque de Tibère, le réservent encore à Auguste[3]. Mais notre sculpteur est un Grec, habitué à décerner aux héros les honneurs célestes[4]. Son Turnus, mort sur le champ de bataille, s'élève dans la balance, vers le ciel[5].

Pour l'ensemble de la scène dramatique avec les personnages assis, nous avons dit l'inspiration probable des reliefs romains de la *conclamatio*[6].

Devant la figure minuscule de Turnus, à droite, c'est Junon, l'ennemie des Troyens, la protectrice de Turnus qu'elle oppose à Énée. Naguère révoltée contre le destin — *quippe vetor fatis*[7] ! — elle est maintenant triste et résignée. Elle semble dire comme dans l'*Énéide* : « je suis vaincue par Énée[8] ; je cède enfin, et je renonce à une guerre qui me lasse[9]. » Le sculpteur s'est rappelé certaines statues d'Héra, comme celle de Polyclète à l'Héraion d'Argos, où la déesse est assise et tient une *grenade*[10]. Ici la grenade est sous le siège ;

---

1. *Aen.*, I, 259-260 ; XII, 793-5, cités et commentés par A. Piganiol, *l. l.*, p. 59.

2. A. Piganiol, *Le miracle de la flèche*, dans *Rech. sur jeux rom.*, 1923, p. 60.

3. Tac., *Ann.*, I, 10, 8 : templum et *coelestes religiones* décernés à Auguste après sa mise au tombeau ; Tac., *Ann.*, V, 2, 1 : *coelestis religio* refusée à Julie morte, sur ordre de Tibère.

4. *Coelestis honores* à Théophane de Mytilène : Tac., *Ann.*, VI, 24, 4.

5. Cf. E. Strong, *Apotheosis*, 1915, p. 62, et Piganiol, *l. l.*, p. 60 ; J. Carcopino, *Basil. pythag. Porte Majeure*, 1927, p. 268 sq. : paradis céleste dans Nigidius Figulus, Cic., *De Rep.*, VI, 16, 16, etc. ; ajoutez : *Epist. ad Attic.*, XII, 12, 1 ; XII, 36, 1 (Tullia) ; P. Boyancé, *L'Apothéose de Tullia*, dans *Rev. Et. Anc.*, 1944, p. 179 sqq.

6. *Supra : La composition dramatique romaine*, p. 153.

7. *Aen.*, I, 39.

8. *Aen.*, VII, 310 : *Vincor ab Aenea !* Cf. VII, 293 : *Heu stirpem invisam et fatis contraria nostris fata Phrygum.*

9. *Aen.*, XII, 818 : *Et nunc cedo equidem pugnasque exosa relinquo.*

10. Paus., II, 17, 4 (commenté par Frazer, III, p. 184-185) : Héra tient le sceptre d'une main et une grenade de l'autre ; mais Pausanias n'insistera pas sur celle-ci, car c'est là un mystère. — On rencontre parfois la grenade sur les peintures de vases, p. ex. : *Jugement de Paris* (Welcker, *Alte Denkm.*, V, 1864, p. 395, n° 49 et pl. A 2 ; amphore à *f. r.*) : Héra (facile à distinguer d'Aphrodite qui tient Éros)

Junon est assise, sévèrement drapée et voilée, comme il convient à la déesse romaine Pronuba. L'artiste, pasticheur éclectique, n'a eu qu'à puiser dans le répertoire de la sculpture gréco-romaine. Il n'a eu qu'à regarder les statues funéraires de l'époque d'Auguste, d'après les originaux grecs du v^e^ siècle : comme cette femme du Musée du Capitole, assise dans une attitude accablée, voilée, le menton sur la main gauche[1].

De l'autre côté, en face de Junon, c'est Vénus qui regarde : *Hinc Venus, hinc contra spectat Saturnia Juno*[2]. Sous son siège, comme la grenade sous celui de sa rivale, on voit un *poisson*, qui rappelle « ô Cythéréenne, l'empire où tu es née »[3]. Le poisson était un des attributs d'Aphrodite[4] : « Le poisson

---

présente d'une main le sceptre, de l'autre une grenade ; — même scène (n° 50, p. 396 : et pl. A 3, vase à *f. r.*) : Héra tient d'une main une grenade, de l'autre un sceptre qui se termine par une fleur de grenadier. — Monnaies de Laodicée de Phrygie : Imhoof-Blumer, *Kleinas. Münzen*, 1902, I, p. 267, n° 25 : à l'avers, le buste de Plotine (inscr.) ; au revers, Héra, debout, tient de la main dr. le sceptre, de la gauche la grenade ; — p. 266, n° 21 et pl. VIII, 25 : monnaie de Domitien. Laodicée. La triade capitoline : Héra tient de la main gauche la grenade, le sceptre de la droite. — A l'époque romaine, Héra Pronuba tient d'ordinaire la patère.

1. E. Strong, *Sc. rom.*, I, p. 89 et fig. 61, de face ; Stuart Jones, *Cat. Mus. Capit.*, p. 178, n° 90 et pl. 42, de face. Cf. à l'époque d'Hadrien, le relief d'Héphaistos fabriquant les armes d'Achille en présence d'Athéna et d'Héra ; Rome, Mus. des Conservateurs ; S. Reinach, *Rép. rel.*, III, 189 *a* ; Stuart Jones, *Cat. pal. Conserv.*, 1926, p. 281 : Héra drapée et voilée, avec restaurations.

2. *Aen.*, X, 760.

3. *Aen.*, V, 799-801 : *Tum Saturnius haec domitor maris edidit alti : /« Fas omne est, Cytherea, meis te fidere regnis, /Unde genus ducis... ».*

4. Divinité marine, Aphrodite a eu comme animal symbolique le poisson en général (Gruppe, *Gr. Mythol.*, 1906, II, p. 1351 et n. 1 ; Frazer dans son éd. d'Ovide, *Fast.*, vol. II, p. 391-394), et, plus spécialement, le πόμπιλος. Selon Épiménide, ou autres, cité par Athénée, VIII, 282 *e* (t. II, p. 125, Kaibel), le pompile est un *animal érotique*, car il est né *en même temps* qu'Aphrodite du sang d'Ouranos [en fait, de ses parties génitales], jeté à la mer par Kronos. Selon Pancratès, cité par Athénée, VIII, 283 *a*, le pompile est le poisson cher aux dieux de Samothrace (cf. le relief avec poissons, à Samothrace, décrit par O. Kern, *Ath. Mitt.*, 18, 1893, p. 383). Selon le même Pancratès, c'est ce poisson qui est invoqué par les navigateurs. Au retour de notre Trône, on voit un poisson sous le siège de la personne âgée, identifiée par nous, plus loin, avec Palinure tenant le gouvernail. — Bien qu'allongés comme le pompile, les poissons figurés sur le trône de Boston ont des appendices dorsaux différents (fig. du pompile ou pilote, dans *Larousse du XX^e^ siècle*, t. V, p. 590, *s. v.* ; cf. les croquis de Studniczka. *Arch. Jahrb.*, 1911, p. 130 ; il identifie les poissons : l'un celui du retour,

— dit M. Franz Cumont — était consacré à Atargatis, sans doute représentée primitivement elle-même sous cette forme, comme Dercetô le resta toujours à Ascalon. Il était nourri dans des viviers à proximité des temples, et une crainte superstitieuse empêchait de le toucher, car la déesse punissait le sacrilège en couvrant son corps d'ulcères et de tumeurs. Mais dans certains repas mystiques les prêtres et les initiés consommaient cette nourriture prohibée et croyaient ainsi absorber la chair de la divinité elle-même. Cette adoration et ces usages, répandus en Syrie, ont pu influencer à l'époque chrétienne le symbolisme de l'Ichthys[1] ».

Vénus, assise, souriante, a la tête voilée, mais le torse dégagé de la *palla*, le coude gauche appuyé sur la jambe en symétrie du bras droit de Junon ; mais la main gauche en l'air est ouverte en signe de victoire[2]. Elle regarde la balance qui penche de son côté.

Au retour droit, au dos de Junon, un jeune homme joue de la lyre. Le sculpteur a représenté ce citharède tout nu et assis, comme on figurait de son temps les Apollon et les Dionysos[3]. La grenade sous le siège désigne un protégé d'Héra. Au banquet de Didon et de ses hôtes troyens, c'est le Carthaginois « Iopas qui chantait sur sa lyre d'or »[4].

---

avec le *mullus surmuletus* = Seebarbe = triglia ; l'autre avec un *mugil cephalus* = = Meeräsche = mulet. Mais ce sont là des poissons ordinaires de la mer, ceux que le sculpteur connaissait. — Noter que Fr. Studniczka (p. 129), et d'autres, identifient comme Aphrodite la déesse assise au-dessus du poisson.

1. Fr. Cumont, *Rel. orient. dans le paganisme romain*, 4e éd., 1929, p. 108 et référ. p. 255-256, n. 49-52.

2. Cf. p. ex. : Von Rodhen et H. Winnefeld, *Architecktonische römische Tonreliefs der Kaiserzeit*, 1911, p. 254 : bras droit et main droite levés, ouverte : un des jeunes poètes couronnés et couchés sur un lit, d'après un des reliefs dits jadis *Visite de Dionysos :* pl. XXX, Br. Mus. Cf. surtout le geste de victoire romaine (main droite) étudié par L'Orange (*Sol Invictus imperator. Ein Beitrag zur Apotheose*, dans *Symbolae Osloenses*, XIV, 1935, p. 86 sqq. et fig.) dans les monnaies, et par A. Alföldi (*XXV. Jahrb. röm.-germ. Komm.*, 1930, p. 43 et fig. 11), notamment sur le sarcophage Ludovisi (Reinach, *Rép. rel.*, III, 331).

3. Cf. Ch. Picard, *Man. arch. gr., Sculpt.*, I, p. 239.

4. *Aen.*, I, 740 : ... *Cithara crinitus Iopas /personat aurata.*

Au retour gauche, au dos de Vénus, une figure âgée dont le réalisme trop poussé a déjà retenu notre attention. On y voit généralement une femme. Le poisson sous le siège désigne un être protégé de Vénus, peut-être Caiète, la vieille nourrice d'Énée[1]. Mais si l'on tient compte des formes peu accusées et du parallélisme que le sculpteur observe si rigoureusement avec le Trône Ludovisi (deux figures féminines aux retours), et aussi celui des deux parties, gauche et droite, de la face principale du Trône de Boston, nous y reconnaîtrions plutôt une figure masculine opposée à celle du retour droit. Devant le personnage assis devait se trouver un objet un peu encombrant, qui l'oblige à replier ses pieds[2], et dont il tient des deux mains le manche[3] : peut-être un gouvernail, qui prend la place du thymiaterion, au Trône Ludovisi[4]. Est-ce le pilote d'Énée qui dirige les vaisseaux vers la côte d'Eryx[5] ? Est-ce toi Palinure « la main toujours posée sur le gouvernail et qui regardais les astres »[6] ?

La figure ailée, au centre, est la plus étrange et la plus instructive. Dans les représentations antiques, c'est le plus souvent Aequitas — sur les monuments romains[7] — Hermès ou

---

1. *Aen.*, VII, 1-2.

2. C'est l'endroit où les restaurateurs (*Arch. Jahrb.*, 1911, p. 149, fig. 67) placent, devant la prétendue Myrrha, mère d'Adonis, le tronc de l'arbuste qui porte la myrrhe. Si l'on veut absolument un tronc d'arbre et une figure féminine, on pourrait penser que Caiète tient l'extrémité d'une myrtacée, dont le feuillage (le myrte) était consacré à Vénus.

3. L'une au-dessus des deux genoux, l'autre en avant. Voy. les croquis de L. D. Caskey, *Museum of fine Arts, Boston. — Cat. Gr. and Roman sculpt.*, 1925, p. 43, et fig.

4. Cf. un des reliefs de la Colonne de Jupiter à Mayence (E. Strong, *Sc. rom.*, I, fig. 69 ; vers 66 ap. J.-C.). Si Minerve a conservé le geste d'Athéna jetant le caillou d'absolution dans l'urne au jugement d'Oreste (J. Colin, *Antiquités romaines Rhénanie*, 1927, p. 228-229 et pl. VII), Fortuna, qui personnifie la chance de l'accusé, tient de la main droite le manche du gouvernail.

5. *Aen.*, V, 23-25 : ... *Nec litora longe /fida reor fraterna Erycis portusque Sicanos, /si modo rite memor servata remetior astra.*

6. *Aen.*, V, 852-853 : ... *clavumque affixus et haerens /nusquam amittebat oculosque sub astra tenebat.*

7. Voy. K. L. Skutsh, *Libramen aequum, Eine Untersuchung über die Entwicklung des Wägensgedankens*, dans *Antike*, 1936, p. 49 sqq. et fig. (Les mss. astrologiques transmettent cette idée au haut Moyen âge : p. 62 sq. et fig. 15, 17).

Némésis, sur les monuments grecs, qui tiennent la balance[1]. Le sculpteur ne voulait pas donner à son Éros Léthéen les ailes largement déployées des Amours, décoratifs, de son temps[2], ce que l'espace restreint lui aurait d'ailleurs interdit. Mais au risque de commettre une faute de dessin et de goût, il s'est gardé de remplir le champ vide, au centre de son panneau. Car il n'avait pas le droit de donner à sa figure les ailes complètement abaissées de Némésis[3] ou de Thanatos[4]. Il lui attribua les ailes de certaines victoires au taureau[5]. Mais son Éros a gardé la puissance des ailes d'un Thanatos. Il a la main sur la hanche comme le Thanatos d'un relief Albani[6], ou comme le fidèle d'Isis, déesse de l'amour[7], qui danse la pantomime sacrée sur une fresque d'Herculanum[8]. De la main droite, il tient la balance[9] ; et si son geste a paru maladroit à tous les critiques, c'est qu'avec son coude il appuie sur le fléau, du bon côté : ce qui explique son sourire narquois.

---

1. Némésis ailée gréco-égyptienne du relief du Musée du Caire, où l'on voit, à côté d'elle, la balance et la roue (P. Perdrizet, dans *B. C. H.*, 36, 1912, p. 263 sq.). Cf. aussi les documents de Thasos (Roscher, *Lex. Mythol.*, *s. v. Nemesis*, III, col. 157 ; P. Devambez, *B. C. H.*, 1942-1943, p. 216 sqq. et pl. XII).

2. Couros aux sarments ; relief (Paris, Louvre) ; Von Rohden et Winnefeld, *Arch. Röm. Tonreliefs*, II, pl. 61 (ép. d'Auguste p. 270) = C. C. Van Essen, *Mededeel. Inst. Rome*, 1937, p. 32, pl. VI *b*, qui l'attribue à Pasitèles.

3. Cf. n. 1.

4. Thanatos : Alceste entre Thanatos et Hermès ; Éphèse ; tambour sculpté d'une colonne de l'Artémision du IVe s. : S. Reinach, *Rép. rel.*, I, 140 : jeune homme nu aux ailes puissantes et abaissées.

5. P. ex., Rohden et Winnefeld, *l. l.*, II pl. 89 : (Londres, Br. Mus. et Berlin, Antiquarium) et pl. 138 (Rome, Museo Gregoriano).

6. Thanatos : S. Reinach, *Rép. rel.*, III, 145 *c* (Albani) : jeune homme ailé, *la main dr. sur la hanche.*

7. Isis, déesse de l'amour à *Rome.* Cf. Fr. Cumont, *Rel. orient. paganisme romain*, 4e éd., 1929, p. 84.

8. Pantomime sacrée d'Isis (fresque d'Herculanum ; A. Moret, *Rois et dieux d'Égypte*, p. 189 et pl. XVI, 2) : sur la scène d'un théâtre ou plutôt la *cella* d'un petit temple, en haut d'un escalier, un nègre, couronné de lotus et de roseaux, danse, le *poing droit* sur la hanche, devant les prêtres et les prêtresses jouant de la flûte, agenouillés ou agitant le sistre.

9. Celle-ci était en marbre, et non en bronze, ce qui explique l'importance de la perforation sur l'estomac de l'Éros.

Ici, Éros n'est plus seulement le fils de Vénus, « qui, seul, lui dit la déesse, braves les foudres de Jupiter »[1] (ce qui lui a permis, sans doute, de s'emparer des balances du maître des dieux[2]). C'est avant tout le frère d'Énée[3] ; c'est Cupidon, qui avait pris la figure du jeune Ascagne pour mieux tromper la reine de Carthage[4] ; de cet Ascagne qui porte le nom de Iule[5] : l'ancêtre de la dynastie iulio-claudienne[6].

Près de la statue de culte du temple de Vénus Genitrix au Forum, c'est Iule qui figurait probablement — si l'on en croit certaine statuette — : au côté de la déesse, qui le tient par la main[7].

Mais le sculpteur du Trône de Boston avait un motif plus puissant pour faire porter la balance par Éros. Le Trône lui-même était destiné à l'usage du jeune dieu ; c'était le pendant au Trône de la *Naissance d'Aphrodite* amené de Sicile à l'Erycinion des jardins de Salluste. Car Éros recevait un culte tout spécial à cet endroit.

L'Éros Léthéen de la Porte Colline. — Écoutons le poète Ovide dans ses *Remèdes d'Amour :* « Il y a, près de la Porte Colline, un temple vénérable, qui a pris son nom du mont Eryx. Là, règne l'Amour Léthéen, qui guérit les cœurs et verse de l'eau glacée sur ses torches. Là, pour demander l'oubli, viennent les jeunes gens, ainsi que les jeunes filles éprises d'un homme insensible[8] ».

---

1. *Aen.*, I, 665 : *Nate, Patris summi qui tela Typhoëa temnis.*
2. *Supra*, p. 160.
3. *Aen.*, I, 667 : *Frater... Aeneas... tuus.*
4. *Aen.*, I, 658 : *... ut faciem mutatus et ora Cupido /pro dulci Ascanio veniat...*
5. *Aen.*, I, 267-268 : *At puer Ascanius, cui nunc cognomen Iulo /additur...*
6. *Aen.*, VI, 789-790 : *... Hic Caesar et omnis Iuli /progenies...*
7. Iulus, selon Margaret Bieber (*Die Venus Genitrix des Arcesilaos*, dans *Röm. Mitt.*, 48, 1933, p. 261 sq. et 269 et pl. 46). La déesse a Cupidon sur l'épaule gauche. L'auteur croit que la statue de culte présentait Cupidon et Julus, comme cet *ex-voto*.
8. Ov., *Remedia Amoris*, éd. et trad. Bornecque, v. 549 sqq.

Est propre Collinam templum venerabile portam
(Imposuit templo nomina celsus Eryx) ;
Est illic Lethaeus Amor, qui pectora sanat
Inque suas gelidam lampadas addit aquam ;

Ne nous étonnons pas de voir Éros tenir la balance sous le regard bienveillant de sa mère. Selon Macrobe (*Sat.*, I, 12), c'est « Vénus qui, comme sous un joug en équilibre, assortit les amours et les mariages[1] ; c'est elle qui a pour partage la portion antérieure[1] [du Scorpion] que les Grecs appellent ζυγός et nous *libra* (flèche de la balance) »[2].

Dans le relief de Boston, Vénus n'est pas seulement la mère des Romains. Elle est celle qui, entre deux amants — ici ceux de Lavinie — peut faire pencher la balance de son côté. Le patriote Virgile, qui écrit pour l'Empereur et pour les vieux Romains, n'indiquait qu'en passant ce deuxième aspect de la déesse, dans le duel final entre Turnus et Énée[3]. Mais Ovide est habitué à chanter pour les milieux de luxe ou de débauche ; et, même en ses *Fastes*, dédiés à Germanicus, il met l'accent sur ce côté, plus accessible aux filles qui demandaient à l'Erycine la faveur du peuple : « Turnus ou Énée serait-il gendre d'Amata, reine du Latium ? On était en guerre pour le décider »[4].

Le prototype du sculpteur, le Trône Ludovisi, opposait, aux deux retours, l'amour sacré et l'amour profane[5]. L'artiste du Trône de Boston appuie sur cette idée. Il en fait le sujet

---

Illic et iuvenes votis oblivia poscunt,
Et si qua est duro capta puella viro
Is mihi sic dixit (dubito verusne Cupido
An sommus fuerit ; sed puto somnus erat) :
« O qui sollicitos modo das, modo demis amores,
Adice praeceptis hoc quoque, Naso, tuis.
Ad mala quisque animum referat sua, ponet amorem, etc.

(Pour ces cinq derniers vers, cf. plus loin, p. 169.)

1. *Saturn.*, I, 12, 11 : *quae velut iugo concordi iungit matrimonia amicitiasque componit.*

2. Trad. et commenté par S. Reinach, *Vénus à la balance*, dans *Rev. arch.*, 1917, I, p. 290-291, à propos d'une monnaie de la gens Cordia, vers 50 av. J.-C. : Vénus portant Cupidon sur l'épaule et tenant une balance : p. 291, fig. 1.

3. Turnus terrassé, à Énée : *Tua est Lavinia coniux* (*Aen.*, XII, 937).

4. *Fast.*, IV, 879-880 : texte et contexte, *supra :* L'Erycine des Jardins de Salluste, p. 144, n. 1.

5. Voy. les référ. aux textes dans Petersen, in *Röm. Mitt.*, 1892, p. 57-58.

principal[1]. Ici Vénus, protectrice des amants, s'oppose à Junon, la déesse ennemie des amours libres ; et, aussi, la déesse qui avait tenté, sans réussir, de retarder les *fata*. Vénus devient peut-être une divinité du destin[2].

Le trône est de rigueur pour les dieux qui rendent des oracles. Or tel est le cas de la Vénus Erycine de Rome. Comme l'oracle de la Fortune *Primigenia* à Préneste, que Tibère — si rigoureux, d'autre part, envers la divination libre — voulut fermer pour s'emparer de ses sorts[3], la Vénus Erycine de Rome avait des devins. Une inscription nous fait connaître un *sortilegus ab Venere Erucina* qu'il faut sans doute rapporter au temple de la Porte Colline[4]. De plus en plus, le problème religieux ne consistera-t-il pas à trouver les moyens propres à se soustraire à la fatalité ? Les uns cherchent dans la magie, comme Tibère[5] ;

---

1. A Sparte, selon Paus., III, 15, 8, dans le temple où l'on honorait Aphrodite militante, on rendait un culte, à l'étage supérieur, à Aphrodite-Morpho, assise avec un voile sur la tête et des fers aux pieds : symbole de l'attachement que les femmes doivent à leurs maris. Cf. Ovide, *Fast.*, IV, 1 : *geminorum mater amorum*.

2. Les prétendants à la souveraineté, au 1er s. av. J.-C., se vantent d'être les favoris de Vénus, peut-être en s'appuyant sur l'étymologie *Venus = venire :* déesse d'un avenir meilleur ? C'est la thèse développée avec ingéniosité par H. M. R. Leopold, dans *Mededeelingen Nederl. Inst. Rome*, VI, 1936, p. 1-19.

3. Suet., *Tib.*, 63, 2 : *vicina vero urbi oracula etiam dissicere conatus est, sed maiestate Praenestinarum sortium territus destitit, cum obsignatas devectasque Romam non repperisset in arca nisi relata rursus ad templum.*

4. Plutôt qu'à celui du Capitole. — *C. I. L.*, VI, 2274 ; cf. *C. I. L.*, XIV, 2989 = Dessau 6254 (Préneste) : ... *flamen divi Aug(usti) sortilegus Fortunae Primigeniae.*

5. Tibère a auprès de lui constamment Thrasyllus († Capri 36) et recourt chaque jour à la divination ; mais il l'interdit aux astrologues et devins, mettant les étrangers à mort et bannissant les citoyens (Dion C., 57, 15 ; Rogers, dans *Cl. Phil.*, 1931, p. 203 : 16 ap. J.-C.). Tacite affecte de croire que Thrasyllus distrayait simplement Tibère ; en réalité celui-ci admettait une véritable science astrologique (cf. Ciaceri, *Tiberio*, 1934, p. 101 ; et surtout C. Cichorius, *Der Astrologue Thrasyllos und sein Haus*, dans ses *Röm. Studien*, 1922, p. 382 sqq. ; parent probable de la femme du successeur de Séjan : Macro). C'est le fils de Thrasyllus qui prédira l'empire à Néron (Tac., *Ann.*, VI, 22) ; sur lui, préfet d'Égypte, voy. C. Cichorius, *Der Astr. Ti. Claudius Balbillus*, dans *Rh. Mus.*, LXXVI, 1927, p. 102 sq. et A. Piganiol, dans *Mél. Glotz*, p. 723 sqq. Mais Arthur Stein voudrait distinguer quatre Balbilli (*Aegyptus*, 18, p. 123-126 et 331-332). Sur les astrologues Thrasyllus et Balbillus, cf. *Catalogus codicum astrolog. graec.*, VIII, 3 (codd. Parisini), éd. P. Boudreaux, 1912, p. 99 et 103.

les autres dans les religions à mystères et les dieux sauveurs[1].

L'Éros Léthéen des Jardins de Salluste est un dieu guérisseur, un dieu de l'oubli[2]. Il a un trône comme celui de Léthé[3], comme celui de Mnemosyne auprès de l'oracle de Trophonios à Lébadée de Béotie[4]. Aux prières des humains qui montent vers lui, répond peut-être une consolation qui descend sur les malheureux. Ovide le dit expressément : « L'amour Léthéen guérit les cœurs et verse de l'eau glacée sur ses torches. » C'est le dieu qui accomplit des cures, le dieu qui apparaît peut-être à ses fidèles, comme le montrerait la suite du texte d'Ovide, en ses *Remedia Amoris*[5] : « Ce dieu (était-ce réellement Cupidon ou une illusion du sommeil, je me le demande ; mais je pense que c'était une illusion), ce dieu me parla ainsi : O toi qui tantôt donne et tantôt chasse les tourments de l'amour, à tes préceptes, Nason, ajoute celui-ci : que chacun se remémore ses tourments : il cessera d'aimer. »

Ce texte d'Ovide suggère-t-il une certaine interprétation du Trône de Boston sous Tibère et du Trône qui l'a précédé au temps d'Auguste ?

On sait que les dieux guérisseurs se font voir à leurs clients, soit en songe pendant le sommeil[6], soit durant la

---

1. A.-J. Festugière, *L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile*, 1932, p. 126 sqq. : l'Heimarménè.

2. On comparera les sources de Lethé et Mnemosyne, dans l'antre de Trophonios à Lébadée de Béotie : Pausanias, IX, 39, 8 (commentaire Frazer) et Plin., *N. H.*, XXXI, 15 : *in Boeotia ad Trophonium deum iuxta flumen Herc;nnum e duobus fontibus alter memoriam, alter* oblivionem *adfert,inde nominibus inventis.* Cf. Ovide, *Met.*, XI, 602. Voy. Philipp, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XII, 2 (1925), col. 2142 et 2143, s. v. *Lethe.*

3. Voy. la discussion de S. Eitrem, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, XV, 2 (1932), col. 2267 et référ.

4. *Ibid.* et 2e note précédente ; Paus., IX, 39 : à sa sortie de l'antre, les prêtres font asseoir *le consultant* sur le trône de Mnemosyne et l'interrogent sur ce qu'il a vu et entendu.

5. Texte, p. 166, n. 8.

6. F. Cumont, *L'Égypte des Astrologues*, 1937, p. 127. Dans les trois récits conservés de la grande inscription dite *Chronique de Lindos* Athéna apparaît en *songe* a un magistrat ou à un prêtre pour lui donner un avertissement (à propos d'une inscr. en fragments du Sanctuaire de Zeus Panamaros ; P. Roussel, dans *B. C. H.*, 55, 1931, p. 95-96).

veille après une préparation spéciale[1]. La vision d'Ovide était-elle un *somnus* ? Le poète n'en est pas certain. Et l'on se demandera si le trône de l'Amour guérisseur des Jardins de Salluste, si le Trône de Boston portait bien la statue du jeune dieu. Ou si, comme Asclépios, le dieu s'entretenait seul à seul avec son client pendant la veille ; *le dieu venait s'asseoir sur le trône vide*[2] ? Tel Asclépios apparaîtra, sous Claude ou sous Néron[3], au médecin Thessalos, à Thèbes en Haute-Égypte[4]. Beaucoup plus tard, au temps du Concile de Chalcédoine, dans le *martyrium* de Jean-Baptiste, à Sébaste de Palestine, le portier de la Basilique entrait chaque nuit dans une chapelle où se trouvait un trône vide qu'il avait orné d'un tapis ; et ce portier « trouvait le saint Baptiste assis sur ce trône »[5].

---

1. F. Cumont, *l. l.*, p. 164-165 ; Fr. Pfister, dans Pauly-Wissowa, *R. E.*, Suppl. IV, 1924, col. 277 sqq.

2. Au temps même où sous Auguste le siège doré du divus Iulius était porté dans les jeux : siège vide de César au spectacle des Augustales : Dion Cass., 56, 29, 1 ; siège de César sous Tibère : Dio, 57, 15, 6. Cf. d'autres exemples, pour les autres règnes, étudiés par Andreas Alföldi (*Insignien und Tracht der römischen Kaiser*, dans *Röm. Mitt.*, 50, 1935, p. 136 sq. et fig. 15, monnaies). — Dion C., 59, 24, 3-4 : au Capitole, les sénateurs vénèrent le siège de Caius (Caligula) vivant. Cf. S. Eitrem, *Trône et Sceptre*, dans *From the collections of the Ny Carlsberg Glyptotek*, III, 1942, p. 193.

3. Ci-après, n. 4.

4. Comme l'a bien montré M. Fr. Cumont (*Rev. Phil.*, XLII, 1918, p. 85 sqq.), la lettre est écrite à un empereur, probablement Claude ou Néron (p. 99). Thessalos lui annonce comment il se rendit à Diospolis ou Thèbes, l'ancienne capitale de l'Égypte, restée sous l'Empire romain un des centres principaux de la vieille religion, mais où existait aussi un Asclépieion. Il obtint, après un jeûne de trois jours, que le prêtre fasse venir pour lui Asclépios sur un trône vide, occupé par le dieu en tête à tête avec son client (édit. P. Boudreaux, dans *Cat. codd. astrol. Graec.*, VIII, 3, p. 132 sq. ; trad. et commenté par le R. P. A.-J. Festugière, *L'expérience relig. du médecin Thessalos*, dans *Rev. Biblique*, 1939 p. 58 sqq ; p. 62). Le prêtre lui « commande de s'asseoir face au trône où le dieu devait prendre place ». — M. Cumont identifierait volontiers ce Thessalos, originaire d'Asie, avec le médecin de Tralles Thessalus, qui, selon Pline (*N. H.*, XXIX, 4, 9), eut la vogue au temps de Néron. — H. Diller croit à une lettre apocryphe, écrite postérieurement, et mise sous le nom de Thessalos (Pauly-Wissowa, *R. E.*, VI, A 1, 1936, c. 181).

5. Jean Rufus, *Plérophories*, XXIX (c. a. 512 ; *Patr. Orient.*, VIII, p. 70-71. Je dois l'indication de ce texte à M. André Grabar) : « A Sébaste en Palestine, où est conservé le corps de Jean Baptiste... ». On comparera les Trônes chrétiens vides,

Ovide s'entretenait si familièrement, dans ses poèmes, avec les divinités de tout ordre qu'il est difficile de tirer de son texte plus qu'une simple suggestion. Le Trône de l'Éros Léthéen était peut-être un siège préparé tout exprès pour le dieu et sur lequel le prêtre le contraindra à venir s'asseoir[1] ; ou bien le trône supportait sa statue ; ou, simplement, ses attributs, comme celui de Vénus dans une fresque d'Herculanum[2] ; ceux de Neptune, de Saturne et d'autres dieux, sur les reliefs célèbres de Ravenne, où les attributs divins sont posés sur les tabourets des trônes et portés par des Éros[3]. A Pompei, dans le culte de Vénus, « on promenait processionnellement un trône recouvert d'un coussin sur lequel était disposé une couronne et dont les montants s'ornaient de feuillages verts »[4]. Ce vieux culte du trône vide se rencontre non seulement dans le monde grec, mais en Italie et à Rome[5].

---

avec étoffes ou croix : WILPERT, *Mosaiken*, I, p. 58-59 et fig. 14. Pour les trônes vides découverts dans les monuments chrétiens de l'Occident, notamment les catacombes, voy. Th. KLAUSER, *Cathedra im Totenkult der heidn. und christl. Antike*, 1927, p. 98 sq. ; pour l'Orient, André GRABAR, *Martyrium*, 1946.

1. Dans un papyrus magique, le mage renvoie le dieu (Sérapis), après s'en être servi, en lui disant : « Retire-toi, Seigneur, dans ton propre monde, à tes *propres trônes* et à tes propres absides » (*Papyri graecae magicae*, V, 41, XIV^e^ s., cité par S. EITREM, *Trône et Sceptre*, dans *From the Coll. of the Ny Carlsberg Glypt.*, III, 1942, p. 200) ; autre formule : « retire-toi à tes propres trônes » (*Pap.*, IV, 1062). Voir aussi *Papyri graecae magicae*, I, 332 sq. (cité par S. EITREM, *l. l.*, p. 201) : on élève un *thronos* pour Apollon et un sofa *(klinterion)* pour l' « esprit divin », qui lui sert de porte-parole.

2. Trône de Vénus et de Mars : fresque d'Herculanum ; W. HELBIG, *Wandgemälde Campaniens*, 1868, n° 769 : entre deux Éros, trône sur lequel est posé une colombe (Vénus) ; n° 771 : entre deux Éros, trône sur lequel est posé un casque (Mars) ; = SAGLIO-POTTIER, *Dict. Ant.*, *s. v. solium*, fig. 6515.

3. Corrado RICCI, dans *Ausonia*, IV, 1909, p. 247 sq. et figs. (S. Vital, Louvre, etc.) ; époque d'Auguste. Sur le sens de ces Éros, voir H. HERTER, dans *Rhein. Mus.*, 74, 1925, p. 169.

4. H. GRAILLOT, *Le culte de Cybèle*, 1912, p. 328. — L'auteur n'a pas connu à temps la découverte, en 1912, à Pompei, rue de l'Abondance, d'une fresque où Cybèle, tourelée, *occupe* le trône, à dossier en fronton, décoré de lions et placé sur une civière ; à dr. et à g. de celle-ci, les porteurs qui l'ont déposé à terre (à dr. un autel) ; à g., des personnages portant des objets de culte et faisant partie de la *pompa* (*Not. Scavi*, 1912, p. 109 et fig. 7, p. 110). On comparera l'autel où figurent quatre galles portant sur leurs épaules un brancard, sur lequel est placé le trône de Cybèle (Coll. anglaise : F. CUMONT, *Relig. orient.*, 4^e^ éd., p. 53, fig. 3).

5. Dans un pamphlet anonyme de l'an 40 av. J.-C. — Auguste jouant le rôle

***

Il convient, pour finir, de rappeler les divers aspects de cet Éros des Jardins de Salluste. Pour les vieux Romains, il évoque le fils d'Énée, Iule-Ascagne, dont le jeune dieu, sur l'ordre d'Aphrodite, avait pris les traits pour mieux tromper la Carthaginoise ; Iule-Ascagne qui, sur le relief de Boston, assure les destinées de Rome éternelle en fixant le sort d'Énée.

Mais pour les malheureux dont fourmille la grande ville, Éros prend un autre visage, souriant et complice. C'est une divinité du destin, certes, mais aussi une divinité consolatrice, plus accessible et plus humaine.

Au temps où, sur une colline de Galilée, Jésus disait : « Heureux ceux qui pleurent, ils seront consolés[1] » ; au temps où l'empereur Tibère interrogeait les mages pour s'assurer du destin, les amants malheureux, près de la Porte Colline, implorent l'oubli de l'Éros Léthéen. — Les amants désespérés demandent encore l'espérance à celui qui, entre les deux fiancés de Lavinie, incline la balance en faveur du protégé d'Aphrodite ; au jeune dieu qui fait triompher, contre le destin de Turnus, le destin d'Énée.

Jean Colin.

---

d'Apollon dans un banquet — Jupiter, vexé, « quitte » furieux « les trônes dorés ». Suet., *Aug.*, 70 : *Fugit et auratos Iuppiter ipse thronos.* — Cf. S. Eitrem, *Trône et Sceptre*, dans *From the coll. of the Ny Carlsberg Glyptothek*, III, 1942, p. 194.

1. A.-J. Festugière, *L'idéal religieux des Grecs et l'Évangile*, 1932, p. 169.

SUR UNE COUPE DE VERRE A DORURES D'UN KOURGANE DU CAUCASE SEPTENTRIONAL

A la mémoire de Paul Pelliot[1].

Parmi les objets, assurément disparates, qu'a publiés Mme K. V. Trever, à la suite de son étude *Les monuments de l'art gréco-bactrien*[2], on remarque sous le n° 62, pl. 50, une coupe de verre à double paroi, ornée d'incrustations en or (fig. 1) ; coupe jusqu'ici inédite, que l'auteur date du IIe s. av. J.-C. — Elle provient, nous dit-on, d'un kourgane caucasien, proche de Gossoudarstvennaïa, au voisinage de la ville de Mozdok (Caucase septentrional)[3].

Le verre est jaunâtre, avec des détails d'apparence bleue marine ; la forme est conique, avec fond arrondi. P. 159, fig. 12, est étudié le détail de la décoration : une grande rosace surmontée de trois bandeaux. — Celui qui est le plus au bord du vase est composé de feuilles pointues (laurier), avec baies de couleur bleue marine sur de longues tiges ; ce décor floral est attaché par endroits à l'aide de rubans posés en biais. — Dans la seconde zone, Mme K. V. Trever voit du lierre, mais il s'agit évidemment du smilax grimpant. Le troisième bandeau montre un décor de tours et de créneaux alternant, non reconnu dans la publication russe[4].

1. Le regretté Paul Pelliot avait présenté à l'Académie des Inscriptions, dans une des dernières séances auxquelles il avait assisté, l'ouvrage qui a servi ici à notre étude (*CRAI.*, 1945, p. 381): Il m'avait convié lui-même à y chercher enseignement.

2. *Pamyatniki greko-baktriskogo iskussiva ;* Moscou et Leningrad, 1940, 178 p., 50 pl. Publ. Acad. Moscou (en russe).

3. P. 158-162. Diam. de la coupe, en haut, 0,155 ; hauteur : 0,085.

4. Il est employé dans les bordures de mosaïques, fréquemment ; p. ex., à Délos, pourtour de la grande mosaïque *à rosace fleurie centrale* de la Maison des Dauphins, œuvre signée du Syrien Asclépiadès d'Arados : M. Bulard, *Mon.*

Fig. 1. — Coupe de verre à dorures, du Caucase (Mus. Ermitage).

Le dessin de la rosace du fond est très délicat et décoratif. Mme K. V. Trever l'a bien décrit. Les deux parois du verre sont strictement ajustées, encore qu'on voie çà et là quelques bulles d'air. Le décor était posé au pourtour de la couche profonde (feuilles dorées). Les baies qui paraissent bleues

---

Piot, 14, 1908, p. 197, pl. 12-13 ; à Pergame, maison dite du Consul Attalos : Fr. Studniczka, *Das Symposion Ptolemaios II*, p. 55 ; etc., etc.

Fig. 2. — Coupe en or ; IIIe s. av. J.-C. (Mus. Ermitage).

furent vertes en réalité, avec une fine application d'or. L'or a souffert surtout sur la rosace du fond de la coupe.

Mme K. V. Trever a notamment rapproché[1] une très belle

Fig. 3. — Disques d'argent à rosaces, des fouilles de Starobielsk (Mus. Ermitage).

coupe d'or, profonde, hémisphérique, qu'elle a elle-même reproduite dans ses *Monuments de l'art gréco-bactrien* (n° 14, pl. 14, p. 67 sqq.), et dont nous donnons ici l'image (fig. 2), le livre russe pouvant être difficilement accessible à nos lecteurs. Cette coupe en or, à décor végétal, une merveille d'art,

1. Autres comparaisons avec une coupe en argent des fouilles d'Artanisovsk, avec des coupes datées du IIIe s. av. J.-C., provenant du kourgane Artukhovsk à Tuzla (dép. de Tamagne).

était dès 1727 au Palais d'Été de Pierre Ier ; depuis 1860, elle serait conservée à L'Ermitage ; elle aussi est à double paroi, et porte une inscription en araméen. Mme K. V. Trever l'a datée du IIIe s. av. J.-C. Elle note que la forme rappelle les tasses « mégariennes » (fig. 4) : le décor aussi, ajoutons-le. La forme de la coupe d'or de l'Ermitage est moins conique que celle du vase en verre du Caucase, qui correspond à ce que les Grecs appelaient *mastos :* la forme parfaite, selon Antigone de Carystos, en ayant été primitivement fournie par un moulage, pris sur le sein d'Hélène, disait-on.

La rosace au fond de la coupe de verre, d'après le dispositif et le nombre de ses grandes feuilles alternées, évoque celle de disques en argent provenant des fouilles de Starobielsk (n° 10, pl. 10), que nous reproduisons, fig. 3 : il s'agit comme on voit de phalères à ornements végétaux, qui proviennent du Trésor de Sarobel[1]. On retrouve sur un de ces documents l'alternance des feuilles plates en fer de lance — avec décor de perles cette fois, sur la nervure axiale — et des feuilles découpées à la manière de l'acanthe. D'autres ressemblances s'évoquent : p. ex., avec la rosace d'une coupe en argent de Nihavend, qui a figuré à Londres lors de l'Exposition de l'art iranien en 1931[2] ; avec les rosaces de phalères trouvées à Galitch en Bulgarie. Mme K. V. Trever a rapproché encore les phalères achéménides « tardives » (fouilles de l'Amoudaria), où l'on voit aussi des feuilles disposées autour d'un cercle central[3].

S'agit-il de documents d'art gréco-bactrien ? On nous l'assure, mais la présence alléguée de la branche de smilax n'apporte guère de preuve démonstrative. Car elle se rencontre aussi sur le rhyton en argent à *protomé* de cheval, n° 25[4], que Mme K. V. Trever a classé dans ses « *Monuments* » ;

1. Ainsi qu'une autre phalère (K. V. Trever, *l. l.*, n° 6), ornée de quatre silhouettes d'animaux.

2. *Exhibition of Persian art*, pl. 13, n° 22 F.

3. O. M. Dalton, *The treasure of the Oxus*, 1926, pl. V, 19.

4. Pl. 33. Trouvé en 1746, près de Kropinna sur le Soupaï, affluent du Dniepr (province de Poltava) : à l'Ermitage depuis 1860. Monogramme KE : IIIe siècle av. J.-C.

Fig. 4. — Bols « mégariens » à décor floral.

or ce rhyton a beaucoup de chances d'être plutôt une œuvre hellénistique, alexandrine, passée dans la province de Poltava par l'intermédiaire de l'une des colonies grecques de la Mer Noire. Ce sont de ces rhytons à protomés chevalines qu'on voit précisément *fabriquer* à Hermopolis par les orfèvres qui travaillaient pour le tombeau de Petosiris, ainsi que je l'ai

fait constater[1]. A son tour, M. A. Adriani[2], dans un article qui a échappé à Mme K. V. Trever, avait montré[3] que certains rhytons attribués parfois à l'art perse, et notamment ceux de Kertch, dans la Russie méridionale, ou celui d'Erzingan (Arménie), venaient d'ateliers d'Égypte, et avaient été fabriqués aussi vers 300 av. J.-C. — Le rhyton de la province de Poltava se joint certainement à la série ; il n'y a rien là de « gréco-bactrien », même si l'on se propose de parler de produits « de la Bactriane *occidentale* » (*sic*, Mme K. V. Trever). Dès lors, ce que pourrait nous apprendre le décor de *smilax* (et non de lierre !)[4] ne vient pas trop appuyer l'hypothèse proposée en Russie. On ne relèvera jamais assez que le smilax arborescent pousse naturellement aux parages de la Méditerranée, et qu'il est le plus répandu sur la rive Sud. Aucune théorie archéologique ne gagnera à l'oublier.

Aux mêmes régions géographiques, il faut rapporter le laurier, qui a fourni une bande circulaire à la coupe de verre du kourgane russe. Mme K. V. Trever reconnaît de bonne grâce que les losanges du fond de la coupe, entourant la rosace, ne sont pas communs dans la décoration orientale — ni occidentale, ajoute-t-elle ! Elle signale les fragments d'une coupe du Musée d'art et d'histoire, à Genève, où l'ornementation végétale est de même type[5]. Mais cet objet n'a pas de provenance attestée, et qui puisse nous instruire. L'annexer encore à l'art gréco-bactrien, sous prétexte qu'il présente une bordure d'ornements « en vagues » au pourtour, peut paraître hardi... C'est du côté d'Éphèse, de préférence, que nous devrions chercher, paraît-il, les ateliers d'origine, aussi bien pour la coupe en verre trouvée en Russie que pour celle de l'ancien Musée Fol. Par l'Asie Mineure, l'un des objets[6] serait

1. *Bull. Inst. fr. archéol. orientale*, 30, 1930, 1re partie, p. 201-227 ; cf. fig. 5, p. 221.
2. *Rhyta. Bull. Soc. royale Alexandrie*, 33, 1939, p. 350-361, pl. 6.
3. Contre H. Luschey, *Arch. Jahrb.*, 53, 1938, *Anz.*, col. 760.
4. Il reparaît sur trois bandes, seul ornement végétal utilisé.
5. Fig. 13, p. 160 : W. Fol, *Cat. Mus. Fol*, II, 1875, pl. 11, n° 3634.
6. Sinon l'autre aussi, celui de Genève, nous dit-on.

passé au Caucase, et il aurait servi là au commerce avec la Chine[1] : le losange ne se trouve-t-il pas précisément sur les broderies « gréco-bactriennes » découvertes en Mongolie ? Les Tokhariens auraient ainsi appris le métier de verriers au contact des populations de Bactriane et de Sogdiane. — Il me paraît qu'on doive faire d'expresses réserves sur tant d'hypothèses.

A aucun moment, Mme K. V. Trever — qui connaît pourtant et signale un document du Musée d'Athènes, comparable à ceux qu'elle étudie[2] — n'a regardé du côté d'Alexandrie, ni de Tarente. Elle considère, au vrai, la technique des ornements dorés placés entre les deux épaisseurs du verre comme propre aux ateliers de l'Asie Mineure, mettant à part la production romaine, *qui aurait*, dit-elle, *relevé des techniques d'Alexandrie.* Elle allègue à ce sujet le *Liber Heraclii de coloribus et artibus Romanorum (de phialis auro decoratis)*[3] ; mais le texte invoqué parle bien de dorures placées aussi entre les deux épaisseurs de verre, et posées à chaud. Voici le passage :

« Romani fialas, auro caute variatas, ex vitro fecere sibi, nimium preciosas... Inveni petulas inter vitrum duplicatum, inclusas caute... claro vitro renitentes ; quaesivi fialas mihi, quas pinguedini gummi unxi pincello. Quo facto, imponere cepi ex auro petulas super illas ; utque fuere siccatae, volucres, homines, pariterque leones, inscripsi, ut sensi ; quo facto, desuper istas armavi vitrum, docto flatu tenuatum ignis ; sed postquam pariter sensere calorem, se vitrum fialis tenuatum junxit honeste. »

Il m'est difficile de bien séparer, d'après ce texte, ce qui serait une technique orientale, d'une technique dite occidentale : la technique romaine se distinguant (?) en ce que l'or aurait été là collé sur le verre, *avant* de recevoir le dessin gravé. Les procédés ont pu varier dans le détail. Reste que

1. D'après le passage d'un historien chinois, cité p. 160, et qui relate les arrivages et les échanges de verres occidentaux ou anatoliens, voire « leur vogue en Chine ». Mais le passage n'est pas daté et ne peut pas l'être.

2. C. Watzinger, *Ath. Mitt.*, 26, 1901, p. 90. Cf. p. 102 (vase en argent, production de l'Asie Mineure).

3. P. 161, n. 8.

cette fabrication de verres à dorures, et à ornements végétaux, est en rapport originel avec la toreutique syro-alexandrine : ce qui explique sa diffusion à la fois vers Tarente, d'une part, vers la Russie méridionale, l'Anatolie éphésienne, et le Caucase, d'autre part. Si des œuvres d'art de ce genre se sont rencontrées — ou doivent se rencontrer encore, un jour, en Bactriane — il y aura lieu de les considérer là aussi comme des importations. Que des coupes de verre à dorures aient été transportées — et imitées — d'Ouest jusqu'en Chine, nul ne s'en étonnera, en principe. Mais la preuve n'est pas faite.

Mme K. V. Trever a ignoré la publication du Trésor de Tarente[1]. On doit le regretter, car elle eût trouvé là maintes comparaisons qui manquent à son étude. La face interne du couvercle de la *pyxis* d'argent signée en grec par Nicôn, et qui a dû être enfouie vers 272 av. J.-C., se signale par une exubérance florale (P. Wuilleumier, pl. II, 2), bien digne d'être comparée à celle des ornements du *mastos* du kourgane caucasique. Là aussi, il y a précisément alternance[2], autour de la rosace centrale, de feuilles plates et lisses (de lotus) à nervure axiale perlée, et de feuilles d'acanthe dentelées : de même, aux coupes « mégariennes » (fig. 4). Rencontre qui ne peut être due au hasard. Elle permet de postuler un commun prototype. Kisa avait déjà parlé d'Alexandrie[3]. M. P. Wuilleumier a défendu, pour le trésor de Tarente, une origine occidentale, en rapprochant (pl. X, 3, 5) des bols en argent et en verre de Canosa, de Civita Castellana, ornés de la double corolle et de feuilles lancéolées. Le document trouvé au Caucase apporte encore une raison nouvelle pour ne pas se laisser entraîner à cette hypothèse. La Grande-Grèce n'a pas moins bénéficié des importations syro-alexandrines que la Russie du Sud et le Caucase. Que l'on compare maintenant le bol en verre de la Collection Edm. de Rothschild (P. Wuilleu-

1. P. Wuilleumier, *Le trésor de Tarente, Collection Edmond de Rothschild*, 1930.
2. P. Wuilleumier, *l. l.*, p. 27. Cette alternance significative reparaît sur le fond des grands cratères de marbre hellénistiques, notons-le.
3. *Das Glas im Altertum*, 1908, III, ch. X, p. 838.

mier, *l. l.*, pl. XI-XII), bol que M. P. Wuilleumier baptise lui-même « *en verre de Syrie* », et dont la provenance (achat) est la Palestine : on y retrouvera les losanges accostés de points (deux zones), connus aussi par les bols de Délos[1] ; découpés dans une feuille d'or, ils ont été appliqués avant cuisson sur le bleu sombre de la coupe, et sont protégés par une enveloppe de verre translucide soufflée autour des parois externes. L'origine de ces pièces rares est à Alexandrie ou en Syrie, un disque plat de la série portant précisément *une tête allégorique d'Alexandrie*[2]. Il y a aussi alternance, d'ailleurs, sur le bol bleu de la collection E. de Rothschild, des feuilles plates et des feuilles dérivées de l'acanthe.

On voit l'intérêt des objets que Mme K. V. Trever fait connaître du côté de l'Orient. Même si le groupement des documents proclamés d'art « gréco-bactrien » suscite légitimement de sérieuses réserves, et si l'hypothèse d'origine, ainsi, se heurte en principe à un complet scepticisme, l'apport de nouvelles pièces à l'étude provoquera maints rapprochements instructifs. Il reste beaucoup d'enquêtes à faire autour de la toreutique hellénistique, créatrice de tant de chefs-d'œuvre. Comme l'écrivait M. P. Wuilleumier[3], « la dispersion et la variété des exemplaires empêchent encore de les attribuer tous à la même fabrique ; mais l'analogie des décors invite à chercher enfin une origine commune ». Entre le bol de verre de la collection Edmond de Rothschild, et le *mastos* du kourgane caucasien, d'un art plus remarquable encore, les analogies évoquées pourront guider d'utiles recherches.

Février 1946.

Ch. PICARD.

---

1. F. COURBY, *Les vases à reliefs*, p. 379, fig. 76, 4 et 10. J'ai rappelé ci-dessus, p. 173, n. 4, la mosaïque signée, œuvre syrienne du IIe s. av. J.-C., dans la Maison des Dauphins, à Délos aussi. Avec sa rosace centrale, détruite, mais dont on devine la richesse florale, cette mosaïque « développe » à terre un décor proche de celui de la coupe de verre du Caucase. Ce n'est pas un hasard.
2. P. WUILLEUMIER, p. 30.
3. *Le trésor de Tarente*, p. 31.

UN BAS-RELIEF MITHRIAQUE DU LOUVRE

Parmi les morceaux de sculpture, antiques, qui sont entrés au Musée du Louvre pendant la guerre, un bas-relief mithriaque mérite de retenir notre attention par une représentation exceptionnelle, qui le distingue des images ordinaires, si nombreuses, du dieu tauroctone. D'après les renseignements qui ont pu être obtenus sur sa provenance, ce bas-relief de marbre blanc[1] a été découvert il y a une vingtaine d'années à Fiano-Romano, un village situé sur une hauteur dominant la rive droite du Tibre, en amont de Rome. Il était couché dans un petit réduit de briques, où il devait avoir été intentionnellement caché pour le soustraire aux outrages des ennemis du paganisme, et cette circonstance explique son parfait état de conservation : l'épiderme du marbre n'a nulle part été entamé, et, sur les manteaux des personnages figurés, des traces de couleur rouge sont encore visibles[2]. Le travail est d'une qualité supérieure à la médiocrité habituelle de la sculpture mithriaque. Il est l'œuvre d'un artiste habile à manier le trépan et il paraît remonter au IIe siècle de notre ère.

La face antérieure (fig. 1) nous offre une reproduction de la scène bien connue de Mithra immolant le taureau dans la grotte sacrée, avec le chien, le serpent et le scorpion à leur place accoutumée. La queue, dressée dans un spasme, de la victime moribonde, se termine par une touffe d'épis, le grain qui, selon la tradition mazdéenne, doit naître de la moelle épinière de l'animal expirant[3]. Dans les coins supérieurs, les bustes

1. Dimensions : l. 0 m. 67 ; h. 0 m. 62 ; ép. 0 m. 16 ; socle de travertin : l. 0 m. 76 ; h. 0 m. 10 ; ép. 0 m. 50.

2. Seul le pouce de la main droite du Soleil, au revers de la plaque, a été brisé.

3. *Monuments rel. aux mystères de Mithra* (abrégé ici *M. M. M.*), t. I, p. 186.

de la Lune et du Soleil se détachent sur un fond rupestre. Le second a la tête entourée de douze rayons, allusion aux signes du zodiaque, qui président aux mois. Un treizième,

Fig. 1. — Bas-relief de Fiano-Romano (face antérieure), au Louvre.

démesurément long, se dirige vers Mithra, comme pour l'illuminer d'une grâce céleste[1]. Le corbeau, perché près d'Hélios, se penche vers le sacrificateur, à qui il doit apporter un ordre du dieu[2]. Rien de tout ceci n'est insolite.

1. *M. M. M.*, I, p. 193.
2. *M. M. M.*, I, p. 192, p. 305.

Mais le bas-relief de Fiano-Romano appartient au petit nombre de ceux dont le revers est sculpté, et qu'au cours de quelque cérémonie liturgique, on faisait pivoter sur eux-mêmes pour présenter successivement aux fidèles leurs deux faces. Le plus souvent, la face postérieure porte la scène du banquet[1], preuve de la valeur religieuse que les masses y attachaient, puisque cet épisode de la légende mythologique est apparié au fait capital de la mise à mort du taureau. L'étude des monuments où ce banquet est figuré prouve, en effet, qu'il était la conclusion de la mission terrestre de Mithra, avant que celui-ci fût emporté vers le ciel sur le quadrige du Soleil[2].

La suite des actions qui, suivant le ἱερὸς λόγος des mithriastes, s'accomplissaient après la mort du Taureau cosmogonique, peut être reconstituée en quelque mesure par l'étude comparée des bas-reliefs. Ils nous montrent d'abord, à Heddernheim, Mithra et le Soleil debout derrière le corps du taureau étendu sur le sol. Ils reçoivent le raisin et les autres fruits qui sont nés des diverses parties de l'animal immolé[3]. A Rome, un bas-relief, autrefois à la Villa Altieir, figure le dieu invincible armé de son couteau, debout sur sa victime abattue; celle-ci est entourée de plantes et d'animaux, représentants de la flore et de la faune que son trépas a fait naître[4]. Un tableau des peintures de Doura-Europos[5] met sous nos yeux les deux acolytes habituels de Mithra

1. Bas-relief de Konjica : *M. M. M.*, I, p. 175, fig. 10. — Bas-relief trouvé à Rome, dans le Camp Prétorien : *Rev. archéol.*, 1902, XXI, p. 12; *Bull. comun.*, 1912, XL, p. 243. — Probablement le bas-relief du Val di Non : *M. M. M.*, II, p. 266, n° 114, fig. 107. — A Troïa (l'ancienne Caetobriga, sur la baie de Sétubal, en Portugal), la scène du banquet est contiguë à celle de l'immolation du taureau et de même grandeur : Marquès da Costa, *O Archeologo Português*, 1930, XXIX, p. 5 ss., fig. 26. — Pour le bas-relief de Heddernheim, cf. *infra*, n. 3.

2. *M. M. M.*, I, p. 175 et 306,

3. *M. M. M.*, I, p. 196 ; II, mon. 251, pl. VIII.

4. *Ibid.*, II, p. 220, n° 54. Ce bas-relief, retrouvé dans le *casino* de l'ancienne Villa Altieri, viale Manzoni, a été transporté par le M^is^ de Villefranche dans son appartement, voisin de la villa, et il m'a été possible de l'y examiner à loisir.

5. *Excavations at Dura-Europos, Report of seventh season* (1933), 1939, p. 107, pl. XVIII.

transportant le cadavre de la bête prodigieuse, suspendu à une longue perche, vers la grotte sacrée où aura lieu le repas mythique.

Fig. 2. — Bas-relief de Fiano-Romano (face postérieure).

Pour ce banquet divin, le sculpteur de la plaque de Fiano-Romano a imaginé une composition qui se distingue de toutes les autres représentations similaires (fig. 2). Au milieu du champ, s'allonge la dépouille du taureau, dont la tête cornue est bien reconnaissable à droite et dont une patte postérieure — ou pour mieux dire son cuir terminé par un sabot — pend verticalement jusqu'à terre. Sur cette peau, qui doit recouvrir

une couche en guise de tapis, deux personnages sont à demi étendus, le torse redressé, dans l'attitude ordinaire des convives grecs ou romains. A droite, Mithra, en costume oriental, tient de la main gauche une torche allumée et allonge horizontalement le bras droit qui passant derrière le dos de son commensal, fait ainsi un geste d'affection pour lui[1]. A gauche, Hélios, la tête nimbée et radiée, est vêtu d'un simple manteau, agrafé sur l'épaule droite par une fibule ronde et recouvrant l'épaule et le bras gauche, dont la main, appuyée sur la couche, tient un fouet[2]. La droite est tendue vers un dadophore, qui est debout dans le coin gauche et présente un rhyton, contenant le vin, breuvage sacré qui est un succédané du sang du taureau[3]. L'autre dadophore, dans le coin opposé, tout en empoignant de la main gauche l'extrémité de sa torche, s'avance vers un autel rond, qu'entoure un serpent crêté, et il abaisse de la main droite un caducée vers le sol, d'où jaillissent des flammes ou de l'eau — nous reviendrons dans un instant sur ce point. Dans le coin gauche supérieur, un buste de la Lune, un croissant derrière les épaules, est entouré, semble-t-il, d'un nuage semi-circulaire. La déesse nocturne paraît se détourner de l'action qui se passe auprès d'elle, mais l'on aurait tort, croyons-nous, d'attacher à son geste une signification. Son buste occupe généralement le coin droit des bas-reliefs — comme sur la face antérieure de notre plaque — et le sculpteur aura reproduit une image que lui fournissait son modèle, sans la modifier malgré son changement de place.

La figuration, ici bien distincte, de la peau du taureau sur la couche où les deux divinités festoient, permet de

1. Même geste, bien distinct sur le bas-relief de Troïa-Caetobriga, cf. *infra*, p. 191, et fig. 4.

2. Pour le fouet, comme attribut du Soleil, aurige céleste, sur les monuments mithriaques, cf. *M. M. M.*, I, p. 123, n. 8 ; 124, n. 9. II, p 336, mon. 235, fig. 213 ; p. 365, n° 251, pl. VIII.

3. *Boundahish*, XIV, 1 (p. 46 West) : « From the blood (du taureau mourant) arose the grape-vine, from which they make the wine. On this account wine abounds with blood », cf. *Zâd-Sparam*, IX, 3 (p. 173 West) ; *M. M. M.*, I, p. 146 sqq., 197.

reconnaître avec certitude ce même motif sur d'autres monuments, où il n'avait pas été aperçu. On le retrouve sur les bas-reliefs de Konjica[1], de Sarrebourg[2], de Dieburg[3], probablement dans un des tableaux de Doura-Europos[4], et sur le fragment du Camp Prétorien à Rome[5]. Nous voyons ici se perpétuer un rite, remontant à un stade très primitif de la religion, et qui est resté en usage jusqu'à nos jours dans le culte de maint peuple non civilisé[6]. Il s'inspire de cette croyance que la peau conserve une partie de l'énergie vitale qui animait l'animal sacrifié et qu'elle communique les qualités de la victime au prêtre ou au fidèle qui se revêtent de cette dépouille, s'y couchent ou se mettent simplement en contact avec elle. Le cuir du taureau écorché doit ainsi faire participer les deux commensaux qui s'étendent sur lui, à la puissance merveilleuse de l'animal créateur de la vie ; et bientôt l'un et l'autre pourront s'élever vers le séjour des Immortels.

Que le rhyton, que tiennent souvent en main les convives du banquet mithriaque, soit ici présenté à Hélios par un des dadophores, n'a rien qui puisse nous surprendre. Cet acolyte de Mithra reste dans son rôle de serviteur, en remplissant ici la fonction d'échanson du *symposion* divin[7]. Mais il en est autrement de l'action accomplie par le second porte-flambeau. Elle ne se retrouve nulle part ailleurs, et figure un épisode jusqu'ici inconnu de la légende mithriaque. Dès lors, son interprétation ne pourra être que conjecturale. Il semble que

---

1. Cf. *supra*, p. 185, n. 1.

2. *M. M. M.*, II, p. 515 et pl. IX ; Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule*, VI, p. 32, n° 4563.

3. Fr. Behn, *Das Mithrasheiligtum von Dieburg*, 1928, p. 16, scène 11 et pl. I.

4. *Excav. of Doura Europos. Report* VII, 1939, p. 107 sqq.

5. Cf. *supra*, p. 185, n. 1.

6. Ce rite a été étudié en particulier par Frazer, *Golden Bough*[3], *Spirits of the corn*, 1912, II, 169 sqq., et *Adonis, Attis, Osiris*[3], p. 246 ; Robertson-Smith, *Religion of the Semites*[3], 1894, p. 435 sqq. ; cf. Hastings, *Encycl. of Religion*, XI, p. 580, *s. v.* « *Skin* » et VI, p. 50, *s. v.* « *Fleece* ».

7. Cf. le bas-relief de Konjica, où c'est un des mystes ὑπηρετοῦντες (Porphyre, *De Abstin.*, IV, 16) à qui est dévolue cette fonction.

le dadophore ait frappé de son caducée le sol de la grotte et en ait fait, nous l'avons dit, jaillir des flammes ou sourdre des eaux. Le caducée n'a pas ici une fonction spécifiquement mithriaque[1], mais il est resté ce qu'il était à l'origine[2], une baguette magique dont on se servait pour produire des effets surnaturels. S'il allumait un feu, interprétation que pouvait recommander un premier examen de la pierre, le sujet représenté resterait énigmatique. Mais les lignes sinueuses gravées dans le marbre peuvent aussi figurer l'écoulement d'un liquide, et alors le mystère s'éclaircit, au moins en partie, car Porphyre nous apprend que l'antre consacré à Mithra dans les montagnes de la Perse était « fleuri et arrosé de sources »[3].

La comparaison avec une coupe de terre sigillée, mise au jour à Trèves (fig. 3), nous permet d'aller plus loin[4]. Malgré la petitesse des reliefs qui en décorent le fond, on distingue nettement, à la partie supérieure, Mithra et Sol attablés, celui-ci reconnaissable à sa couronne radiée, l'autre à son bonnet phrygien. Le soleil lève de la main droite le rhyton qu'il va vider. Mithra reçoit un autre rhyton de la main d'un acolyte servant d'échanson, comme à Fiano. Le second serviteur, qui lui répond de l'autre côté, tient de la main gauche une serviette, et offre de la droite un pain rond, semblable à ceux qui sont posés sur la table, avec un plat contenant peut-être un poisson. Plus bas, est couché un lion gigantesque ; au-dessous, un serpent vient boire dans un cratère, et de part et d'autre, sont penchés deux oiseaux, un corbeau et un coq.

---

1. La présence du caducée sur d'autres monuments mithriaques s'explique par des raisons qui ne sont pas valables ici : attribut de Mithra identifié avec Mercure comme dieu psychopompe ; cf. Haas, *Bilderatlas zur Religionsg.*, XV, *Rel. des Mithras*, p. XIII, n° 27. — Donné pour le même motif à Phosphoros dans la scène de l'ascension de Mithra, *M. M. M.*, II, p. 337, n° 235 *c*. — Comme attribut de Mercure sur une statue de l'Éon panthée : *M. M. M.*, I, p. 82. — Emblème de la planète Mercure dans une mosaïque d'Ostie, *C. R. Ac. Inscr.*, 1945, p. 416.

2. Cf. Saglio-Pottier, *Dict. Ant.*, *s. v. Mercurius*, p. 1807 sqq. ; De Waele dans Roscher, *Lexik*, *s. v.* « Zauberstab », p. 547 sqq.

3. Porphyre, *De antro Nympharum*, 5 : Σπήλαιον ἀνθηρὸν καὶ πηγὰς ἔχον.

4. Siegfried Löschcke, dans *Trierer Heimatbuch, Festschrift zur Rheinischen Jahrtausend Feier*, Trèves, 1925, p. 322 sqq.

Fig. 3. — Coupe de terre sigillée, trouvée à Trèves.

Löschcke a déjà expliqué ce groupe comme représentant les quatre éléments : suivant le symbolisme mithriaque, le lion est le feu, le serpent buvant dans le cratère est la terre que fertilise l'eau qu'elle absorbe, et les oiseaux sont l'air où ils volent.

Cette interprétation se trouve corroborée par une décou-

verte faite à Ostie dans un mithréum déblayé récemment. Devant l'autel du feu placé au fond du temple, la mosaïque du pavement groupe un serpent sortant d'une fente d'un rocher, un vase et un oiseau, qui sont les emblèmes des trois autres éléments[1].

Ainsi s'expliquerait aussi la composition du marbre de Fiano-Romano : l'eau jaillissant à côté de l'autel où s'allumera le feu, et qu'entoure le serpent, c'est-à-dire la terre. L'air est ici absent, peut-être parce qu'il a la propriété d'être invisible[2].

On se demandera pourquoi ces emblèmes cosmiques ont été adjoints à la scène du banquet. La raison en est que la grotte, où est célébré celui-ci, était regardée comme une image du monde, dont sa voûte était le firmament ; et l'on se plaisait à y figurer les symboles des éléments dont ce monde est composé[3].

Nous reproduisons encore (fig. 4) le bas-relief peu connu de Caetobriga en Lusitanie[4], dont les ressemblances comme les divergences sont instructives pour l'intelligence des monuments que nous venons de décrire. A côté de la scène du Mithra tauroctone, dont une faible portion est conservée, est reproduite celle du banquet. Devant la couche, nous retrouvons Mithra et Sol, qui tiennent chacun dans la main gauche le rhyton; dans le coin de droite, un dadophore, abaissant sa torche et portant une aiguière, s'apprête, semble-t-il, à puiser, comme échanson, la liqueur contenue dans un grand vase à deux anses, qu'entoure de ses replis un gros serpent, qui y plonge la tête pour s'abreuver. L'autre dado-

---

1. Cf. *C. r. Acad. Inscr.*, 1945, p. 415. Une tablette de plomb des « Cavaliers danubiens » (cf. *Rev. archéol.*, 1938, p. 67 sqq.), conservée au Musée d'Agram, nous présente de même une scène de repas, et, au-dessous, un cratère qui a, à sa droite, un serpent et un coq, à sa gauche un lion. Plus haut, un sacrificateur écorche un bélier suspendu à un arbre. Cf. M. Rostovtzeff, *Une tablette votive thraco-mithriaque* (*Mém. savants étrangers... Acad. Inscr.*, XIII, 1923, p. 386, pl. II, 1); Saxl, *Mithras*, fig. 60 et p. 20.

2. Cf. notre *Symbolisme funéraire*, p. 125.

3. Porphyre, *De antro Nymph.*, 6 : Εἰκόνα φέροντος τοῦ σπηλαίου τοῦ κόσμου τῶν δὲ ἔντος σύμβολα φερόντων τῶν κοσμικῶν στοιχείων; cf. *M. M. M.*, I, p. 398, p. 360.

4. Cf. *supra*, p. 185, n. 1.

Fig. 4. — Bas-relief de Castabriga (Portugal).

phore a laissé tomber sa torche à terre, pour saisir à deux mains (si je déchiffre bien la photographie), un plat où sont disposés des pains, à moins qu'il ne tienne un grand rhyton. Le Soleil, comme sur notre bas-relief de Fiano, abaisse la main droite ouverte pour recevoir cette offrande.

La multiplication dans ces dernières années des images du repas mythique, exécutées à grande échelle par le pinceau ou le ciseau, à Doura-Europos sur l'Euphrate, à Troïa en Portugal, dans le mithréum de Santa-Prisca à Rome, enfin à Fiano-Romano, ont achevé de prouver l'importance que la théologie mithriaque attachait à ces agapes divines, que reproduisait dans la liturgie le banquet des mystes. Le sacrement qui devait assurer aux initiés l'immortalité était accompli en commémoration de la cène dont Mithra et le Soleil avaient jadis donné l'exemple ; et les éléments de cette cène, le pain et le vin, servis aux « participants » (μετέχοντες), représentaient mystiquement la chair et le sang du Taureau, que les deux divinités associées avaient jadis consommés. Saint Justin et Tertullien voient dans ces repas mithriaques une imitation satanique de la communion chrétienne[1]. L'apologiste grec, rappelant comment fut instituée l'eucharistie, finit par observer que les démons pervers l'ont imitée dans les mystères de Mithra, et il fait allusion à des formules rituelles qui étaient prononcées sur le pain et la coupe présentées au myste lors de son initiation ; elles devaient offrir quelque ressemblance avec les paroles prononcées par Jésus dans la dernière Cène[2].

Un passage étrange d'une œuvre tardive vient peut-être suppléer à la réticence de Justin, qui s'est fait scrupule de reproduire les formules païennes. Un manuscrit arabe en caractères syriaques *(karshounî)* de la Bibliothèque de Birmingham[3]

1. Tertullien, *De praescr. haeret.*, 40 : « Mithra celebrat et panis oblationem et imaginem resurrectionis inducit. »

2. Justin, *Apol.*, I, 66 : "Οπερ καὶ ἐν τοῖς τοῦ Μίθρα μυστηρίοις παρέδωκαν γίνεσθαι οἱ πονηροὶ δαίμονες· ὅτι γὰρ ἄρτος καὶ ποτήριον ὕδατος τίθεται ἐν ταῖς τοῦ μυομένου τελεταῖς μετ' ἐπιλόγων τινῶν ἢ ἐπίστασθε ἢ μαθεῖν δύνασθε.

3. A. Mingana, *Catalogue of the Mingana collection of manuscripts* (Birmingham, Selley Oak colleges library) Cambridge, 1933. Ms. Mingana, n° 142, ff. 48 à 61. — Notre attention a été attirée sur ce manuscrit par le Père Vosté, dont

contient une homélie ou une lettre pastorale, dont le thème est de mettre en parallèle les prétentions fausses des Juifs et des Mages et la puissance véritable du christianisme. Le motif qui y est reproduit avec une rigueur monotone est que le démon a fait accomplir aux infidèles une série de prodiges, mais qu'à ces faux miracles, Dieu en a opposé de vrais. Venant à parler des Mages[1], l'auteur inconnu assure que Zoroastre ayant fondé des pyrées, exhorta ses sectateurs à se jeter dans le feu, et qu'ils semblèrent y périr dans les flammes; puis qu'en étant sortis sains et saufs, ils parurent ressusciter, mais ce n'était là qu'une illusion produite par des sortilèges. Or le Christ se mesura avec Zoroastre et, en ressuscitant réellement les morts, rendit vaine la propagande des Mages dans le monde entier. Puis l'écrivain chrétien ajoute : « Ce Zardasht dit encore à ses disciples : Qui ne mangera « pas de mon corps et ne boira pas de mon sang, de manière « qu'il se mélange à moi et que je me mélange à lui, celui-là « n'aura pas le salut... Mais le Christ dit à ses disciples : Qui « mange mon corps et boit mon sang, aura la vie éternelle[2]. »

La première partie de ce passage remonte vraiment à

---

l'érudition d'orientaliste nous a une fois de plus fait profiter de ses découvertes. Notre ami M. Levi della Vida a bien voulu se charger de traduire pour nous, avec sa compétence éprouvée, l'ouvrage *Karšunî* qui nous intéressait, et qu'il s'est réservé d'étudier plus en détail au point de vue de ses sources et de sa date. La guerre a malheureusement interrompu ses recherches; provisoirement, espérons-le.

1. Nous reproduisons ici la traduction de ce que dit des Mages cette œuvre difficilement accessible, et parfois peu compréhensible : F. 158 *b* : « Quant à la secte des Mages nous vous dirons encore ce que fit Zardasht au Temps de L. d. yû. n (ou c. d. yû. n), le 82e roi après Adam. Il ouvrit des pyrées et accomplit des prodiges qui entraînèrent les âmes à lui obéir. Parmi ses différents miracles, il excitait les gens à se jeter dans les pyrées, et ceux qui les voyaient croyaient qu'ils brûlaient, mais tout cela était art de sorcellerie. Après quelque temps, comme ils se trouvaient toujours dans les pyrées, les gens croyaient (f. 159 *a*) qu'ils étaient ressuscités, ainsi que l'atteste le livre Z. b. h. r. et d'autres livres des Mages. Ce Zardasht dit encore à ses disciples : « Qui ne mangera pas mon corps et ne boira pas mon sang, de manière qu'il se mélange à moi et que je me mélange à lui, celui-là n'aura pas de salut. » Quand ses œuvres devinrent célèbres et que ses adeptes se répandirent dans le monde, ils le firent bouillir et burent son bouillon.

2. Jean, VI, 53 ; cf. Matth., XXVI, 26. — Sur l'introduction d'une formule semblable dans le manichéisme, cf. Alberry, *Das manichäische Bema-Fest* (*Zeitschr. f. Neutest. Wissenschaft*, 1938, XXXVII, p. 7).

une tradition mazdéenne, selon laquelle de pareils prodiges auraient prouvé la mission divine de Zoroastre. Celui-ci, dans son enfance, est jeté dans un grand bûcher à l'instigation des sorciers, mais les flammes ardentes l'épargnent et sa mère le retrouve en vie[1]. Plus tard, lit-on ailleurs, le prophète s'étant retiré sur une montagne, une pluie de feu incendia celle-ci, mais les Perses, qui étaient venus prier en ce lieu virent apparaître le prophète indemne[2]. Lorsque l'auteur de l'homélie arabe prétend avoir consulté un livre des Mages, dont le titre n'a pu malheureusement être déchiffré, il paraît dire la vérité. Il y a donc quelque probabilité qu'il ait trouvé aussi dans ce livre les paroles qu'il prête à Zoroastre s'adressant à ses disciples. Ce livre aurait-il donc transporté à la personne même du fondateur du mazdéisme ce que les mithriastes appliquaient au Taureau, dont il fallait, dans un repas mystique, consommer la chair et boire le sang ? Peut-être. Mais notre source médiévale est si trouble qu'on perdrait sa peine, je le crains, à vouloir en clarifier les eaux. Il n'est pas douteux que certains Mages ont rapproché leurs traditions des doctrines de l'Église et réclamé pour eux-mêmes la priorité. Un mythe mazdéen, détourné de son sens véritable, fut invoqué pour prouver que Jésus, dont une étoile miraculeuse devait annoncer la naissance aux astrologues de la Perse, était un avatar de Zoroastre[3] : « Il surgira, dit celui-ci, de ma famille et de ma lignée; moi c'est lui, et lui c'est moi; je suis en lui, et il est en moi. » Ces paroles offrent une singulière analogie avec celles de l'anonyme arabe « de manière qu'il se mélange à moi et que je me mélange à lui ».

Franz Cumont.

---

1. *Dinkart*, VII, 3, 8 s. (West, *Pahlavi Texts*, V, 36), *Zad-Sparam*, XVI, 7 (*Ibid.*, p. 146). Même récit dans le *Zarâtušt Nâma* persan (Rosenberg, *Le livre de Zoroastre*, 1904, c. 8, p. 12).

2. Dion Chrysost., *Or.*, XXXVI, 39, cf. nos *Mages hellénisés*, I, p. 29 ; II, p. 143. De même à la fin du monde, les justes traverseront un fleuve de feu sans en sentir la brûlure (Boundahish, XXX, 18).

3. Théodore bar Konaï, dans *Mages hellénisés*, t. II, p. 128 (traduction du P. Peeters) ; cf. t. I, p. 52 sqq.

VARIÉTÉ

Geraistos et les Geraistai

Dans un article récent de la *Revue archéologique* (1944, II, pp. 97-117), M. Fr. Vian s'est efforcé de « dessiner les silhouettes, au premier abord bien effacées, de quelques Géants de la mer » et de « démêler les vieux rites qui leur ont donné naissance ». A cette fin il procède à une série de rapprochements dont il reconnaît lui-même de bonne grâce qu'il « serait vain de cacher la fragilité ». Sans reprendre dans son ensemble l'argumentation de M. Vian, je voudrais seulement examiner ici le cas du « géant » Geraistos.

M. Vian part du sanctuaire bien connu de Poseidon au cap Geraistos, à l'extrémité Sud-Est de l'Eubée. Le dieu y était honoré sous le nom de Geraistios et on célébrait en son honneur des fêtes appelées Geraistia. Ce culte de Poseidon se retrouverait à Calaurie et au cap Ténare, au témoignage de Strabon et d'Étienne de Byzance. Le calendrier de Trézène avait un mois nommé Geraistios, au cours duquel se célébrait une panégyrie dont un rite nous est connu, grâce à Athénée qui l'a rapproché d'un rite analogue de certaines fêtes grecques ou étrangères : les esclaves y étaient servis par leurs maîtres. Ce mois de Geraistios (ou Gerastios) se retrouve à Calaurie, à Sparte, à Cos et à Calymna. Il y serait « une dernière trace précieuse du culte de Poseidon Geraistios ». Or à Sparte et à Cos, ce mois marque la fin de l'hiver et le début du printemps. Les Geraistia devaient donc être de ces « fêtes de fin d'année... dont les mascarades du Carnaval constituent le lointain souvenir » : fêtes où « un roi temporaire, élu par la populace, prend le pouvoir, mais, bientôt, bouc émissaire chargé de tous les maux de la cité..., est battu et mis à mort » : le renversement de la hiérarchie sociale qui nous est connu par les Geraistia de Trézène correspondrait à cette période de licence, qui, selon Frazer, accompagne volontiers ces cérémonies.

« Derrière ces fêtes, on devine l'existence d'une vieille figure mythologique, Geraistos ». De fait, Apollodore nous a parlé d'un Cyclope Geraistos sur le tombeau duquel les Athéniens, au temps de la guerre contre Minos, durent, sur l'ordre d'un oracle, sacrifier les filles de Hyakinthos, pour mettre fin à une famine et à une épidémie. De rapprochements qu'il établit avec d'autres personnages mythiques (Pélor-Pélorios et Aigaion), M. Vian conclut que Geraistos et ses semblables étaient des Géants de la mer symbolisant « l'hiver et les

forces destructrices de la mer ». Peut-être ces êtres étaient-ils figurés et solennellement mis à mort au cours de fêtes comme les Geraistia, « fêtes de purification destinées à célébrer et à assurer le printemps ».

Il note d'autre part que ces géants « s'associent aux enfances de Zeus d'une manière obscure ». Ainsi l'*Etymologicum Magnum* contient, à propos de Geraistos, deux indications caractéristiques : l'une nous fait connaître l'existence en Arcadie d'un lieu nommé Géraistion dont le nom, rapproché de γέρας, rappellerait la vénération qui s'y attachait parce que Zeus y aurait été emmailloté ; l'autre nous renseigne sur des Nymphes Geraistiades, honorées à Gortyne de Crète et ainsi nommées, nous dit-on, parce qu'elles élevèrent Zeus et l'honorèrent (ὅτι τὸν Δία τρέφουσαι ἐγέραιρον). M. Vian s'efforce de montrer que cette association à une courotrophie de Zeus est en réalité secondaire et a pu se substituer à de plus anciennes traditions mettant le Geraistion et les Geraistiades en rapport avec l'enfance de Poseidon Geraistios.

En conclusion, M. Vian voit dans Geraistos et ses semblables des « génies des caps, redoutables, maudits, et par là même très vénérables, qui effraient le jeune mousse novice, mais que le couros doit apprendre à propitier et à vaincre, s'il veut devenir un véritable marin ».

Telle est sommairement, mais j'espère, fidèlement, résumée l'ingénieuse construction de M. Vian.

*
* *

Je voudrais tout d'abord verser au dossier de cette enquête deux pièces omises par M. Vian.

La première est un texte de Tite-Live (XXXVII, 27-28). Nous y apprenons que l'un des ports de Téos, celui *qui ab tergo urbis est*, était appelé *Geraesticus portus* (expression qui transcrit évidemment le grec Γεραιστικὸς λιμήν). On peut songer à expliquer ce nom par la présence d'un culte de Poseidon Geraistios, en ce lieu ; mais lorsque nous lisons la description de l'historien : « *promontoriis coeuntibus inter se clauditur portus...* », une explication par la nature même du site paraît encore plus probable[1].

Mais il a surtout manqué à M. Vian de connaître un texte épigraphique, qui, rapproché des deux passages de l'*Etymologicum Magnum*, lui aurait permis d'en mieux saisir l'intérêt. Je veux parler d'une liste de divinités (ordre de sacrifices ?) trouvée au Nouveau-

1. On a parfois soutenu que le *Geraesticus portus* de Tite-Live n'était autre que le *Gerrhaidai* de Strabon. W. Ruge (*Petermanns Mitteilungen*, XXXVIII, 1892, p. 229) distingue les deux sites, tout en expliquant l'adjectif Geraesticus par l'influence de Gerrhaidai (?). Si vraiment Geraistos n'a rien à voir en cette affaire, je préférerais faire intervenir Gérès, un des oikistes légendaires de Téos, chef du contingent Béotien (Pausanias, VII, 3, 6). Mais je crois plus volontiers que le site doit son nom aux colons eubéens dont la présence dans la région paraît attestée par l'existence de la localité de Chalkideis sur le territoire même de Téos et d'une χώρα Χαλκίς sur le territoire voisin d'Erythrai (Ruge, *ibid.*, p. 229).

Phalère dans le petit *temenos* des Echelidai, près de l'embouchure du Céphise. La voici :

Ἑστίαι Κηφισ|ῶι Ἀπόλλωνι | Πυθίωι Λητοῖ | Ἀρτέμιδι Λοχ|ίαι | Ἰλειθυίαι Ἀχ|ελωίωι Καλλ|ιρόηι Γεραι|σταῖς νύμφαις γενεθλί|αις Ῥαψοῖ.

Le dernier éditeur de l'inscription, O. Walter[1], a fait remarquer qu'en l'absence de toute ponctuation, il est difficile de décider si νύμφαις γενεθλίαις doit être groupé avec Γεραισταῖς, comme le pensent Wilamowitz[2] et Nilsson[3], ou si cette expression, indépendante de Γεραισταῖς, désigne une autre catégorie de divinités. Mais, même si l'on se range à cette seconde interprétation, le contexte suffit à marquer le caractère des Geraistai, puisque le seul trait commun à toutes les divinités de la liste est d'être des protectrices de la génération et de l'enfance. De plus, l'inscription a été découverte en même temps que deux autres documents. L'un est un bas-relief votif, souvent reproduit[4] ; une inscription gravée sur son piédestal nous apprend qu'il a été consacré au Céphise et aux ξύμβωμοι θεοί par une certaine Xénocrateia à titre de διδασκαλίας δῶρον de son fils Xéniadès : la mère et l'enfant figurent sur le relief au milieu d'un groupe de divinités où l'on reconnaît quelques-unes de celles qu'énumérait l'inscription (les Geraistai y sont peut-être représentées). Le second document est un relief double qui porte sur une face une assemblée divine et sur l'autre la scène célèbre de l'enlèvement de Basilé ou Iasilé par Echélos[5] ; sur la face antérieure se lit encore une dédicace à Hermès et aux Nymphes, suivie, semble-t-il, de la formule significative ἵνα ἀέξοι[εν φί]λ[ον υἱόν. Il s'agit donc là d'un ensemble cohérent d'*ex-voto* à peu près contemporains (dernier tiers du v^e^ siècle), provenant d'un même sanctuaire et répondant à une même fin : attirer sur des enfants la protection des puissances courotrophes. Tout cela a été parfaitement montré par O. Walter, qui, le premier, a eu le mérite de regrouper ces documents et de leur consacrer une étude approfondie.

Il résulte donc du rapprochement de l'article Γεραιστιάδες de l'*Etymologicum Magnum* et de la liste divine du temenos des Echélidai que l'Attique, tout comme la Crète, honorait comme des nourricières des Nymphes Geraistai ou Geraistiades. On notera de plus que l'auteur de la notice Γεραίστιον de ce même dictionnaire n'aurait pu tirer du seul rapprochement avec γέρας l'explication si précise qu'il donne du caractère sacré du lieu : il fallait que ce nom de Γεραίστιον évoquât à lui seul la présence de nourrices divines qui ne peuvent être que les Geraistai. Ainsi le culte de ces Nymphes se retrouve dans

1. *Die Reliefs aus dem Heiligtum der Echelider im Neu-Phaleron*, 1937 (1938), pp. 97-109.
2. *Hermes*, LXI, 1926, p. 281 ; *Glaube der Hellenen*, I, p. 232.
3. *Gesch. d. griech. Religion*, I, p. 214, n. 3.
4. Ch. Picard, *Sculpture antique*, II, p. 54, fig. 25 ; *Manuel d'Archéologie grecque, Sculpture*, II, 2, p. 832, fig. 331.
5. Ch. Picard, *Manuel, Sculpture*, II, 2, p. 834, fig. 332.

trois provinces fort différentes de la Grèce, dont deux, la Crète et l'Arcadie, sont celles où les cultes préhelléniques se sont le mieux conservés et où la croyance à un dieu enfant a laissé les traces les plus sensibles[1].

Cette dispersion rend peu probable un lien entre les Geraistai et le sanctuaire eubéen. On serait plus disposé à admettre un rapport entre elles et un daimon Geraistos, encore que la nature exacte de ce rapport se laisse malaisément déterminer[2]. Mais il semble difficile de donner à ce Geraistos les traits du « géant de la mer » reconstitué par M. Vian. Les filles d'Okeanos sûrement[3] et les Néréides sans doute[4] ont été des courotrophes comme les Géraistai : elles n'ont pas perdu pour autant tout contact avec leur élément natal. Chez les Geraistai au contraire, rien ne nous avertirait plus de leur familiarité avec la mer. La localisation de leur culte à Gortyne — au centre de la Crète — et en Arcadie — la seule province du Péloponnèse qui n'ait pas de façade sur la mer — conduirait plutôt à les faire considérer comme des terriennes. Leur association dans ces deux pays avec Zeus enfant, que les légendes nous montrent d'ordinaire élevé dans un antre, nous amènerait plus précisément à voir en elles des habitantes des cavernes. Le nom même de Nymphes qui leur est donné par l'*Etymologicum Magnum* et peut-être par l'inscription attique convient bien moins à des filles de la mer qu'à celles qui hantent les monts, les bois, les grottes, et les sources[5].

---

1. M. P. Nilsson, *Minoan-Mycenaean Religion*, ch. XVI *(The divine child)* ; *Gesch. d. griech. Religion*, I, pp. 293-302.

2. On penserait naturellement à un rapport de filiation. Mais le mot Geraistai ne contient aucun suffixe caractéristique ; le mot Geraistiades, avec son suffixe -ιάς -ιάδος, peut aussi bien signifier « les filles de Géraistos » (cf. Θεστίας) que « les habitantes du Geraistion (ou du Geraistos) » cf. Τρωάς). Le second me semble puisé par le lexicographe à un texte poétique, le premier a l'avantage de nous être parvenu dans une dédicace : c'est pourquoi je lui donnerai la préférence dans la discussion. — J'hésite à tirer parti d'un fragment des *Makedonika* de Théagène, conservé par Etienne de Byzance s. v. *Parthénopolis* (cf. *F. H. G.*, IV, p. 509, fr. 12). Cette cité devrait son nom aux filles de Géraistos, fils de Mygdon, éponyme de la Mygdonie Macédonienne. Un autre fragment (*ibid.*, 14) nous dit que Tirsa, éponyme de la ville de Tirsai, était une des femmes du fils de Mygdon. Cette insertion d'un Geraistos dans la généalogie des éponymes macédoniens semblerait supposer l'existence en Macédoine d'un lieu de ce nom, qui pourrait s'expliquer par la colonisation eubéenne du littoral. Le souvenir des filles de Geraistos deviendrait alors très suggestif. Malheureusement, je lis dans l'article *Geraistos* de Jessen (*R. E.*, VII, 1234) que Meineke a corrigé Géraistos en Grastos. J'espère que ses raisons sont bonnes, mais je ne puis les apprécier, n'ayant pas son travail à Besançon.

3. Hésiode, *Théogonie*, v. 346-348.

4. Ch. Picard, *Annales Ecole Htes Études Gand*, II, 1938. 127 sqq.

5. M. P. Nilsson, *Gesch. d. griech. Religion*, I, p. 229, remarque que les « Meernymphen » sont appelées chez Homère ἅλιαι (quelquefois apposé à θεαί ou à ἀθάνατοι) mais qu'elles ne sont jamais expressément désignées du nom de Nymphes. L'exemple de Sophocle (*Phil.*, 1470) paraît isolé. — Sur les Nymphes comme courotrophes, cf. *ibid.*, pp. 231-232.

*
* *

Ainsi l'inscription du temenos des Echelidai nous a permis d'éclairer les deux textes de l'*Etymologicum Magnum* où M. Vian pensait trouver l'indice d'une association mystérieuse des « géants de la mer » avec les enfances de Zeus[1]. Nous n'avons rencontré en fait autour du berceau de l'enfant divin que des Nymphes nourricières, les Geraistai, dont les rapports avec Geraistos restent pour nous obscurs, et, en tout cas, difficiles à concevoir dans le cadre du système de M. Vian. Sur l'essentiel de ce système, voici maintenant quelques observations.

La principale originalité de M. Vian réside dans l'interprétation qu'il a donnée de l'*epiclesis* de Poseidon Geraistios. Jusqu'à lui, on pensait que l'épithète avait une signification purement géographique et désignait le dieu comme maître du Geraistos eubéen. M. Vian suppose au contraire que, derrière elle, se dissimule une personnalité divine associée à Poseidon, comme derrière l'*epiclesis* du dieu d'Amyclées, on entrevoit la figure du *daimôn* préhellénique Hyakinthos. Le fait que le culte de Poseidon Geraistios se retrouverait en dehors de l'Eubée pourrait appuyer cette interprétation. — L'hypothèse est vraisemblable. Mais il importe de souligner qu'elle n'implique pas un changement fondamental dans la manière de considérer les origines du culte. L'association de Poseidon et de Geraistos — de quelque façon qu'on l'envisage[2] — n'a pu naître indépendamment dans tous les lieux où l'on croit la retrouver, mais seulement en un site déterminé d'où ce complexe cultuel a pu être ensuite importé ailleurs. De même que le culte d'Athena Itonia, avant de passer en Béotie, est né à Itonos de Thessalie et que celui de Poseidon Helikonios, répandu en Ionie, ne paraît avoir pu naître qu'autour de l'Hélicon, de même le culte de Poseidon Geraistios a eu certainement pour centre primitif le seul Geraistos que nous connaissions : celui d'Eubée. Il est déjà sûr que Poseidon Geraistios, s'il est connu à Cos et à Calymna, y a été importé du Péloponnèse ; en Argolide et en Laconie, il est probablement originaire d'Eubée[3].

---

1. Il ne me semble pas nécessaire de discuter l'hypothèse d'une substitution de Zeus à Poseidon, puisqu'elle ne repose sur rien. Notons que la légende arcadienne sur la naissance de Poseidon paraît au contraire à Nilsson un démarquage de celle de Zeus (*l. l.*, p. 420).

2. M. Vian ne pense pas que Geraistos soit une divinité plus ancienne que Poseidon aurait supplantée ; il voit en lui un contemporain du dieu. Mais les objections qu'il adresse au premier point de vue ne sont pas convaincantes (*l. l.*, p. 111). A la première (étonnante extension d'un dieu local), ma première observation répond, je crois, suffisamment. La seconde implique une vue trop simple du problème des origines : même si Poseidon est préhellénique (d'autres le tiennent pour Achéen), il a pu supplanter des divinités plus anciennes, car rien ne prouve l'unité du substrat préhellénique. Enfin à la troisième objection s'opposerait, entre autres, l'exemple de Hyakinthos qui, relégué au second plan par Apollon, n'a pas été néanmoins privé des honneurs du tombeau (Pausanias, III, 19, 3).

3. Cf. les théories d'Unger, Wide, Nilsson (à l'époque de ses *Griechische Feste*), résumées par O. Waser (Roscher, *Lexicon*, V, col. 8, s. v. *Tainarios*) ; ou encore Halliday, *The Greek Questions of Plutarch*, p. 106. On fait intervenir

Mais, d'autre part, cette dispersion même du culte de Poseidon Geraistios ne saurait passer pour un fait rigoureusement établi, bien que sur ce point M. Vian puisse se prévaloir du consentement quasi universel des érudits. Des indices allégués, le plus solide est sans doute l'existence dans les calendriers de Calaurie, Trézène, Sparte, Cos, Calymna d'un mois nommé Gerastios/Geraistios ; il implique des fêtes appelées Geraistia, qui elles-mêmes semblent d'autant plus devoir être mises en relation avec Poseidon Geraistios que le culte de Poseidon est particulièrement important dans les cités en question et qu'une généalogie mythique conservée par Étienne de Byzance paraît traduire la perception d'une parenté entre les cultes de Calaurie, du Ténare et du Géraistos[1] ; la présence à Trézène d'une *patria* des Geraistiastai va dans le même sens[2]. Cependant une telle convergence de vraisemblances n'a pas convaincu Wilamowitz, qui, à propos du mois de Gerastios/Geraistios déclare catégoriquement : « Nach dem Poseidon von Geraistos ist er nicht benannt »[3]. Bien que le Maître ait dédaigné d'indiquer ses raisons, je suis tenté de partager sa défiance. A présent que nous connaissons les Nymphes Geraistai et les légendes courotrophiques qui leur sont associées, l'explication par le culte de Poseidon du nom du mois Gerastios/Geraistios, des Geraistia et des Geraistiaistai ne peut plus avoir pour nous le même caractère de nécessité. Nous savons qu'à Trézène, Poseidon était invoqué comme Basileus et comme Phytalmios, qu'à Sparte il était l'Asphalios, le Gaiaochos, le Généthlios, le Domatites, l'Hippocourios, le Tainarios[4] ; nous aimerions qu'un texte nous dise sans ambages qu'il y était aussi le Géraistios. Dans les cérémonies des Geraistia, nous voudrions trouver quelques traces d'un culte marin.

C'est précisément sa reconstitution des Geraistia qui me paraît la partie la plus hardie du système de M. Vian. La seule indication à peu près sûre[5] dont nous disposons est celle que nous devons à Athénée et qui concerne Trézène. Ce rite par lequel la hiérarchie sociale se trouve renversée pour un jour et qui se rencontre en diverses régions de la Grèce associée à des cultes divers[6], M. Vian l'a intégré dans le

---

comme agents de diffusion soit les marins eubéens de l'époque archaïque, soit les Dryopes préhistoriques.

1. En effet cette généalogie paraît répondre à autre chose qu'à la simple transposition de la parenté naturelle des trois promontoires (Poros qui passe pour occuper le site de l'acropole de Calaurie est bâtie sur un promontoire) : il faut supposer un autre genre d'analogie qui ait pu suggérer ce groupement de préférence à tout autre.

2. Il s'agirait d'une association cultuelle, selon E. Meyer (*R. E.*, VII A 1, col. 647 ; s. v. *Troizen*).

3. *Glaube der Hellenen*, I, p. 214, n. 3.

4. Références dans *R. E.*, VII A 1, s. v. *Troizen* et III A 2, col. 1501, s. v. *Sparta, Kulten* (Ziehen).

5. Notons qu'en général les auteurs évitent de prononcer le nom de Geraistia pour la fête de Trézène et préfèrent reproduire les termes ambigus d'Athénée : « a festival in the month Geraistios in Troizen » (Halliday, *Greek Questions...*, p. 206) : « In Troizen würfelten im Monat Geraistios Bürger und Sklaven zusammen... » (Nilsson, *Gesch. d. griech. Religion*, I, p. 482).

6. Parmi les fêtes citées par Athénée, M. Vian a omis les *Hermaia* de Crète,

fameux schéma frazérien des Saturnales, où l'affranchissement des contraintes sociales va de pair avec la mise à mort d'un roi éphémère : et d'imaginer une exécution symbolique du géant Geraistos ! N'est-ce pas accorder trop de valeur à ce schéma, où M. P. Nilsson récemment ne voulait voir qu'un « kompliziertes Hypoth. sengebäude », absolument inutile à la compréhension des rites recueillis par Athénée, et qui se heurte à l'absence de tout témoignage sur l'existence en Grèce d'un roi des Saturnales[1] ? En outre, comme tout ce rituel n'a aucun rapport évident avec un culte marin, M. Vian lui superpose tout ce que nous savons ou entrevoyons du rituel de Poseidon Tainarios. La parenté mythique des héros Geraistios et Tainarios ne me semble pas un argument suffisant en faveur d'une telle assimilation. Et il y a quelque abus à parler du caractère fécondant des fêtes de Poseidon Geraistios (bain de la statue, banquet rituel), en se référant en fait à des cérémonies qui ne nous sont attestées que dans le culte du Tainarios.

En somme, si nous laissons de côté toute hypothèse aventureuse, quels sont les faits que nous pouvons considérer comme établis ? Je les répartirais volontiers en trois séries :

1° Geraistos est le nom d'une localité et d'un promontoire de l'Eubée où se trouve un sanctuaire de Poseidon qui porte l'*épiclesis* de Geraistios, et en l'honneur de qui on célèbre les Geraistia. C'est aussi le nom d'un « fils de Zeus », en qui la généalogie rapportée par Étienne de Byzance permet de reconnaître avec certitude le héros *epichorios* de ce site. On ne sait si, dans l'esprit d'Apollodore, le Cyclope Geraistos était pareillement relié au site eubéen, mais rien n'empêche d'admettre que le génie d'un promontoire ait pu être représenté sous les traits d'un Cyclope[2] ;

2° Nous connaissons en Attique, en Crète, et probablement en Arcadie, des Nymphes Geraistai ou Geraistiades ; en Crète et en Arcadie, elles sont considérées comme des nourrices de Zeus ; en Attique, nous les voyons invoquées dans un groupe de divinités courotrophes. Rien ne permet de les relier, ni au Geraistos eubéen, ni au héros Geraistos, ni à aucune divinité marine. Elles sembleraient plutôt être des Nymphes des cavernes ;

3° Dans plusieurs calendriers doriens existe un mois nommé tantôt Gerastios (Sparte, Calaurie, Cos, Calymna), tantôt Geraistios (Trézène), qui suppose des fêtes appelées Gerastia/Geraistia, et il y a à Trézène une *patria* des Geraistiastai. Bien qu'un rapport avec Poseidon Geraistios ait pour lui un certain nombre de vraisemblances, un rapport avec la seconde série de faits ne saurait être exclu *a priori*.

Le plus sage serait peut-être de constater simplement avec

---

où l'on ne voit guère par quel biais introduire les « géants de la mer ». Quant à la tentative d'enlever à Zeus les Peloria au profit d'un géant Pélor rendu responsable du percemént de la vallée de Tempé, elle me paraît très insuffisamment fondée.

1. *Gesch. d. griech. Religion*, I, p. 483.

2. M. Vian aurait pu alléguer à ce propos la vieille théorie de Preller-Robert, *Griech. Mythologie*, I, pp. 622 sqq., qui faisait de la plupart des Cyclopes des Meeresriesen ».

Wilamowitz que « das reimt sich alles sehr schlecht zuzammen »[1]. On en viendrait assez volontiers à se demander s'il y a jamais eu le moindre rapport entre Geraistos et les Geraistai, et si l'analogie apparente de ces deux mots ne résulterait pas d'une collision homonymique entre un mot grec de la famille de γέρας[2] et le toponyme Geraistos, qui est nettement préhellénique[3]. Mais Wilamowitz me paraît avoir entrevu une des meilleures explications possibles, lorsqu'il suppose que les mots Geraistos, Geraistai, Gerastios doivent avoir « denselben dunklen Ursprung »[4] : si ces mots se rattachent tous à une même base préhellénique, notre impuissance à les relier de manière convaincante ne tient sans doute qu'à notre ignorance de la langue où ils avaient une signification.

Besançon, juillet 1945.

L. Lerat.

---

1. *Glaube der Hellenen*, I, p. 214, n. 3.

2. La tendance des Anciens à rapprocher Geraistion et Geraistiades de la famille de γέρας a encore trouvé un écho chez certains modernes (ainsi Preller-Robert, *Griech. Myth.*, p. 578, n. 2). La diphtongue du verbe γεραίρω leur a paru à tort (puisque γεραίρω est issu de *γεραρ-γω, dénominatif formé sur γέραρ, qui est à γέρας ce que πεῖραρ est à πέρας) faciliter le passage. Wilamowitz a raison d'écrire : « γεραίρειν hat mit dem Namen nicht zu tun ». — Il y aurait cependant un moyen de rajeunir l'hypothèse. En effet la forme Γεραιστός alterne avec la forme Γεραστός, et Riemann (*B. C. H.*, III, 1879, p. 497) a montré que c'est la seconde que nous fournissent les meilleurs manuscrits de certains auteurs (ainsi Xénophon, *Helléniques*, III, 4, 4 et V, 4, 61 ; cf. l'édition récente de J. Hatzfeld, dans la Collection Budé) ; nous avons vu de même que le nom de mois qui est Géraistios à Trézène est Gérastios à Sparte, Calaurie, Cos et Calymna. Or les linguistes ont tendance à admettre que la forme primitive est la forme sans diphtongue et que l'iôta ne fait que noter la valeur particulière que prend l's devant consonne ; le phénomène serait surtout éolien, mais aussi eubéen (Αἰσκραος) et argien (Αἰσκλαπιῶι. Τροιζάνιος) ; cf. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 376. On pourrait donc supposer que Γεραισταί n'est que le doublet d'une forme Γερασταί, parfaitement explicable par le grec : il s'agirait d'un adjectif en -τος, formé directement sur le substantif γέρας, comme l'homérique ἀγέραστος (P. Chantraine, *Formation des noms en grec*, p. 305, § 243). Comme on devine, ce qualificatif transparent rentrerait dans la même série que Μεγάλαι θεαί, Σεμναί, etc. Si, comme il semble, le toponyme Γεραστός Γεραιστός appartient à une série préhellénique, l'homonymie serait purement accidentelle.

3. Le même suffixe -st- se retrouve dans les toponymes eubéens (Carystos, Dystos), et ailleurs. Il a été considéré comme illyrien et assigné au substrat « proto-indogermanique ». Cf. Schwyzer, *Griech. Grammatik*, I, p. 66.

4. *Hermes*, LXI, 1926, p. 281.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Le comte AUGUSTE MENCHE DE LOISNE (1852-1943).

Le comte de Loisne représentait le type accompli de ces gentilshommes érudits qui ont consacré une existence de labeur désintéressé à l'étude du passé de la province dont leur famille était originaire. Reçu docteur en droit avec une thèse remarquée sur *Le droit de chasse. Sa législation ancienne et moderne* (1879), il suivit comme auditeur libre, les cours de l'École des Chartes. Ses premiers travaux eurent pour objet sa ville natale, Béthune. Il en fit connaître les privilèges et les coutumes au XIV^e^ siècle, étudia les fonctions de ses baillis-gouverneurs du XIII^e^ au XVIII^e^. Il édita également les cartulaires de Saint-Barthélemy, de la Maladrerie de Montreuil, du chapitre cathédral de Notre-Dame d'Arras, des chapellenies d'Arras et des commanderies d'Éterpigny et de Sommereux, les actes des comtes d'Artois, Robert I^er^ et Robert II, les bulles pontificales délivrées en faveur de Saint-Barthélemy de Béthune et de l'Ordre du Temple, ainsi qu'une relation nouvelle de la bataille d'Azincourt. Son œuvre principale reste le *Dictionnaire opographique du Pas-de-Calais*, que complètent un catalogue raisonné des cartes de l'Artois et deux importants mémoires, l'un sur l'origine des communes, l'autre sur la colonisation saxonne en Boulonnais et les anciennes localités disparues du département. Une large part de l'activité du comte de Loisne fut encore consacrée à l'archéologie et à l'histoire de l'art en Artois. On lui doit les descriptions du livre d'heures du Président Quinson, manuscrit du temps de Louis XII, des miniatures de l'Hôtel-Dieu de Montreuil, du Bréviaire d'Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne, des tableaux conservés dans l'église d'Hesdiguel et le château de Beaulieu. Enfin, il fut l'un des principaux collaborateurs de l'*Épigraphie du Pas-de-Calais*. Ses derniers travaux portèrent sur l'iconographie des princes de la maison d'Artois et des personnages de l'Artois et du Boulonnais, dont il publia un catalogue raisonné. R. L.

CHARLES SCHLEICHER (1871-1943).

Commissionnaire en librairie chez son oncle Reinwald, puis éditeur lui-même, Charles Schleicher dirigea la maison Schleicher frères, dont la production était orientée vers les ouvrages scientifiques et la préhistoire. Membre fondateur de la Société préhistorique française, il publia diverses études dans le *Bulletin* de cette

association, mais se fit surtout remarquer dans ses fonctions de secrétaire général et d'animateur de cette compagnie, notamment en organisant les nombreux Congrès préhistoriques, où ses qualités d'ordre, son tact et son autorité furent hautement appréciés. Avec une parfaite modestie, il fut un bon ouvrier de la préhistoire, et son activité méthodique contribua à répandre en France le goût de cette science trop méconnue encore. Guy GAUDRON.

PIERRE NOAILLES (1881-1943).

Les études de droit romain et de droit byzantin ont fait une perte particulièrement sensible en la personne de Pierre Noailles, mort à Paris, le 25 novembre1943. Né à Bordeaux, le 2 août 1881, il avait fait ses études juridiques à la Faculté de Droit de cette ville. Docteur en droit en 1912, reçu premier à l'agrégation de droit en 1919, il enseigna à Grenoble et Bordeaux et fut envoyé comme membre libre à l'École française de Rome. Il était appelé à la Faculté de Droit de Paris en 1923. Dès son premier ouvrage (*Collection des Novelles de l'Empereur Justinien*, 1912, 1914), auquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décernait pour partie le Prix Saintour, il apparaissait comme le spécialiste du droit byzantin. La grande nouveauté qu'il apportait était d'appliquer les méthodes philologiques aux études de textes juridiques. Pendant son séjour à l'École de Rome et au cours de missions, il avait entrepris l'examen des manuscrits de droit gréco-romain, plus particulièrement les *Basiliques*, les *Gloses nomiques* et les *Novelles* des empereurs. De ses recherches devait sortir, en collaboration avec M. A. Dain, une édition critique des *Novelles de Léon VI*. Pierre Noailles avait commencé l'application des méthodes philologiques et sociologiques à de nouvelles études sur le plus ancien droit romain. Trois seulement des chapitres qui devaient entrer dans la composition d'un livre au titre significatif, *Du droit religieux au droit civil*, ont été publiés dans la *Revue historique du droit*, en 1940, 1941 et 1942 : *Vindicta*, *Nexum*, *Manum injicere*. Deux communications à l'Institut de sociologie et à la Société des Études latines se rattachent aux mêmes préoccupations : *Le tabou du mariage dans le droit primitif des Romains* (*Ann. sociol.*, sér. C, fasc. 2) et *Le Procès de Virginie* (*Rev. Ét. lat.*, 1942, p. 106-139). L'avant-veille de sa mort, il achevait, pour le *Mémorial des Études Latines*, la rédaction d'un important article sur *La crise du droit romain*. A défaut de travaux qui, tous, ne verront pas le jour, ce mémoire restera l'expression de la critique la mieux fondée et la plus juste qui ait été encore portée sur cette discipline. R. L.

GEORGES BOLNAT (1885-1943).

Président de la Société des Fouilles archéologiques de l'Yonne, vice-président de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, le docteur vétérinaire Georges Bolnat, mort à Villeneuve-sur-Yonne, le 18 novembre 1943, avait consacré les loisirs que lui laissait sa profession à l'archéologie. Fouilleur averti et prudent, il conduisit la découverte et l'exploration du cimetière, contemporain de l'âge du Bronze, de La Colombine et du grand village de potiers gallo-belges installé à Bussy-le-Repos. Il avait également exhumé, entre autres stations ou cimetières, les fonds de cabanes énéolithiques de Villevallier et les tombes gallo-romaines d'Esnon. Il avait rendu compte de ses découvertes dans les *Bulletins* de la Société Éduenne et de la Société des Sciences historiques et naturelles de

l'Yonne, et préparait d'importants mémoires sur le cimetière de La Colombine et les officines de Bussy-le-Repos, lorsque la mort est venue le surprendre.

R. L.

In memoriam : GILBERTE DE CORAL RÉMUSAT.

La comtesse Hugues de Coral Rémusat s'est éteinte en octobre 1943 après une longue et douloureuse maladie ; elle est disparue en pleine jeunesse, et avant, sans doute, d'avoir pu donner toute sa mesure, en matière d'archéologie extrême-orientale.

Sa vocation avait été déterminée dès l'hiver 1928-29 par un voyage autour du monde, au cours duquel elle visita en particulier, à Java, les temples de Bārābudur et de Prambanan, et, au Cambodge, la ville d'Angkor, qui lui laissèrent une vive impression. A Hanoï, elle fit la connaissance de M. Victor Goloubew, membre de l'École française d'Extrême-Orient, qui, lors d'un congé en France en 1930-31, lui présenta Louis Finot, directeur honoraire de la même École.

Membre de la Société Asiatique depuis 1930, chargée de mission aux Musées nationaux depuis 1931, elle se révéla, bien avant la consécration de sa valeur scientifique par des diplômes, une disciple hors classe de ses maîtres, dont les principaux furent Louis Finot, MM. Victor Goloubew, Jean Przyluski et Philippe Stern. De disciple, elle devint rapidement collaboratrice, et multiplia ses recherches, surtout consacrées à l'archéologie indochinoise. Douée de solides qualités scientifiques, elle sut appliquer avec une intelligente rigueur les méthodes acquises, et y ajouter son propre sens critique.

Nommée membre correspondant de l'École française d'Extrême-Orient en 1935, elle repartit à l'automne de cette même année dans l'Inde et l'Indochine avec la mission du Musée Guimet.

Tous les articles qu'elle publia avant 1940, tant dans le *Journal asiatique* que dans la *Revue des Arts asiatiques*, dans *Indian Art and Letters*, dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, etc., représentent autant de jalons vers une œuvre de plus grande envergure, la seule qu'elle ait eu le temps de publier, une thèse sur l'*Art khmer, les étapes de son évolution*, parue en mai 1940 aux Éditions d'Art et d'Histoire à Paris. Cet ouvrage, qui est la somme de ses observations sur l'évolution de la décoration architecturale des Khmers, met au point pour la première fois une quantité de questions litigieuses, établit avec netteté le déroulement de la chronologie khmère, et permet d'identifier, avec une précision jamais atteinte encore, les principaux motifs décoratifs de l'art khmer.

Tout en mettant cet ouvrage au point, Gilberte de Coral Rémusat avait à cœur de faire connaître l'effort archéologique français accompli en Extrême-Orient, avec les études qui le complétaient, dans la métropole : elle écrivit une série de chroniques sur l'activité archéologique dans les trois Indes de 1931 à 1938 ; après son retour d'Asie, elle participa activement à la présentation de l'Exposition « Arts anciens de l'Afghanistan et de l'Indochine » ouverte au Musée Guimet en 1937, et qui donnait les résultats des travaux archéologiques de 1935 à 1937 ; enfin, elle fit de nombreuses conférences tant à Paris, au Musée Guimet, à l'Association française des Amis de l'Orient, qu'à Vienne et à Budapest (Alliance française, mai 1937), à Strasbourg (A. F. A. O., janvier 1938), à Londres (India Society) et dans les principales villes d'Angleterre (Alliance française, mars 1938), en Hollande (*id.*, mars 1940) ; la dernière qu'elle prononça eut lieu à Bruxelles, le 9 mai 1940.

Joignant à sa valeur scientifique des qualités de cœur et d'esprit qui en faisaient une charmante camarade, une amie délicate et sûre, Gilberte de Coral Rémusat sera regrettée de tous ceux qui l'ont connue. L'archéologie française perd en elle une de ses adeptes les plus brillantes, une de celles dont la carrière rapide promettait un fructueux accroissement de nos connaissances.

Jeannine AUBOYER.

ALEXANDRE-EMMANUEL CONTOLÉON (1859-1943).

Ce Smyrniote venu à Delphes lors de la « grande fouille » n'en était plus jamais reparti. Il y eut son renom, presque sa légende : pendant cinquante ans, la figure la plus pittoresque des services archéologiques grecs fut bien Contoléon, conservateur des Antiquités de Delphes.

Pour s'assurer dans cette fonction, semi-officieuse d'abord, régularisée assez tard, il s'était posé en personnage irremplaçable ; et aussi en original dont il ne fallait contrarier, ni l'humeur méticuleuse, ni la satisfaction d'occuper un poste sans avenir. Aux risques, également graves à ses yeux, de révocation ou d'avancement, il opposait à sa façon le μηδὲν ἄγαν delphique : louvoyant aux confins de la nonchalance et du zèle, de l'astuce et de la candeur — et même du réel et de l'imaginaire : on ne savait plus très bien sur quel plan le situer. Parent pauvre des archéologues, il aurait pu inspirer un Balzac ; suppôt familier des génies qui gardent les trésors de la montagne, il se mouvait dans une ambiance de conte oriental. Il avait fini par s'incorporer au paysage delphique, qu'il surveillait perpétuellement, comme font les grands gypaètes déplumés, d'un regard terne et fixe ; il y cheminait avec les petits ânes gris, s'immobilisait, pour épier, à côté des lézards gobeurs de mouches ; il était le congénère, enfin, de toutes les plantes obstinées qui se nouent par de subtiles racines au sol du Parnasse : lui aussi, qui n'était pas « inamovible », il sut demeurer immuable autant qu'une souche d'olivier : les orages, politiques et administratifs, le faisaient frissonner, mais non lâcher prise.

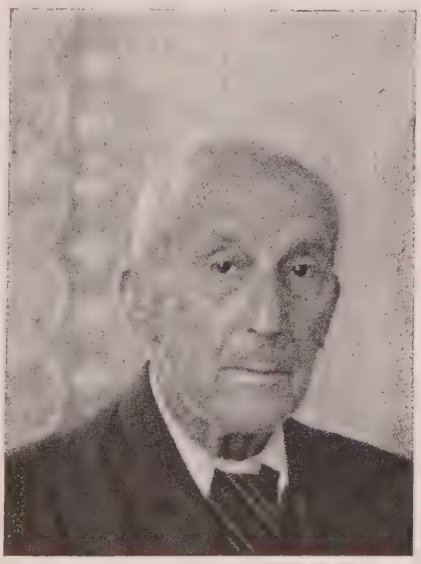

A.-E. Contoléon.

Ténacité heureuse, bien justifiée par les services rendus. Avec des moyens de protection dérisoires, un personnel insuffisant, des crédits nuls, Contoléon sera parvenu à *conserver* un immense « terrain archéologique », et, dans le musée, des milliers de pièces, cotées ou non : sans un accroc, sans un manque. Au moindre danger, un infaillible instinct l'avertissait ; il s'arrachait à ses inventaires (si ponc-

tuellement tenus, pleins de renseignements uniques) et devenait capable de ce qu'il faut bien, pour être véridique, appeler de l'héroïsme. Ainsi, un demi-siècle durant, il tint tête aux intempéries, à la végétation envahissante, et aux touristes. Son attitude à l'égard de ces derniers était ambiguë : flatté, comme d'un hommage personnel, qu'on vînt admirer Delphes, inquiet pourtant que cette admiration poussât à quelque larcin. Quant aux archéologues, il accueillait les nouveaux venus avec défiance, tout en s'efforçant, car il était courtois, de ne laisser voir qu'une timidité contrainte. Mais sitôt persuadé qu'on travaillait « pour la gloire de Delphes », il accordait toutes ses bonnes grâces. Un geste sanctionnait cette entrée en faveur : le jeune « athénien » pouvait se dire « delphien » du jour où Contoléon lui avait confié les clefs de ses vitrines.

Ce vieil homme est mort de privations, de misère, de tristesse. Il n'est que juste de lui rendre ici le témoignage qu'il souhaitait : il n'eut pas tort de se dire indispensable, il l'était vraiment. Nul autre, dans un rôle qui fut important toujours, et, parfois délicat, n'eût secondé comme lui l'œuvre delphique de l'École française d'Athènes. Pierre de La Coste-Messelière.

Catalogues de moulages.

La collection des *Wegweiser*, éditée par le Zentralmuseum für deutsche Vor- und Frühgeschichte de Mayence, s'est enrichie de trois nouveaux fascicules, publiés en 1940 : n° 15, Volker Toepfer, *Modelle und Rekonstruktionen zur deutschen Vor- und Frühgeschichte*, dans lequel d'excellentes reproductions font connaître les principaux modèles de stations et de maisons protohistoriques, d'armes et d'instruments ; — n° 16, Karl Nahrgang, *Germanische Baudenkmäler des frühen Mittelalters*, donnant des reproductions des principaux monuments germaniques de l'époque mérovingienne, et des détails d'ornementation précisant les survivances du décor païen dans l'art chrétien ; — n° 17, Hermann Gombert, *Frühchristliche Grabsteine von Mittelrhein*, qui renseigne sur l'onomastique chrétienne dans les régions du Rhin moyen et sur le développement du christianisme à travers le pays. Ces petits catalogues, du prix modique de 80 pfennigs, ne seront pas seulement utiles aux visiteurs du Musée de Mayence ; la précision des descriptions, la bibliographie et les introductions qui les accompagnent en font de bons instruments de travail. R. L.

L'enseignement de la Préhistoire à l'Université de Montpellier.

Une nouvelle, quelque peu inattendue, est venue de Montpellier : la création, à la Faculté des Lettres de l'Université, d'un certificat d'études préhistoriques, valable pour la licence ès-lettres. Un arrêté du 19 janvier 1945 précise les modalités de cet examen, qui comporte deux épreuves écrites, une composition sur un sujet de Préhistoire et une autre sur la civilisation protohistorique dans le bassin de la Méditerranée. A l'oral, le candidat devra répondre à une interrogation de Préhistoire générale, à une question portant sur la Préhistoire régionale ; il sera soumis à une épreuve pratique portant sur l'identification, le classement ou la discussion de pièces qui lui seront présentées.

L'Université de Montpellier est ainsi appelée, la première en France, à délivrer un certificat de Préhistoire. Deux ans de démarches auraient été nécessaires pour obtenir pareil résultat. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que la Préhistoire n'a

acquis droit de cité à Montpellier que sur les instances pressantes du professeur de Géographie à la Faculté des Lettres, entre autres.

Quelles sont maintenant les autres Facultés des Lettres qui tiendront à honneur de suivre l'exemple donné par Montpellier ? Finira-t-on enfin par comprendre que notre histoire nationale commence avec les temps paléolithiques ? R. L.

Bulletin de la Société préhistorique du Languedoc.

Signalons l'apparition de ce modeste *Bulletin* (Rédaction et administration, 25, rue Malaret, Toulouse), édité par une société qui, malgré les difficultés de toutes sortes entravant l'édition, a bien compris qu'il ne suffit pas de découvrir, mais qu'il est nécessaire de faire connaître les trouvailles. Dans ce premier numéro, avec une information sur la grotte de Bédeilhac, on trouvera une courte notice de M. l'abbé A. Glory, sur ses découvertes de peintures de style espagnol dans les cavernes du département de l'Ariège. Il y a là un ensemble de documents intéressants pour les rapports du Sud-Est de la Gaule avec les civilisations de la Péninsule ibérique. Peut-être pourrait-on reporter aux pages de la couverture la mention des « Causeries faites à la S. P. L. pendant le cycle 1943-44 », et réserver cette grande page de texte à des informations archéologiques. Une lecture plus attentive des épreuves éviterait bien des fautes d'impression, trop nombreuses dans cette douzaine de pages. R. L.

Art rupestre espagnol.

Près du village de Reguerilla (Madrid), au pied de la Sierra de Guadarrama, M. Manuel Maura a découvert dans une caverne, fréquentée depuis longtemps des touristes, un certain nombre de gravures : tectiforme, Poisson, et, à 250 mètres de l'entrée, l'image d'un être fantastique, dieu ou démon. On est certainement en présence d'un nouveau lieu de culte paléolithique. R. L.

Métaux et civilisation.

Sous ce titre, une revue nouvelle se propose de traiter des métaux dans l'histoire, les techniques et les arts, depuis les origines jusqu'à nos jours, d'exposer leur rôle dans l'évolution des sociétés humaines et de suivre leurs conséquences aussi bien économiques qu'artistiques.

Dans les deux premiers fascicules, parus en 1945, Pierre Cézard étudie *L'alchimie et les recettes techniques ;* N. T. Bélaiew, *Le « damas » oriental et les lames damasquinées* ; René Pottier commence une suite de recherches sur *Les artisans sahariens du métal.* I, *Chez les Touaregs.*

Il ne sera pas sans intérêt, pour les archéologues, de dépouiller ce nouveau périodique, dirigé par M. Louis Delville, et qui répond à une tentative de relier les recherches techniques, anciennes ou modernes, à des préoccupations autres qu'industrielles. Il est à souhaiter que cet essai de collaboration entre deux groupes de chercheurs dont les buts sont souvent opposés rencontre l'audience qu'il mérite. R. L.

Au Federsee.

De nouvelles interprétations, en réponse aux conclusions proposées par M. H. Reinert sur les circonstances qui ont amené la ruine des villages de

marais du Federsee, ont été présentées par M. Oskar Paret, dans les *Fundberichte aus Schwaben, Neue Folge*, X, 1941. Le village de Buchau n'est pas situé dans une île, mais sur une plate-forme dans le marais, existant au Néolithique récent et pendant l'âge du Bronze. Lors de la période d'humidité qui succède au climat sec, pendant la première période des Métaux, la plate-forme disparaît en partie et se réduit à une sorte d'île. Quant au village, il fut détruit par un incendie. Les stations de Taubried et de Dullenried n'ont pas été installées sur la bordure du lac, mais sur une presqu'île tourbeuse, submergée en même temps que la plate-forme de Buchau. Le village de Dullenried n'est pas le plus récent des établissements néolithiques du Federsee : il fut occupé pendant le Bronze ancien et moyen. R. L.

L'Agora ionienne.

Dans une étude récente (*The Ionian agora, J. H. S.*, LXII, 1942, p. 21-32), M. R. E. Wycherley examine à nouveau le problème de l'Agora ionienne, dont le type s'oppose à l'Agora ancienne, étudiée par F. Tritsch (*Die Agora von Elis und die altgriechische Agora, Jahresh.*, XXVII, 1932, p. 64 sqq.), à propos de l'Agora d'Elis. Admettant l'opposition traditionnelle (Paus. VI, 24, 2) basée sur le dispositif des *Stoai* qui forment les grandes lignes du plan architectural de l'agora, M. W. voit dans les places de Milet, Priène, et Magnésie du Méandre le type complet et parfaitement achevé de l'agora ionienne. Dans l'ensemble à la fois simple et grandiose des diverses places de Milet (Agora Sud, Agora politique devant le Beuleuterion, Agora marchande du Nord et aménagement du port aux Lions), organisées et articulées dans le cadre d'une grande cité marchande pour répondre à leurs diverses fonctions — puis, dans le dessin du même plan adapté, avec quelques variantes, aux possibilités plus limitées d'une petite cité —, et enfin dans la monumentale création d'Hermogénès, où sanctuaire et agora se trouvent intimement associés, M. Wycherley reconnaît les tendances caractéristiques de l'agora ionienne et de son plan : volonté d'associer et de combiner des *Stoai*, groupées à angle droit, pour entourer une vaste place dégagée. Le dispositif qui répond le mieux à ce but est celui des *Stoai* disposées en fer à cheval qui ferment le rectangle sur trois côtés, dispositif dont une variante serait fournie par les *Stoai* placées en équerre de l'agora Sud de Milet. La réalité nous semble ici un peu différente. Si M. W. a raison de contredire l'hypothèse de G. Leroux (*Les origines de l'édifice hypostyle*, p. 251 sqq.) — qu'il ne cite d'ailleurs pas —, d'après laquelle le plan en fer à cheval serait l'extension des *Stoai* à *paraskénia* (sur la critique de cette hypothèse, R. Martin, *B. C. H.*, LXVI-LXVII, 1942-1943, p. 289, n. 2), les documents nous semblent imposer, entre les plans en fer à cheval et les *Stoai* en L, un rapport inverse de celui qui est ici admis. Bien loin en effet d'être une variante des premiers, les secondes sont à leur origine. L'ensemble de Priène — les trois côtés Sud, Est, Ouest ne sont pas contemporains, comme l'admet M. W. — est postérieur au grand portique du port milésien (fin du IV^e^ s.) et ce modèle de *Stoai* n'existe-t-il pas dès le VI^e^ s. dans le sanctuaire délien (*Stoa* des Naxiens), et au V^e^ s., à Pérachora ? Il suffisait d'ajouter à ce plan une troisième *Stoa* pour obtenir l'ensemble de Priène. Le plan simple en L est de beaucoup le plus fréquent.

Après avoir défini les traits de l'agora ionienne, M. W., d'une façon originale, au lieu de les opposer au type ancien, souligne les points communs : l'agora, dans un cas comme dans l'autre, est le *nucleus* de la cité, le centre de la vie politique,

le centre des affaires, et un lieu de culte national, qui doit toujours être d'un accès facile et largement ouvert. On aurait aimé que l'auteur dégageât alors plus nettement les conséquences de ce caractère commun, concernant les liaisons entre l'agora et le reste de la ville, les rues, les passages destinés à assurer une communication immédiate entre la cité et la place qui en est le cœur. Il illustre son idée en comparant aux agoras précédentes celle de la ville royale de Pergame. Pergame est, en effet, une pure création des Attalides, conçue pour mettre en valeur le palais royal ; dès lors, l'agora n'est plus ici qu'une pièce indispensable de la construction, reléguée à l'entrée de l'Acropole. Il invoque aussi le contraste que présentent les places de Délos ; mais la comparaison manque ici de précision, car M. W. n'a pas distingué suffisamment les traits particuliers des agoras déliennes. Délos, aux aspects multiples, possède des agoras aux caractères également divers. On connaît l'Agora Tétragone et son Portique coudé, qui s'étend au Sud du téménos d'Apollon, dans une zone toujours réservée à la vie politique de la cité ; une porte monumentale la mettait en communication avec la rue et l'esplanade que domine la façade du Prytanée ; non loin, se dresse l'autel de Zeus Polieus ; ici, les offrandes sont uniquement consacrées aux magistrats déliens, et nous sommes en présence du centre politique de la cité. Avec l'extension du trafic international, au IIe s. av. J.-C., un système de quais, de dépôts et de places marchandes s'organisa progressivement. Deux agoras — plus exactement deux *emporia* — sont aménagées de part et d'autre du grand bassin, aux deux extrémités du quai qui bordait le téménos d'Apollon, au S., l'agora des Hermaïstes, au N., l'agora de Théophrastos, toutes deux gagnées en partie sur la mer par des remblais. Au Nord du téménos, la région avait toujours eu un caractère plus « amphictionique », plus « international » ; là, les associations étrangères trouvèrent place pour leurs installations ; on y a dégagé l'ensemble connu sous le nom d'Agora des Italiens, et au N.-O., l'Établissement des Poseidoniastes de Bérytos ; il est probable que de nouvelles fouilles, en direction de Skardana, dégageraient d'autres centres. Mais ces constructions ne répondent plus à la notion traditionnelle d'agora. On ne comprend bien le développement des constructions, à Délos, que si l'on fait appel à ces diverses données : grand sanctuaire amphictionique, associé à une cité importante, et doublé d'un organisme de commerce international.

Pour préciser son idée, M. W. oppose l'agora ionienne à la cour à péristyle et aux fora impériaux qui sont des ensembles complètement fermés et isolés dans la cité. Il prend position ici — en invoquant au passage les critiques de A. Van Gerkan, *Griechische Städteanlagen*, p. 94-95 — contre la théorie longtemps admise selon laquelle le type parfait de l'agora grecque ne s'était réalisé que dans les agoras à péristyle des villes gréco-romaines d'Asie Mineure : Cnide, Aphrodisias, Nysa, ou même en Syrie, dans les places elliptiques et circulaires de Gerasa ou d'Apamée sur l'Oronte (R. Herzog, *Uber griech. Städtekultur in Kleinasien*, dans *40. Jahrb. d. Ver. Schweiz. Gymn. Lehrer*, p. 33 sq. ; Th. Schreiber, *Vorbemerk. zu einer Typologie der hell. Städtegründungen*, dans *Festchrift für H. Kiepert*, 1898, p. 334 sq. ; Erdmann, *Philologus*, XLII, 1884, p. 193 sqq.). On aurait pu éviter ces erreurs si l'on avait prêté plus d'attention aux remarques suggestives de E. Curtius, *Zur Geschichte der griechischen Stadtmärkte*, dans *Gesam. Abhandl.*, I, p. 148-153, et *Pnyx u. Kerameikos, ibid.*, p. 339-348). A. von Gerkan fut le premier à relever les abus de cette théorie (*Griechische Städteanlagen*, p. 94-95), en montrant que des influences romaines vinrent se mêler aux traditions purement grecques. Il est en effet caractéristique que tous les exemples d'agoras péristyles cités par les auteurs précédents

appartiennent à l'époque impériale, et beaucoup d'agoras helléniques — en particulier Milet, Magnésie du Méandre, aussi Thasos — furent complètement fermées, elles aussi, à l'époque impériale. Malgré ces observations, M. P. Lavedan (*Hist. de l'Urbanisme*, I, p. 169 sqq.), admet encore implicitement l'évolution interne de l'agora hellénique vers le plan complètement fermé. M. Wycherley aurait pu faire appel à cet aspect des critiques pour accroître la force de sa thèse, que l'on voudrait plus nette. L'agora ionienne et la cour à péristyle nous paraissent être deux types de construction très différents, qui ont pu sans doute entretenir quelques rapports, aux époques récentes seulement, mais dont les origines et l'histoire répondent à deux ordres de recherches bien distinctes. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais sachons gré à M. W. d'avoir bien mis l'accent sur les différences d'esprit qui distinguent ces deux sortes de constructions ; sa critique complète ainsi fort heureusement celle de A. von Gerkan. R. Martin.

Midas et Silène ; la capture de Silène.

Frank Brommer a consacré une courte étude[1] aux représentations d'un épisode énigmatique de la légende de Midas, relaté entre autres par Hérodote[2] : Silène ivre y paraît, capturé sans peine à l'aide d'une corde, et amené au roi Midas ; cet épisode se situerait en Macédoine ou en Phrygie, patries de Dionysos.

Aucune étude systématique des représentations n'ayant été faite jusqu'ici, F. Brommer a groupé les figurations de la légende dans la céramique, alléguant même celles que l'on n'avait pas encore rapportées à cet événement.

Il donne une liste des principaux vases : I) vases attiques à figures noires ; II) vases attiques à figures rouges ; III) vases à figures rouges de l'Italie méridionale ; IV) vases non attiques (de Sparte et Naucratis).

La plus ancienne figuration est du milieu du VI^e^ siècle, donc antérieure au texte d'Hérodote : c'est une coupe attique à figures noires d'Ergotimos[3], à Berlin.

Le Silène ithyphallique, qui s'avance entre deux gardes, n'est pas attaché, mais il marche difficilement, les genoux fléchis ; il ne se débat pas, il est ivre. Un de ses gardiens tient une outre de vin, l'autre une corde repliée.

Puis vient un grand dinos d'Éleusis[4], où l'on voit apparaître, pour la première fois au VI^e^ siècle, le roi Midas sans oreilles d'âne ; un messager vient lui annoncer l'arrivée du Silène ligoté (fig. 1). On retrouve ce nouvel épisode sur plusieurs vases cités par l'auteur.

Un lécythe de Londres[5] est le premier vase attique sur lequel nous voyons la capture de Silène par un homme vêtu d'un costume étranger ; il est grimpé sur un monument (sans doute l'auvent d'une fontaine), sous lequel est placé Silène qui boit à la source, et qu'il va capturer avec un lasso. La scène est limitée, à droite et à gauche, par deux palmiers, et par deux personnages trônant, identiques, placés symétriquement : double représentation du roi Midas, selon F. Brommer.

Dans la série des vases attiques à figures rouges, l'auteur signale que le plus ancien document relatif à la légende de Midas est un fragment d'une coupe

1. Frank Brommer, *Arch. Jahrb.*, 56, 1941, *Anz.*, col. 36-51.
2. Hérodote, VIII, 138.
3. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 1, p. 39 (en haut).
4. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 2, p. 39.
5. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 3-5, col. 41-42.

d'Amsterdam[1], dont il n'a jamais été fait mention à propos de l'épisode ; on y voit Silène enchaîné conduit par un homme qui porte deux lances, motif que l'on retrouve sur d'autres vases à figures rouges, cités à dater de 480 environ.

Fig. 1. — Silène amené devant Midas. — Dinos d'Éleusis.

Puis vient l'amphore à figures rouges de Baltimore[2], avec une scène très analogue, où le roi Midas n'a pas d'oreilles d'âne.

Sur trois vases à figures rouges de 450 environ, le roi Midas apparaît avec des oreilles d'âne pour la première fois.

Deux de ces documents montrent, près du roi, une servante qui tient un éventail.

Une péliké[3] un peu postérieure à 415 figure Silène ivre et tenant une amphore

1. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 7, col. 47.
2. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 6, col. 45-46.
3. Fr. Brommer, *l. l.*, p. 39, II 8.

de vin sous le bras ; il est capturé par deux hommes d'armes orientaux ; scène qu se retrouve sur un cratère d'Athènes[1], plus récent d'une génération.

Un peu plus tard, au IVe siècle, on a un lécythe aryballisque[2] à reliefs, avec les mêmes personnages : le roi ; derrière lui, une servante avec un éventail ; devant lui, le groupe formé par le Silène et ses deux gardiens orientaux.

Nous suivons ainsi la représentation de la légende dans les vases attiques depuis le milieu du VIe siècle, pour une période de 200 ans.

Ce sont toujours les mêmes épisodes : capture, transfert, et présentation au roi du prisonnier. L'imagerie correspond aux sources littéraires, mais ne relate pas ce qui arrive à Silène après sa présentation au roi, ni le fait mentionné par Ovide ou Hygin que Silène participait au thiase de Dionysos, bien qu'une Ménade apparaisse sur un cratère de Naples[3].

Les vases montrent clairement que la légende de Midas était déjà connue au VIe siècle, peu après l'apparition du Silène. Leur étude prouve aussi que l'épisode était connu ailleurs qu'en Attique ; F. Brommer cite à ce sujet un curieux vase de Sparte[4] découvert depuis peu, avec Silène et ses gardes en costume oriental ; ces personnages sont analogues à ceux qu'on trouve sur d'autres vases de Sparte.

L'auteur voit également dans deux fragments de Naucratis à Londres[5] une figuration de la légende : un être inanimé, entièrement velu, gisant à terre, est piétiné là par deux hommes. F. Brommer n'affirme pas catégoriquement que le gisant soit Silène ; mais si c'était le cas, il lui semble que l'aventure ne pourrait être reportée qu'à l'épisode de la légende de Midas.

Ainsi se trouve démontrée la présence de la représentation dès le VIe s., sur des vases d'Attique, du Péloponèse, et de la Grèce orientale.

Au Ve s., on n'a plus eu que des représentations attiques, et au IVe s., celles de l'Italie méridionale. O. Fradisse.

Les frontons du Trésor des Athéniens à Delphes.

Il est assurément imprudent d'essayer d'aller même un peu au delà des conclusions si judicieuses proposées par M. P. de La Coste-Messelière (*Annales Htes-Études Gand*, II 1938 : *Études d'archéol. gr.*, p. 116 sqq.) après son deuxième examen[6] de la question, d'après les encastrements ménagés au lit d'attente des corniches horizontales, au bas des deux tympans du Trésor, et d'après les pauvres restes des statuettes conservées. Ce qu'on se risque à suggérer ici ne peut avoir, pour justification, que d'être tiré des remarques mêmes de l'étude pré-citée ; sinon d'en résulter, peut-être, logiquement.

---

1. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 10, p. 39, II 9.
2. Fr. Brommer, *l. l.*, p. 39, II 10.
3. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 11 et p. 39, III 2.
4. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 12, p. 39, IV 1.
5. Fr. Brommer, *l. l.*, fig. 8, p. 39, IV 2.
6. Le premier, *BCH.*, 47, 1923, p. 388 sqq., tenté en 1922, a été annulé par le reclassement des blocs de *geisa*, dérangés quelque peu au moment de la réédification du Trésor. M. P. de La Coste-Messelière, en 1938, est reparti du plan rectifié de l'assise, d'après les travaux de M. J. Audiat, *Fouilles Delphes*, II, *Trésor des Athéniens*, fig. 13 (cf. pl. V et XX).

On ne croira plus qu'il puisse être émis de doute sur l'intention des décorateurs du Trésor des Athéniens : célébrer harmonieusement, autour de l'édifice, reliquaire et trophée des victoires médiques, la gloire d'Athéna, patronne de la cité victorieuse, celle d'Apollon aussi (probablement), maître du *hiéron*, et celle de deux héros symboliques de la *laurigera juventus* des Marathonomaques. — S'il eût été nécessaire, les observations de M. P. de La Coste eussent montré, accessoirement, l'impossibilité de remonter par trop, ou d'abaisser, pareillement, la date de consécration de l'édifice[1]. Toute la sculpture du Trésor est fonction du triomphe contre les Mèdes, des acrotères (j'adopte, malgré les réserves de J. Audiat, le placement des Amazones cavalières aux angles des tympans), aux métopes. Un cri de victoire sort symboliquement, dirait-on, de chaque marbre.

La suite des décorations sculptées, de la frise aux acrotères, devait donner une impression cohérente, pour produire tout l'effet attendu. On croira donc volontiers que les sujets des tympans devaient aussi célébrer Athéna, Héraclès, Thésée, tout en accordant habilement à Thésée, héros spécifiquement athénien — et « ami » de celui dont il avait cessé d'être le « brilland second » — une place un peu privilégiée[2] : sinon « le pas » (discret) devant Héraclès.

Reprenons, à la lumière de ces principes, les résultats si perspicaces obtenus par M. P. de La Coste-Messelière. Au fronton Est, la présence latérale de deux chars est certaine ; ils se faisaient face ; ce sont des biges (groupe de deux chevaux conservés) ; donc, les attelages princiers de deux héros *en voyage*, et non des chars de concours. Or M. P. de La Coste-Messelière est amené à replacer, au centre de ce même fronton de façade, *cinq* figures immobiles, plus ou moins frontales, la plus haute étant celle d'un dieu, dans l'axe. Si l'on songe à ce qu'il établit aussi, avec une rare pénétration, à savoir qu'il y a eu — du *petit* Trésor des Athéniens, delphique, au *grand* temple de Zeus à Olympie, postérieur — d'indéniables rapports pour la décoration sculpturale, on se souviendra que nous connaissions précisément à Olympie, au fronton Ouest, un groupement Apollon (centre), Thésée et Pirithoos ; il doit, certes, nous paraître ici instructif ! — Delphes avait été, à l'aller et au retour, l'étape de Thésée et de Pirithoos se rendant ensemble vers l'Ouest, chez Hadès, dans leur voyage de conquête de l'apothéose[3], où Héraclès servit à les délivrer.

Une présentation d'*épiphanie*, qui eût assemblé à Delphes autour d'Apollon, Thésée et Pirithoos, en gloire — à côté de leurs hénioques conducteurs, par exemple — s'accorderait parfaitement avec l'intention religieuse, et la convenance locale : comme avec l'esprit du Trésor, comme avec les restes conservés. La *seule* tête de femme qui vienne (jusqu'ici !) des frontons n'étant point celle d'une Athéna casquée, mais une tête diadémée (P. de La Coste-Messelière, *l. l.*, pl. I, fig. 5, VII),

---

1. Sur ces discussions, cf. aussi, *Rev. arch.*, 1937, II, p. 116-117. La controverse continue : si H. Riemann (*B.-B., Denkm.*, 779-780), a défendu la date haute, E. Langlotz, *Arch. Plastik... Akrop.*, 1941, a paru disposé à l'abandonner.

2. Celle qu'il aura encore à Olympie, sur le trône de Zeus, grâce à l'équipe de Phidias, travaillant sur plan « attique » (*Man. arch. gr. Sculpt., La période classique*, II, 1, p. 358 sqq.)

3. Dans son livre ingénieux, *Légendes et cultes de héros en Grèce*, 1942, Mme M. Delcourt souligne justement, à propos d'Héraclès, p. 118 sqq., l'effort de la légende des héros, toujours tendue vers la conquête de l'immortalité.

on pourra aussi admettre près de Thésée et de Pirithoos, deux personnages féminins, reléguant les conducteurs de chars là où M. P. de La Coste les a prévus, derrière les biges. — Ce pourrait être, en ce cas, avec Thésée, l'*Amazone* vaincue (et amnistiée !) ; avec Pirithoos, Deidameia. — Ainsi s'augmenterait la ressemblance dûment signalée avec le fronton *Est*, cette fois, d'Olympie, et l'on comprendrait mieux, aussi, qu'à Olympie, les décorateurs de tympans aient fait passer *à l'Ouest* le groupement déjà utilisé à Delphes (Apollon, Thésée, Pirithoos), en le transportant, d'ailleurs dans une autre aventure légendaire, plus terrestre, comme li convenait[1] : celle du Banquet lapithe.

En 1929, nous pensions encore (*Album*, p. 22 = *La Sculpt. gr. à Delphes*, p. 24) à une Apothéose d'Héraclès au fronton Est ; je crois maintenant que l'Apothéose de Thésée, en façade, serait plus probable, car le héros était certainement groupé avec un parèdre, comme M. P. de La Coste-Messelière l'a bien établi ; ce qui entraîne la présence nécessaire de Pirithoos. Héraclès avait eu son apothéose, déjà, sur les frontons de tuf de l'Acropole d'Athènes. Le progrès des idées religieuses et nationales ne devait-il pas profiter, *à Delphes*, après 490, à Thésée plutôt ?

Sous l'œil des dieux, le héros favori des Athéniens aurait eu ainsi les faces Sud et Est, celle-ci plus complètement, pour sa gloire neuve ; une diagonale séparerait le domaine d'Héraclès, un peu éclipsé par le juvénile éclat de son « ami » symbolique. Car je croirais maintenant que, célébré au Nord et à l'Ouest sur les métopes, Héraclès avait eu aussi *le fronton Ouest*[2]. C'est — M. P. de La Coste-Messelière l'a lumineusement prouvé — un fronton de bataille, et les figures y semblent avoir été plutôt masculines, d'après la rareté des restes de statuettes féminines. Comment ne pas penser, dès lors, à cette première conquête de Troie, dont, avec Télamon, Héraclès (Pindare, *Néméennes*, III, 36 ; IV, 25-32) avait été l'artisan ? Elle était symbolique aussi de la victoire sur l'Asie. On ne l'oubliait guère au temps de Pindare et du Trésor. Si l'on restituait au centre du fronton Ouest, pour la figure dans l'axe, qui sert de « balance » du sort pendant la mêlée, selon l'expression eschylienne, une Athéna (*ainsi qu'à Egine !*[3]), n'aurait-on pas reconstitué, fond et forme, un ensemble cohérent et heureux, le plus propre à satisfaire l'esprit, la foi, et le goût attico-dorique des artistes inconnus qui ont, dans la netteté du Paros éclatant, dressé à Delphes le beau reliquaire-trophée de la victoire marathonienne ?

Mais on ne veut présenter ici, bien entendu, ces *possibilités*, que comme une construction conjecturale. Ch. P.

---

1. Sur la théorie de B. Schweizer, concernant les prééminences orientales dans la décoration des tympans, cf. *Arch. Jahrb.*, 43, 1928, *Anz.*, col. 230 sqq. ; *Die Antike*, 1929, p. 242 sqq.

2. Les acrotères, de ce côté, pouvaient être aussi en rapport avec sa légende.

3. M. P. de La Coste-Messelière a lui-même insisté sur les rapports, chronologiques et autres, avec le temple d'Aphaia et sa décoration. — M. J. Audiat, *Trésor*, rappelle lui-même, du point de vue architectural, certaines comparaisons possibles. — Athéna, postée au centre, eût été bien à sa place, sur le fronton Ouest du Trésor : déjà on la voyait aussi, en 525, arbitrer la Dispute du Trépied (Trésor de Siphnos).

Une scène cultuelle sur une tablette de Locres reconstituée.

Rassemblant habilement divers fragments dont certains avaient été déjà publiés par Q. Quagliati[1], Mme Zancani-Montuoro a pu reconstituer[2] au Musée de Reggio une tablette de Locres intéressante par son sujet et les caractéristiques de son style.

Il s'agit d'une scène de culte à l'entrée d'un petit temple, où l'on voit de profil les statues d'un couple divin, debout sur une haute base ovale : la déesse élève un coq sur son poing droit ; son parèdre, coiffé comme un Hermès, tient une patère à ombilic de la main droite. On reconnaît le couple infernal des Rois des Ombres. Devant le temple et l'autel extérieur, se présente aussi un couple humain en costume de fête, couronné pour l'offrande, l'homme avec une couronne de myrte, la femme avec un diadème de roses.

La sacrificatrice, à gauche de la plaquette, porte le *chiton* ionien finement plissé et un *himation* sur les épaules (tandis que la statue féminine, qu'on entrevoit vers l'intérieur à côté d'un parèdre mâle, est vêtue du *péplos*). L'adorant masculin porte un *himation* long, talaire.

Sur plusieurs tablettes de Locres, publiées par P. Orsi[3], des personnages habillés à l'ionienne voisinent avec d'autres en costume dorien.

Ici, une libation est versée par l'adorant masculin, de la main gauche, à l'aide d'une œnochoé à embouchure trilobée. Elle arrose un autel décoré en haut de volutes ioniques ; au-dessus est posée une table à cupules (?) qui pourrait être une sorte de *kernos*[4]. On aperçoit aussi une corne gauche de capridé, symbole des sacrifices. Sur le devant de l'autel est représenté un Silène barbu à queue chevaline, assaillant par l'arrière une biche cabrée. Une biche en course était l'emblème d'un bouclier sur une autre tablette de Locres[5]. — Ce relief fait penser à l'art de Sélinonte, avec son goût du mouvement et des lignes obliques. On remarque la vie qui anime la bête saisie, la liberté et la facilité avec lesquelles elle a été traitée.

La partie la plus curieuse est le temple lui-même devant lequel a lieu l'offrande, car l'examen des détails y révèle le mélange des ordres ionique et dorique.

On voit un stylobate à deux degrés ; les colonnes, montées sur de hautes bases ioniques, sont cannelées ; elles portent en tête des chapiteaux à volutes. Le fronton, avec son gros gorgoneion en bouclier, et ses simas, la base des statues, visible par la porte ouverte, sont ornés de larges palmettes de style orientalisant. Nous sommes en milieu ionique. Mais la frise surmontée d'un bandeau d'oves est décorée de triglyphes ; au-dessous, une bande de denticules empiète sur l'architrave.

Cette intervention du triglyphe dans une architecture ionique se présente sur

---

1. Q. Quagliati, *Rilievi votivi arcaici in terracotta di Lokroi Epizephyrioi*, *Ausonia* III, 1908, p. 227, fig. 79 et p. 228, fig. 80.

2. *Riv. Ist. Arch.*, 7, 1940, p. 205 ; cf. *Arch. Jahrb.* 56, 1941, *Anz.* col. 661-662, fig. 136-137 (la fig. 136 montre les fragments qui ont servi à l'assemblage). Les dimensions sont de 0,272 × 0,274.

3. P. Orsi, *Resoconto sulla terza campagna di scavi locresi, aprile-giugno 1908*, *Bolletino d'Arte III*, 1909, p. 423-424, fig. 6 et p. 472, fig. 45.

4. Sur double tore : l'objet est assez indistinct. — Le sacrifiant fait les gestes de la prière de sa dextre libre. La femme aussi lève la main droite, et tient la gauche en avant, *avec le poing fermé, pouce rabattu* (geste de prière prophylactique : Ch. Picard, cf. *R. A.*, 1941, I, p. 256).

5. P. Orsi, *l. l.*, p. 471, fig. 46.

d'autres fragments de Locres, étudiés par P. Orsi[1] et Q. Quagliati[2]; là, les colonnes d'un petit temple ionique supportent un entablement avec frise de triglyphes, et

Fig. 1. — Tablette de Locres, avec représentation d'un temple et d'un sacrifice.

l'on voit un fronton orné également d'un triglyphe en son milieu, encadré à droite et à gauche par deux colombes.

1. P. Orsi, *l. l.*, p. 425, fig. 13.
2. Q. Quagliati, *l. l.*, p. 228-229, fig. 81.

Le triglyphe tympanal répond peut-être à une fenêtre de fronton ; ceci ferait penser à l'hypothèse, d'ailleurs contestée, selon laquelle le triglyphe préhellénique aurait été une ouverture faite pour la lumière et l'aération[1].

Une autre tablette de Locres[2] figure une jeune fille debout devant un grand coffre *(kibotos)* pourvu de pieds ioniens, en forme de pattes de lion, mais dont le corps comporte deux métopes séparées par un triglyphe aux cannelures molles, comme si le triglyphe était taillé en bois : c'est un curieux travail d'ébénisterie. Les métopes représentent, l'une Athéna terrassant Encelade, et l'autre une scène de danse orgiaque. Ce sont les sujets de certaines métopes de Sélinonte[3] et de la plaque de tuf de Gaggera[4].

Dans la tablette reconstituée par Mme Zancani, les denticules peuvent être considérées comme un élément ionique mal compris.

En effet, dans l'architecture ionienne, on les plaçait juste sous la corniche, et grâce à leur profondeur, elles permettaient de raccorder deux plans différents, le larmier et le mur de l'entablement. Tel est, par exemple, le cas au Didymeion de Milet[5] ou au temple d'Athéna Polias à Priène[6].

Ici, les denticules ne peuvent avoir atteint qu'une faible épaisseur, mais comme l'artiste n'a pas représenté de *regulæ* au-dessous des triglyphes (dans la coupe de Madrid peinte par Aison[7], il y a des *regulæ*, mais les triglyphes sont absents), au lieu d'avoir un rôle fonctionnel, ces ornements sont simplement décoratifs ; ils remplacent les *regulæ*.

Cette architecture correspondait-elle à des monuments réels ?

Dans la grande architecture, il y eut sans cesse, comme on sait, des variantes par rapport aux modèles canoniques. Un édifice aussi classique que le Parthénon, temple dorique, avait au *sékos* une frise ionique continue ; et ce cas n'était pas unique.

En Italie méridionale, on a été plus loin encore. A Paestum[8], le temple dorique dit de Cérès était très influencé par le style ionique, avec le décor de l'entablement et celui de la sima, où des palmettes alternaient avec des têtes de lion[9]. La *cella* de ce temple dorique comprenait huit colonnes ioniques. Des parties hautes, de l'architrave, la « contamination » ionique gagna les colonnes, dont on n'a malheureusement pas retrouvé les chapiteaux ; mais leurs 28 cannelures, très fines, au lieu d'être à arêtes vives, étaient séparées les unes des autres par d'étroits méplats.

On peut encore voir les bases, qui étaient des cylindres ornés de fortes volutes.

---

1. R. Demangel, *Autour d'un hiéroglyphe hittite*, *BCH.*, LXII, 1938, I, p. 192 ; cf. Ch. Picard, *Manuel d'archéologie grecque, La sculpture*, I, Paris, 1935, p. 349, n. 2.
2. Q. Quagliati, *l. l.*, p. 215, fig. 63 et B. Ashmole, *Late archaic and early classical Greek sculpture in Sicily and South Italy*, *Proc. of the British Academy*, 1934, p. 91, pl. VI, fig. 24.
3. J. Hulot et G. Fougères, *Sélinonte*, Paris, 1910, fig. 290-291.
4. Ch. Picard, *L'invention et l'adaptation des groupes d'enlèvement dans l'art grec*, *Genava*, 1935, p. 8, fig. 5.
5. E. Pontremoli et B. Haussoullier, *Didymes*, Paris, 1904, pl. X, XI, XVI.
6. Th. Wiegand et H. Schrader, *Priene*, Berlin, 1904, p. 102, fig. 71.
7. Ch. Dugas, *Aison et la peinture céramique à Athènes à l'époque de Périclès*, Paris, Laurens, 1930, fig. p. 63.
8. F. Krauss, *Paestum, Die griechische Tempel*, Berlin, 1941, p. 38-39 ; P. M. Duval, *R. A.*, 1944, I. p. 166 sqq.
9. F. Krauss, *l. l.*, fig. p. 37.

Or le temple de Paestum daterait de 510 environ, selon F. Krauss ; et c'est cette date qui rend la remarque intéressante, car nous sommes en période archaïque. Le mélange des ordres, amorcé en Attique à l'époque classique, n'était, croyait-on, devenu courant que dans l'art hellénistique, quand l'architecture avait perdu sa rigueur.

La tablette de Locres marque un degré de plus dans l'emploi simultané des deux ordres, puisqu'ils se trouvent superposés dans un même plan. Cela était-il vraisemblable ?

Ainsi se trouve remise à l'étude la question de l'interprétation de l'architecture par les peintres ou les coroplathes[1]. O. FRADISSE.

Les défenses de la plaine d'Argos.

Une note publiée ici même (*Rev. arch.*, 1939, II, pp. 48-52) avait signalé l'intérêt de trois édifices fouillés et étudiés en Argolide par MM. Lord et Scranton (*Hesperia*, VII, 1938, pp. 481-538). Ils y reconnaissaient, non sans raison, des postes de garde. Depuis lors, les recherches entreprises par les savants américains se sont poursuivies, et des précisions complémentaires nous ont été fournies (cf. M. Lord, Miss Alison Frantz et M. Carl Roebuck, *Hesperia*, X, 1941, pp. 93-112 ; Lord, *Am. Journ. Arch.*, XLIII, 1939, pp. 78-84), ajoutant à nos indications précédentes.

Tout d'abord, le nombre des fortins reconnus s'est accru, atteignant le chiffre de quinze : ils jalonnent trois des routes partant d'Argos. La carte parue dans *Hesperia* (VII, 1938, p. 482, fig. 1) marque déjà l'emplacement de la plupart d'entre eux, mais sans plus. Dans l'article de l'*Am. Journ. Arch.* (pl. I), M. Lord a donné un catalogue précis, et dans l'article d'*Hesperia* (X, 1941, p. 109), il cite deux édifices de plus.

Ces fortins se répartissent de la manière suivante : 1° au Nord, la route qui mène d'Argos à Némée est gardée par quatre postes : le premier — auprès d'un torrent, à 5 km. au Nord-Ouest de Phychtia (*Hesperia*, VII, 1938, p. 481) — commande la plaine vers Mycènes et la route de Némée et Phlious, vers le Nord et le Nord-Ouest ; un second poste, à 200 m. au Nord de la station qui dessert aujourd'hui Mycènes, a son correspondant à l'Ouest, et tous deux sont situés presque à égale distance de Phychtia ; plus au Nord-Est, un peu au Sud de la station moderne de Némée, une tour de guet se dresse, gardant au Sud le Dervinaki, passe à travers le mont Trétos, et, de cette tour, on a vue sur l'Acrocorinthe au Nord et sur la baie de Nauplie au Sud ; 2° au Sud-Ouest d'Argos, la « pyramide » de Kenchreai commande la route de Tégée et de Mantinée par Palaea-Skaphidakia et Hysiai, au pied du mont Chaon, à 2 km. de la source Képhalari (*Hesperia*, VII, 1938, pp. 496-501) ; à 425 m. de là au Sud-Est, un fortin rectangulaire lui est adjoint (*Hesperia*, X, 1941, p. 95) ; plus au Sud, à 3 km. de la source de Lerne à Myli (40 m. à droite de la route moderne d'Argos vers Tripoli), un autre fortin carré surveille le rivage et la route d'Elaeous (*Hesperia*, X, 1941, p. 103) ; enfin, deux autres postes ont été reconnus sur l'ancienne route d'Argos à Tégée et Mantinée, par la vallée où se dresse la « pyramide » : l'un est bâti au dernier endroit d'où le golfe de Nauplie est visible ; l'autre, plus à l'Ouest, n'offre aucune vue, mais il est placé juste à l'embran-

1. R. VALLOIS, *R. A.*, 1908, I, p. 359-390.

chement du chemin vers Mantinée au Nord et vers Tégée au Sud (*Hesperia*, X, 1941, p. 109) ; 3° la route ancienne qui relie Argos au golfe d'Égine bifurquait un peu avant d'atteindre le village moderne de Katsingri : là, un fort antique domine le village actuel et commande les deux passages de la montagne : par la passe Nord, on atteint à l'ancienne cité d'Épidaure ; par la passe Sud, on rejoint et on longe par le Nord la route moderne qui conduit au sanctuaire d'Asclépios ; la route antique est surveillée par les forteresses de Kazarma, pourvue d'une citerne et dont une porte est intacte, puis de Kastraki, en appareil polygonal (la Lessa de Pausanias ?), enfin par une tour de guet à 4 km. 500 de Ligourio, et par la pyramide de Ligourio, à 1 km. 500 du village homonyme ; 4° enfin, au Nord-Est, la route directe, antique, de Corinthe (Kontoporeia), par la plaine de Berbati, est surveillée tout comme la route du Sud-Est, par la forteresse de Midéa, qui se dresse entre les deux.

Ces défenses appartiennent à quatre types : 1° deux tours de guet ; 2° deux monuments pyramidants ; 3° quatre forteresses ; 4° enfin des fortins. — Les dimensions de ces monuments, si l'on excepte les forteresses, sont en général modestes : ainsi la tour de Némée mesure 12 m. de diamètre ; les monuments pyramidants ont des bases dont les côtés sont de 14 m. × 14 m. 70 et 12 m. 50 × × 12 m. 58 (*Hesperia*, VII, 1938, p. 503 = *Rev. Arch.*, *l. l.*, p. 49, n. 12) ; les fortins sont plus restreints encore : celui de Phychtia mesure 9 m. × 9 m. 20 (*Hesperia*, VII, 1938, p. 483), celui de Mycènes 9 m. 30 × 9 m. 40 (*Hesperia*, X, 1941, p. 93 et plan p. 94) ; celui de Képhalari est un carré parfait de 10 m. 20 (*Hesperia*, X, 1941, p. 100 et fig. 11, p. 101) ; enfin celui de Lerne (Myli) est, lui aussi, un carré parfait de 7 m. 10 de côté (*Hesperia*, X, 1941, p. 107 et fig. 21).

La date de ces constructions est malaisée à déterminer. S'il est probable que le fortin de Phychtia, les pyramides de Képhalari et de Ligourio remontent au IVe siècle (*Hesperia*, VII, 1938, pp. 510, 526 et X, 1941, p. 112), M. Lord ne se prononce pas sur les fortins de Mycènes et de Lerne, qui, occupés de nouveau aux époques romaine et byzantine, ne présentent plus trace d'un habitat antérieur : cependant, leur plan et leur appareil n'interdiraient pas de leur attribuer, à eux aussi, le IVe siècle ; c'est encore à la même période que G. Karo situe la forteresse de Katsingri (*Ath. Mitt.*, XL, 1915, p. 106 sqq.). Il serait, certes, intéressant que cette enquête pût être menée avec autant de soin pour tous les édifices, et que leur chronologie fût ainsi fixée.

Dans l'état actuel de nos informations, quelques remarques sont permises. La destination de ces monuments ne laisse aucun doute : ce sont des postes de guet qui servent, sinon à barrer le passage à un envahisseur, du moins à le signaler dès qu'il tente de pénétrer dans la plaine d'Argos. Si rien ne permet de supposer un système de défense organisé à une époque déterminée et suivant un plan défini, nous observons qu'au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, la surveillance semble fondée sur un même principe : deux fortins établis, à courte distance l'un de l'autre, au débouché de la route dans la plaine, puis, sur les contreforts des hauteurs, deux autres fortins en position avancée ; à l'Est, le système est un peu différent : Midéa et Katsingri, à l'orée de la plaine, sont comparables aux verrous des passages ; mais pourquoi la route vers le hiéron d'Asclépios est-elle presque jalonnée de deux forteresses et de deux fortins ? Je n'oserais imaginer que ces postes — s'ils fonctionnaient simultanément — avaient pour rôle de garantir la sécurité des pèlerins ! Il est vrai qu'Argos fit souvent la guerre aux Épidauriens : il suffira de rappeler les escarmouches de 418 (Thuc., V, 56) ou encore l'expédition des Argiens contre Épidaure en 368 (Xén., *Hell.*, VII, 1, 25) ; mais ces hostilités fréquentes ne justifient

pas à elles seules pareille défense, que nous ne retrouvons pas sur les routes qui mènent à Corinthe ou à Sparte, avec lesquelles Argos entretint des rapports presque toujours hostiles[1] : on se rappellera les événements du Ve siècle, où, mise à part la courte « alliance » de 417, Argos fut toujours aux côtés d'Athènes ; on songera aussi qu'au début du IVe siècle, en 391 le territoire d'Argos fut ravagé par Agésilas (Xén., *Hell.*, IV, 4, 19), puis en 388 par Agésipolis (Xén., *ibid.*, IV, 7, 2-7), entré en Argolide par Némée et qui fortifia φρούριόν τι ἐπὶ ταῖς παρὰ Κηλοῦσαν ἐμβολαῖς, donc en direction de Némée : le mont Kéloussa répond au Mégalo-Vouno moderne ; faut-il reconnaître, en ce φρούριον, le fortin situé à 5 km. au Nord-Ouest de Phychtia ? Je ne sais ; en revanche, il pourrait répondre à la « tour de Polygnote » où, en 251, Aratos réunit les conjurés avec lesquels il s'empara du pouvoir à Sicyone (Plut., *Aratos*, 6, 7) : on voit qu'il a quitté Argos après dîner ; il se rend à ce πύργος et de là il gagne Némée, puis Sicyone, qu'il prend au petit jour (Pausanias, II, 8, se borne à dire qu'Aratos fit son heureuse tentative pendant la nuit). Si cette hypothèse est fondée, au moins l'un des fortins ne sera plus un témoin muet pour nous !

Pour terminer, notons que la défense des deux routes de l'Ouest nous reste encore mal connue : celle de la vallée de l'Inachos et celle de la vallée du Xérias. Nul doute qu'une recherche ultérieure ne nous apporte les renseignements souhaités : la vieille carte française de l'État-major, toujours utile, signale sur la route de l'Inachos un « Palaeocastro » à Skala (à 2 h. d'Argos), et des ruines helléniques près de Sterna au Sud du Mégalovouni, qui, sauf erreur, n'ont pas été étudiées depuis Curtius, et qu'il faudrait aller voir de plus près. Y. BÉQUIGNON.

Une nouvelle exégèse de la Colonne d'acanthes à Delphes.

Dans un article sur « la Résurrection de Delphes », M. J. Charbonneaux a rappelé l'énigme qu'est toujours pour les archéologues la Colonne d'acanthes avec ses « Caryatides » (*Journal des Savants*, 1944, pp. 150-152) : nous ne connaissons « ni la date exacte, ni l'auteur, ni la signification de cet ex-voto qui n'est pas mentionné par Pausanias, ni dans aucun texte ancien ». La colonne, renversée en 373 av. J.-C., est donc antérieure à cette date, et elle peut être située dans le premier quart du IVe siècle[2].

Pour la désignation même des trois Danseuses qui surmontent la colonne, deux hypothèses peuvent, entre autres, être retenues : Thyiades, ou Lacédémoniennes dansantes. M. Charbonneaux note, avec M. Emmanuel, que la danse n'est pas dionysiaque, mais qu'elle a un « caractère hiératique » et « plus mesuré »[3]. Aussi l'épithète de « Thyiades » semblerait-elle moins juste que celle, plus vague, de

1. Dans un livre récent, J. HATZFELD note justement, et à plusieurs reprises, la « haine irréductible » d'Argos contre Sparte : *La Grèce et son héritage*, Paris, s. d., (1945), p. 84, p. 91, p. 244.

2. Même datation dans Ch. PICARD, *Manuel d'Archéologie grecque, La sculpture*, I, p. 403-404 ; II, p. 626.

3. Sur cette démarche, telle est l'opinion de P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Delphes*, Paris, 1943, notice des planches 165-171, p. 328 ; telle est aussi celle de L. SÉCHAN, *Dict. Ant.*, *s. v. saltatio*, p. 1037 : « la vivacité des mouvements » a « été atténuée par le sculpteur en une sorte de noble eurythmie » ; même remarque de Ch. PICARD, *l. l.*, I, p. 403 : « les jambes fermes ébauchent un mouvement lent et cadencé ».

« Lacédémoniennes ». M. Charbonneaux ne pense pas — et sur ce point il se sépare de M. de La Coste-Messelière — que le monument soit très ionien dans son inspiration ; il nous fait souvenir que l'acanthe se rencontre à cette époque fréquemment chez les artistes athéniens, et le nom de Callimaque, prononcé au sujet de cette œuvre ne doit pas être écarté ; sans doute des différences existent entre ces danseuses et les statues que nous attribuons à Callimaque ; en revanche, certaines analogies permettent d'admettre l'influence exercée par cet artiste. Enfin, il faut rappeler que Homolle et Pomtow s'accordaient à évoquer Lacédémone dans leur interprétation des Danseuses[1].

Une nouvelle exégèse, due à G. W. Elderkin, peut être versée au dossier de la colonne delphique : il y faudrait reconnaître un ex-voto de Cnide à signification funéraire (*Hesperia*, X, 1941, pp. 373-380 : *The akanthos column at Delphi*[2]).

L'auteur se fonde sur une pièce de vers de Pythagore, d'après laquelle, à en croire Porphyre, Apollon aurait été, contrairement à la tradition delphique, mis à mort par Python et enseveli dans le lébès supporté par le trépied, puis pleuré par les trois filles de Triopas. Et ce serait cette scène de lamentation qu'évoquerait à nos yeux la colonne de Delphes. La mention de Triopas attire l'attention sur Cnide, colonie laconienne, dont le héros était fondateur. L'hexapole dorienne à laquelle appartenait Cnide, célébrait des jeux au sanctuaire d'Apollon Triopique[3]. Parmi les villes de l'hexapole, rappelle M. G. W. E., figurent Lindos, Lalysos et Camiros, cités de Rhodes, qui ont pour fondateurs les enfants d'Hélios, lequel était fils d'Acanthos ; d'autre part, Triopas a lui aussi un caractère solaire[4]. On sait que Cnide a consacré à Delphes la statue de Triopas : Pausanias nous le dit (X, 11)[5], et il nous indique encore une autre dédicace, peut-être contemporaine, des statues de Latone, Apollon et Artémis ; enfin la cité d'Acanthos, dans la Chersonnèse cnidienne, autorise un rapport entre Triopas et Acanthe. On sait — même en négligeant le « conte de nourrice » (Ch. Picard) de Vitruve, à propos du chapiteau corinthien — que l'acanthe a souvent une signification funéraire : il n'est que de rappeler qu'elle orne les stèles funéraires attiques à partir du v[e] siècle. Quant à la danse, elle a, elle aussi, parfois, un caractère funèbre. Rien ne s'opposerait donc, selon G. Elderkin, à reconnaître dans ce monument une offrande cnidienne de plus à Delphes, et dont le caractère serait funéraire.

L'explication de M. G. Elderkin, même si elle paraît peu acceptable, n'est pas en

---

1. Toute la question, avec la bibliographie antérieure, est exposée par Ch. Picard, *l. l.*, II, p. 626 et n. 2.

2. L'aimable et savant conservateur du Louvre ne pouvait connaître l'article, quand il écrivit son étude du *Journ. Sav.*, 1944.

3. Sur ces jeux, l'auteur cite les textes connus d'Hérodote, I, 144 et I, 174. Cf. aussi l'indication, bien postérieure, d'Aristide de Milet, que nous a conservée une scolie de Théocrite XVII, 69 (éloge de Ptolémée, postérieur à 273 av. J.-C.) : l'historien ne parle que de la pentapole (Halicarnasse ayant été exclue) et ajoute que les jeux sont célébrés en l'honneur des Nymphes, d'Apollon et de Poseidon, *F. H. G.*, IV, 23. L'article *Triopia* du *Dict. Ant.* (Em.-C. Hunziker) résume les textes et la question.

4. Elderkin cite Diodore, V, 56, qui fait de Triopas un fils d'Hélios ; mais une scolie de Pindare, *Olymp.*, VII, 135, cite, parmi les fils de Hélios et de Rhodos, sept enfants, dont Triopas et Phaeton : cette indication vient d'Hellanicos, *F. H. G.*, I, p. 59, n° 107; cf. encore la donnée de Zénon de Rhodes, *F. H. G.*, III, p. 176, n[os] 1 et 2, à qui Diodore, V, 56-57 a emprunté ses renseignements.

5. Cf. G. Daux, *Pausanias à Delphes*, p. 33 et pp. 98-99.

complet désaccord avec les vues de M. Charbonneaux. Elle donne au monument une origine non pas ionienne, mais dorienne ; elle a le mérite d'expliquer le caractère si mesuré de la danse ; enfin elle attribue au monument une signification. Ajoutons que Elderkin juge impropre l'appellation de « *kalathos* » donnée à la coiffure des jeunes filles, et observe que ce sont les rayons du soleil qui y seraient figurés, pour évoquer l'origine solaire de Triopas et de sa descendance, et celle d'Apollon Triopian. Ce caractère solaire d'Apollon reparaît, dit-il, à Corinthe, cité d'Hélios selon Et. de Byzance, et ce n'est plus un hasard si l'on a découvert en cette ville, en 1935, une Colonne d'acanthe qui rappelle singulièrement celle de Delphes (*Hesperia*, *l. l.*, fig. 3 et 4, avec renvoi à *A. J. A.*, XXXIX, 1935 ; y ajouter *B. C. H.*, LIX, 1935, p. 255 et fig. 15). Y. BÉQUIGNON.

Une réplique oubliée du Pothos scopasique.

Signalons à Cherchel un document méconnu depuis 1916 ; il a échappé encore à l'attention d'H. Bulle, lorsqu'il a récemment tenté de reconstituer le Pothos de Scopas (*Arch. Jahrb.*, 56, 1941, p. 121-150). Dans la galerie Nord du Musée de Caesarea, on voit un fragment de la célèbre et longtemps énigmatique composition, qui excitait déjà, en 1860, sans la satisfaire, la curiosité de Jacob Burckhardt, devant les exemplaires de Florence. Il a fallu, comme on sait, la géniale intuition d'A. Furtwaengler pour résoudre le problème d'après une intaille de Berlin (*Die ant. Gemmen*, I, pl. 48, 52 ; II, 208 sqq., 314 ; *Der Pothos des Skopas : Sitzb. phil. his. Klasse*, 1901, p. 783 sqq.).

En constituant la liste des répliques connues du Pothos, statues et statuettes, H. Bulle a omis de rechercher du côté de l'Afrique du Nord, oubliant ainsi les statues grecques amenées dans les temples d'Iol-Caesarea, pour complaire au goût hellénisant de Juba II. — La pièce de Cherchel avait pourtant été mentionnée, sans l'exacte interprétation, il est vrai. On se reportera à St. Gsell, *Promenades archéol. aux environs d'Alger*, 1926, p. 56, et déjà au récent *Supplément* du catalogue, établi par M. M. Durry : Musée de Cherchel, *Supplément*, 1924, p. 33 : (en note, 3 : « Fragment trouvé en août 1916, dans la propriété Quartero. Paros. Hauteur 1 m. 05, hauteur présumée du cygne 0 m. 62 ; *Comité*, 1917, p. 215 »). Dans le texte : « Le fragment ne représente plus que la fin d'une grosse draperie d'où sort un cygne, dont la patte droite manque ; le corps de l'oiseau est gras et rond : le cou brisé se relevait, et après un repli, la tête venait s'allonger sur le bord de la draperie où l'on voit encore sa trace. Ce fragment était sans doute l'attribut d'un Apollon du type conservé à Florence, par exemple. »

Comme on voit, les deux savants français ont répété l'erreur presque centenaire déjà de J. Burckhardt, car ils parlent d'un *cygne*, près d'un Apollon[1]. Cela prouve que les meilleurs archéologues peuvent regarder distraitement et qu'ils ne sont pas forcément ornithologues ; le col court et non délié de l'oiseau pesant de Cherchel — une oie, certes — aurait dû avertir de l'erreur. Avec l'oie, reste une grande part de la haute draperie oblique, qui prenait appui sous l'avant-bras gauche du jeune dieu, ainsi que sur les exemplaires de Florence, ou les répliques de la Via Cavour, à Rome. Il s'agit donc du Pothos scopasique.

---

1. St. GSELL, *l. l.*, n° 110 : « Cygne, qui flanquait une grande statue, aujourd'hui détruite, peut-être un Apollon. »

Scopas ne paraissait pas jusqu'ici très représenté dans la galerie algérienne de la *Regia Jubae*. Il n'est donc pas sans intérêt de découvrir que Juba II appréciait aussi selon son mérite le maître parien. Dans le temple de Caesarea — où l'Apollon colossal dont on fait hommage à Phidias dut figurer en gloire — il y avait sans doute aussi une réplique, malheureusement mutilée, de la grande création parienne. Allégorie du désir amoureux, elle évoquait là voluptueusement l'Orient grec et les mystères d'Aphrodite, si chers aux populations de l'Afrique maurétanienne : *(Scopas)... fecit Venerem et Pothon, qui Samothrace sanctissimis caeremoniis coluntur* (Pline, *Nat. hist.*, 36, 25). Ch. P.

Une hydrie dionysiaque à figures rouges de la Villa Giulia, Rome.

Avant que les lecteurs français puissent avoir directe communication de cette œuvre curieuse par la publication que lui a consacrée M. G. Cultrera, dans la série des *Opera d'arte*, 8, 1938, on trouvera dans l'*Arch. Jahrb.*, 55, 1940, *Anz.* col. 492, et *ibid.*, fig. 39, col. 495-496, quelques renseignements sur le document.

Cette hydrie, complète, a été acquise à Rome dans le commerce. On pourrait dire qu'elle illustre les Puissances de Dionysos, dans ses luttes religieuses contre Penthée et Lycurgue. Les deux épisodes sont ici *mêlés ;* Parrhasios, comme on sait les avait représentés voisinant, au Dionysion neuf (Ch. Picard, *Rev. philol.*, 1931, p. 209 sqq.). Le peintre du vase a pris ses modèles dans le grand art, mais en mélangeant sans vergogne des actions bien distinctes. L'influence d'Euripide paraît elle-même sensible (L. Curtius, *Pentheus, 88e Berl. Winckelm. progr.*, 1929 ; H. Philippart, *Iconogr. Bacchantes Euripide*). Composition et style font penser aux œuvres groupées autour du nom de Meidias. Mais ce n'est pas un artiste attique qui a pu fondre arbitrairement les deux épisodes en un seul ; de même, la vivacité de la polychromie (qui emploie le blanc et le jaune, le violet et le rouge) ne répond pas au goût des peintres du Céramique. On pense donc plutôt à un atelier de Grande-Grèce, qui aurait voulu adapter les types et le style en vogue à Athènes dans les dernières décades du ve s. C. P.

Platon et l'Orient, à propos de la statue du Maître de l'Académie, œuvre de Silanion

Dans un livre fort important, paru seulement en 1945 à Bruxelles[1], le regretté J. Bidez, p. 2-3, a utilisé à son tour un texte bien connu de Diogène Laerce (III, 25) ; il écrit, après avoir relaté de curieuses circonstances autour de la mort de Platon : « Vers le même moment, l'artiste bronzier Silanion modèle le portrait du défunt et grave sous son œuvre une inscription qui la signait dans les termes suivants : *Le Perse Mithradate, fils d'Orontobatès, a consacré aux Muses cette image de Platon, que Silanion a faite.* »

Ainsi, J. Bidez considérait comme posthume le Platon de Silanion, semblant attribuer à l'auteur de la célèbre Jocaste agonisante — artiste de la Ire moitié du IVe s. — cette méthode du travail plastique exécuté au lit de mort des modèles, dont on veut faire hommage, traditionnellement, à l'invention du frère de Lysippe, Lysistratos. Est-on fondé à suivre sur ce point J. Bidez ?

Il ne le semble pas. — Le texte de Diogène Laerce, qui est notre seule source, ne mentionne aucunement que le portrait de Platon par Silanion eût été fait après

1. *Eôs ou Platon et l'Orient, Gifford Lectures*, Saint-Andrews, 19-28 avril 1939

la mort du philosophe[1]. Avec d'excellentes raisons, Ed. Schmidt, qui a consacré par deux fois à Silanion (dans l'*Arch. Jahrb.*, 47, 1932, p. 239-303 ; 49, 1934, p. 180-204) de perspicaces études — ignorées, semble-t-il, de J. Bidez, hélas, entre autres ![2] — a montré que la statue consacrée par le Perse Mithradatès avait dû être érigée du vivant même de Platon. Elle peut être datée bien avant 347 ; il n'y avait pas, sur ce point, à s'en tenir à l'avis de U. von Wilamowitz-Möllendorff, *Platon*, I, 703 sqq., qui a trop influencé les philologues. Jamais un Perse n'eût consacré un mort grec aux Muses de l'Académie.

Le dédicant perse du portrait de Platon ne peut pas être identifié sans réserves[3] ; peut-être était-il vain, pourtant, de rechercher s'il a eu quelque rapport avec le « Chaldéen » qu'un papyrus d'Herculanum, trouvé à la Villa des Pisons[4], a montré assistant aux derniers moments du maître de l'Académie. Ce qui est sûr, c'est qu'Ed. Schmidt a donné, de son côté, de bonnes raisons de dater le Platon de Silanion aux environs de 360, au plus tard. Le bronzier athénien, qui atteignait alors lui-même la trentaine, aurait reproduit les traits d'un vieillard de près de 70 ans[5]. La consécration faite par le *Perse* Mithradatès, reportée à cette date, n'offre que plus d'intérêt pour la thèse que soutenait J. Bidez. Elle atteste qu'il y avait, dans la première Académie, des disciples *iraniens* très attachés à l'enseignement de Platon et aux Muses attiques. Ceux qui attribuent justement, je crois, aux influences orientales, dans la pensée du maître de l'Académie, une profonde influence — jadis fâcheusement déniée par Zeller — ne pourront que prêter attention à des études archéologiques dont feu J. Bidez aurait pu faire bénéficier son beau livre, hélas ! le dernier. Ch. P.

Aratos de Soloi et Uranie sur un skyphos d'argent du Trésor de Berthouville.

Dans mon *Bulletin archéologique* de la *Rev. des Et. grecques*, en 1943, j'ai rendu compte d'un travail, trop ignoré à l'Occident, de Mlle A. Apostolaki[6], où, à propos d'une étoffe copte du Musée Benaki à Athènes (seconde moitié du IIe s. de notre

---

1. Favorinus est la source de Diogène Laerce ; le texte dit : Μιθραδάτης Ὀροντοβάτου (correction pour ὁ Ῥοδοβάτου) Πέρσης Μούσαις εἰκόνα ἀνέθετο Πλάτωνος, ἣν Σιλανίων ἐποίησε. Cf. P. Boyancé, *Le culte des Muses*, p. 172.

2. La documentation archéologique de *Eôs ou Platon et l'Orient*, quant aux portraits de Platon, s'arrête à 1931 (Fr. Poulsen, *From the Coll. Ny Carlsberg Glypt.*, 1931, I, p. 40 sqq.) ; il n'est fait aucune allusion au recueil iconographique indispensable constitué par R. Böhringer, *Platon*, 1935 ; bien d'autres recherches n'auraient pas dû être passées sous silence.

3. On peut regretter du moins que J. Bidez n'ait pas eu connaissance, en apparence, du travail d'A. Michaelis, *Hist. Aufsätze E. Curtius gew.*, 107, où il y a un essai tenté pour identifier Mithradatès avec un prince de Kios (Propontide), mort en 363 : ce qui donnerait un *terminus ante quem* pour la statue de l'Académie. Le travail d'A. Michaelis a été souvent mis en doute, notamment par E. Preuner (*Ath. Mitt.*, 28, 1903, p. 318 sqq.), mais il n'a jamais été réfuté dûment, ainsi que le constate de son côté encore K. Schefold, *Die Bildnisse der antiken Dichter, Redner und Denker*, 1943, p. 74-75. L'examen stylistique des répliques du Platon de Silanion ne fait pas obstacle, et il est juste de dire que l'hypothèse de Michaelis, sur l'identification d'un nom rare, conservait au moins droit à une mention.

4. Œuvre d'un astronome disciple et secrétaire du maître, dit J. Bidez, peut-être Philippe d'Oponte, éditeur des *Lois*, rédacteur de l'*Epinomis*.

5. K. Schefold propose même la date de 370 *(l. l.)*. Dates probables de la vie de Platon : 427-347. Le philosophe aurait eu ainsi moins de 60 ans.

6. Cf. *Rev. Et. gr.*, 56, 1943, p. 312-313.

ère, ou début du IIIe) est réétudiée très utilement l'iconographie, monétaire et autre, du poète alexandrin Aratos de Soloi, l'auteur des *Phainomena*, des *Diosémeiai*, traduit à Rome, un jour, par Germanicus. — J'indiquais en passant que le groupe « *Aratos et la Muse* » était « à rapprocher des scènes hellénistiques où paraissent en colloque le poète et son inspiratrice » (p. ex. : Ménandre et Glycère)[1]

Dans un intéressant ouvrage paru à Bâle en 1943, mais dont on n'a eu connaissance en France qu'à la fin de la guerre, en 1945, *Die Bildnisse der antiken Dichter*,

Fig. 1.

Redner u. Denker, M. K. Schefold indique de son côté, fort justement à mon sens, qu'il faut reconnaître Aratos et la Muse sur un des *skyphoi* bachiques (fig. 1) de Berthouville-Bernay (Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles), où E. Babelon voyait encore en 1916[2], de façon assez fantaisiste, une prétendue scène de magie. Aucun doute qu'il ne s'agisse, beaucoup plutôt, d'un colloque du poète astrologue avec son inspiratrice[3]. Le second des *carchesia Bacchi* de Berthouville, où l'on a vu aussi de la magie, représente une scène de même type (cette fois, selon K. Schefold, il s'agirait de Thespis (?) : *ibid.*, p. 216, et fig. de la p. 226). Malheureusement, pour Aratos, M. K. Schefold a ignoré l'étude de Mlle A. Apostolaki, qui remonte pourtant à 1938 (Εἰκὼν τοῦ Ἀράτου ἐπὶ ὑφάσματος). Et il croit encore à des prototypes augustéens, de la fin du Ier s. av. J.-C. — J'aurai prochainement l'occa-

1. *L. l.*, p. 313. — Les pseudo-« Visites chez Icarios » répondent à un thème analogue.

2. *Le Trésor d'argenterie de Berthouville*, 1916 ; canthare n° 14, p. 109 sqq., face A, pl. 18 en bas, et dessin des p. 107-110 : « canthare à scènes magiques ».

3. K. Schefold, *l. l.*, p. 216, et fig. 12 à la p. 47 (Arat und Urania) ; cf. aussi, *ibid.*, p. 130.

sion de montrer par des arguments irréfutables la présence d'influences *pergaméniennes*, directes, sur d'autres offrandes du Trésor de Berthouville (la paire de canthares 8-9, pl. XI et suiv., dans la publication d'E. Babelon). Toute l'étude du Trésor de Bernay est à reprendre, et il serait temps de s'en occuper chez nous, car on sait ici ce qu'elle a fourni à M. K. Lehmann-Hartleben (*R. A.*, 1940, I, p. 83-85).

On croit rêver devant les interprétations qui avaient fait autorité jusqu'à nous en France, pour certains de ces documents magnifiques, si mal connus.

Si l'on se refère au skyphos de la fig. 1, M. K. Schefold (p. 216) a eu certainement raison de reconnaître Aratos, à gauche, dans le vieillard au manteau, appuyé sur un bâton ; il écoute la Muse assise, celle-ci assise en face de lui et lisant un *volumen*. Sur la pl. 16 de Babelon, on voit d'autre part Aratos opérer avec un *lituus* à la main (le souvenir des études de Germanicus a bien pu faire introduire cet instrument liturgique étrusque, dont l'apparition évoquerait (?) la période augustéenne). Le savant-astronome désigne, avec le *lituus*, un globe posé sur un socle bas[1], globe qu'entoure un zodiaque. — A l'arrière dans le champ, on aperçoit une lyre, et le symbole (iranien ?) d'une pomme de pin sur un cippe. Il ne peut ainsi s'agir que d'un poète, et du fondateur même de la poésie astronomique, que l'entourage d'Auguste avait su ranimer et diffuser.

Si M. K. Schefold avait connu l'étude de Mlle A. Apostolaki, il eût pu faire d'intéressants rapprochements, à joindre à ceux qu'il a raison d'indiquer[2]. Mlle A. Apostolaki avait repris, en 1938, le problème des monnaies de Pompeiopolis-Soloi (cf. K. Schefold, p. 172-173, nos 27-28). J'ai dit ailleurs à quels résultats elle était arrivée[3] pour la discrimination des types de Chrysippe (chauve) et d'Aratos (chevelu et barbu), tous deux originaires de Soloi, et depuis longtemps malencontreusement confondus. Outre l'Aratos du tissu égyptien du Musée Benaki, qui est représenté *nimbé* entre Uranie et Calliope, nous bénéficions désormais, grâce à Mlle A. Apostolaki, des utiles informations qui proviennent du Codex de Madrid (XIIe s.) contenant la traduction des œuvres du poète des *Phainomena*, par Germanicus : on retrouve là encore représentés le poète et sa Muse, mais cette fois sans inscriptions. Ch. P.

Un trait d'esprit de l'empereur Claude.

Suétone nous rapporte (*Claude*, 21) qu'avant d'ouvrir le canal qui devait servir d'émissaire aux eaux du lac Fucin, en l'an 52 de notre ère, l'empereur donna une naumachie. Avant le combat naval, ceux qui devaient y prendre part lui crièrent : « Have imperator, morituri te salutant ! » et l'empereur aurait répondu : « Aut non ! ». Sitôt entendue cette réponse, les combattants crurent que leur grâce avait été accordée, et personne ne voulait plus se battre : « Neque post hanc vocem, quasi venia data, quisquam dimicare vellet ». Claude eut fort à faire pour détromper les *naumachiarii* déserteurs du combat.

Dans son édition, M. H. Ailloud (Suétone, t. II, Paris, 1932) adopte la leçon « Aut non ». Il traduit : « Ave, imperator, ceux qui vont mourir te saluent ! », et Claude répondit : « Savoir s'ils mourront ! ». Sur la formule employée à l'adresse de

1. Non signalé par O. Brendel, *Röm. Mitt.*, 51, 1936, p. 1 sqq.
2. Avec la mosaïque de Trèves, avec la tête de la Villa Albani (p. 108-109, 3, et non, comme il est dit, p. 109, 5).
3. *REG.*, 56, 1943, p. 312-313.

Claude, rien à dire, sinon que, comme l'a fait observer H. J. Leon (*Transactions and Proceedings of the American philological Association*, 1939, pp. 46-50), l'expression n'est connue que par ce passage de *Claude* et par le texte de Dion Cassius, LX, 33, 3-4, et qu'elle fut employée alors par des *naumachiarii*, et non par des gladiateurs, dont on croit souvent, et à tort, qu'elle était la phrase de salutation traditionnelle à l'empereur.

En revanche, la réponse de Claude est plus délicate à comprendre. M. Ailloud a adopté le sens et la leçon proposés par Smilda (éd. de la *Vita Claudii*, Groningue, 1896). L'édition critique de Ihm (Leipzig, 1907) indique les leçons suivantes : *autem non* S ; *an non* G ε ; *at non* ρ ; *avete dett.* Entre toutes ces leçons, Ihm, comme avant lui Smilda, a préféré celle de M, le manuscrit le plus ancien, le Memmianus. On le verra, elle est la plus satisfaisante pour le sens, tandis que *avete vos* est la plus plate, rejetée avec raison. Les autres variantes paraissent dériver de la leçon du Memmianus, reconnue bien avant Roth (Leipzig, 1857), auquel se réfère Smilda, car elle figure déjà dans l'édition de Graevius (Utrecht, 1672), qui l'attribue à son tour à Schildius, 1656. La traduction littérale de *aut non* est : *ou non* !

La suite du texte montre que les *naumachiarii* firent porter la négation sur *morituri*. Mais je ne suis pas du tout certain que telle ait été l'intention de Claude : en effet, si l'empereur avait voulu dire : *non morituri*, on ne comprendrait pas sa surprise devant l'attitude résolument pacifiste de ses *naumachiarii* qui « font la grève » du combat. Ils ont pourtant l'air de bonne foi : *quasi venia data ;* or Claude éprouve de l'embarras, marqué par le participe *cunctatus :* il hésite et se demande s'il fera exécuter sur le champ les *naumachiarii*, et, par là, renoncera à sa naumachie, ou s'il les persuadera de combattre, ce qu'il obtient après une course désordonnée, *discurrens*. Je suppose donc que Claude n'avait pas voulu laisser espérer leur grâce à ces milliers d'hommes, et que sa réponse se rapportait, non pas à *morituri* comme le comprirent les *naumachiarii*, mais au dernier mot de leur phrase, à *salutant*. Claude aurait fait une plaisanterie plus ou moins heureuse sur la sincérité du salut qui lui était adressé ; mais les autres ont entendu la négation dans un sens qui leur était plus profitable. De là le quiproquo qui s'ajoute au bon (?) mot.

A l'appui de cette interprétation, nous ne pouvons invoquer le témoignage de Dion Cassius, qui ne rapporte rien de tel. L'anecdote paraît donc être de Suétone seul. En revanche, en lisant le chapitre 21, nous voyons qu'il rapporte d'autres plaisanteries *(joci)* plus ou moins fades de Claude, parmi lesquelles celle-ci n'est pas déplacée. Les éditeurs modernes sont bien excusables de l'avoir laissé échapper. Mais comment la rendre en français ? La traduction littérale indiquée plus haut serait incompréhensible à un lecteur qui n'aurait pas sous les yeux le texte latin ; il faut donc se résoudre à donner un équivalent ; il me semble que : « C'est à voir ! » répondrait à l'intention que dut manifester l'empereur. Y. Béquignon.

Un relief du « héros-cavalier » thrace à Belfort.

M. Léon Delarbre, conservateur du Musée de Belfort, a bien voulu nous communiquer la photographie du moulage d'un relief antique qui fait partie de son Musée.

L'original fut découvert, il y a longtemps (avant 1870), dans le quartier dit Faubourg des Vosges à Belfort. Il est conservé au Musée « Unterlinden », à Colmar (Espérandieu, *Rec.*, t. VII, p. 129, n° 5470).

Ce relief représente le « héros-cavalier » thrace, et, si nous ne nous trompons pas, il est le premier de son genre découvert en Gaule.

D'après son style, le relief belfortain est de très basse époque ; il date du IIIe et peut-être même du IVe siècle de notre ère.

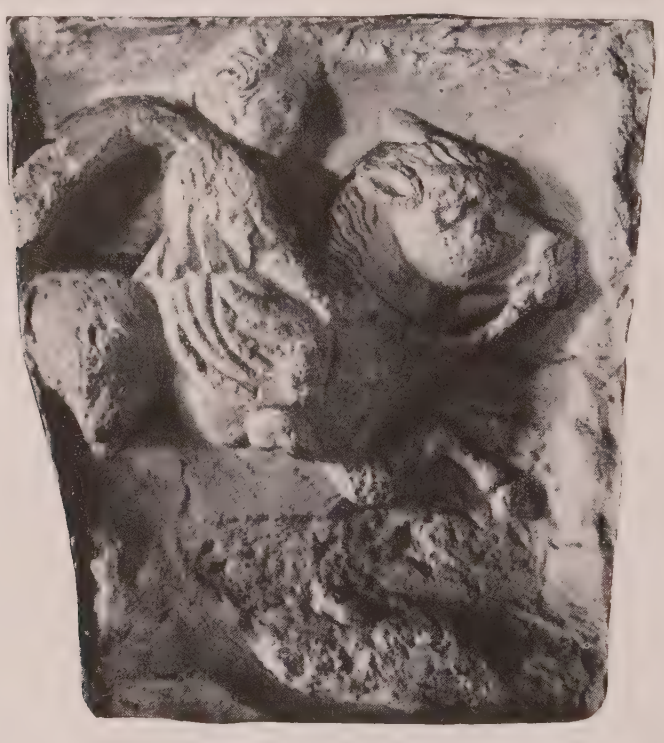

Fig. 1. — Héros-cavalier de Belfort.

On doit à G. Kazarow[1] les études les plus récentes sur les reliefs du dieu-cavalier, particulièrement nombreux dans son pays. De nombreuses références bibliographiques se trouvent dans la *R. E.* de Pauly-Wissowa[2].

La trouvaille de Belfort pourrait évidemment s'expliquer par la présence d'auxiliaires balkaniques de l'armée romaine en Bourgogne, au moment des premières attaques contre la Gaule. Mais elle fait également penser à d'autres influences. Dans un excellent travail paru à la veille de la guerre, le Suédois

1. G. Kazarow, *Germania*, 19, 1935, p. 315 ; surtout, *Die Denkmaeler d. thrakischen Reitergottes in Bulgarien*, 1938 (cf. *R. A.*, 1940, I, p. 136 sqq.), texte et pl.
2. *Realenzyclopaedie der Altertumswissenschaft, Suppl.* III, 1918, p. 1132.

W. Holmquist[1] a démontré que, derrière de nombreuses figurations — faisant se dérouler sur les coffrets funéraires chrétiens du IVe siècle du groupe de Vermand des combats de cirque, et des scènes de chasse d'apparence classique et banale — se cachent des symboles chrétiens.

Or, une des scènes qui figure sur les coffrets de Vermand[2] et de Mandeure[3] ainsi que sur une assiette en argent du Musée du Vatican[4], représente un héros-cavalier chassant ; ce cavalier ressemble fort à celui du relief de Belfort.

Le séjour en Bourgogne d'éléments thraces de l'armée romaine, au IIIe ou IVe siècle, fut de courte durée, puisqu'il n'est pas mentionné par les historiographes contemporains, ni attesté par des inscriptions.

Le caractère passager de ce séjour fait paraître assez improbable la création d'un sanctuaire permanent avec relief votif. On est tenté de chercher pour la consécration de notre petit monument religieux des motifs moins éphémères.

Si on trouve le héros-cavalier dans le monde gréco-romain classique sous l'aspect d'Hélios à cheval, de Bellérophon combattant la Chimère ou, au IVe siècle, sous celui d'un empereur dont le cheval foule aux pieds un gigantesque serpent[5], on le retrouve également dans le monde celtique sous celui du Jupiter à cheval terrassant un géant anguipède.

Plus tard, au VIe et VIIe siècles, on le retrouve dans l'art chrétien copte — qui fut soumis à ses débuts à tant d'influences religieuses venues d'Asie antérieure.

Constantin Ier fit ériger à Constantinople un monument glorifiant le Christ sous l'aspect d'Hélios[6].

Le dieu Horus à cheval devint un prototype du Saint cavalier de l'art copte considéré d'habitude comme saint Georges[7].

Il est possible que le Cavalier « thrace » de Belfort cache, sous une forme tronquée, un emblème religieux oriental, nullement thrace — soit le principe dualiste du Combat du Bien contre le Mal, d'Ormuzd et Ahriman, soit un symbole chrétien, choisi lorsque la libre manifestation de la jeune religion comportait encore des risques...

Il est curieux de noter que des influences de l'art chrétien copte, resté longtemps très cryptique, très symboliste, se retrouvent dans la même région bourguignonne trois siècles plus tard[8]. FROMOLS.

Les deux palliums de saint Césaire d'Arles.

Nous devons à F. Benoît, infatigable illustrateur des antiquités de sa chère cité d'Arles, une précieuse étude sur *Les Reliques de saint Césaire, archevêque*

---

1. *Kunstprobleme der Merowingerzeit* (Kungl. Vitterhets-, Historie och Antikvitets Akademiens Stockholm, 1939), p. 110 et sqq.
2. Pilloy, cimetière de Vermand.
3. Musée de Montbéliard, pièce inédite.
4. *Dedalo* I, 1927/28 ; HOLMQUIST, *Kunstprobleme der Merowingerzeit*, pl. XX-4.
5. Monnaie de Constant II ; au revers « *debellator hostium* » ; STJERNA, *Essays on Beowulf*, HOLMQUIST, *l. l.*, fig. 144.
6. W. F. VOLBACH, *Amtl. Berichte aus der königl. Kunstsammlung*, Berlin 1917-1918, p. 126.
7. A. BLANCHET, *La mosaïque*, p. 75.
8. Pour les sujets symboliques chrétiens décorant des « boucles burgondes », cf. : Sir M. CONWAY, *Burgundian buckles and coptic influences*, dans *Proc. Soc. of Antiq.*, ser. 2, vol. XXX, 1917-1918, p. 63 ; J. WERNER, *Italisches und koptisches Bronzegeschirr des 6. und 7. Jahrh. nordwärts der Alpen* (Mémoires consacrés à Th. Wiegand.)

d'Arles[1], qu'il a pu étudier à loisir à l'occasion des fêtes du XIV^e^ Centenaire de sa mort (oct. 542). Ces reliques, d'une authenticité certaine, et par là précieuses par leur date assurée, comprennent entre autres une ceinture de cuir, ornée d'une croix monogrammatique piquée, et surtout munie d'une magnifique boucle d'ivoire sculptée, chef-d'œuvre d'art copte ou syrien, dont les éléments décoratifs (pampres et oves), autant que la scène centrale (deux gardes endormis devant le Saint Sépulcre) méritent de retenir l'attention des historiens de l'art.

Mais nous sommes d'accord avec F. Benoît pour reconnaître les pièces les plus précieuses de l'ensemble dans deux paires d'étroites pièces d'étoffe, repliées sur elles-mêmes sur toute leur longueur de façon à former deux bandes sur quatre épaisseurs de tissu, d'une largeur de 0 m. 091. Toutes deux sont de couleur blanche et d'une extrême finesse ; l'une, longue de 2 m. 24, a une trame de laine fine, la chaîne en fils de soie ; elle porte à une extrémité un chrisme brodé au point de chaînette de 0 m. 13, de diamètre dont le « rhô latinisé » (R et non P), analogue à celui de la ceinture, paraît à F. Benoît (et nous pouvons faire confiance à sa compétence) « caractéristique de l'épigraphie de la basse vallée du Rhône ». La seconde, moins longue (1 m. 75), a la trame également de laine, mais la chaîne est de lin ; elle est sans ornement.

F. Benoît paraît éprouver quelque scrupule à identifier ces deux « écharpes » avec un vêtement ou un ornement liturgique. Je ne verrais pourtant là nulle « énigme », et y reconnaîtrais non le, mais les deux palliums de saint Césaire. Je dis bien les deux — à savoir d'abord le *pallium romain*, car des témoignages sûrs[2] attestent que Césaire en reçut la concession de la part du pape Symmaque en 513. C'est même la première mention certaine que nous possédions d'une telle concession, puisque la notice du *Liber Pontificalis*[3], concernant une telle faveur accordée par le pape Marc à l'évêque d'Ostie, est à bon droit suspecte. En second lieu, le *pallium gallican*, ou si on préfère (suivant l'exemple du savant Mauriste, Dom Ruinart), le *rational*, bien que ce nom ne paraisse avoir régulièrement désigné notre insigne qu'à partir du VIII^e^ s. L'existence de celui-ci est attestée, à la fin du VI^e^ s., par un texte dont F. Benoît ne paraît pas avoir mesuré l'exacte portée : le canon 6 du Concile de Mâcon de 583, qui interdit aux évêques de célébrer la messe *sine pallio*[4] : ce qui, à cette date, ne peut s'entendre, comme Dom Ruinart l'avait bien vu, du *pallium* romain ; car au VI^e^ s., il n'était encore concédé qu'au seul archevêque d'Arles; à la rigueur (mais c'est pure hypothèse) à quelques autres privilégiés. Plus tard, quand le *pallium* romain devint l'ornement régulier des archevêques, ceux-ci renoncèrent au *rational*, qui devint alors un insigne strictement épiscopal : d'où le nom de « *pallium* des évêques » sous lequel il est quelquefois désigné[5].

Il n'y a donc pas de surprise à trouver saint Césaire titulaire de deux *palliums*

---

1. *Cahiers archéologiques*, I, 1946, p. 51-62. [Il sera rendu compte ici-même de cette belle publication, à laquelle nous souhaitons la bienvenue. — *La Réd.*]

2. *Mon. Germ. Hist., Epist.* III, *Merow. et Karol. aevi* I, *Epist. Arelat.*, n^os^ 26 et 41, p. 40 et 62 ; *Vita Caesarii a familiaribus ejus scripta*, 42, dans l'éd. Morin des *Opera* de s. Césaire, v. II, p. 313.

3. T. I, p. 81, éd. Duchesne.

4. Ut episcopus sine palleo missas dicere non praesumat : *Mon. Germ. Hist. Leg.* III, *Concilia* I, *Conc. aevi merow.*, p. 157.

5. Voir là-dessus le mémoire fondamental de Dom RUINART, *De pallio archiepiscopali*, ap. MABILLON et RUINART, *Œuvres posthumes*, t. II (Paris, 1724), p. 452 sqq., d'où : Dom MORIN, ap. *Le Messager des Fidèles*, VI (1889), p. 258 sq. ; DUCHESNE,

ce qui ne veut pas dire qu'il les ait portés tous les deux à la fois en célébrant ! Leur présence parmi les reliques du saint explique qu'ils ne soient pas mentionnés dans le testament de Césaire, silence qui intrigue F. Benoît (p. 60). Reste à identifier l'un et l'autre : le chrisme au rhô latin suggèrerait de reconnaître le « rational » dans l'écharpe de soie ; celle de lin serait le *pallium* romain. On peut s'étonner de n'y point retrouver la croix qui orne ses représentations sur les mosaïques de Ravenne, mais peut-être cette bande, moins longue que la première, a-t-elle été écourtée. En tout cas, le rapprochement de nos deux bandes et de ces mosaïques est instructif : le *pallium* n'a pas encore la forme raide et apprêtée qu'il a prise ensuite ; c'est encore, comme disait Dom Morin, « un long cache-nez », assez librement drapé ; sa structure (tissu replié en quatre épaisseurs) vient à l'appui de l'hypothèse classique qui y voit la survivance de la *trabea* de la toge du Bas-Empire.

H.-I. Marrou.

Opinions téméraires.

C.-E. Magny, *Précieux Giraudoux :*

Jacques de Fontranges, comme Hermès, a perdu sa mère dès la naissance ; il sera protégé par son père contre les souillures de l'existence — boutons, rougeurs, ou égratignures — ainsi que le fut Hermès dans la cuisse paternelle (p. 93).

Ibid., p. 108 :

La guerre de Troie, cette pièce d'hommes, dominée pourtant par Hélène, Séléné la magicienne.

Origines du culte chrétien, 5e éd., p. 408 ; Dom Leclercq, ap. *Dict. d'arch. chrét. et de lit., s. v. Pallium* (t. XIII, *l. c.*, 935-6) et *Rational* (sous presse) : articles où l'auteur rectifie l'opinion erronée qu'il avait émise dans son article *Étole* du même *Dictionnaire* (t. V, 1, c. 675).

BIBLIOGRAPHIE

Maurice Jacq, *Catalogue du Musée archéologique James-Miln-Zacharie-Le Rouzic*[1]. Vannes, Lafolye et J. de Lamarzelle, 1942 ; in-8°, 255 p., 27 fig. — Inventaire de l'une des collections archéologiques les plus importantes de la Bretagne, plutôt que catalogue, malgré les quelques notices, souvent vieillies qui accompagnent certains des chapitres. Cet ouvrage sera utile, du moins, pour le détail des mobiliers funéraires recueillis dans les monuments restaurés ou fouillés par Z. Le Rouzic. On aurait souhaité une illustration plus abondante et plus caractéristique. Les épreuves ont été bien mal corrigées : p. 16, Boulé, pour *Boule ;* p. 20, Kayson, pour *Vayson ;* p. 21 et 49, Hologène, pour *Holocène ;* p. 21, Achelléen, pour *Acheuléen ;* p. 25, Robenhausiexne, pour *Robenhausienne*, etc.

R. L.

A. L. Guyot, *Origine des plantes cultivées.* — Coll. « Que sais-je ? », n° 79. Paris. Presses Universitaires de France, 1942 ; pet. in-8°, 126 p. — On lira avec profit ce court traité qui donne un résumé précis et bien documenté des recherches faites, particulièrement en U. R. S. S., sur les origines des plantes cultivées et de l'agriculture, sur le synchronisme étroit qui lie le passé de la plante au passé de l'homme, l'indépendance des foyers originels, le rôle des parasites naturels des plantes.

R. L.

André Glory, *La civilisation du Néolithique en Haute-Alsace.* Toulouse, Impr. Lion, 1942 ; in-8°, III-412 p., X pl., 1 carte. — La première partie de cette thèse, présentée pour le doctorat d'Université, constitue un utile répertoire des découvertes néolithiques de la Haute-Alsace, outillage de pierre et de bois de cervidé, céramique, modes d'habitat et de sépultures. La seconde partie « Étude et interprétation des documents », aurait gagné à une rédaction plus condensée. Il semble parfois que l'auteur tire à la ligne, surtout dans le commentaire ethnographique, dont l'information utilise des ouvrages de seconde main. Quelques notes souvent auraient été suffisantes. On pourrait encore reprocher à M. Glory d'avoir fait la part trop belle à l'étude typologique des haches, au détriment des autres catégories d'outils et d'objets, qu'il n'eût pas été inutile de confronter les unes avec les autres. Inventaire pratique, cette thèse apporte encore quelques conclusions nouvelles à l'histoire du peuplement néolithique de la Haute-Alsace. Quand nous posséderons pour la plupart de nos grandes régions naturelles de telles monographies, il sera possible d'écrire une histoire du Néolithique français.

La carte des trouvailles néolithiques, dans le Haut-Rhin, fait connaître deux centres principaux de peuplement, les collines jurassiques du Sundgau et le pays de Belfort. Les Néolithiques ont évité la plaine d'Alsace, alors fréquemment inon-

1. Carnac, Morbihan.

dée, de même que les Vosges, dont les pentes boisées constituaient une réserve de chasse, mais dont la zone cultivable était pratiquement inexistante. Ce sont les terrains du loess, fertiles et bien irrigués, qui ont été recherchés par les groupes d'agriculteurs ; ils y installèrent leurs foyers : fonds de cabanes, creusés dans le loess, près des cours d'eau ou des forêts, caractéristiques des villages agricoles ; palafittes d'étangs, de rivières et des bords du Rhin. Des rapports de civilisations unissent ces divers groupes aux ensembles de la Suisse, de la Franche-Comté et de la Bourgogne.

Le résultat le plus appréciable de ce livre aura été de permettre une esquisse des modalités de l'occupation des territoires alsaciens. Pendant le Néolithique moyen, les porteurs de la hache ronde en pierre dure occupent les principaux points du Sundgau, et, en remontant l'Ill, arrivent jusque dans la région de Mulhouse. C'est à ces populations que l'on doit les premières pénétrations dans les vallées vosgiennes. Ces lacustres, qui se rattachent à la plus ancienne civilisation des palafittes suisses, ont gravi les collines sous-vosgiennes, délaissant la plaine marécageuse du Rhin ; on trouve des traces de leur passage à Guebwiller, Rouffach, Beblenheim. Environ le III^e^ millénaire, des groupes de la céramique poinçonnée pénètrent en Basse-Alsace. Mais cette culture est assez peu représentée dans le Haut-Rhin. Sur le loess, s'installent les populations de la céramique rubanée, dispersées en petites colonies agricoles. Par la vallée de l'Ill, elles se répandent dans le Sundgau central, où elles apportent une civilisation déjà décadente et qui n'est guère qu'un prolongement attardé de celle du Bas-Rhin. Le Néolithique récent est marqué par la disparition de cette culture, devant celle des porteurs de la hache à section équarrie. Ce lacustre récent est une découverte heureuse de M. Glory, permettant d'expliquer bien des anomalies de la stratigraphie. Toute la période de la fin du Néolithique est très complexe. L'Alsace est parcourue par des populations diverses dont la succession n'est pas aisée à établir. On peut cependant distinguer le groupe des porteurs de la céramique tulipiforme, et celui de la céramique à triangles et losanges rayés, du style du Camp de Chassey. A travers ces tribus, circulent les archers du campaniforme à décor cordé et à zones. C'est vers la fin de la dite période qu'apparaissent les marteaux en pierre noble perforés, imitation des formes métalliques des Balkans et de la Hongrie. L'Alsace est alors comme le point de rencontre de courants venus de l'Est et de l'Ouest (Péninsule ibérique). Les premiers lingots de cuivre sont importés de Suisse en Haute-Alsace, et, vers 1900 avant notre ère, les usagers du poignard triangulaire et de l'épingle à tête écrasée en feuille de saule s'infiltrent à travers les Néolithiques.

R. L.

R. Dussaud, *Les découvertes de Ras-Shamra (Ugarit) et l'Ancien Testament,* 2^e^ *éd. revue et augmentée.* Paris, Geuthner, 1941 ; in-8°, 214 p., 38 fig. dans le texte. — La première édition de ce travail avait paru en 1937 ; le succès qu'elle obtint (*Journ. Sav.*, 1939, p. 178 sqq.), autant que le progrès des découvertes — ininterrompu jusqu'à la guerre, qui, hélas ! le compromet désormais gravement — ont déterminé la rapide apparition de cette seconde mise au point « revue et augmentée », fort substantielle, assurément.

C'est naturellement aux orientalistes qu'incombera la tâche de peser les résultats obtenus, de vérifier dans le détail, textes et monuments en mains, les gains historiques. Point n'est besoin, du moins, d'être spécialiste de l'histoire ancienne du Proche-Orient pour sentir le profit de tels livres, qui renouvellent miraculeu-

sement, peut-on dire, l'aspect de problèmes essentiels. Les archéologues qui s'intéressent aux civilisations de la Méditerranée n'auront point eu tous les moyens de suivre sur place, ou même de près, les brillantes étapes de l'exhumation d'Ougarit ; grâce à M. R. Dussaud — qui, ne l'oublions pas, a été l'animateur des fouilles françaises de Syrie entre les deux guerres mondiales — ils pourront apercevoir, dans un raccourci méthodique et saisissant, le chemin parcouru. Pendant le temps qui sépare les deux éditions, les *Ugaritica* I de M. Claude Schaeffer ont paru aussi (1939), avec une bibliographie de 512 numéros (cf. *Syria*, 21, 1940 p. 95-99).

Ainsi que le relève M. R. Dussaud, p. 8, « la singularité de la civilisation d'Ougarit, qui a entraîné quelques méprises, tient à ce que, située à l'extrême Nord de la Syrie, elle plonge ses racines les plus puissantes dans le Sud palestinien ». Ainsi était posée la question des rapports entre les textes d'Ougarit et ceux de l'Ancien Testament. Si ces rapports ne sont plus niés, ils sont, dit M. R. Dussaud, « diversement appréciés et parfois désespérément minimisés ». M. R. Dussaud se targue d'avoir établi son point de vue sans préoccupation d'école ou de confession. Ainsi, ceux-là mêmes qui seraient tentés de ne pas souscrire sans réserves à ses conclusions lui reconnaîtront une position originale et forte.

On commence à apercevoir que les Cananéens, rameau ethnique dont les Hébreux firent partie, ont eu une religion développée. Tant qu'on n'avait pas d'inscriptions du milieu du II^e^ millénaire, ceux-là avaient beau jeu, qui contestaient la valeur de la tradition patriarcale crue orale. Une des conséquences du revirement dont la « Bibliothèque » d'Ougarit a décidé, c'est de valoriser la confiance mise par E. Renan — en contraste avec l'hypercritique de l'École de Wellhausen — dans les données primitives d'une religion encore obscure en son temps. Ce qu'on appelait crédulité subjective devient prescience intuitive : l'archéologie aidant, qui n'a pas fini de rétablir l'intérêt historique des « légendes » en tous points du monde antique. Naturellement, entre E. Renan et nous, la méthode a évolué : ce qu'on vise prudemment à retrouver, c'est désormais plutôt le culte que la légende, le rite avant le mythe. Dans son livre, M. R. Dussaud s'est efforcé de montrer, de ce point de vue, que les Israélites prémosaïques, pour la religion, comme pour la civilisation et la langue, s'apparentaient essentiellement aux Cananéens : ils auraient eu une mythologie fort riche, dont les traces seules paraissent encore à travers l'Ancien Testament. On leur a fait tort en ne leur concédant qu'un élémentaire polydémonisme.

Telle est la thèse du livre. Pour l'établir, M. R. Dussaud examine les sources. Il met en lumière les richesses récupérées, de ce seul point de vue, à Ras-Shamra depuis 1929. Il marque la chronologie des niveaux archéologiques et les étapes du peuplement ; il examine les temples, les installations urbaines, les nécropoles. Grâce aux fouilles de Byblos et d'Ougarit, notamment, nous connaissons maintenant l'art phénicien du second millénaire. On trouvera là-dessus, dans le livre, un chapitre novateur et prudent, à quoi fait suite le meilleur exposé que nous ayons sur l'histoire du déchiffrement de l'écriture cunéiforme alphabétique d'Ougarit (p. 63 sqq.). C'est de là qu'est sortie notre connaissance de l'habitat primitif des Phéniciens (étendu à la région du Liban, où les Phéniciens trouvaient le bois nécessaire à leur marine) ; de là aussi, par contre-coup, la perception nouvelle dont nous bénéficions, quant à l'historicité des traditions patriarcales transmises un jour aux Israélites.

P. 87 sqq., M. R. Dussaud a esquissé une étude générale du Panthéon phénicien, d'après les documents nouveaux : le progrès sur le passé de notre maigre savoir

est infini, car tout d'abord, beaucoup, avec Baudissin, avaient douté de l'existence d'un panthéon de Phénicie. Déchiffrés par M. Ch. Virolleaud, les poèmes de Ras-Shamra ont bouleversé cet état précaire, fondé le pouvoir d'El, de Baʿal et Aliyan Baʿal, de son ennemi Mot, précisé le rôle de Dagon. Ils nous ont révélé le caractère des grandes déesses locales, Ashérat, ʿAnat et ʿAshtart. Sur les mythes phéniciens, on peut dire que les mêmes trouvailles nous ont tout appris : comment eût-on pu concevoir, avant 1929, le chapitre VIII, p. 115 sqq., dont M. R. Dussaud nous a fait bénéficier ? Les archéologues s'intéresseront particulièrement aux textes concernant la construction du temple de Baʿal, p. 121 sqq., œuvre de l'architecte Kousor-et-Hasis : l'emploi du bois du Liban et de l'Hermon (Siryon) atteste l'origine méridionale (et même sidonienne) de la tradition : le temple comportait une lucarne, afin que l'eau du ciel pût y pénétrer : Damascius, d'ailleurs, appelle Κουσορός : ἀνοιγεύς. Le cérémonial de consécration éclairera vivement les traditions relatives à la consécration du temple de Salomon à Jérusalem. C'est, comme on attend bien d'après le titre du livre, sur ces formes de rapprochement possibles, que l'enquête de M. R. Dussaud a mis de préférence l'accent. Mais même pour les historiens de la Méditerranée classique, l'étude présentée — soutenue linguistiquement, archéologiquement, par une riche documentation comparative — apportera des lumières précieuses. Sans que le manque de compétence permette à l'auteur de ce compte rendu d'oser prendre parti sur l'essentiel du débat, il est bien sûr qu'il n'aura pas été seul à bénéficier de cette recherche si novatrice, autour de la primitive poésie du monde phénicien et palestinien : tant, au passage, s'éclairent d'institutions, de traditions, certaines dépassant de loin le domaine régional de la Syrie et de la Palestine. Qu'il suffise de rappeler, à cette place, les recherches auxquelles M. R. Vallois, par exemple, vient de se livrer, dans sa thèse sur *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, à partir des textes concernant les autels sur tours (cf. p. 183-184). N'est-ce pas, d'autre part, M. R. Dussaud lui-même qui a appelé l'attention (p. 193) sur ce que l'exégèse des cultes puniques de Carthage pourra devoir aux travaux dont Ougarit est la source ? La solution des incertitudes qui touchaient, p. ex., la nature essentielle de Baʿal Ammon, de Tanit, ou les rapports de Tanit Penè Baal et d'Ashtart, nous vient du pays même d'où Didon s'était transportée : c'est le panthéon phénicien qu'on découvre sous le panthéon punique[1].

Ch. P.

---

1. Voici quelques notes de lecture que je me permets de soumettre au jugement de M. R. Dussaud. — P. 61-62, pour la Déesse-mère de Minet-el-Beida, porteuse de bouquets d'épis que deux bouquetins symétriques cherchent à atteindre, est-il nécessaire de supposer un trajet d'Est en Ouest avec retour d'Ouest en Est ? Pourquoi ne pas penser à un commun point de départ, la déesse agraire des Crétois ayant pu être à l'origine des figurations adoptées par les Phéniciens et Syriens d'Ougarit, d'une part, par les Mycéniens, de l'autre ? Il est prouvé maintenant (*Rev. archéol.*, 1942-1943, II, p. 83) que les Achéens de Mycènes avaient dans leurs sanctuaires des ivoires crétois, répondant à une religion d'origine crétoise. — P. 86, n. 1, on peut maintenant renvoyer, pour l'étude des marines égéennes, à l'article de M. Sp. Marinatos, *BCH.*, 57, 1933, p. 170 sqq. — P. 127, à propos de la lucarne du temple de Ba'al, on rappellera les purifications faites au sanctuaire de l'Athena de Lindos, par l'eau du ciel (on lui laisse libre passage dans le temple au-dessus d'une région profanée, sur conseil de la déesse : *Chron. lindienne*) ; cf. aussi, au Porche Nord de l'Erechtheion, l'ouverture du toit au-dessus de l'Autel du Sacrificateur et de la tombe d'Erechthée. Le porche Nord de l'Erechtheion, comme on sait, était — depuis le temps de Cécrops, roi-serpent, instaurateur du culte — dédié à Zeus Hypatos, dieu préhellénique.

G. Contenau, *Le Déluge babylonien. Ishtar aux Enfers. La Tour de Babel.* Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1941 ; in-8°, 295 p., 8 pl., 52 fig. — Après avoir illustré la légende de Gilgamesh, la divination chez les Assyriens et les Babyloniens, l'auteur poursuit ici ses recherches sur les religions mésopotamiennes, par l'étude de trois des mythes qui renseignent le mieux sur les dieux et le caractère du culte. Connues par les tablettes, dont les textes les plus précis appartenaient à la bibliothèque d'Assurbanipal, à Ninive, ces trois légendes présentent des caractères différents. Avec le déluge, c'est le reflet de croyances appartenant à un fond commun de l'humanité. Phénomènes naturels et grands événements historiques ont été regardés par les Sumériens comme l'expression de la volonté divine. Le déluge fut une punition infligée aux hommes pour leurs fautes, à ces hommes créés pour adorer et servir les dieux. L'épisode, inscrit dans la chronologie officielle, repose sur une source unique, dont la XI^e^ tablette, contemporaine de Gilgamesh, reproduit le texte akkadien. Après avoir, dans la mesure du possible, précisé la topographie et les divers épisodes du récit, M. Contenau le rapproche des autres narrations du même événement en Asie Mineure, et plus particulièrement du texte de la Genèse, qui, d'ailleurs, n'a exercé aucune influence sur le thème mésopotamien, nettement plus ancien. La notion du déluge s'est formée en Mésopotamie ; elle traduit les inondations du Tigre et de l'Euphrate, dont les traces apparaissent dans les couches archéologiques d'Ur et de Kish. La légende d'Ishtar permet de pénétrer dans le domaine des religions naturalistes ; dépassant les cadres du récit, l'auteur brosse un tableau de la religion sumérienne et de ses dieux : Abu et la Grande Déesse, grands dieux de la fertilité, Tannemuz, dieu parfait de la végétation, qui reparaît en Phénicie sous le nom d'Adon, et en Grèce, sous la forme Adonis. Le mythe d'Ishtar précise encore la condition des morts, des « revendicateurs qu'il faut satisfaire » par des offrandes qui ne sont, à tout prendre, qu'une « précaution ». Récit aussi qui dépasse les frontières de la Mésopotamie et exerce son action sur le chant XI de l'*Odyssée*. Quant à l'épisode biblique de la Tour de Babel, il puise ses origines dans la tour à étages, ou ziqqurat, qui accompagne tout sanctuaire mésopotamien ; plus particulièrement, il évoque la ziqqurat du temple d'Esagil, à Babylone, dédié à Bel-Marduk.

La portée des deux épisodes du Déluge et de la Descente d'Ishtar aux Enfers est encore plus générale. Avec le Déluge, « nous éprouvons en quelle communauté d'esprit nous sommes avec l'Orient » ; avec Ishtar, ce sont « des religions aimables, de gaieté, de lutte contre l'horreur de la mort » que, plus tard, les légions et les marchands orientaux répandront dans le monde romain : étapes, en quelque sorte, qui prépareront l'avènement de croyances plus hautes, elles aussi venues d'Orient. R. L.

Erik Sjöqvist, *Problems of the Late Cypriote Bronze Age (The Swedish Cyprus Expedition)*, Stockholm, 1940 ; XII + 226 p., 29 fig. — Cette monographie sur la période dernière de l'Age du Bronze à Chypre est incontestablement le meilleur travail réalisé jusqu'ici, sur la préhistoire de l'île. Le progrès paraît très marqué, si l'on compare le *Prehistoric Cyprus* de E. Gjerstad, qui date de 1926. C'est témoigner ici de ce que nous aurons dû aux dix années de fouilles et d'études des archéologues suédois à Chypre.

L'ouvrage traite de l'architecture (et aussi des lieux de culte), des sépultures ; à Enkomi, on a dégagé une *tholos* grossièrement construite, du temps antérieur à l'influence minoenne, et plusieurs tombes à chambre, dont le plan et la construc-

tion sont influencés par le voisinage des tombes d'Ougarit. M. E. Sjöqvist examine ensuite les produits de la céramique, et leur origine, les questions de chronologie, et les relations extérieures. Le travail est fort important pour l'histoire du commerce primitif en Méditerranée orientale, et pour les mouvements de populations.

On pourra discuter certaines conclusions, et déjà le fait que l'auteur a considéré l'apparition des Achéens, à Chypre, comme ne résultant aucunement d'une conquête ou d'une colonisation imposée, mais plutôt comme l'effet d'une pénétration pacifique de concessionnaires. M. E. Sjöqvist ne manque pas d'ailleurs de reconnaître que d'autres immigrants ont bien pu venir aussi d'ailleurs, mais il semble qu'il y ait eu, par rapport au continent syrien, et particulièrement par rapport à Ougarit, une différence essentielle, et non point progressive. C'est seulement à Chypre, nous dit-on, que les immigrants achéens ont été assez nombreux et assez influents pour introduire des éléments durables et actifs dans la civilisation de l'île : c'est ainsi qu'ils ont dû substituer leur système d'écriture usuelle sur le continent au système oriental de l'île : ce qui n'est pas arrivé une seule fois à Ougarit.

Dans l'étude de la céramique chypriote, on peut ratifier, semble-t-il, pour l'essentiel les jugements de M. E. Sjöqvist.

M. Fr. Schachermeyr, qui a donné sur l'ensemble du livre une appréciation très favorable[1], a suggéré qu'à côté du *mycénien continental* (qui se rencontre aussi parfois dans le Sud-Est de l'île) et du *rhodo-mycénien*, on trouve encore à Chypre (comme à Ougarit et en d'autres régions côtières orientales), une production purement helladique, « mycénienne », certainement introduite par les Achéens : elle a été considérée elle-même par D. Fimmen et W. Gjerstad comme une trace de l'influence de la Grèce continentale, à classer à part seulement à cause de quelques particularités stylistiques[2]. Le principal lieu d'origine était Chypre ; ce qui n'exclut pas précisément qu'on n'en puisse trouver trace de temps en temps à Ougarit, mais cela n'est pas encore établi. Cette céramique étant déterminée par sa position stylistique et son fini technique comme « achéenne », on pourrait la désigner sous le nom de *cypro-mycénien*. — Il y a eu aussi, comme on voit, plus rarement à Chypre, plus fréquemment dans les autres pays du Levant, une céramique d'imitation « mycénienne ». Celle-ci était introduite par les éléments de population orientale immigrée, éléments mêlés. On la trouve à la fois en Syrie, en Palestine, voire en Égypte. C'est celle-là seule que M. Fr. Schachermeyr voudrait appeler *levanto-helladique*, ou *levanto-mycénienne*.

Au surplus, les limites entre le *cypro-mycénien* et le *levanto-helladique* sont assez peu rigoureuses, ce qu'expliquerait l'immigration d'éléments achéens, même dans les régions situées à l'Est de Chypre. X.

E. Van Hall, *Over den Oorsprong van de Grieksche Grafstele.* Amsterdam, N. V. Noord-hollandische Nitgevers Maatschappij, 1941 ; in-8°, 222 p., 26 fig. dans le texte. — L'étude que Mme E. Van Hall consacre à « l'origine des stèles funéraires grecques » est rendue accessible grâce à un résumé en français assez étendu (p. 182-206), qui permet de prendre aisément connaissance des thèses essentielles de l'ouvrage. Grâce à des notes nombreuses, une bibliographie abondante, sinon tou-

1. *Klio*, 35, 1942, p. 122-123.
2. Cf. Fr. Schachermeyr, *Etrusk. Frühgeschichte*, p. 23 A. I, et E. Sjöqvist, *l. l.*

jours étroitement limitée au sujet, et par un souci constant de résumer les théories antérieures, ce traité rendra des services à quiconque abordera non seulement le problème de l'origine des stèles funéraires, mais aussi ceux, connexes, des κολοσσοί et des hermès. On regrette assurément que l'auteur ait dû réduire l'illustration à quelques croquis sommaires. Du moins le livre apporte-t-il un état des questions précieux, ainsi qu'une prise de position critique à l'égard de certaines d'entre elles. Après avoir, dans le chap. I, résumé les diverses opinions en présence au sujet de l'origine et du sens des stèles funéraires, Mme V. H. étudie (chap. II) les stèles du v^e^ et du iv^e^ s., et, contrairement à l'interprétation de P.-L. Couchoud (*R. A.*, 1923, II, p. 99-118 et 233-260), tient que c'est d'ordinaire le mort, et non un personnage divin, qui s'y trouve représenté. Elle a ensuite recours (chap. III) à des documents de plus en plus anciens, dont le témoignage lui paraît devoir écarter diverses interprétations erronées du sens primitif de la stèle. En revanche, d'autres documents archaïques, qui sont de véritables κολοσσοί, fournissent une indication, qui, pense Mme V. H., est décisive : les stèles ont été dressées sur les tombeaux pour servir de *substituts* au corps périssable. Au cours des chap. IV et V, Mme V. H., qui puise l'essentiel de sa documentation dans l'article de Benveniste (*Rev. Phil.*, 1932, p. 118 sqq.) consacré au mot κολοσσός, évoque divers problèmes particuliers : celui des pierres de Dendra-Midéa (cf. Ch. Picard, *Rev. Phil.*, 1933, p. 341), celui des κολοσσοί de la loi sacrée de Cyrène, celui de la stèle d'Agamédès (cf. P. Guillon, *Rev. Phil.*, 1936, p. 209 sq.). On pensera peut-être que, dans cet exposé, Mme V. H. passe trop aisément du substitut enfermé dans le cénotaphe, pour lequel nous avons des certitudes, à la stèle dressée sur la tombe occupée. La filiation n'apparaît pas incontestable d'un type à l'autre. On peut se demander d'ailleurs s'il n'y a pas là un problème trop précisément posé : n'est-il pas probable que la stèle, qui marque pour le passant le lieu de la sépulture et le souvenir du mort, a été, dès le début, tout à la fois un σῆμα et un μνῆμα, même si elle jouait alors, ce qui n'est pas prouvé, également le rôle d'un substitut ? — Des comparaisons intéressantes avec la Chine et les Indes néerlandaises paraissent fournir à Mme V. H. (chap. VI) confirmation de ses théories au sujet des κολοσσοί. — Le chap. VII est consacré au problème des hermès : l'auteur les croit plus anciens que ne le semble dire la tradition, qui les fait remonter aux Pisistratides. Mme V. H. développe ici toute une théorie sur l'origine du dieu, qui se serait dégagé peu à peu, en vertu du pouvoir d'abstraction qu'ont eu les Grecs, de la multiplicité primitive des ἑρμαῖ, nom qui aurait été donné à l'esprit de chaque défunt (cf. Zeus Meilichios et les Meilichioi). Le pilier quadrangulaire de chaque hermès serait sorti, non du bétyle informe, mais du *Couros* simplifié. Il y a une large part d'hypothèse dans toute cette construction. — Enfin le dernier chapitre, essayant de préciser le lieu d'origine de la stèle grecque, refuse de l'attribuer à l'Égypte ou aux pays du Nord, et préfère y voir un élément appartenant au fonds commun des civilisations méditerranéennes. Pourtant, ajoute Mme V. H., des influences nordiques ont joué, lorsqu'après les invasions achéenne et dorienne, on préféra à l'ancien κολοσσός, plus ou moins anthropomorphe, une stèle aniconique (?). C'est aussi une influence nordique (?) qui se serait manifestée dans les lois du v^e^ et du iv^e^ s. proscrivant l'érection des *hermae* sur les tombes. En somme, la stèle funéraire apparaît à Mme V. H. comme un compromis typiquement grec entre éléments nordiques et éléments méditerranéens.

Cette analyse permet de voir, croyons-nous, le profit qu'on pourra tirer du livre de Mme V. H. : à côté de théories personnelles, parfois aventureuses, on y

trouvera surtout d'utiles mises au point et des références commodes. C'est assez pour que les archéologues lui sachent gré. Fr. Chamoux.

Jean Babelon, *Le portrait dans l'antiquité d'après les monnaies.* Paris, Payot, 1942 ; 207 p., 32 pl. — Il est malaisé de définir ce qu'est exactement un portrait, tant ont varié les « positions diverses que prend le contemplateur en face du modèle humain ». Ce sont ces positions que M. J. Babelon définit dans l'introduction, depuis les Grecs jusqu'au portrait romantique de Delacroix par Baudelaire, et même plus loin encore. Tantôt, le « type divin » de l'image seul a été retenu, tantôt quelques traits choisis suffisent à caractériser l'individu. Ailleurs, certains « s'épuisent dans une analyse qui veut être exhaustive, sans se soucier de ce résidu qui échappe à toute prise, et qui souvent fait toute l'affaire. Les plus imaginatifs s'attardent à des incantations » (p. 28). — Le portrait est un « double », et doit offrir une ressemblance positive du modèle. Mais, rapidement, un conflit surgit entre l'artiste et son modèle, entre la ressemblance brutale et l'art. De ces diverses modes de représentations, le portrait métallique — avec le profil « hiéroglyphe d'une ressemblance », l'isolement de la figure, sa majesté un peu distante, sa valeur mnémotechnique, son adaptation facile au relief aplati et au cadre circulaire de la monnaie ou de la médaille — se prête spécialement à une étude d'un type de portrait. Ces figurations portent le reflet des tendances de la grande sculpture. Dans les cinq chapitres qui composent le livre, M. J. Babelon étudie successivement les étapes de l'évolution de ce portrait monétaire. Les sous-titres marquent les tendances : I. L'art monétaire primitif. Du sceau au type monétaire. Du type animal. au profil humain. L'image idéalisée. — II. L'art hellénistique et le portrait expressif Influences réciproques de l'Orient et de la Grèce. — III. Le portrait romain réaliste et son développement à l'époque impériale. Du pragmatisme au constructivisme décoratif du Bas-Empire. — IV. Le portrait byzantin. De la stylisation byzantine au symbolisme hiératique. — V. Les monnaies barbares. Imitations et déformations paralogiques. — La revue est un peu rapide et ne va pas sans erreurs.

Lorsque M. J. Babelon, à propos des monnaies gauloises (p. 181-182) signale une « ingénuité totale », une « absence complète de sens critique », je ne suis pas de son avis. Sur les monnaies, comme dans les orfèvreries celtiques, c'est un décor purement linéaire, dont les éléments zoomorphiques font partie intégrante, à telles enseignes que les formes des êtres animés sont défigurées, dissociées même, pour en fournir les éléments. La décomposition des divers éléments de la figure humaine, sur les monnaies, obéit aux mêmes préoccupations volontaires que celles ayant déterminé la dissociation de la palmette grecque, dont les volutes ont donné naissance aux ornements en S. Rien de plus éloigné de l'art gaulois que le portrait : la figure animée, homme ou animal, n'est ici que prétexte à décor. R. L.

Georges Dumézil, *Horace et les Curiaces.* Coll. « *Les Mythes romains* ». Paris, Gallimard, 1942 ; in-16, 142 p. — Les vieux mythes des Indo-Européens ne survivent à Rome que costumés en histoire, et en histoire nationale. Ce premier volume étudie ce qu'est devenu à Rome le mythe qui, chez les Indo-Européens, justifiait le rituel d'initiation militaire des jeunes gens, et, qui est encore bien conservé, avec sa valeur ancienne, dans la littérature de l'Irlande païenne (légende de Cûchulainn, épisode de la lutte contre les trois fils de Nechta). Ce mythe, en liaison plus ou moins étroite avec les rites, comportait plusieurs épisodes : acquisition du précieux don de *fureur* guerrière par un combat avec un adversaire

triple ; retour chez les siens du jeune homme « furieux », et son opposition violente avec une parente impudique ; médication calmante et purifiante rendant le jeune homme inoffensif sans lui faire perdre ses dons guerriers. C'est la matière même qui, dépouillée de son ressort mystique et tournée en roman, constitue l'aventure d'Horace vainqueur des trois Curiaces, meurtrier de sa sœur, condamné, gracié et purifié par les Romains. X.

Fritz Krischen, *Die Stadtmauern von Pompeji und griechische Festungsbaukunst in Unteritalien und Sizilien* (*Die hellenistische Kunst in Pompeji*, Bd. VII). Berlin, de Gruyter, 1941 ; 39 p., in-fol., 35 fig., 45 pl., 1 dépliant. — F. Krischen publie l'essentiel de l'enceinte de Pompéi, avec certaines parties des remparts de Paestum, Syracuse (l'Euryale), Sélinonte (Mur Nord), Eryx (Mur Ouest) et Motyé. Le double intérêt de cette publication est de mettre en valeur, en les confrontant, divers caractères de ces murailles se rapportant aux premiers temps de la fortification hellénistique, et de tenter d'établir une chronologie comparée ayant pour base celle de Pompéi. — On trouve à Pompéi comme à Paestum le traditionnel rempart double, formé de deux murs séparés par un large remblai ; mais, tandis qu'à Pompéi le mur extérieur est couronné de créneaux, on a, à Paestum comme à l'Euryale et à Sélinonte, un parapet continu percé de θυρίδες très espacées : c'est la forme nouvelle du parapet-couloir hellénistique (que l'on connaissait déjà, par exemple, à Chalcis d'Acarnanie ou à Phylè). Les tours, absentes de Pompéi jusqu'à l'époque de Sylla, sont, à Paestum, carrées, couvertes, et sans décoration, de même qu'à l'Euryale ; elles ont des escaliers intérieurs, et l'on connaît à Paestum quelques escaliers accolés aux courtines. C'est à la dernière époque (Sylla) qu'apparaissent les tours carrées décorées au sommet de pilastres, d'une frise dorique et, en outre, à Paestum, de chapiteaux à têtes de femme analogues à ceux du temple II du Forum, que Fr. Krauss a daté de la même époque (*Der korinthisch-dorische Tempel am Forum von Paestum, Denkmäler antiker Architektur*, Bd. VII, Berlin : W. de Gruyter, 1939, 81 p., in-fol., 51 pl.). — La chronologie de base établie pour Pompéi paraît solidement fondée, sur les découvertes de A. Maiuri. On peut résumer comme suit l'ensemble de la chronologie comparée :

	Pompéi	Paestum	L'Euryale	Sélinonte
I	*avant 600 :* fondation de la ville, enceinte osque, inconnue.	enceinte grecque de Posidonia, inconnue.		
II	*avant 400 :* enceinte samnite à créneaux (connue au Nord entre les portes d'Herculanum et du Vésuve, et au Sud à la porte de Stabies).	*vers 400 (?) :* moitié Ouest de l'enceinte, lucanienne, avec tours rondes.	*vers 400 :* 1er état de la Batterie : un mur en pointe.	*en 400 :* reconstruction par Hermocrate de l'enceinte détruite en 409 (surtout mur Nord, simple et se raccordant aux murs Est et Ouest).

	Pompéi	Paestum	L'Euryale	Sélinonte
III	*vers 300 :* réfection protohellénistique (deux murs distants de 10 m.), portes de Stabies, de Nole, du Vésuve.	*en 273 :* extension de la ville vers l'Est (construction du Forum et du temple I), enceinte protohellénistique (parapet continu, πυλίδες, θυρίδες, tours carrées et couvertes). Reconstruction des portes.	reconstruction de la Batterie (parapet continu, θυρίδες, tours couvertes, chambres dans l'épaisseur des murs).	*vers 300 :* Batterie avec galerie, au mur Nord.
IV	*en 217 :* le système précédent est surélevé et dédoublé.		dernier renforcement.	
V	*époque de Sylla :* réparations, addition des tours (avec pilastres et frise dorique).	renforcement du mur Nord, avec petites tours carrées tous les 100 m. (pilastres, chapiteaux à têtes de femme).		

Pour Sélinonte, la publication de la Batterie Nord constitue un progrès décisif sur les travaux de Fougères-Hulot (1889). A Paestum, si les tours rondes semblent bien antérieures à 273, date de la transformation du plan de la ville, il est audacieux de les faire remonter aux entours de 400 : on sait qu'en Grèce la forme ronde apparaît en 371, à Mantinée ; il y aurait lieu de comparer les escaliers extérieurs aux tours à ceux que l'on trouve, d'une part, aux enceintes grecques (souvent sous forme de rampes), d'autre part, en pleine époque romaine, exclusivement à Doura-Europos, et en Afrique du Nord. La présence de chambres, ménagées dans l'épaisseur des murs à l'Euryale, fait songer qu'Appien en attribue aux murs de Carthage et qu'on en trouve à l'époque romaine en Afrique du Nord (Cherchel, *Choba, Tubusucctu*), puis à Rome, à l'enceinte d'Aurélien. Ainsi, le rôle joué par la Sicile dans la transmission des traditions militaires hellénistiques, à l'Italie par la Grande-Grèce, à l'Afrique romaine par Carthage, est une question de première importance, que la publication de F. K. ne peut manquer de soulever. On regrette d'autant plus que son auteur ne l'ait pas posée, qu'on est heureux de lui devoir le relevé d'une section de l'enceinte d'Eryx, avec la révélation d'un mode de construction qui, n'étant pas grec, ne peut être que punique (blocs de base et d'angles de 4 m. × 1 m. 40) ; on remarque aussi là des créneaux arrondis tout à fait inédits, des gargouilles d'une longueur inusitée : premières lueurs sur l'architecture militaire des Carthaginois.

Dans l'ensemble, les résultats archéologiques ici réunis confirment les vues naguère émises sur la date plutôt basse de ces fortifications : ce qu'avait vu G. Säflund (*The dating of ancient fortifications in Southern Italy and Greece, Opusc. archaeol. Inst. Rom. Reg. Sueciae,* 1935, p. 87-119). Mais on s'étonne que

F. K., à qui l'on devait déjà une magistrale publication des fortifications d'Héraclée du Latmos (*Die Befestigungen von H. am L.*, in *Milet* III, 2, 1922), n'ait pas marqué comme celles de la Grande-Grèce annoncent mal les constructions complexes, savantes — riches en « crémaillères » et en ouvrages — qu'on trouve en Grèce et en Orient à l'époque hellénistique. Combien elles sont proches encore, avec leur tracé massif aux longues sections rectilignes, avec leurs tours si peu nombreuses, des fortifications grecques de l'époque archaïque et classique ! Les colonies d'Occident sont restées longtemps sous l'influence d'une Grèce que sa décadence n'avait pas encore livrée aux ingénieurs macédoniens.

Paul-Marie DUVAL.

Jacques Heurgon, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine, des origines à la deuxième guerre punique. — Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* fasc. 154 ; Paris, De Boccard, 1942 ; in-8°, XIV + 483 p., 8 pl. et 2 cartes. — Usant d'une méthode aussi prudente que perspicace, l'auteur de ce beau livre s'est attaché à reconstituer l'histoire, la civilisation, la religion et les arts de Capoue préromaine. La tâche était épineuse et malaisée ; car si notre documentation n'est pas aussi pauvre, heureusement, que pour telle autre cité de Grande-Grèce, dont c'était gageure que de vouloir glaner le passé évanide, il faut reconnaître qu'il n'y avait pas non plus, autour de Capoue préromaine — *illa altera Roma,* comme l'appelait Cicéron — beaucoup d'histoire et d'archéologie à remuer, à reconstruire.

On n'en est que plus reconnaissant à l'auteur d'une monographie exhaustive, qui, prenant place parmi d'autres, se distingue et par la qualité de l'information et par la modestie de la présentation. Le livre ne fait pas qu'assembler des fiches ; il a ressuscité avec sincérité un passé historique émouvant, dans la mesure où nous pouvions encore le connaître.

Une formule lapidaire de Velleius Paterculus s'était appliquée à l'histoire de Capoue : « *Vix crediderim,* disait l'auteur, *tam mature tantam urbem crevisse, floruisse, concidisse, resurrexisse* (I, 7, 2) ». Des quatre époques, sombres ou prospères, ainsi définies, M. J. Heurgon a choisi de n'éclairer que les trois premières. Aussi son travail ressortissait-il particulièrement aux études sur l'hellénisme[1]. La *Colonia Julia Felix Capua,* instituée en 59, est restée volontairement hors des limites du livre.

On partait, pour Capoue, avant cette thèse, des 80 p. que Beloch avait jadis consacrées à la ville (*Campanien,* 1879). Un juste hommage est rendu à cette étude, qui avait pu déjà bénéficier presque totalement du maigre apport archéologique obtenu par les fouilles autour de S. Maria di Capua Vetere[2]. Le tableau tracé en 1879 se trouvera néanmoins ici fort transformé, et par ce renouvellement, on mesure utilement le progrès de l'archéologie moderne.

Voici quelle est la distribution de l'ouvrage. Après l'introduction, sont étudiés, et le milieu géographique, et le peuplement primitif avec ses conséquences (relative homogénéité de la civilisation campanienne). La deuxième partie est consacrée à

1. On a pourtant remarqué l'absence des hellénistes au jury de Sorbonne, lors de la soutenance. Sans doute estime-t-on, rue des Écoles, qu'il suffit qu'une ville soit placée en Italie pour qu'elle n'intéresse que les latinistes.

2. Il est question de reprendre les travaux, qui n'ont guère progressé au cours du dernier demi-siècle.

la domination étrusque en Campanie et à la fondation du camp de Capoue ; puis vient la conquête samnite, déterminant l'état mixte de la population dans la cité composite. Deux aspects de la civilisation se sont maintenus longtemps, à la suite de ce partage : ville de plaine, Capoue ne se concentra en *Urbs* que par la volonté des Étrusques et des Romains. La plupart des temples étaient hors les murs, dans l'*ager*[1].

L' « état romano-capuan », et le statut politique qui en résulta, ont été examinés dans la troisième partie de l'ouvrage, jusqu'à l'annexion de la cité campanienne, définitivement réalisée entre 318 et 312. — L'espace nous étant mesuré, nous signalerons surtout, dans ce compte rendu, quelques observations sur la quatrième partie, la plus « archéologique »[2], concernant la religion, la civilisation et les arts.

M. J. Heurgon a étudié là plusieurs problèmes importants, dont celui du Sanctuaire de la Diana Tifatina (p. 299 sqq.). Son enquête aidera indirectement à la solution du débat, plus compliqué encore, qui subsiste autour des cultes de Némi. Notons que l'auteur admet, avec Fr. Altheim, l'ancienneté de l'équivalence Virbius-Hippolyte (p. 316). Mais fallait-il donc, en ce cas, réserver comme « éléments préexistants à toute influence », les rites de succession du *Rex nemorensis?* On pourra en discuter, car on trouverait tout aussi bien dans le monde grec — dès le temps des rivalités de Zeus et de Cronos — des traditions d'une brutalité fort barbare[3]. Notons, en passant, qu'il reste incertain de faire remonter aux VI^e^-V^e^ s. le bas-relief de Némi représentant le meurtre d'Egisthe par Oreste ; la question a été réétudiée par Fr. Poulsen, dont il eût fallu mentionner les *Nemi Studien*, 1941[4], tout ainsi que le plus récent Catalogue de la Glyptothèque Ny Carlsberg, établi en 1940, où l'on trouve (n° 30, p. 47-48) la bibliographie la plus complète des discussions sur la date de l'œuvre. — P. 310, pour les antéfixes de Capoue représentant la Πότνια θηρῶν (la majuscule devait affecter plutôt le premier mot), il eût fallu pouvoir utiliser les études postérieures à celles de Mme Van Buren (*id.*, p. 337 sqq.). — P. 323, n. 7, parmi les talismans auxquels est lié le sort des villes, il eût fallu tenir compte du « cheveu de la Méduse », sauvegarde de Tégée (cf. les monnaies, et *REG.*, 47, 1934, p. 396) ; on eût évoqué aussi utilement le culte d'Astyanax à Troie. — P. 325, je croirais qu'on peut faire intervenir légitimement les influences de Pergame, à côté de celles de l' « arcadisme », pour expliquer la diffusion de la légende de la biche de Télèphe en Italie, et le parallélisme avec l'histoire des enfants et des fils de la Louve. Les deux traditions ont été exploitées côte à côte sur les reliefs des *stylopinakia* du temple de la reine Apollonis à Cyzique, création des princes Attalides; je les ai retrouvées *voisinant*, sur des reliefs de terre cuite de l'Antiquarium du Celio. — Le sanctuaire du Fondo Patturelli (cf. p. 330 sqq.), lieu saint peuplé d'autels, me paraît avoir constitué une *agora thêôn* hors la ville, et la comparaison avec le *lucus* d'Agnone (p. 333) est significative. Ici et là, une déesse-mère a présidé l'assemblée : Déméter-Cérès à Agnone; une autre déesse-mère à Capoue[5]. Comme M. Heurgon, je ne pense pas, pour ma part,

---

1. Sur le nom, cf. p. 136 sqq.
2. Mais non la seule, car il y a, p. 209 sqq., d'excellentes études, p. ex., sur le monnayage de Capoue.
3. Les sacrifices humains ont duré au moins jusqu'au temps de la bataille de Salamine, en Attique.
4. *Acta archaeologica*, XII, 1941.
5. P. 369 sqq., M. J. Heurgon incline à la reconnaître pour Héra-Junon, et il donne de bonnes raisons en ce sens. — La déesse-mère de Capoue se serait iden-

que les figurines de terre cuite de Capoue, signalées p. 334 sqq., soient l'image de mortelles. Pour les frises de terre cuite, il n'est fait aucune allusion, p. 337 sqq., aux études de R. Demangel *(La frise ionique)* ; l'auteur aurait eu avantage à pouvoir surtout utiliser les travaux récemment consacrés aux découvertes de Crète, de Thasos, de Larissa sur l'Hermos, etc., qui ont renouvelé bien des points de vue (il n'eût pas fallu écrire, p. 343, qu'on ne connaît guère d'exemples de ces frises en Grèce, en dehors de l'Asie Mineure). — M. J. Heurgon attribue en propre, p. 346 sqq., à l'art de Capoue, les *gorgoneia* ou les visages féminins couronnés de larges feuilles alternativement rouges et blanches ; des exemples comparables, de Thasos, p. ex., lui auraient montré qu'il n'y a eu là aucune invention proprement italique (p. 351). — P. 360, n. 1, il est fort douteux que, sur le sarcophage dit (à juste titre) de Cléobis et de Biton, L. Curtius ait eu raison de croire reconnaître Eôs. — L'auteur avait présenté comme thèse complémentaire une étude sur les inscriptions osques de Capoue dites *iúvilas :* il en fait état, p. 361 sqq., dans son livre sur *Capoue préromaine,* dans un chapitre fort intéressant, où, à propos du Zeus Chthonien, il est amené à des comparaisons avec les informations qu'on peut tirer, à Cyrène et à Sélinonte, du culte funéraire de Zeus Meilichios. Je ne suis pas d'accord (cf. *RHR.*, 126, 1942-1943, p. 97 sqq.) sur l'interprétation, trop traditionnelle, qu'il a maintenue, p. 363, des cippes de Sélinonte, et je crois avoir prouvé que dans les prétendus bustes « de Zeus Meilichios et de Perséphone » il faut simplement voir les *colossoi* mâle et femelle, dont parle un célèbre texte religieux de Cyrène concernant les suppliants (ci-dessus, p. 240). — P. 363, n. 6, on pourra être surpris de l'explication fournie du Vejovis romain du Capitole. M. J. Heurgon ne paraît pas avoir connu la découverte de son temple et de sa statue, faite à la veille de la guerre, aux parages du Tabularium : cf. *RA.*, 1946, I, p. 70. Ce Vejovis n'est nullement un « petit Jupiter », mais un Zeus enfant, puis adolescent, dont les *Fastes* d'Ovide soulignent la parenté avec le Crétagénès ; il était d'ailleurs associé, sur les deniers de la République comme dans son temple, avec la chèvre Amalthée, que sur des monnaies, il chevauche quelquefois. L'étymologie, obscure, du nom de Vejovis a été réétudiée par A. M. Colini (*Monum. Roma : Il tempio di Vejovis,* 1943). — P. 364, l'hypothèse de L. Curtius, qui avait cru reconnaître Summanus (*Röm. Mitt.*, 49, 1934, p. 253 sqq.), a été dûment réfutée. — A propos de la p. 371, n. 2, je signale que j'ai renoncé à interpréter comme une « double Héra » les deux figures jumelées d'un groupe de terre cuite délien ; là comme ailleurs, il s'agit de Zeus et d'Héra assemblés sous le voile nuptial ; mais M. J. Heurgon eût pu faire état, *ibid.*, dans son texte, de la présence de *deux Héra* comme statues cultuelles, dans l'Héraion délien : « fait surprenant », écrivait P. Roussel, en 1916 (*Délos col. athén.*, p. 245). Il l'est moins aujourd'hui, où l'on connaît mieux ces répétitions, et où l'on peut ajouter, d'ailleurs, l'exemple précieux des deux *xoana,* sur le petit bronze monétaire commenté par M. J. Heurgon. — J'arrête ici ces remarques, regrettant de ne pouvoir en ajouter d'autres, p. ex. au sujet du culte des morts à Capoue. Notons seulement l'exemple d'*evocatio* consigné p. 424-425, d'après un texte de Valère-Maxime qui se rapporte au siège de Thurii en 282. Il tend à prouver que les Romains n'ont pas employé seulement, comme l'avait cru M. Basanoff[1], l'*evocatio* sur les territoires du Latium. Je retiens aussi que

tifiée avec l'Héra Argeia du sanctuaire du Silaris. Pour Marconi, *Riflessi mediterranei,* 1939, il s'agirait plutôt de Mater Matuta.

1. Thèse inédite soutenue pendant la guerre ; on y reviendra.

M. J. Heurgon n'hésite pas à relever, à propos de l'art funéraire de la Capoue préromaine, ces secrètes résonances qui font, dit-il, que « le réel et l'invisible se compénètrent »[1]. Ch. P.

Franz Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains* (Haut-Commissariat de l'État français en Syrie et au Liban, Service des Antiquités, Bibliothèque archéologique et historique, t. XXXV). Paris, Geuthner, 1942; in-4°, IV-543 p., 105 fig. et XLVII pl. — Un nouvel ouvrage de M. Fr. Cumont est toujours reçu avec joie et lu avec ferveur, car l'on sait d'avance qu'on y trouvera, jointes à l'érudition la plus solide, ces vues d'ensemble profondes et pénétrantes qui nous éclairent l'âme même des Anciens : ce qui est, en définitive, le but suprême de l'histoire. Mais qu'un tel livre ait pu paraître en ces temps ajoute à notre bonheur. Qui lira sans émotion ces lignes de la Préface (p. I) : « Dans la situation menaçante où nous vivons, les insécurités de l'avenir commandent de mettre à profit toutes les possibilités du présent; et sans doute les érudits ont-ils le devoir d'empêcher, dans la mesure de leurs moyens, la vie intellectuelle de s'éteindre ? » Tout naturellement, d'autres faits s'imposent à la mémoire. C'est au lendemain de la prise de Rome, par Alaric, en 410, que saint Augustin entreprend l' « opus magnum » de la *Cité de Dieu*. Et certes, l'occasion première de cet ouvrage fut-elle l'obligation où se trouvait le grand évêque, « conscience de la chrétienté d'Occident » comme on l'a bien nommé[2], de rassurer et de réconforter ses ouailles. Mais il ne paraît pas douteux, non plus, que le bon humaniste, au sens plein du mot, que fut Augustin, ait été poussé aussi à écrire ce livre — qui, d'une certaine manière, continue la gloire de Rome — par le besoin qu'il ressentait de maintenir une tradition à laquelle le rattachaient toutes les fibres de son être. De même, c'est en pleine lutte des Goths et des Romains que Cassiodore, au VI^e^ siècle, a fondé ce monastère de Squillace, où des moines copiaient et traduisaient les grandes œuvres de l'antiquité, où lui-même a composé son encyclopédie des « lettres divines et humaines ». Et enfin, on me permettra peut-être de citer les fières paroles que Wilamowitz, le 22 décembre 1918, mit en tête de son *Platon*[3] : « J'ai dû voir de mes propres yeux mon peuple se détruire lui-même, se priver lui-même de sa virilité. Dans une ochlocratie — sous les flatteurs lâches ou vénaux, qu'elle trouve partout — il n'y a plus de place pour un vieillard de cœur, duquel ni dieu ni homme n'arrachera jamais son honneur de Prussien. Il ne lui reste qu'à mourir. Mais le royaume des Formes éternelles, dont Platon a prouvé l'existence, est indestructible, et c'est ce royaume que nous servons, nous savants ; les miasmes de la corruption ne pénètrent point dans son éther très pur; et même la haine et l'envie doivent rester en dehors du chœur divin[4]. C'est sous le signe de Platon que je lutterai tant que j'aurai de souffle ». Nous ne devons pas nous faire illusion. La civilisation — par où j'entends un certain degré de culture qui préserve en nous le sens de notre dignité et la perception des vraies valeurs — est chose fragile. Il a

1. L'ouvrage a été imprimé à Alger, en pleine guerre, dans les circonstances les plus difficiles. L'auteur a lui-même donné des *Addenda et corrigenda*, auxquels il y a peu à ajouter. Signalons l'inutilité de faire πίναξ du féminin (ὁ πίναξ : cf. p. 319, 2 l. avant la fin : « une *pinax* proto-corinthienne »).

2. P. DE LABRIOLLE, dans FLICHE-MARTIN, *Histoire de l'Eglise*, IV (1937), p. 52.

3. T. I, 2^e^ édition (1920), p. VI (Nachwort zu Band II).

4. Citation de *Phèdre*, 247 *a*.

fallu beaucoup de temps, et d'efforts, pour la produire. Elle n'a pu se maintenir que parce que, dans toutes les générations, même aux pires époques, il s'est rencontré des hommes qui se donnaient pour tâche de la garder. Mais il suffirait qu'une génération fût si plongée dans la matière qu'elle en vînt à mépriser et à haïr toute haute culture; il suffirait que, durant un quart de siècle, le beau lien de maître à disciple fût entièrement brisé, pour que l'œuvre, de nouveau, fût toute à reprendre; et cela, lors même que bibliothèques et musées n'eussent pas été détruits : car bibliothèques et musées ne sont que temples vides, s'il ne se trouve plus personne pour en comprendre, pour en vivifier les richesses. Saluons donc ce livre, comme Noé, dans l'arche, la colombe au rameau verdoyant. Voyons-y un signe d'espoir, et remercions M. Fr. Cumont de nous l'avoir apporté[1].

Ce livre se donne pour objet l'exégèse de certains types de symboles que l'on voit souvent représentés sur les sarcophages romains de l'époque impériale. C'est donc un ouvrage d'iconographie, conçu dans le même esprit et composé selon la même méthode que les belles études de M. E. Mâle sur le symbolisme des sculptures médiévales. De telles recherches ne sont solides que si l'on dispose d'écrits contemporains qui donnent la clé des images : faute de quoi, il n'est plus d'autre guide que l'imagination individuelle, et l'on sait où elle peut conduire. Comme M. E. Mâle avait puisé dans Vincent de Beauvais, M. Fr. Cumont s'est inspiré des textes gréco-romains qui traitent du sort de l'âme après la mort.

Ces textes sont nombreux et divergents. On ne s'en étonne guère. L'au-delà de la mort conserve son secret. C'est à peine si la révélation chrétienne ouvre sur ce point des perspectives un peu claires, hormis le dogme de la vision de Dieu. A plus forte raison, les païens devaient-ils se heurter aux ténèbres. Il en résultait nécessairement une grande diversité dans la manière de concevoir notre condition posthume.

On peut distinguer avant tout deux positions antinomiques. Ou bien l'âme est entièrement anéantie avec la mort — πάντα κόνις —, il n'est aucune espèce de survie, si ce n'est cette durée posthume plus ou moins longue que l'on conserve dans la mémoire des hommes. Ou, au contraire, l'âme survit après la mort, et les conséquences que l'on tire de cette croyance initiale ne différeront plus alors que dans la mesure où diffèrent les idées que l'on se forge de la survie. Tous les symboles funéraires étudiés par M. Cumont ressortissent à cette seconde catégorie; ils témoignent de la foi en l'une ou l'autre sorte d'immortalité.

Ce qui a entièrement disparu, bien avant d'ailleurs l'âge impérial, c'est la croyance à l'Hadès mythologique avec ses fleuves, son marais, la barque de Charon et le chien Cerbère. Les philosophes avaient montré la vanité de ces mythes. D'une manière générale, au début de l'ère chrétienne, nul n'y croit plus[2]. Sous l'action de la philosophie — qui, dans l'antiquité, implique une théorie du monde, une physique et une cosmologie —, il s'était substitué à ces contes (μῦθοι), des doctrines eschatologiques destinées à accorder les vues sur le sort posthume de l'âme avec la science du temps. M. Fr. Cumont n'a pas prétendu décrire cet effort en toute généralité, mais il en propose cinq exemples particulièrement significatifs. Tantôt

1. [Il est superflu de faire remarquer que ce compte rendu avait été écrit sitôt après la publication; il garde tout son sens. — La Réd.]

2. C'est au surplus une question de savoir jusqu'à quel point on y a cru, même à l'âge classique : la profession de foi du vieux Képhalos, au début de la *République*, est, à cet égard, bien intéressante.

on situe les Enfers dans l'hémisphère inférieur (ch. I). Tantôt les âmes, en vertu de leur origine première, qui est d'être des souffles, retournent à l'atmosphère (ch. II). Tantôt elles séjournent dans la lune, ou, selon d'autres conceptions plus complexes, après un temps de purification dans la lune, passent à leur ultime séjour qui est le soleil (ch. III). Tantôt, en récompense de leur studiosité, de leur sagesse ou de leur courage sur la terre, elles sont admises à partager éternellement les nobles travaux des Muses (ch. IV). Tantôt, enfin, l'idée qui prévaut est celle du repos des morts, cette idée variant d'ailleurs au cours des âges : à l'origine, on regarde les morts comme plongés sous terre dans un demi-sommeil d'où ils ne peuvent être tirés que par la nourriture qu'on leur offre et dont ils ont besoin, d'où l'usage des repas sur la tombe (dans cet état les morts sont en repos, puisqu'ils dorment, mais cette idée de sommeil n'exclut pas celle d'immortalité, par la croyance qu'on avait que l'âme, durant le sommeil, quitte le corps : d'où vient précisément que, libre comme elle est alors, elle se rapproche des dieux, à qui sa nature l'apparente, et reçoit d'eux des révélations) ; plus tard, cette idée de repos a été transférée au sort des âmes dans l'Hadès ; puis, quand on eut localisé le séjour des morts dans les cieux, l'idée s'établit du banquet céleste en compagnie des dieux (ce banquet, étant, lui aussi, un repos, une détente, comme le montre l'attitude même du participant au banquet, couché sur la *kliné*) ; et enfin, plus généralement, d'une éternité de quiétude et de loisir en des lieux paradisiasques (ch. V).

Voilà, très brièvement exprimées, les théories qui servent de base à l'enquête archéologique de M. Cumont. Il n'est pas douteux que ces théories ont exercé une grande influence à l'époque impériale. Elles se présentent, dans l'ensemble, comme un produit de la culture, qui est l'apanage des classes élevées. On ne peut les attribuer proprement à aucune secte : Platon, le stoïcisme, le néopythagorisme, surtout, y ont contribué, et elles font partie de ce bagage éclectique qu'emporte, au sortir des écoles, tout Romain bien né. S'il est en effet un trait commun entre ces doctrines diverses, c'est là qu'il le faut prendre : qu'il s'agisse de l'eschatologie météorologique ou astrale qui situe les âmes des morts en quelque lieu au-dessus de la terre, ou de l'immortalité en compagnie des Muses, ou du festin céleste récompense du labeur terrestre, ce sont, en général, du moins à l'origine, des idées savantes, conçues par des philosophes, répandues par le moyen des écoles de sagesse, admises d'abord et essentiellement par les hautes classes. Aussi bien, les somptueux monuments qu'analyse M. Fr. Cumont n'étaient-ils pas à la portée de toutes les bourses : ils attestent le rang social de ceux qui les faisaient construire.

La doctrine de base une fois établie, grâce aux écrits des contemporains, M. Fr. Cumont passe, dans chaque chapitre, à l'exégèse des monuments qui l'illustrent. C'est ainsi qu'à la théorie des deux hémisphères correspond la figuration des Dioscures, représentés seulement, quelquefois, par le simple *pilos* qui suffit à rappeler le symbole. La croyance aux âmes aériennes emportées par les Vents se traduit, entre autres symboles, par ces têtes de Vents soufflants, aux angles des sarcophages ou aux quatre coins des stèles ; quelquefois il n'y a que deux têtes, aux deux coins supérieurs, l'une d'elles étant figurée imberbe, l'autre barbue, pour représenter et « la violence de la tempête » et « la douceur du zéphyre » ; et parfois, ils portent de petites ailes aux tempes et soufflent dans des cornets ; ou bien l'on voit s'échapper de leurs lèvres de minces moulures en spirales, figuration naïve de l'air qu'ils expirent. L'idée de l'immortalité lunaire trouve son expression naturelle dans le croissant de lune qui se dresse au fronton de la stèle ou apparaît

en un rapport plus étroit avec l'image du défunt. Très souvent, comme cette doctrine implique également le passage en d'autres éléments célestes, on voit, à côté du croissant lunaire, les emblèmes du soleil, et d'autres astres[1]. Signalons ici deux monuments exquis, tous deux inédits jusqu'à ce jour, dont l'un est conservé à Copenhague, l'autre au Louvre. Le bas-relief de Copenhague (pl. XX, n° 2 : non postérieur au IIe siècle) montre les bustes de deux enfants, un garçonnet et une fillette, qui sont frère et sœur. Or le buste de la fillette est posé sur un large croissant et entouré de sept étoiles (trois figurées sur le croissant même), évidemment pour rappeler l'idée de l'immortalité lunaire, et même pour marquer sans doute l'identification de cette enfant avec la Lune, Sélènè (ce qui ne convenait qu'à la fillette : ainsi comprendrait-on que le buste du garçonnet ne soit orné d'aucun emblème). Le monument du Louvre (pl. XXI et XXII) est le cippe funéraire de Julia Victorina, morte à dix ans. D'après la forme des caractères et le style de la sculpture (en particulier des beaux rinceaux du cadre), on y reconnaît un travail du Ier siècle. Sur la face antérieure, le buste de l'enfant est surmonté du croissant lunaire. Sur la face postérieure, la même morte est représentée, mais, cette fois, sous l'aspect d'une femme, c'est-à-dire de ce qu'elle fût devenue si un trépas prématuré ne lui avait pas ravi les années que, normalement, elle eût dû vivre ; or cette femme porte une couronne radiée (7 rayons), emblème solaire[2]. Le symbole est transparent : Julia est d'abord enlevée jusqu'à la lune ; puis, quand elle aura atteint sa pleine stature, elle passera au soleil. Aussi bien voit-on, sur un fragment de bas-relief du Vatican, la Lune présentant une âme, sous la forme d'un petit enfant, au dieu Soleil (pl. XXII *bis*, n° 1).

L'immortalité en compagnie des Muses est représentée sur tout un groupe de sarcophages qu'avait déjà étudiés M. Marrou[3]. Ce sont les monuments où l'image du défunt ou de la défunte, ou des deux ensemble, se trouve associée aux Muses, soit au chœur entier des neuf Muses, soit seulement à une ou à deux d'entre elles. Souvent ce défunt est figuré tenant en mains un *volumen*, lisant, déclamant, écrivant, jouant de la lyre ou du luth : bref, dans une attitude qui témoigne qu'il fut un nourrisson des Muses. Ce qui prouve bien que l'association du mort et des Muses sur les sarcophages concerne la vie posthume, c'est le fait que les Muses n'y sont parfois qu'au nombre de huit, sans doute pour représenter les huit cieux à travers lesquels l'âme devra passer, et qu'elle sera capable de franchir puisqu'elle aura été, ici-bas, purifiée par le don des Muses, la Science, la sagesse, la *mousikè*. L'une des formes les plus touchantes de cette croyance en l'immortalité avec les Muses est celle qui se manifeste sur des sarcophages d'enfants. On aimait à se persuader que des enfants pleins de promesses (et quel enfant ne l'est pas aux yeux de ses parents ?) étaient admis, eux aussi, dans le chœur des Muses, en raison de ce jeune savoir, ou de cette sagesse précoce qu'on se plaisait à voir en eux (pp. 334 ss.).

Reste le dernier chapitre sur le repos des morts, l'un des plus neufs à mon sentiment, l'un aussi des plus attachants, car cette idée du repos des morts s'est prolongée jusqu'à nos jours, se chargeant sans doute, au travers des siècles, de

---

1. On sera bien reconnaissant à M. Fr. Cumont d'avoir dressé ici un catalogue exhaustif de ces représentations, pp. 204 sqq.
2. Les deux faces latérales montrent deux belles tiges de laurier, arbre au feuillage toujours vert, et donc emblème d'immortalité.
3. Μουσικὸς ἀνήρ, Grenoble, 1937.

nuances nouvelles, mais sans que jamais s'effaçât la notion première de sommeil, d'un sommeil qui n'est pas mort, qui ne nie pas l'immortalité, qui bien plutôt l'attend, la postule, car il ne trouve son plein sens que s'il mène à ce réveil. Il faut lire les pages de M.Fr. Cumont sur ce sujet, et il faut admirer ses planches. Il en est de toute beauté. On ne se lasse pas de contempler ce « gisant » d'un adolescent (c'est un portrait !) qui sourit encore dans son dernier sommeil (pl. XLI, n° 3). La date est celle du début de l'Empire. Comme le cippe funéraire du Louvre, comme certains portraits de jeunes Césars — que je préfère pour ma part, aux grands morceaux officiels à la gloire d'Auguste — l'œuvre montre que l'art romain atteignit, à cette époque du moins, dans les portraits juvéniles, à une sorte de perfection propre, qui est bien à lui ; elle qui se caractérise par une note de vérité humaine, de tendresse humaine, et comme de mélancolie virgilienne, quelque chose de doux et de pur. Dans le cours de ce même chapitre, l'auteur en vient à s'occuper de l'Y pythagoricien, symbole des deux voies de vie, et il réunit (pp. 427, 429, et pl. XLIII, n° 3), de curieux monuments où ce symbole figure. Enfin on se gardera bien de négliger l'appendice : « Un cippe funéraire d'Urbin et le triomphe sur la mort » (pp. 457 ss.) : ici encore, une image a conduit à l'histoire d'un concept moral, idée et image sensible se complétant l'une l'autre.

Voici donc un beau livre, et qui est venu en un temps où le besoin de tels ouvrages se faisait le plus sentir. Nul doute que celui-ci ne donne, selon le vœu de M. Cumont, autant de réconfort à ceux qui le liront que leur auteur en obtint à l'écrire.

A.-J. Festugière.

Forma orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine, dressée sous la direction de **M. Adrien Blanchet.** Fasc. VII, *Texte complet du département du Gard,* préparé par **M. Louis,** complété et terminé par le Directeur. Paris, Presses Universitaires de France, 1941 ; in-4°, XIX-223 p. et un album in-f° de 2 cartes et 1 plan. — La part qui revient à M. A. Blanchet dans la rédaction définitive du présent fascicule dépasse le cadre d'une simple révision. Les antiquités de Nîmes ont été soumises à une critique sévère, et bien des provenances et des attributions rectifiées. Comme dans les précédents fascicules, M. A. Blanchet s'est chargé des chapitres concernant les voies romaines et les noms de lieu.

La carte qui s'étend sur les départements limitrophes des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère, précise les zones de peuplement : dense dans la plaine, il se raréfie vers les régions montagneuses du Nord-Ouest et de l'Ouest du département du Gard. Le plan de Nîmes apporte de très utiles informations sur la topographie de la ville à l'époque romaine. Une dernière feuille donne le tracé de l'aqueduc) dit Pont du Gard.

R. L.

Robert Dauvergne, *Fosses et dépôts gallo-romains à l'Hôtel-Dieu de Chartres.* Chartres, Imprimerie de « La Dépêche d'Eure-et-Loir », 1941 ; in-8°, 13 p., 12 fig. — Les travaux de construction du pavillon militaire à l'Hôtel-Dieu de Chartres ont amené la découverte de deux grandes fosses, situées à une assez notable distance vers l'Est de l'agglomération chartraine à l'époque gallo-romaine. Ayant eu pour origine l'extraction de la terre à briques, ces excavations furent utilisées pour la préparation des terres, puis transformées en décharges et comblées avec des matériaux de démolition. Les poteries courantes mêlées aux détritus, amphores,

cruches, terrines, assiettes, et les tessons de céramique sigillée permettent de dater ces décharges du IIe siècle après J.-C. On connaissait déjà l'existence de nombreuses fosses semblables autour de Chartres (p. 4-5). M. Dauvergne les rapproche des dépotoirs contemporains d'Alésia, de Lutèce et de Genabum.

R. L.

Chanoine Joseph Sautel, *Vaison dans l'antiquité.* T. I, *Histoire et description de la cité ;* t. II, *Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire. Supplément : Travaux et recherches de 1927 à 1940 ;* III, *Recueil documentaire illustré.* Avignon, Rullière, 1942 ; 2 vol. in-8°, 238 et 305 p. ; un album in-4°, LXXVII pl., 3 plans. — Deux volumes et un album avaient été publiés en 1926, retraçant les premières campagnes de fouilles et l'histoire de Vaison dans l'antiquité (cf. : *Rev. archéol.*, 1928, I, p. 171-172). La nouvelle publication de M. le chanoine Sautel dresse le bilan de l'œuvre accomplie de 1927 à 1940, principalement dans les deux quartiers de Puymin et de La Villasse : fin du dégagement du théâtre et de la maison des *Messii*, fouilles du Portique de Pompée, de deux nouveaux îlots et du nymphée de la source à Puymin. La générosité inlassable de M. Maurice Burrus — regrettons qu'on l'ait maintenant découragée ! — ayant permis l'acquisition d'une partie du domaine de La Villasse, les chantiers y furent transportés ; une basilique et d'importants immeubles de rapport, avec leurs boutiques ont été mis au jour de ce côté.

Si aucun élément n'est venu apporter de documents capables de modifier les grandes lignes de l'histoire politique, économique et religieuse de la cité, telle qu'elle avait été exposée dans la première publication, des précisions nouvelles ont été apportées au plan d'ensemble. Vaison est une ancienne agglomération celtique que les Romains ont essayé d'adapter à leurs conceptions de l'urbanisme, et dans laquelle on rencontre à côté de quartiers symétriques, de nombreuses et anciennes irrégularités (p. 38). Le centre de la ville n'est pas à rechercher à La Villasse, comme le supposaient les anciens historiens de Vaison, mais ailleurs, au croisement du *kardo* et du *decumanus*, c'est-à-dire dans l'espace compris entre la place du Couvent, la route d'Orange et le quai Pasteur. C'est autour de cet emplacement que se développaient, en bordure de la basilique civile, un grand monument à abside et la large plateforme sur laquelle sont établis les jardins de la route d'Orange. Les sondages, pratiqués sur cet emplacement, ont fait connaître de nombreux débris de textes épigraphes et de fragments de statues. Il n'est pas encore possible de préciser la forme extérieure de la cité, dont on retrouve les éléments dispersés sur les deux rives de l'Ouvèze, bien au delà du quartier de Puymin au Nord, de La Villasse au Sud, de la place de Montfort, et même au Midi sur le rocher de la rive gauche de la rivière. La découverte de quelques inscriptions chrétiennes a permis de préciser l'existence, à la fin du IIIe siècle, du quartier de Pommerol, situé à la périphérie de la ville et au pied de la montagne de Sainte-Rusticule, sur le prolongement de la voie des tombeaux.

La situation de Vaison, établie sur les pentes de Puymin, de Sus-Auze et de Thios, c'est-à-dire sur des terrains en déclivité descendant vers les rives de l'Ouvèze, a nécessité des travaux particuliers pour la défense contre les infiltrations des eaux et les glissements de terrain. De là l'emploi dans les constructions de tout un réseau de canalisations, de revêtements de tuileaux, de contreforts carrés ou semi-circulaires et, dans les édifices à colonnades juxtaposées, où il était difficile d'établir leur sol sur le même niveau, de colonnes doubles, engagées aux trois

quarts l'une dans l'autre, mais conservant chacune leur dimensions particulières. Les découvertes de ces treize années ont fait connaître d'assez nombreux et importants fragments de peintures murales, que l'auteur classe, mais en s'abstenant de proposer des dates, d'après les trois styles de Pompéi.

Sous le titre général : *Notes complémentaires*, M. le chanoine Sautel a réuni quatre études de détail : liste alphabétique des noms et surnoms des habitants de Vaison ; limites du territoire de la cité ; dédicace à l'empereur Gallien (*C. I. L.*, XII, 1352) qui est à inscrire sur la liste des faux datés de la Renaissance ; introduction du christianisme.

Le second volume est un très utile recueil documentaire. Il ne s'agit pas simplement de descriptions ; l'auteur s'est efforcé de fixer l'emplacement exact de chaque découverte, pour « bien séparer les éléments anciens des additions qui ont été apportées à l'occasion de travaux de soutien ou de certaines reprises nécessitées par l'état des ruines ». Les planches sont claires, convenablement tirées. C'est à peine si on ose regretter qu'une place plus large n'ait pas été faite à une catégorie d'objets, particulièrement importants pour la datation des ruines : la céramique, à peu près complètement absente de ce recueil documentaire. En ce moment, Vaison est bien loin pour qu'on aille étudier ces poteries commodément dans les vitrines et les tiroirs du musée ! R. L.

Dr A. Morlet, *Vichy gaulois*. Clermont-Ferrand, Éditions Mont-Louis, 1942 ; in-4°, 150 p., 57 fig. — Situé au bord d'une rivière navigable, l'Allier, sur le parcours d'une route gauloise, Vichy, aux temps gaulois, était un petit centre industriel. Quelques-uns de ses établissements ont été reconnus à l'occasion de travaux de construction ou de voierie : ateliers de forgeron et de fondeur de bronze, rue de la Glacière, de sculpteur sur ambre, rue Pétillat. Mais ce fut principalement le travail de la terre, qui y fut en honneur. Les fouilles faites à l'angle de la rue Desbrest et de l'avenue Victoria ont permis d'établir une stratification : à partir d'une profondeur de 2 m. 50, on ne trouve plus de traces de la poterie sigillée, mais de vases à glaçures vert olive ou jaune, appartenant aux fabrications gauloises. Des ratés de potier, une roue de tour en terre cuite marquent l'emplacement d'un atelier de potier. Une autre officine a été reconnue en face du n° 67 de l'avenue Victoria. Vichy fabriquait également des céramiques à reflets dorés, imitant les œnochoés de métal, des vases à glaçure blanche, bandes rouges et décors peints en noir, enfin des poteries courantes, assiettes, marmites à trois pieds, semblables aux productions des ateliers de la Marne, de l'Yonne et de l'Aube. Il serait intéressant que des recherches méthodiques pûssent être, un jour, entreprises dans le quartier des potiers vichyssois, qui dès les temps de La Tène III, tournaient des vases imitant les vaisseaux métalliques, tout en travaillant suivant les traditions celtiques. R. L.

Eva von Bónis, *Die kaiserzeitliche Keramik von Pannonien (Ausser den Sigillaten). I. Die Materialen der frühen Kaiserzeit.* Dissertationes Pannonicae ex Instituto numismatico et archaeologico Universitatis de Petro Pázmany nominatae Budapestinensis provenientes, sér. II, n° 20. Budapest, Institut für Münzkunde und Archaeologie, 1942, in-4° ; 269 p., XLI pl. — Sous l'active direction d'Andreas Alföldi, se poursuit la publication des documents archéologiques relatifs à la Pannonie romaine. Le présent volume est un catalogue de la poterie domestique du Ier et du début du IIe siècle de notre ère, recueillie dans les cimetières panno-

niens, en particulier à Ljubliana. Toute cette vaisselle n'est pas sans présenter des variétés qui diffèrent selon les lieux de découverte. Un mélange d'influences apparaît : les urnes et les coupes sont dérivées de prototypes celtiques, tandis que les cruches et les assiettes plates se rattachent à des modèles romains. Bien que des influences illyriennes puissent aussi être décelées, on doit cependant se demander, si, plutôt qu'à des imitations de fabrications gallo-belges, les types pannoniens qui les rappellent ne doivent pas ces ressemblances à leur communauté d'origine dans les formes celtiques de La Tène. Cette monographie bien illustrée et qui contient encore une excellente bibliographie, suscitera-t-elle des travaux portant sur nos céramiques domestiques, vraiment trop négligées ? R. L.

Andreas Alföldi, *Zur Geschichte des Karpathenbeckens im Ier Jahrhundert vor Christus.* Ostmittel-europäische Bibliothek, herausgegeben von E. Lukinich, n° 37. Budapest-Leipzig, 1942 ; in-8°, 51 p., 6 pl. — *Aquincum* est un nom celtique. Il en est de même de celui des *Eravisci*, la tribu qui occupait la région de Budapest, groupe composite, mélange d'Illyriens et de Celtes, dans lequel ceux-ci ont la primauté, ayant imposé leur langue et leur civilisation. Ils ont pour voisins les Taurisques du Norique, les Scordisques de la Save et les Boïens. L'histoire de cette partie de la rive droite du Danube est peu connue. Les sources littéraires n'apportent guère de renseignements ; mais la numismatique a permis à M. Alföldi de préciser et de rectifier l'historique de ces territoires, que marque l'antagonisme des Celtes et des Daces. A partir de 60 av. J.-C., et non de 80, comme l'indique Jordanes, l'hégémonie passe des Celtes aux Daces, dans le moment où, sous la pression des Germains, les Boïens abandonnent la Bohême, pour s'établir dans le Norique, chez les Taurisques. Ces événements s'intercalent entre 60 et 40, au temps de la grande aventure de Burebista. Ce sont encore les monnaies qui fournissent la documentation la plus sûre à l'histoire des *Eravisci*, pendant le Ier siècle avant notre ère : imitations des deniers romains, marquant une étape du commerce romain dans ces régions, que paraît interrompre, environ 40 avant J.-C., l'avance des Daces. Entre 11 et 9, les troupes romaines atteignent le Danube à *Aquincum*. Mais cette occupation connaît de lourdes vicissitudes, dont les plus graves se rattachent aux soulèvements dalmato-pannoniens de 6 avant l'ère. Après le désastre de Varus (9 après J.-C.), le Danube devient une frontière ; *Aquincum* n'est qu'un poste fortifié, municipe romain au début du IIe siècle seulement. Les pages que l'auteur consacre à déterminer les caractères de la civilisation dans le pays des *Eravisci* font connaître une culture paysanne, mêlée de celtisme et de romanité, « bien au-dessous des sommets de la civilisation classique, mais très au-dessus de la barbarie ». R. L.

TABLE

DU TOME XXV DE LA SIXIÈME SÉRIE

Σμῆναι. Étude sur le v. 552 de l'*Hymne homérique à Hermès*, par † Michel Feyel. 5

Les trônes Ludovisi-Boston et les temples d'Aphrodite Erycine, par Jean Colin 23

A propos d'une étiquette de momie inédite, par A. Bataille 43

Variété : L'art roman, par Louis Bréhier..... 57

Nouvelles archéologiques et correspondance : Auguste Audollent (1864-1943). — Léon Coutil (1856-1943). — Augustin Roland (1868-1943). — Noël Lucas-Shadwell († 1943). — José Leite de Vasconcellos (1858-1943). — Werner Technau (1902-1941). — Les nouvelles découvertes de Tanis. — A Khartoum. — Sculptures archaïques d'Anatolie. — Grec αἴμασιά, enclos. — Le temple et la statue de culte de Vejovis au Capitole romain. — Le temple de l'Apollo Sosianus à Rome. — Sur l'apothéose de Germanicus. — Morts dévoilés et vivants voilés, sur des stèles funéraires. — A propos de la basilique constantinienne de Saint-Pierre, à Rome. — Une statue qui a changé de sexe : Mercure ou déesse-mère ? — Les fouilles de Montcaret (Dordogne). — Tours gallo-romain. — Les Musées archéologiques provinciaux en Espagne. — Les fouilles de Conimbriga. — Le Mercure du Musée de Tongres (Belgique). — Le cimetière croate de Glavičine (Croatie). — Découvertes archéologiques en Souabe. — Au Maroc. — L'exposition d'art religieux de Madrid. — Les verreries carolingiennes de la région trévire. — Un établissement frison aux VI[e]-X[e] siècles 62

Bibliographie : Etienne Patte. — A. Jirku. — Arne Furumark. — George Willis Botsford et Charles Alexandre Robinson Jr. — Roger Hinks. — A.-J. Festugière. — *Monumenta Asiae Minoris antiqua.* — Jérôme Carcopino. — Jessie D. Newby. — Helen Jefferson Loane. — Ejnar Dyggve. — *Deutsches archäologisches Institut. Römisch-germanische Kommission.* — Andreas Kerényi. — Andreas Alföldi. — F. Van der Meer. — James Morton Paton. — Marcel Aubert et Jean Verrier. — Emile Guyénot. — J. Marquet de Vasselot. — Hans Peter L'Orange et Armin von Gerkan 96

Illustrations : Le Trône Ludovisi et le « pendant » de Boston, fig. 1 (p. 25). — Relief d'Altin Taş, fig. 1 (p. 66) ; statue d'Agdistis (bas) fig. 2 (p. 67). — Le temple de Vejovis à Rome, fig. 1 (p. 70) ; statue de culte de Vejovis (Rome), fig. 2 (p. 72) ; type juvénile de Vejovis sur un denier de Manius Fonteius, fig. 3 (p. 73). — Temples au-dessus du théâtre de Marcellus, Rome (p. 76).

Les consécrations de chars dans le Sanctuaire d'Olympie, par Pierre Lévêque.. 129

Les trônes Ludovisi-Boston et les temples d'Aphrodite Erycine, II, par J. Colin.. 139

Sur une coupe de verre à dorures d'un kourgane du Caucase septentrional, par Ch. Picard..... 173

Un bas-relief mithriaque du Louvre, par Franz Cumont..... 183

Variété : Geraistos et les Geraistai, par L. Lerat..... 196

Nouvelles archéologiques et correspondance : Le comte Auguste Menche de Loisne (1852-1943). — Charles Schleicher (1871-1943). — Pierre Noailles (1881-1943). — Georges Bolnat (1885-1943). — *In memoriam :* Gilberte de Coral Rémusat. — Alexandre-Emmanuel Contoléon (1859-1943). — Catalogues de moulages. — L'enseignement de la Préhistoire à l'Université de Montpellier. — Bulletin de la Société préhistorique du Languedoc. — Art rupestre espagnol. — Métaux et civilisation. — Au Federsee. — L'Agora ionienne. — Midas et Silène ; la capture de Silène. — Les frontons du Trésor des Athéniens à Delphes. — Une scène cultuelle sur une tablette de Locres reconstituée. —

Pages

Les défenses de la plaine d'Argos. — Une nouvelle exégèse de la Colonne d'acanthes à Delphes. — Une réplique oubliée du Pothos scopasique. — Une hydrie dionysiaque à figures rouges de la Villa Giulia, Rome. — Platon et l'Orient, à propos de la statue du Maître de l'Académie, œuvre de Silanion. — Aratos de Soloi et Uranie sur un skyphos d'argent du Trésor de Berthouville. — Un trait d'esprit de l'empereur Claude. — Un relief du « héros-cavalier » thrace à Belfort. — Les deux palliums de saint Césaire d'Arles. — Opinions téméraires 204

Bibliographie : Maurice Jacq. — A. L. Guyot. — André Glory. — R. Dussaud. — G. Contenau. — Erik Sjöqvist. — E. Van Hall. — Jean Babelon. — Georges Dumézil. — Fritz Krischen. — Jacques Heurgon. — Franz Cumont. — *Forma orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine.* — Robert Dauvergne. — Chanoine Joseph Sautel. — Dr A. Morlet. — Eva von Bónis. — Andreas Alföldi 234

Illustrations : Cheminements I et II de Pausanias à travers l'Altis, fig. 1 (p. 130) ; marche de Pausanias, fig. 2 (p. 134) ; emplacement présumé des chars dans l'Altis, fig. 3 (p. 136). — Le triptyque Ludovisi, fig. 1 (p. 142) ; la pesée des destins de Turnus et d'Enée par le *Lethaeus Amor*, fig. 2 (p. 149) ; lamentations et *conclamatio*, fig. 3 (p. 154) ; la fermeture des yeux, fig. 4 (p. 155). — Coupe de verre à dorures, du Caucase, fig. 1 (p. 174) ; coupe en or, IIIe s. av. J.-C., fig. 2 (p. 175) ; disques d'argent, des fouilles de Starobielsk, fig. 3 (p. 176) ; bols mégariens à décor floral, fig. 4 (p. 178). — Bas-relief de Fiano-Romano (face antérieure), fig. 1 (p. 184) ; bas-relief de Fiano-Romano (face postérieure), fig. 2 (p. 186) ; coupe de terre sigillée, trouvée à Trèves, fig. 3 (p. 198) ; bas-relief de Caetobriga (Portugal), fig. 4 (p. 192). — A.-E. Contoléon, fig. 1 (p. 207). — Silène amené devant Midas, fig. 1 (p. 213). — Tablette de Locres, avec représentation d'un temple et d'un sacrifice, fig. 1 (p. 218). — Skyphos d'argent du Trésor de Berthouville, fig. 1 (p. 227). — Héros-cavalier de Belfort, fig. 1 (p. 230).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

Bataille (A.). — A propos d'une étiquette de momie inédite 43
Bréhier (L.) — L'art roman 57
Colin (J.). — Les trônes Ludovisi-Boston et les temples d'Aphrodite Erycine *(première partie)* 23
Colin (J.). — Les trônes Ludovisi-Boston et les temples d'Aphrodite Erycine *(deuxième partie)* 139
Cumont (F.). — Un bas-relief mithriaque du Louvre 183
Feyel († M.). — Σμῆναι. Etude sur le v. 552 de l'*Hymne homérique à Hermès* ... 5
Lerat (L.). — Geraistos et les Geraistai 196
Lévêque (P.). — Les consécrations de chars dans le Sanctuaire d'Olympie ... 129
Picard (Ch.). — Sur une coupe de verre à dorures d'un kourgane du Caucase septentrional 173

Le gérant : P.-J. Angoulvent.

1946. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
O.P.L. 31.0455
ÉDIT. N° 21225 Dépôt légal : 4-1946 IMP. N° 10894

F02.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXV Janvier-Mars 1946

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXV — JANVIER-MARS 1946

SOMMAIRE

Pages

Σμῆναι. Étude sur le v. 552 de l'*Hymne homérique à Hermès*, par Michel Feyel. 5

Les trônes Ludovisi-Boston et les temples d'Aphrodite Erycine, par Jean Colin 23

A propos d'une étiquette de momie inédite, par A. Bataille 43

Variété : L'art roman, par Louis Bréhier..... 57

Nouvelles archéologiques et correspondance : Auguste Audollent (1864-1943). — Léon Coutil (1856-1943). — Augustin Roland (1868-1943). — Noël Lucas-Shadwell († 1943). — José Leite de Vasconcellos (1858-1943). — Werner Technau (1902-1941). — Les nouvelles découvertes de Tanis. — A Khartoum. — Sculptures archaïques d'Anatolie. — Grec αἰμασιά, enclos. — Le temple et la statue de culte de Vejovis au Capitole romain. — Le temple de l'Apollo Sosianus à Rome. — Sur l'apothéose de Germanicus. — Morts dévoilés et vivants voilés, sur des stèles funéraires. — A propos de la basilique constantinienne de Saint-Pierre, à Rome. — Une statue qui a changé de sexe : Mercure ou déesse-mère ? — Les fouilles de Montcaret (Dordogne). — Tours gallo-romain. — Les Musées archéologiques provinciaux en Espagne. — Les fouilles de Conimbriga. — Le Mercure du Musée de Tongres (Belgique). — Le cimetière croate de Glavičine (Croatie). — Découvertes archéologiques en Souabe. — Au Maroc. — L'exposition d'art religieux de Madrid. — Les verreries carolingiennes de la région trévire. — Un établissement frison aux VI^e^-X^e^ siècles 62

Bibliographie : Etienne Patte. — A. Jirku. — Arne Furumark. — George Willis Botsford et Charles Alexandre Robinson Jr. — Roger Hinks. — A.-J. Festugière. — *Monumenta Asiae Minoris antiqua.* — Jérôme Carcopino. — Jessie D. Newby. — Helen Jefferson Loane. — Ejnar Dyggve. — *Deutsches archäologisches Institut. Römisch-germanische Kommission.* — Andreas Kerényi. — Andreas Alföldi. — F. Van der Meer. — James Morton Paton. — Marcel Aubert et Jean Verrier. — Emile Guyénot. — J. Marquet de Vasselot. — Hans Peter L'Orange et Armin von Gerkan 96

Illustrations : Le Trône Ludovisi et le « pendant » de Boston, fig. 1 (p. 25). — Relief d'Altin Taş, fig. 1 (p. 66) ; statue d'Agdistis (bas) fig. 2 (p. 67). — Le temple de Vejovis à Rome, fig. 1 (p. 70) ; statue de culte de Vejovis (Rome), fig. 2 (p. 72) ; type juvénile de Vejovis sur un denier de Manius Fonteius, fig. 3 (p. 73). — Temples au-dessus du théâtre de Marcellus, Rome (p. 76).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5^e^)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e^)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1946

Un an (à dater de janvier) France..... 400 »
— — Étranger .... 450 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun..... 100 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*. 150 »

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de CINQ francs.*

Fo2.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXV Avril-Juin 1946

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXV AVRIL-JUIN 1946

SOMMAIRE

PAGES

Les consécrations de chars dans le Sanctuaire d'Olympie, par Pierre LÉVÊQUE.. 129

Les trônes Ludovisi-Boston et les temples d'Aphrodite Erycine, II, par J. COLIN.. 139

Sur une coupe de verre à dorures d'un kourgane du Caucase septentrional, par Ch. PICARD..... 173

Un bas-relief mithriaque du Louvre, par Franz CUMONT..... 183

Variété : Geraistos et les Geraistai, par L. LERAT..... 196

Nouvelles archéologiques et correspondance : Le comte Auguste Menche de Loisne (1852-1943). — Charles Schleicher (1871-1943). — Pierre Noailles (1881-1943) — Georges Bolnat (1885-1943). — *In memorian :* Gilberte de Coral Rémusat. — Alexandre-Emmanuel Contoléon (1859-1943). — Catalogues de moulages. — L'enseignement de la Préhistoire à l'Université de Montpellier. — Bulletin de la Société préhistorique du Languedoc. — Art rupestre espagnol. — Métaux et civilisation. — Au Federsee. — L'Agora ionienne. — Midas et Silène ; la capture de Silène. — Les frontons du Trésor des Athéniens à Delphes. — Une scène cultuelle sur une tablette de Locres reconstituée. — Les défenses de la plaine d'Argos. — Une nouvelle exégèse de la Colonne d'acanthes à Delphes. — Une réplique oubliée du Pothos scopasique. — Une hydrie dionysiaque à figures rouges de la Villa Giulia, Rome. — Platon et l'Orient, à propos de la statue du Maître de l'Académie, œuvre de Silanion. — Aratos de Soloi et Uranie sur un skyphos d'argent du Trésor de Berthouville. — Un trait d'esprit de l'empereur Claude. — Un relief du « héros-cavalier » thrace à Belfort. — Les deux palliums de saint Césaire d'Arles. — Opinions téméraires 204

Bibliographie : Maurice JACQ. — A. L. GUYOT. — André GLORY. — R. DUSSAUD. — G. CONTENAU. — Erik SJÖQVIST. — E. VAN HALL. — Jean BABELON. — Georges DUMÉZIL. — Fritz KRISCHEN. — Jacques HEURGON. — Franz CUMONT. — *Forma orbis romani. Carte archéologique de la Gaule romaine.* — Robert DAUVERGNE. — Chanoine Joseph SAUTEL. — Dr A. MORLET. — Eva VON BÖNIS. — Andreas ALFÖLDI..... 234

Illustrations : Cheminements I et II de Pausanias à travers l'Altis, fig. 1 (p. 130) ; marche de Pausanias, fig. 2 (p. 134) ; emplacement présumé des chars dans l'Altis, fig. 3 (p. 136). — Le triptyque Ludovisi, fig. 1 (p. 142) ; la pesée des destins de Turnus et d'Enée par le *Lethaeus Amor*, fig. 2 (p. 149) ; lamentations et *conclamatio*, fig. 3 (p. 154) ; la fermeture des yeux, fig. 4 (p. 155). — Coupe de verre à dorures, du Caucase, fig. 1 (p. 174) ; coupe en or, IIIe s. av. J.-C., fig. 2 (p. 175) ; disques d'argent, des fouilles de Starobielsk, fig. 3 (p. 176) ; bols mégariens à décor floral, fig. 4 (p. 178). — Bas-relief de Fiano-Romano (face antérieure), fig. 1 (p. 184) ; bas-relief de Fiano-Romano (face postérieure), fig. 2 (p. 186) ; coupe de terre sigillée, trouvée à Trèves, fig. 3 (p. 190) ; bas-relief de Caetobriga (Portugal), fig. 4 (p. 192). — A.-E. Contoléon, fig. 1 (p. 207). — Silène amené devant Midas, fig. 1 (p. 213). — Tablette de Locres, avec représentation d'un temple et d'un sacrifice, fig. 1 (p. 218). — Skyphos d'argent du Trésor de Berthouville, fig. 1 (p. 227). — Héros-cavalier de Belfort, fig. 1 (p. 230).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boul. Saint-Germain, PARIS (6e)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1946

Un an (à dater de janvier) France	**400 »**
— — Étranger	**450 »**
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun	**100 »**
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*	**150 »**

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de CINQ francs.*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE

INSTITUT DE FRANCE
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FORMA ORBIS ROMANI

CARTE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA
GAULE ROMAINE

dressée sous la direction de M. ADRIEN BLANCHET
Membre de l'Institut

Volumes parus :

Fascicule I

Partie orientale (carte) et texte complet du département des Alpes-Maritimes, par M. Paul COUISSIN, professeur à Aix. — **Partie orientale (carte) du département des Basses-Alpes,** par le comte Henry DE GÉRIN-RICARD.
Un vol. (23 × 28 cm.), VIII-56 pages, figures dans le texte, 4 planches hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1931 ..... **200 fr.**

Fascicule II

Carte (partie orientale) et texte complet du département du Var, préparés par M. Paul COUISSIN, avec la collaboration de M. le Dr A. DONNADIEU et de M. Paul GOBY, terminés par le directeur avec la collaboration du comte Henry DE GÉRIN-RICARD.
Un vol. (23 × 28 cm.), XVI-78 pages, figures dans le texte, 4 planches hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000 et d'un plan, sous couverture spéciale (38 × 48 cm.), 1932 ..... **200 fr.**

Fascicule III

Carte et texte du département de la Corse, préparés par M. Ambroise AMBROSI, conservateur du Musée Corse de Bastia, professeur au Lycée Louis-le-Grand.
Un vol. (23 × 28 cm.), XI-26 pages, 3 figures dans le texte et une planche hors-texte, accompagné d'une carte au 1/200.000 sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1933 ..... **120 fr.**

Fascicule IV

Carte de la partie occidentale du département du Var et de la partie orientale du département des Bouches-du-Rhône, d'après les recherches de MM. Paul COUISSIN, Henri DE GÉRIN-RICARD et Fernand BENOIT.
Une carte au 1/200.000, sous couverture (38 × 58 cm.), 1935 ..... **60 fr.**

Fascicule V

Carte de la partie occidentale et texte complet du département des Bouches-du-Rhône, par Fernand BENOIT, conservateur du Musée d'Arles.
Un vol. (23 × 28 cm.), XXIV-232 pages, 3 plans hors-texte et 7 planches en phototypie, accompagné d'une carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1936 ..... **300 fr.**

Fascicule VI

Carte et texte complet du département des Basses-Alpes, préparés par le Comte Henry DE GÉRIN-RICARD, terminés par le Directeur.
Un vol. (23 × 28 cm.), XII-36 pages, avec 3 planches hors-texte et 1 carte au 1/200.000, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1937 ..... **150 fr.**

Fascicule VII

Carte et texte complet du département de Vaucluse, par M. le Chanoine Joseph SAUTEL, correspondant de l'Institut, conservateur du Musée Municipal de Vaison.
Un vol. (23 × 28 cm.), XXXII-140 pages, 6 figures dans le texte, 6 planches hors-texte ; accompagné d'une carte au 1/200.000 et 2 plans de villes antiques (Vaison et Orange), sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1939..... **300 fr.**

Fascicule VIII

Texte complet du département du Gard, préparé par M. LOUIS, complété et terminé par le Directeur.
Un vol. (23 × 28 cm.), XXX-228 pages, 2 figures dans le texte, 3 planches hors-texte, accompagné d'un plan de Nîmes antique et d'une carte présentant le tracé de l'aqueduc, dit du Pont-du-Gard, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1941.. **300 fr.**

Fascicule IX

Carte et texte complet du département de l'Aveyron, préparés par M. E. BONNET, complétés et terminés par le Directeur.
Un vol. (23 × 28 cm.), XVI-48 pages, 4 planches hors-texte, accompagné d'une carte et d'un plan de Rodez antique, sous couverture spéciale (38 × 58 cm.), 1944 ..... **200 fr.**

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

NOUVEAUTÉS :

Édouard SALIN

MANUEL DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

I

Les fouilles de sépultures
du V^e^ au VIII^e^ siècle

Un volume in-16, illustré de planches hors-texte..... **50 fr.**

Gabriel MILLET
Membre de l'Institut
Professeur honoraire au Collège de France

LA DALMATIQUE DU VATICAN

OCT 14 19

Les Élus, images et croyances

Un volume in-4° avec 8 planches hors-texte, de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*..... **300 fr.**

Ministère de l'Éducation Nationale
Centre National de la Recherche scientifique

GALLIA

Fouilles et Monuments archéologiques
en France métropolitaine

Tome II

1944

Un volume in-4°, illustré..... **500 fr.**

108, BOULEVARD ST GERMAIN, PARIS

1946 IMP. PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - VENDOME (FRANCE) O.P.L. 31.0455